



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto :

x :

y :

Précision :

Type de Report : Aire limitée

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8545 | | Date: 19/06/1868 |

Départementales | | Réf.: 8545 | Section: A | Parcelle: 2 | | Date: 10/07/1868 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non visible sur le terrain

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

Commentaires

Explor-e 2024 : bien que l'indice soit représenté par une aire limitée sur le PICS Iddea, parcelle initiale figurée "pour mémoire" sans définition de périmètre de sécurité

Indice 76018-001 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S45	
Elements extraits	Date du document :	19/06/1868	
	Type ouvrage :	Carrière à ciel ouvert	
	Déclarant :	LEFEBVRE Pierre	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :	Varvannes	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section :	Parcelle :
	Autre information :		
	Observations :	Documents relatifs à un accident survenu le 19/06/1868 dans une carrière de sable à ciel ouvert	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

Indice 76018-001 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S45	
Elements extraits	Date du document :	10/07/1868	
	Type ouvrage :	Carrière à ciel ouvert	
	Déclarant :	LEFEBVRE Pierre	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :	Varvannes	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 2
	Autre information :		
	Observations :	Documents relatifs à une demande d'autorisation pour une exploitation qui s'approche de la route. // Carrière de 50mx35m à 6,5m de l'axe de la route départementale n°6 présente au nord, à 48m de la parcelle à l'ouest et à 30m de la parcelle à l'est	
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

appelés l'attention de Monsieur le Procureur
impérial sur la responsabilité encourue
relativement à cet accident par l'exploitant
de la carrière, l'exploitant, qui déjà averti par le
Garde Mines, lors d'une inspection de la carrière
le 17 juin 1868, n'aurait pas dû laisser continuer
le travail dans des conditions aussi dangereuses,
contrairement à toutes les prescriptions imposées
pour la sécurité des ouvriers.

Des poursuites paraissent donc nécessaires
pour arriver par obtenir par un exemple
sévère que l'on observe strictement les mesures
de prudence prescrites pour ce genre d'exploitation.

Paris, le 29 juin 1868.

L'Ingénieur en chef des Mines.
H. Hurty

responsable de travaux qui a causé la mort de
un curé.

Monsieur le Procureur en tout cas qu'il y a lieu de
procéder au sursis d'exécution d'exploiter désormais
la disposition de l'arrêt de détail que nous venons
d'indiquer. Il y aurait lieu en même temps de lui
procéder d'avis à se conformer aux prescriptions de
l'arrêt du 23 septembre 1866, qui, dans le but de
permettre à l'ouvrier travaillant au pied d'un fond
de travail de s'échapper en cas d'éboulement, exige
qu'il soit réservé un espace libre suffisant devant
l'ouvrier, ce qui n'a pas lieu dans la carrière qui nous
occupe.

Mais présentement en conséquence, le projet
d'arrêt ci-contre.

Projet d'Arrêt

Observations

Il n'a point d'avis à lui
à prendre dans cette circonstance. Il
est avis qui ne peut que
suppléer les prescriptions
légis. imposées par les arrêtés par M. le garde-mines Michoulet sur un avis
gouvernemental signifié par
M. le Procureur Procet.

Le projet verbal en date du 23 juin 1868, inséré
dans le garde-mines Michoulet sur un avis
arrêté dans une carrière de sable à ciel ouvert exploitée
par le sieur Lepoitevin à Sarramias;
la déclaration de la carrière en date du 4 novembre
1866;

les rapports et avis de M. le Procureur
des Mines en date du 24-29 juin 1868;
l'arrêt du 23 novembre 1866, le décret du
15 février 1863, la loi du 21 avril 1810;

Considérant que la masse de sable exploitée
dans cette carrière
restreint sur une hauteur qui atteint 8 mètres,

circonstance qui a causé la mort d'un ouvrier, et qu'il
n'est pas réservé un pied de ce front de taille un
espace libre suffisant;

Arrêt

Il est avis de donner au talus sui-
vant lequel est coupé le front d'exploitation de cette
carrière en question, une fosse supérieure à
M. soit un de base pour un de hauteur, en
si l'exploitation est faite par banquettes, plus de deux
mètres de hauteur et plus de hauteur que de base.
Arrêt qui — Il sera réservé en avant et au niveau
du pied du front de taille sur toute la longueur un
espace libre de cinq mètres au moins d' largeur;
ce ne sera que en l'absence de cette largeur que les débris
d'exploitation pourront être accumulés en amont
dans les parties de la carrière déjà exploitées.

Arrêt de se conformer aux dispositions
qui précèdent, la carrière pourra être mise en chômage
sans préjudice des poursuites qui seront intentées.

Arrêt de — Monsieur le Sous-Préfet de Bièppe
et Monsieur l'ingénieur en chef des mines sont chargés
chaun en ce qui le concerne, de l'exécution de présent
arrêt qui sera notifié au sieur Lepoitevin.

Borson le 24 juin 1868.

L'Ingénieur ord. des Mines.

(Signature)

Avis de l'ingénieur en chef des Mines.

(Signature)

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure

Commune de Sarsannes.

Accident de Carrière.

Avis de l'Ingénieur ord^{re}. des Mines
sur un accident arrivé dans une carrière de
la commune de Sarsannes.

L'accident de carrière qui a causé la mort du
sieur Fromager à Sarsannes le 19 juin 1868, et
dont les circonstances sont relatées dans le procès-verbal
joint au présent avis, est dû à la maladresse de
la victime qui s'était placée pour travailler, tout
près du bord d'une excavation profonde de 8 mètres
dont la paroi formée par du sable était coupée
verticalement. Le moindre éboulement se produisant
dans cette paroi de sable sous les pieds de l'ouvrier
devait causer sa perte, comme cela a eu lieu en effet.

Mais l'existence même d'une paroi de sable
de 8 mètres de hauteur coupée verticalement constituait
une imprudence grave à la charge de l'exploitant
de la carrière, le sieur Le Febvre. La prudence recom-
mande de couper les masses de sable en talus, ou bien
par banquettes n'ayant pas plus de 2 mètres de
hauteur. Il est vrai que cette disposition des fronts
de taille dans les matières ébouleuses, a, surtout,
pour but d'éviter que les ouvriers travaillant au
pied ne soient ensevelis par des éboulements et
non de rendre moins dangereuses les chutes analogues
à celle de Fromager, circonstance fort rare et bien
imprévue. Mais de ce que le résultat de l'impru-
dence tolérée par Le Febvre exploitant, a été diffé-
rent de celui qu'il pouvait être, il n'est pas moins
vrai que cet homme est jusqu'à certain point

par l'arrêté Préfectoral du 23 juin 1860 pour les exploitations d'argile, en coupant le front de taille en talus de 45° ou par banquettes de 2^m de hauteur sur 2^m de largeur. — Si pareille précaution avait été prise le Sr Fromager n'aurait pas pu être précipité d'une hauteur de 8 mètres; il se (d'ailleurs commis une grave maladresse) en se mettant ainsi sur le bord d'une coupe verticale de sable et c'est cette maladresse qui a causé sa mort. — L'exploitant nous paraît cependant responsable en raison du vice de la méthode qu'il a laissée suivre par ses ouvriers.

Cu près du front de taille, il n'avait pas été réservé un espace libre de cinq mètres entre le front de taille et les remblais, comme cela est prescrit par l'article premier de l'arrêté réglementaire du 23 novembre 1866.

La carrière avait été déclarée le 1^{er} novembre 1861.

Le Sr Fromager était âgé de 40 ans marié et père de deux enfants en bas âge; — il était boulanger de sa profession et ne travaillait dans la carrière que depuis le mois d'avril 1868 ayant fait des mauvaises affaires dans la boulangerie.

Fait et clos à Rouen, le 23 juin 1868

Le Garde-Mines

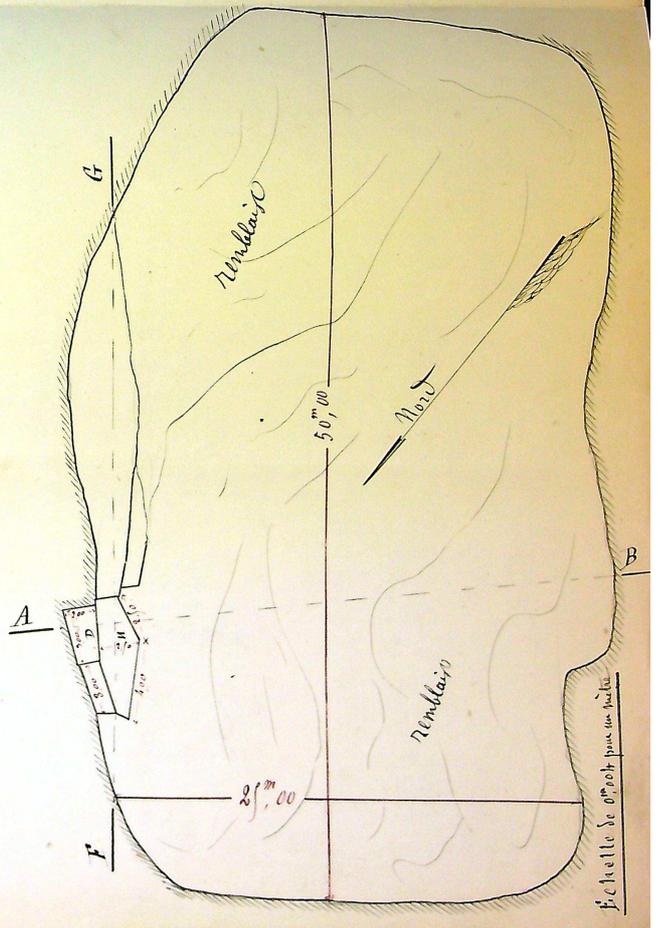
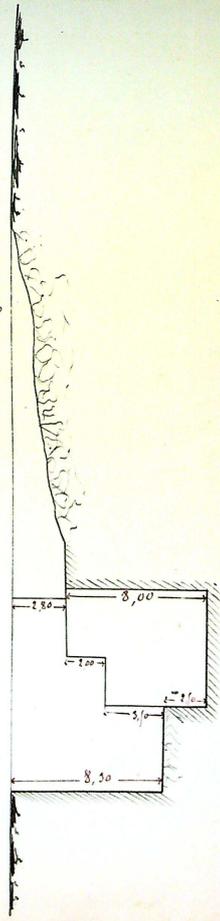
A. Niboure

Affirmé et enregistré à Rouen le 24 juin 1868

Coupe suivant la ligne A B



Coupe suivant la ligne F G



est variable suivant l'épaisseur du banc
Craie de sable, ou ce point. Au des côtes
front de laide est coupe en gradins de 2 à 3
de hauteur. Des gradins tendent à élever successi-
ment à la pelle le sable au fond de l'excava-
tion de grain en grain.

Le 19 juin 1868 à 10 heures du matin, le
Pompier (Schwartz) était occupé au point
à piocher le sable en C, pour épurer le bous-
il était placé tout près du bord du grain,
à coup, le sable s'échappa sous ses pieds (à
la partie en forme de coin D. F. indiqués par de
hauteurs fines sur la coupe). L'ouvrier tomba
au fond du trou en N, C'est-à-dire dans une
de huit mètres. Dans sa chute, il se brisa
crâne, le choc fut si violent que la corde
de la victime se répandit au tour de l'excava-
tion. Le camarade de travail de la victime
le Sr. Jean Morel qui était sur le
de la carrière, se hâta d'appeler le
le Maire de la commune de Chassagne-
Sampson sur les lieux, avec M. Caus
Président à Gotes, ainsi que le gendarme
Canton de Gotes.

Les circonstances de l'accident nous ont
été rapportées sur les lieux par le jour, à
l'issue de l'accident.

Le garde-Bois Sauvage avait
le 19 juin 1868 visité les bords de cette carrière
et il avait spécialement recommandé qu'
on évitât dans le travail la méthode impo-

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure

Commune de Varrannes

Sablomière de M^r Lefebvre

Accident du 19 juin 1868

Commune de Varrannes, Canton de Cotes.

Carrière de sable à ciel ouvert exploitée
par M^r Lefebvre (Pierre).

(Accident arrivé le 19 juin 1868.)

Procès Verbal.

Le garde-mines soussigné Wibourel
(Antoine) en résidence à Rouen, y demeurant
rue de Darnétat N^o 87, étant en tournée dans
l'arrondissement de Dieppe pour la surveillance
des carrières, ayant appris par la rumeur publique
qu'un accident était arrivé le 19 juin dans une
carrière de sable à ciel ouvert exploitée par le
sieur Lefebvre (Pierre) à Varrannes Canton
de Cotes, s'est transporté sur les lieux le 20
juin 1868 et a constaté ce qui suit:

La carrière où l'accident est arrivé est
une carrière de sable à ciel ouvert, sise sur
la propriété de M^r Lefebvre (Pierre) qui
l'exploite pour son compte et y occupe
deux ouvriers; le banc de sable est très-puis-
sant; il est attaqué sur 10^m 80 de hauteur.

Le mode d'exploitation adopté consiste à
enlever successivement en descendant des tranches
verticales de 2 à 3 mètres de largeur; la hauteur

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure
N°



Rouen, le 29 juin 1868.

Monsieur le Préfet,

Accident

arrivé dans une carrière
de sable à Varsannes.

J'ai l'honneur de vous adresser un
Procès-verbal dressé à la suite d'un
accident arrivé le 19 juin dans une extraction
de sable à Varsannes et qui a été la cause
de la mort d'un ouvrier.

Un doublé de ce Procès-verbal a été
adressé à M^r le Procureur impérial près
le Tribunal de ~~Yvetot~~ Dieppe.

Veuillez agréer,

Monsieur le Préfet,

l'expression de mon profond respect.

L'Ingénieur en chef des Mines.

H. Hurly

Monsieur le Préfet à la Seine-Inférieure, à Rouen.

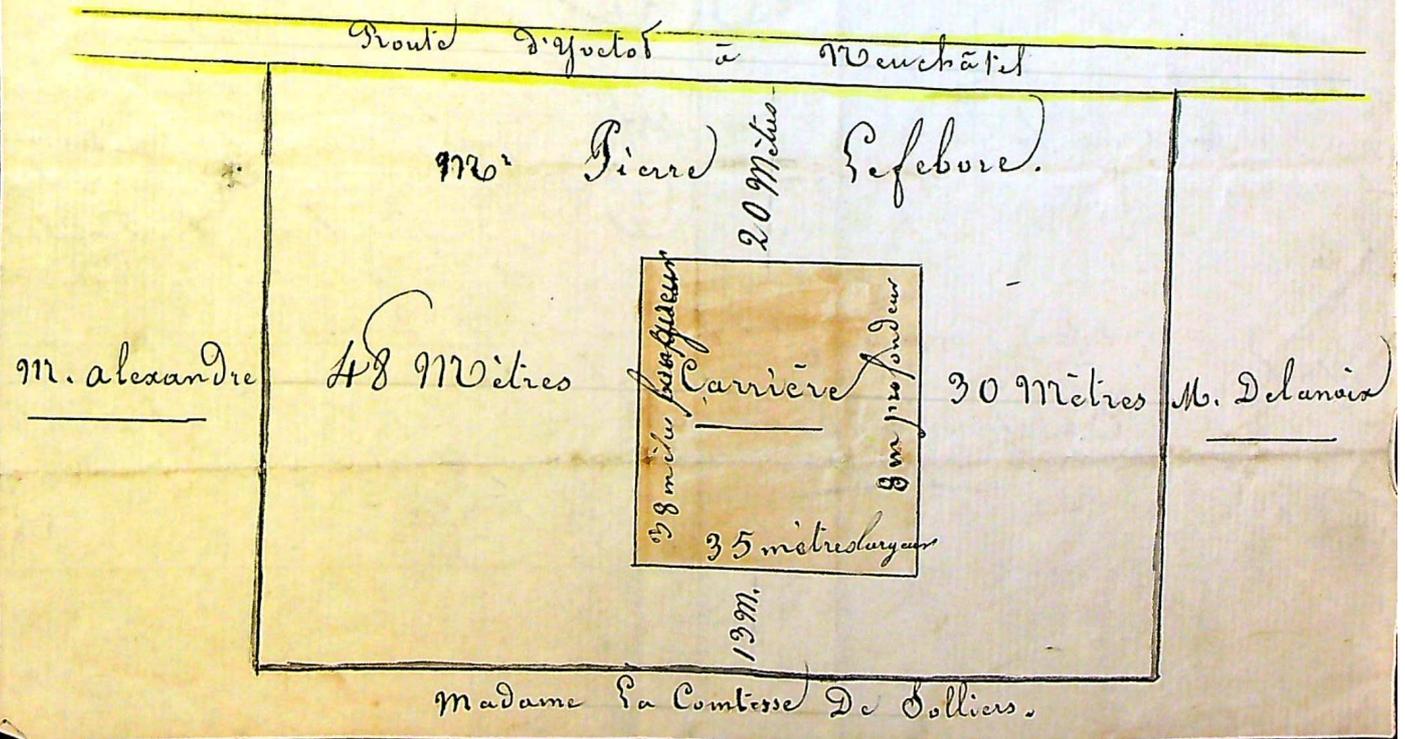
supérieur, l'autorisation qui lui est nécessaire pour continuer l'Exploitation de sa Carrière à ciel ouvert, dont les dimensions seront, longueur totale trente huit mètres, largeur trente cinq mètres et profondeur huit mètres, distance de la route et des voisins comme il est marqué au plan ci joint.

L'Exploitant déclare qu'il se conformera ponctuellement aux prescriptions du dit règlement et aux arrêtés préfectoraux y relatifs, pour tout ce qui concerne la sûreté et les précautions à prendre pour prévenir les accidents.

J'ai l'honneur d'être avec respect
 Monsieur le Maire
 Votre dévoué serviteur
 Le febre

Vareignes le 1^{er} Novembre 1861

Word.



N^o 269. Le 3^e Octobre 1851 à l'Ingenieur en chef des Mines



Double

Monsieur le Maire de la commune de Vauvannes,

Monsieur

Le nommé Pierre Lefebvre propriétaire de meurant en la commune de Vauvannes arrondissement de Dieppe (Seine Inférieure) vous déclare qu'il possède dans la dite commune de Vauvannes hameau de la froidecave, une pièce de terre en nature de labours, contenant un hectare six ares cinquante centiares bornée d'un côté au Nord Madame la Comtesse de Solles, d'autre côté au Nord la route départementale d'Yvetot à Neuhâtel, d'un bout à M. Delanoix et d'autre bout M^{lle} Alexandre, désignée sous le N^o 2 Section A du plan Cadastrel dans laquelle il existe une carrière à ciel ouvert de laquelle on a déjà extrait deux mille mètres de sable, et qu'il désire continuer l'exploitation de cette carrière pour en extraire encore huit mille six cent quarante mètres. Cette déclaration étant faite conformément au décret impérial

Le maire de vauvannes n'a pas d'observations à faire sur la demande du s^r Lefebvre qui a l'honneur de transmettre à monsieur le sous préfet, et il pense que l'autorisation sollicitée doit être accordée à l'exploitant.

Vauvannes le 17 novembre 1851.

Du 15 Janvier 1853, Monsieur le Maire de Vauvannes est prié de vouloir bien faire obtenir au déclarant, de l'autorité

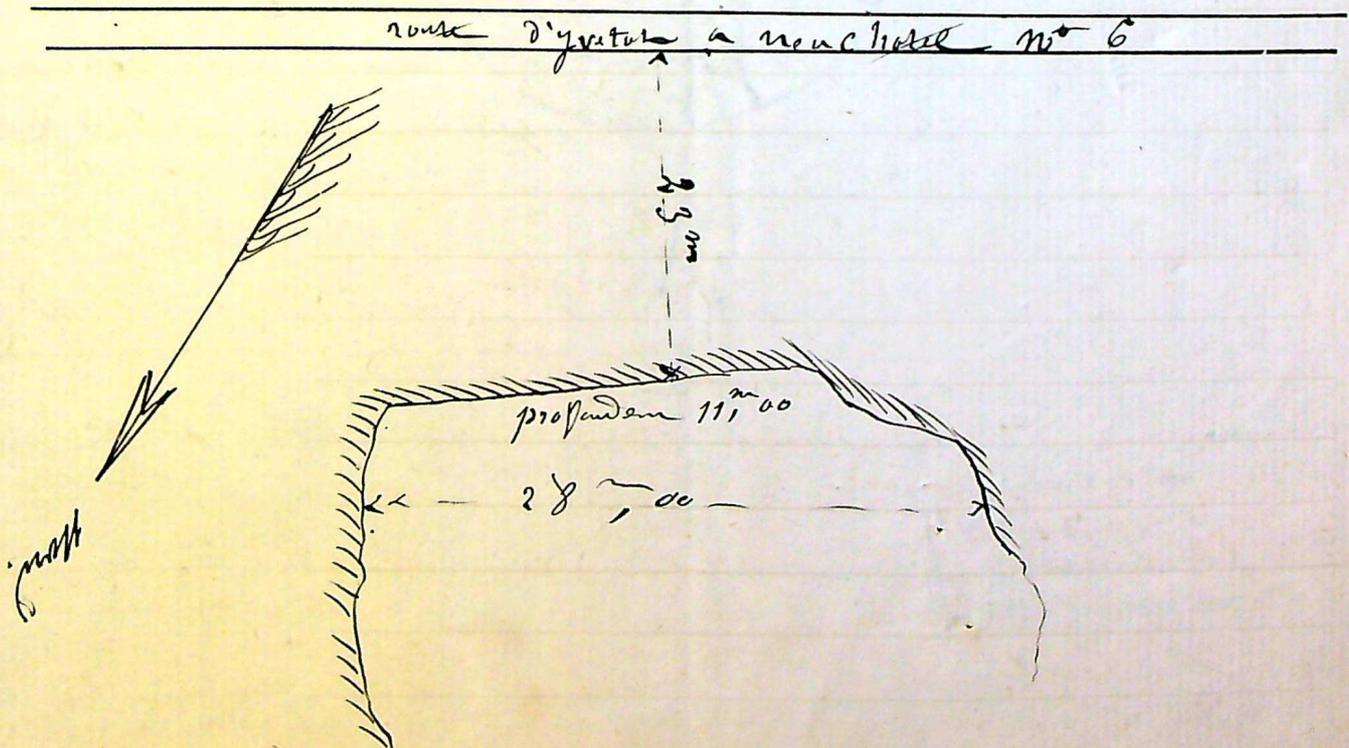
de l'autorité



ceci est indiqué au plan ci-joint
 Dans cet espoir
 Il a l'honneur d'être avec le
 plus profond respect,

Monsieur le Sénateur,
 Prefet,
 Votre très humble et très
 obéissant serviteur,

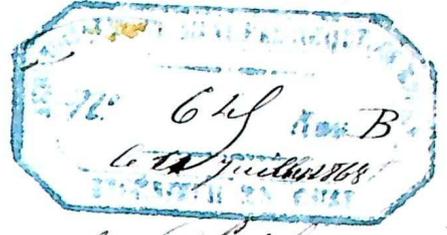
Cavannes, le 20 juin 1864. Lefebvre





2798

Monsieur le Sénateur,
Préfet du département de la
Seine-Inférieure



Monsieur le Préfet,

Lefevre Pierre, propriétaire et
cultivateur à Carvannes, canton de Cotsé,
arrondissement de Dieppe, a l'honneur
de vous exposer qu'il fait exploiter, dans
une pièce de terre, en nature de labour, à lui
appartenant, située sous le N° 2^o section
A. du plan cadastral de la commune de
Carvannes, une carrière de sable à ciel
ouvert, laquelle pièce de terre est limitée au
Nord par la route départementale, N° 6, d'Yvetot
à Neufmarché.

Le soussigné vient vous prier, Monsieur le
Sénateur, Préfet, de vouloir bien l'autoriser,
en exécution des prescriptions du décret du
15 février 1853, à rapprocher ses travaux
d'exploitation à 2 mètres de distance du
fossé de la dite route dép^{te}, N° 6, comme

Communiqué à M. le Sénateur
en Chef des Mines
Paris le 24 Juin 1868
Le Secrétaire
M. Durand

Transmis pour
à M. le Sénateur ord^{re} du S^{er} de Rouen
Rouen, le 24 Juin 1868
L'ingénieur en chef
de l'arrond^{is} minéralog^{ique} de Rouen

H. Huet

Ingenieurs des Mines &
des Ponts & Chaussées sont
chargés, chacun en ce
qui le concerne, de veiller
au présent arrêté qui
sera notifié au 1^{er} Septembre.

Paris, le 24 Juillet 1868

Le Secrétaire Général,

imprimé,

Le Secrétaire Général

délégué

[Signature]

l'axe d'une inclinaison
de 45° vers l'extérieur,
soit, au moins en ce qui
concerne le bouchon

Art. 2. L'abord est
l'encavement, le côté de
la voie publique, l'axe de la
garantie par une paroi
en bois d'un mètre de
hauteur (ou une barre avec
parois) en tout cas
bien construite en tout cas
avec la nature convenable
après les conditions de
l'arrêté réglementaire.

Cette clôture sera
sur place dans l'axe
- l'axe de la voie
et distante de cet axe
de 0.50 m de l'extérieur avec
ou une paroi de 1 m et
de 7 m de haut avec
laie fixe.

Art. 4. Le k pour
de 100 g & 100 kg

que la limite de l'axe
n'est indiquée par le
pétitionnaire, il est pas
~~de~~ l'axe de la voie
avec la limite de l'axe
qui pour l'encavement

Art. 5:

Art. 5. La clôture
est destinée à rapprocher
l'axe à une distance
de cinq mètres de la voie
publique. Le côté de la voie
publique est de 0.50 m de
l'axe de la voie, le k pour
d'exploitation de la voie
à l'extérieur sur la propriété
propre de la voie.

Art. 6. Le côté de
l'encavement long de la
voie de la voie de la voie
longue présente une

Vrais & publics

Les Seigneurs

Sablonnières

Cours de Farvaumes C

Le Sr Lefebvre

N^o 1110 des (années)

24 juillet 1868.

L. Sénateur Préfet de

M.

La pétition, en date du 20 juin 1868, par laquelle le Sr Lefebvre, Sr, cultivateur à Farvaumes, demande l'autorisation de rapprocher jusqu'à deux mètres de la route N^o 6, d'Yvetot à Neufchâtel, les excavations de la carrière de sable qui s'est ouverte dans une pièce de terre lui appartenant et qui s'écroule sur la dite route,

les rapports de M^{rs} ingénieurs des Mines et des Ponts & Chaussées, des 12 & 20 juillet 1868;

le décret du 18 février 1863 sur l'exploitation des carrières de sable,

Carte 10

Considérant qu'il est démontré par l'inspection

Sous-Préfecture

Dieppe, le

1 Août 1868

de Dieppe.

Travaux Publics

M. Bureau

Route Départ. N° 6

Com. de Vaurannes

Extraction de sable



Soit transmis à Monsieur le Sénateur
 Préfet le procès verbal ci-joint constatant
 l'entente la notification au Sr. Leborne Sieur,
 demeurant à Vaurannes d'un arrêté
 Préfectoral du 24 Juillet dernier, l'autor-
 isant à rapprocher jusqu'à une
 distance horizontale de 5m. de l'arrêté
 extrême du fossé de la Route Départ.
 N° 6 d'Yvetot à Neufchâtel les travaux
 d'exploitation de sable qui y ont ouvert
 sur la propriété Sieur à Vaurannes à
 proximité de la dite route.

Le Sénateur Préfet

A M. le Sénateur Préfet
 Rouen

PREFECTURE
de la
Seine-Inférieure.

PROCÈS-VERBAL DE NOTIFICATION.

DIVISION
DES TRAVAUX PUBLICS.

COMMUNE
de Varannes.

Nous, soussigné (1), Maire
de la commune de Varannes,

(1) Maire, Gard champêtre
ou Commissaire de police.

(2) Au domicile ou à l'usine
suivant le cas.

Certifions nous être transporté ce jour au (2) domicile
du Sr. Lefebvre Pierre
où étant et parlant à sa personne
nous lui avons notifié et remis copie d' un arrêté
de M. le Sénateur, Préfet du département de la Seine-Inférieure, en
date du 24 juillet 1868, concernant l'autorisation accordée
au Sr. nommé de rapprocher jusqu'à une
distance horizontale de cinq mètres de l'arête
extérieure du fossé de la route départementale
N° 6, d'Yvetot à Neufchâtel, les travaux d'ex-
ploitation de sable qu'il a ouverts sur sa propriété
située à Varannes, à proximité de la dite route.

De ce qui précède, nous avons dressé le présent procès-verbal
pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Varannes, le 6 Août 1868.

Delabaye



App. F. Orville. 158, 1 50.

*Le 11 août 68 comme
une copie à l'usine
de Varannes*

NOTA. — Ce procès-verbal devra être
adressé immédiatement à la Préfecture

Préfet de prendre un arrêté conforme aux propositions de M. M. les Ingénieurs des Mines et de spécifier que la clôture qui devra être établie sur l'alignement de la route, devra être placée parallèlement à l'axe de la route et distante de cet axe de 0^m.50 si c'est un mur ou une palissade, et de 7^m.00 si c'est une haie vive.

Rouen, le 18 Juillet 1868
 L. Henon Directeur d'Ar.

Véritable et présenté
 par l'Ingénieur en Chef soussigné

Rouen, le 20 Juillet 1868

L. Guibé

N.º 110

PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT

de la

SEINE-INFÉRIEURE.

ARRONDISSEMENT

du Sud-Est.

Commune de Yvaremes.

Lablonnière du S. Lefebvre



Rapport de l'Ingénieur ordinaire.

Numéro d'ordre du
Registre V 746.

M. l'Ingénieur soussigné;

Vu la pétition en date du 20 juin par laquelle le S. Lefebvre, cultivateur à Yvaremes, demande l'autorisation de rapprocher jusqu'à 2 mètres du fossé de la route depts. 16.º 16 d'y restit à Neufchâtel les excavations d'une carrière de sable qu'il a ouverte sur une pièce de terre lui appartenant et joignant la dite Route;

Vu l'avis de M. l'Ingénieur ordinaire des Mines en date du 11 juillet approuvé le 12 du même mois par M. l'Ingénieur en chef des Mines;

Vu les lieux;

Considérant qu'il résulte de l'inspection des lieux et de la consistance reconnue des terrains dans lesquels la carrière est ouverte, que les distances à l'arête extérieure de la route, du côté du pétitionnaire, fixées à 16 m. pour le pied du talus incliné à 45º, et à 5 m. pour la crête inférieure de ce talus du côté de la route, paraissent suffisantes pour assurer complètement la solidité du terrain qui forme l'assiette de la route;

Est d'avis qu'il y a lieu par M. le Sina

Bien continue ou tout autre ^{mode} ~~manière~~ de clôture
 reconnue Offrir des conditions équivalentes de sûreté.
 Art. 3 M^r le Sous Préfet de Dieppe et M^r
 l'Ingénieur en chef des Mines sont chargés, chacun
 en ce qui le concerne, de l'exécution du présent
 Arrêté qui sera notifié au S^r Lefebvre.

Rouen, le 11 juillet 1868

L'Ingénieur Ordinaire des Mines
 J. Denonville

Vu et présenté par
 l'Ingénieur en chef des Mines
 soussigné
 Rouen le 12 juillet 1868
 H. Harlet

ne restait donc plus qu'à deux mètres à atterrir.
 Nous pensons qu'on ne peut pas tellement enlever
 la pente de la chaussée en enlevant le terre
 d'Albion par application du programme de la
 pente de pente; à rapprocher le bord de
 l'excavation jusqu'à 5 mètres du bord extérieur
 du fossé de la route, en creusant en même temps
 que tout le long de la route la couche de sable
 doit être avec un talus de 45° au plus. Mais
 la limite de 5 mètres indiquée pour le pédoncule
 nous paraît par trop étroite.

Nous pensons en même temps qu'il faudrait
 pour la sécurité de la circulation autoriser cette
 excavation à l'écartement d'une distance de
 5 mètres le long de la route.

Nous présentons en conséquence le
 projet d'arrêt ci joint.

Projet d'arrêt.

Yu:

La pétition en date du 20 juin 1868, par
 laquelle le Sr Vespère Perre, cultivateur à
 Narbonne, demande l'autorisation de rapprocher
 jusqu'à deux mètres de la route départementale
 N° 6 de Dijon à Nuischale, l'excavation de la
 carrière de sable qu'il a ouverte dans une
 pièce de terre lui appartenant, longeant la dite

route, sur le territoire de la commune de
 Narbonne,

Le rapport et avis de M^{rs} les Ingénieurs
 des Ponts en date des 11 et 12 juillet 1868,
 La Déclaration de la carrière en date du 15
 novembre 1861,

Le décret réglementaire du 11 février 1833,
 Notamment l'article 10, la loi du 21 avril 1810,

Considérant ^{qu'en fait} l'excavation de la carrière de sable
 à la paroi des excavations en talus affectant et
 dû garantir l'abord des bases prescrites
 des approches dans l'alignement de la voie publique
 jusqu'à une distance qui peut être fixée à
 cinq mètres;

Arrêté:

Art. 1^{er}. La Sr Vespère est autorisé
 à rapprocher jusqu'à une distance horizontale
 de 5 mètres de l'axe extérieure de fosse de
 la route départementale N° 6 de Dijon à
 Nuischale, les bases d'excavation de
 telle qu'il a ouverte sur la propriété n° 1
 à Narbonne, à proximité de la dite route.

Art. 2. La Côte de l'excavation devra
 la route devra sur toute sa longueur
 présenter un talus d'une inclinaison de 45°
 après au plus, soit au moins un de base pour
 un de hauteur. L'abord de l'excavation du
 côté de la voie publique devra être garanti
 par une palissade en bois, une haie vive

no 10

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure.

Commune de Varrannes.

Sablonniers du M^r Lefebvre.

no 10

Rapport de l'Ingénieur
Ordinaire des Mines sur l'explo-
itation d'une sablonnière à
proximité d'une voie publique.

Par une pétition en date du 20 juin 1868, le M^r Lefebvre Pierre cultivateur à Varrannes demande l'autorisation de rapprocher jusqu'à 2 mètres du fossé de la route départementale n^o 6 d'Yvetot à Meufchatet, les excavations d'une carrière de sable qu'il a ouverte dans une pièce de terre lui appartenant et longeant la dite route.

Cette carrière du M^r Lefebvre a fait à la date du 23 juin dernier et à la suite d'un accident qui avait causé la mort d'un homme, l'objet d'un procès-verbal de M^r le Garde-Mines Hibourel et d'un rapport de nous. Dans ce rapport, nous proposons de mettre l'exploitant en demeure d'avoir à couper la couche de sable exploitée en talus suivant les prescriptions imposées d'ailleurs par les règlements pour d'autres matières ébouluses.

L'excavation qui a 11 mètres de profondeur sur 28 mètres de largeur est actuellement parvenue à 23 mètres de la route. Aux termes de l'article 10 du décret du 11 février 1813 les travaux doivent être arrêtés à une distance de la voie publique égale à 10 mètres plus un mètre par chaque mètre de profondeur de l'excavation, soit ici à 31 mètres.

N^o 330.

MINISTÈRE
de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics.

SERVICE DES MINES.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Arrondissement
DE ROUEN.

Sous-Arrondissement
de Rouen.

DÉPARTEMENT
de la Seine-Inférieure.
N^o

Rouen, le 12 juillet 1868.



Monsieur le Préfet,

Carrière de sable,

Commune de Vardannes.

Le Sr. Lefebvre.

J'ai l'honneur de vous adresser, avec les propositions du Service des Mines, le dossier de l'instruction d'une affaire dont l'objet se trouve indiqué en marge.

Veuillez agréer,

Monsieur le Préfet,

l'expression de mon profond respect,

L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,

H. Hardy

*Le Sr. Lefebvre 68 survinge l'arrêté
du 21/7 ou 11 de la Préfecture
à l'usage car de la Seine
— — — — —*

À Monsieur le Sénateur-Préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Déclaration d'ouverture 1861 - 1868

1861-1868

Van Vannes



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Modification du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 8519-20 | Section: A | Parcelle: 92 | | Date: 12/02/1890 |
 Départementales || Réf.: 8516 | Section: A | Parcelle: 92 | | Date: 1890 |
 Récentes || Auteur: for&tec | Réf.: Rapport F76018/9 version A | | Date: 24/05/2024 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun**

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine**
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne**
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2024 : la présence d'informations dans la série 8516 des archives départementales confirme la nature souterraine de l'exploitation / Modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien // Périmètre de sécurité aménagé suite à investigations

Indice 76018-002 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i>	for&tec	
	<i>Référence :</i>	Rapport F76018/9 version A	
	<i>Date :</i>	24/05/2024	
Informations extraites	<p>Rapport d'expertise géologique par sondages destructifs profonds - ICS002 // Réalisation de 54 sondages destructifs (46 + 8 sondages complémentaires en arrière d'anomalies) // ... toit de la craie très échancre avec "présence de racines d'argile très riche en sable" // Pour l'ensemble des sondages, aucun vide franc ou zone de terrain décomprimé, caractéristique d'une exploitation souterraine de type marnière n'a été rencontré au droit des sondages. Les anomalies rencontrées ont été circonscrites. // FOR&TEC propose la levée administrative partielle du périmètre de sécurité de l'indice de cavité souterraine n°2, en arrière des forages</p>		
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>	
	<i>Lieu-dit :</i>		
	<i>Autre information :</i>		
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>	
Remarques			

Indice 76018-002 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales			
	<i>Cote :</i>	8S19-20		
Elements extraits	<i>Date du document :</i>	12/02/1890		
	<i>Type ouvrage :</i>			
	<i>Déclarant :</i>	CAVELIER Louis		
	<i>Locataire ou fermier :</i>			
	<i>Propriétaire :</i>			
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>		
	<i>Lieu-dit :</i>	Varvannes		
	<i>Cadastre de référence :</i>	Napoléonien		
	<i>Référence cadastrale :</i>	<i>Section :</i> A	<i>Parcelle :</i> 92	
	<i>Autre information :</i>			
Elements de dimensionnement déclarés	<i>Observations :</i>	Déclaration d'ouverture de carrière // Numéro d'ordre : 695		
	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>		
	<i>Caractéristiques puits :</i>	<i>Profondeur</i>	<i>/ Diamètre</i>	<i>/ Maçonné</i>
	<i>Volume exploité :</i>			
	<i>Nombre d'étage(s) :</i>			
	<i>Chambres(s) :</i>			
<i>Observations :</i>				

Indice 76018-002 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales Cote : 8S16
Elements extraits	Date du document : 1890 Type ouvrage : Déclarant : CAVELIER Louis Locataire ou fermier : Propriétaire :
Elements de localisation	Plan de localisation : Echelle : Lieu-dit : Cadaastre de référence : Napoléonien Référence parcellaire : Section : A Parcelle : 92 Autre information : Observations : Liste des exploitations souterraines de petite dimension dispensées de délégué à la sécurité des ouvriers mineurs
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension : Echelle : Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné Volume exploité : Nombre d'étage(s) : Chambres(s) : Observations :

NUMÉRO	NOM	PROFESSION	DATE	REMARQUES
695	Camille Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 191 - S: A)
696	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 192 - S: B)
697	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 193 - S: A)
698	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 194 - S: A)
699	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 195 - S: A)
700	André Chénier	Employé	12 Janv 1871	(N: 196 - S: A)
701	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 197 - S: A)
702	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 198 - S: A)
703	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 199 - S: B)
704	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 200 - S: A)
705	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 201 - S: A)
706	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 202 - S: A)
707	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 203 - S: A)
708	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 204 - S: B)
709	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 205 - S: B)
710	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 206 - S: C)
711	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 207 - S: A)
712	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 208 - S: A)
713	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 209 - S: A)
714	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 210 - S: A)
715	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 211 - S: A)
716	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 212 - S: D)
717	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 213 - S: A)
718	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 214 - S: A)
719	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 215 - S: A)
720	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 216 - S: A)
721	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 217 - S: A)
722	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 218 - S: A)
723	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 219 - S: A)
724	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 220 - S: A)
725	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 221 - S: B)
726	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 222 - S: A)
727	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 223 - S: A)
728	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 224 - S: A)
729	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 225 - S: A)
730	Émile Lavallée	Verger	12 Janv 1871	(N: 226 - S: A)

NUMÉROS d'ordre par exploita- tion.	DÉSIGNATION DE L'EXPLOITANT.	DÉSIGNATION de LA CONCESSION OU DE L'EXPLOITATION.	COMMUNE DE LA CONCESSION OU exploitation.	NOMBRE D'OUVRIERS.
485	Cavelier Louis à Verrières	Parcelle n° 92 Section A	Verrières	2
486	Le Breton à Vatonville	50	C Vatonville	2
487	Hassard - id -	59	C - id -	2
488	Guillot à Auffay	6	B - id -	2
489	Exploire à Ancrequinville	116	A Ancrequinville - St Victor	2
490	Chevalier - id -	71	B - id -	2
491	Enormand à Saoul-le-Comte	75	A Saoul-le-Comte	2
492	Duval à Cideville	129	B Cideville	2
493	Duclos - id -	130	A - id -	2
494	Lucas à Estot-les-Bois	51	A Estot-les-Bois	2
495	Leblie - id -	"	" - id -	2
496	Exploire à Estot-les-Bois	11	A Estot-les-Bois	2
497	- id - id	67	A id	2
498	Guérillon id	235 ⁹⁵	B id	2
499	Antoin à Etouville	257	C Etouville	2
500	Cochet	Bois - Saum		2
501	Estève	le ^{can} des Mottes		2
502	Chevalier à Flammanville	Parcelle n° 207 Section A	Flammanville	2
503	Geoffin Honoré à Grénonville	17	B Grénonville	2
504	Pourcin - id -	20	C id	2
505	Rigo	132	C id	2
506	Antoin - id -	142	A id	2
507	Mme Sulpice à Mottville	198	B Mottville	2
508	Alphonse - id -	78	B id	2
509	Léonard - id -	169	B id	2
510	Stanislas à Osville-Valley	136	A Osville-Valley	2

NUMÉROS d'ordre par concession ou capteurs lun.	DÉSIGNATION ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT.	NOM ET ADRESSE DU REPRÉSENTANT.	DÉSIGNATION DE LA CONCESSION.	DÉSIGNATION ou NATURE DE LA MINÈRE ou CARRIÈRE.	COMMUNES du LIQU DE L'EXPLOITATION.	NOMBRE d'ouvriers.	MOTIFS DE LA DEMANDE PROPOSÉE par l'exploitant concessionnaire.	OBSERVATIONS et PROPORTIONS DE L'INDUSTRIE EN CHEZ.	DÉCISION du PRÉFET.
475	Chemin de la Vallée à la Chapelle	Le vicine	Parcelle 10 section A	Mariette	St-Jacques de Val	2	Facile exploitation et exploitation.	Chris, conforme	
476	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
477	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
478	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
479	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
480	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
481	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
482	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
483	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
484	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
485	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
486	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
487	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
488	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
489	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
490	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
491	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
492	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15		St-Jacques de Val	2			
493	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
494	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			
495	Chemin de la Vallée à la Chapelle		15			2			

OBSERVATIONS



16 Rue de l'Etang
76970 MOTTEVILLE

Tél. : 02 35 95 99 61

contact@for-et-tec.fr
www.for-et-tec.fr

SIRET : 499 341 725 00020
SAS au capital de 40 000 €



S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÎNE

Indice de cavité souterraine n°2

-

**Expertise géologique
par sondages destructifs profonds**

RAPPORT D'EXPERTISE GEOLOGIQUE

F76018/9 - Version A du 24 mai 2024



S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÂNE

**Indice de cavité souterraine n°2 -
Expertise géologique par sondages destructifs profonds**

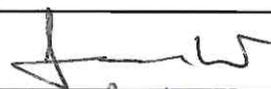
Rapport F76018/9 - Version A du 24 mai 2024

Etabli par :



16, rue de l'Etang
76970 MOTTEVILLE

Tél. 02 35 95 99 61 - contact@for-et-tec.fr

	Date :	Par :	Visa :
Etabli	24/05/2024	Emmanuel SAILLARD- Ingénieur Géologue	
Vérifié	24/05/2024	Pierre HENNEQUART - Ingénieur Géologue	
Approuvé	24/05/2024	Gilles WAYERE - Directeur Associé	

Version	Date	Nature des modifications	Pages concernées
A	24/05/2024		

Sommaire

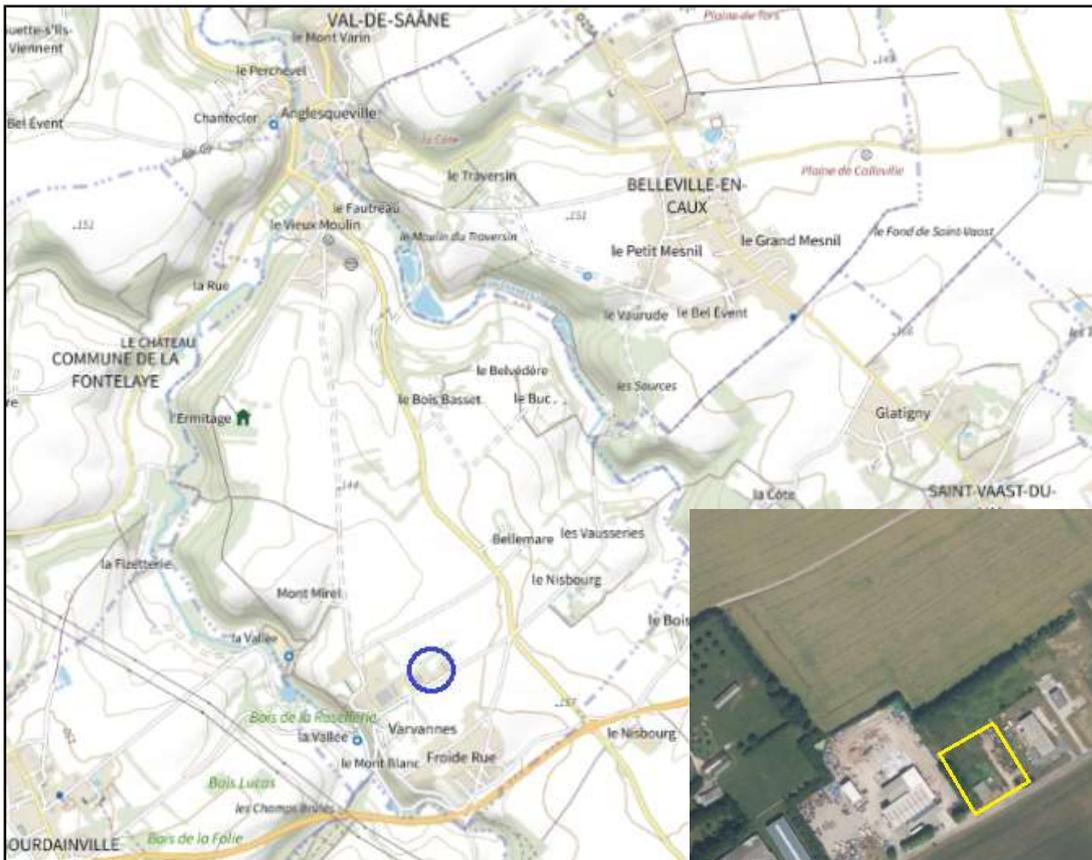
1	- CONTEXTE & OBJECTIFS	1
2	- DESCRIPTIF DES SONDAGES DESTRUCTIFS	5
3	- OBSERVATIONS & INTERPRETATIONS	7
4	- CONCLUSION & RECOMMANDATIONS	11
4.1	Conclusion	11
4.2	Recommandations	11

Liste des annexes

Annexe 1	: Indice n°2 : Extrait du RICS et fiche descriptive (Explor-e, mai 2024)
Annexe 2	: Coupes des sondages SD1 à SD54
Annexe 3	: Fiche de l'indice n°2 modifiée (proposition)

1 - Contexte & Objectifs

La S.C.I ASSOCIÉS 2021 est propriétaire des parcelles cadastrées AI 251 et 314 sur le territoire de la commune de VAL DE SAÛNE, rue de l'Ancien Château. Elle envisage de les aménager partiellement.



**Situation des parcelles cadastrées 251 et 314
(supports Géoportail et GoogleMaps)**

Cependant, ces parcelles sont impactées par les périmètres de sécurité de 60 mètres des indices de cavité souterraine n°2 et 4, recensés par la commune au droit de parcelles voisines. Il est à noter que le périmètre de sécurité de l'ICS 4 ne contraint pas les projets de la S.C.I ASSOCIÉS 2021.

Selon le RICS de la commune (cf. fiche descriptive et plan de localisation), l'ICS 2 correspond à une déclaration d'ouverture de carrière du « 12 février 1890 (8S20) reprise dans les archives 8S16 du Département » dans l'ancienne parcelle (napoléonienne) cadastrée A 92 (matériaux extraits : marne).

A défaut de connaître l'emplacement de l'éventuel puits d'accès à ladite exploitation souterraine, l'ensemble de cette parcelle est considéré comme indice de cavité souterraine avec un périmètre de sécurité de 60 mètres.

Annexe 1 : Indice n°2 : Extrait du RICS et fiche descriptive (Explor-e, mai 2024)

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÛNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds



Extrait du RICS de la commune de VAL DE SAÛNE (source : Explor-e)

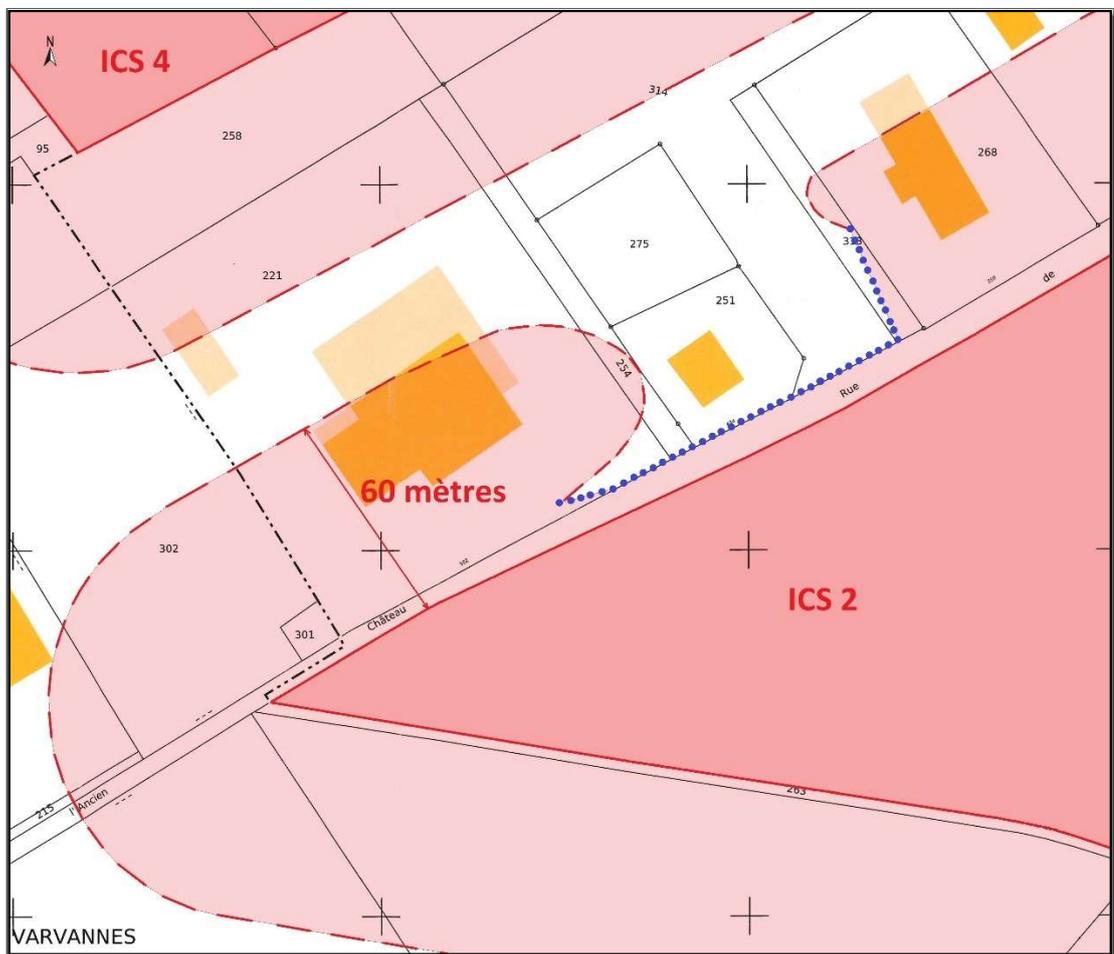
La S.C.I ASSOCIÉS 2021 souhaite que soit levé le périmètre de sécurité de l'ICS 2 au droit des parcelles cadastrées AI 251 et 314.

A défaut de réaliser des investigations par décapage à la pelle mécanique au droit de l'ICS 2 et faute d'indice visible pouvant localiser l'ancienne carrière, FOR&TEC propose la réalisation d'une expertise géologique par 46 sondages destructifs profonds dans les parcelles cadastrées AI 221, 251, 313 et 314, entre l'ICS 2 et la zone à lever, destinés à analyser l'existence ou l'absence d'anomalie souterraine.

Conformément aux tolérances des services de l'Etat, les sondages devront être espacés au maximum de 3 mètres et descendre de 15 mètres sous le toit de la craie.

Les 3 scénarios pouvant en résulter sont :

- ✓ Les sondages destructifs profonds **ne révèlent aucune anomalie** : il sera proposé de **réduire le périmètre de sécurité** de l'indice n°2 comme illustré par le plan suivant ;
- ✓ Les sondages révèlent des **zones décomprimées (sans vide franc)** : il sera proposé de **réaliser des sondages destructifs profonds complémentaires** en contour jusqu'à circonscrire ces zones décomprimées ;
- ✓ Les sondages révèlent **un ou plusieurs vides francs** : il sera proposé de réaliser **une inspection vidéoscopique** afin de qualifier un lien éventuel avec une ancienne exploitation et définir le programme d'investigations complémentaires éventuelles (sondages complémentaires ou curage de l'ancien puits pour diagnostic physique) ou leur traitement.



Sondages proposés (points bleus) et périmètre de sécurité résiduel de l'ICS 2 en cas de constat d'absence d'anomalie (tiretés rouges)

La présente mission est destinée exclusivement à la levée partielle du périmètre de sécurité de l'indice de cavité souterraine n°2 en application de la doctrine et des recommandations des services de l'Etat (levée administrative).

La mission n'a pas pour objectif de démontrer l'absence de vice de sol pouvant mettre en péril la propriété. Ainsi ses conclusions ne sauront constituer une garantie d'absence de vices de sol au droit de la propriété concernée en dehors de la ligne de sondages réalisés.

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÛNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

En raison de la présence d'un transformateur et d'autres réseaux souterrains, une détection non destructive des réseaux a été effectuée avant la réalisation des sondages.

**Détection des réseaux et implantation des forages SD1 à SD46**

2 - Descriptif des sondages destructifs

Les sondages destructifs ont été exécutés en enregistrant les paramètres de forage suivants :

- VA : vitesse instantanée d'avancement, en mètres/heure ;
- PO : pression de poussée sur l'outil, en bars ;
- PI : pression d'injection du fluide composé d'eau, en bars ;
- CR : couple de rotation, en bars ;
- PR : pression de retenue, en bars.

Les sondages ont été réalisés du 25 avril au 2 mai 2024 à l'aide d'une foreuse SOMAC DRILL SD 120 G de 120CV et 6,1 tonnes, et d'une foreuse ECOFORE 402 de 70 CV et de 3,6 tonnes, montées sur chenilles en caoutchouc. Ils ont été effectués en rotation pure à l'aide d'un outil de type tricône à picots d'un diamètre de 120 mm (SD 120 G) et 114 mm (ECO 402).



Foreuse SOMAC DRILL SD 120 G sur chantier



Tricônes à picots

En application des recommandations et des tolérances du guide méthodologique édité par le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (Les marnières de Haute-Normandie - Méthodologies d'étude et de prévention, LCPC, Septembre 2008) :

- les sondages ont été réalisés jusqu'à une profondeur d'au moins 15 mètres sous le toit de la craie ;
- l'espacement entre les sondages est de 3 mètres maximum (cas des parcelles napoléoniennes).

Le fluide de forage était constitué d'eau claire afin de faciliter la remontée des cuttings et pour permettre le refroidissement de la tête de forage.

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÛNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

Un étalonnage des conditions de vide (procédure ECL - courbe rouge au niveau des enregistrements de paramètres) a été réalisé à chaque sondage.

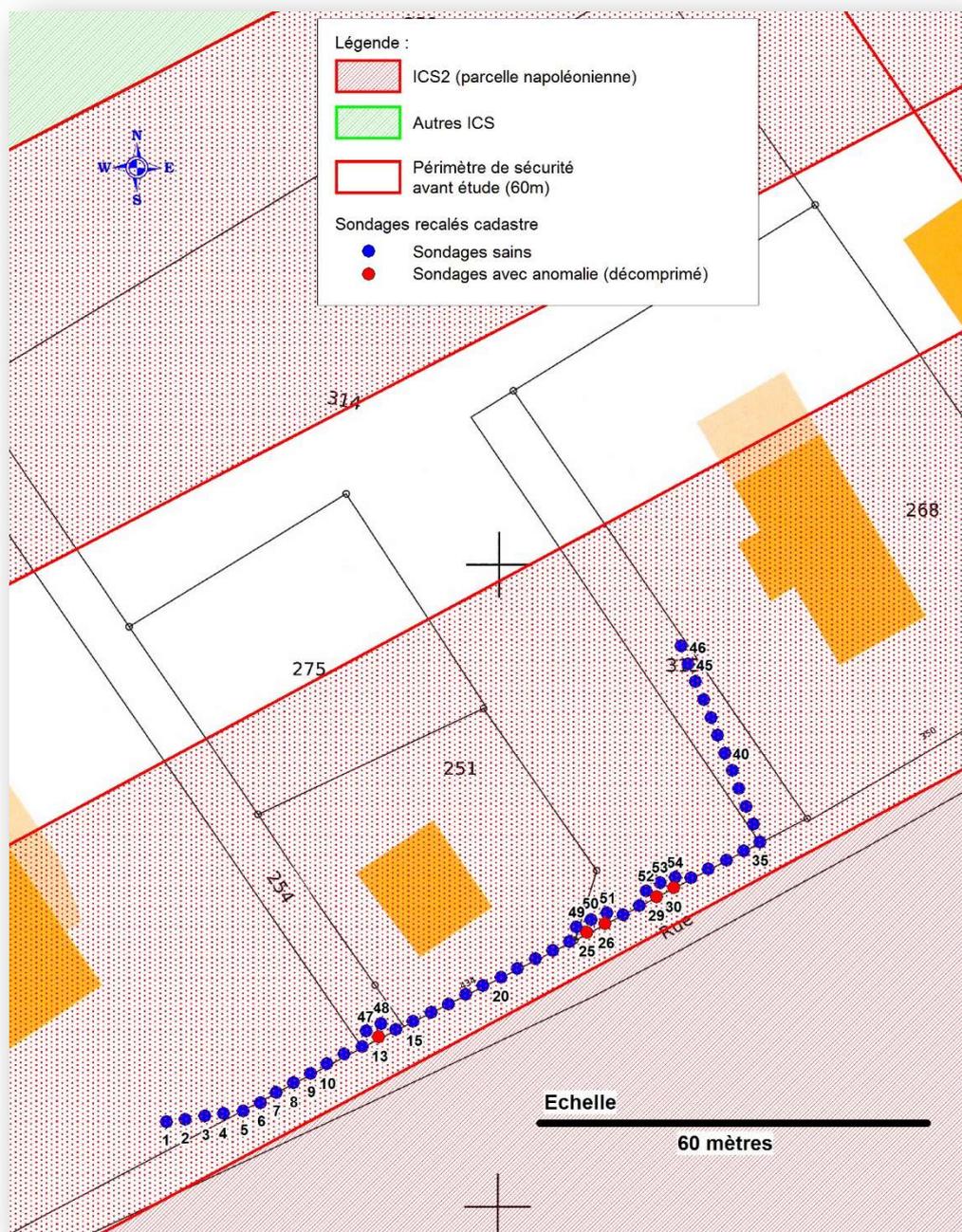
Pour des raisons d'accessibilité (proximité d'un transformateur) et de présence de nombreux réseaux souterrains, les sondages SD6 au SD35 ont été effectués avec une inclinaison entre 1 et 5 degrés.



Foreuses SOMAC DRILL SD 120 G et ECOFORE 402

3 - Observations & Interprétations

Au cours de cette étude, 46 sondages destructifs profonds ont été réalisés (SD1 à SD46) entre l'ICS 2 et le projet. Ils ont été espacés entre eux de 3 mètres maximum. Suite à l'analyse des résultats, 8 sondages complémentaires (SD47 à SD54) ont été effectués en arrière des sondages présentant de fortes anomalies.



Localisation des sondages (SD1 à SD54)

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÛNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

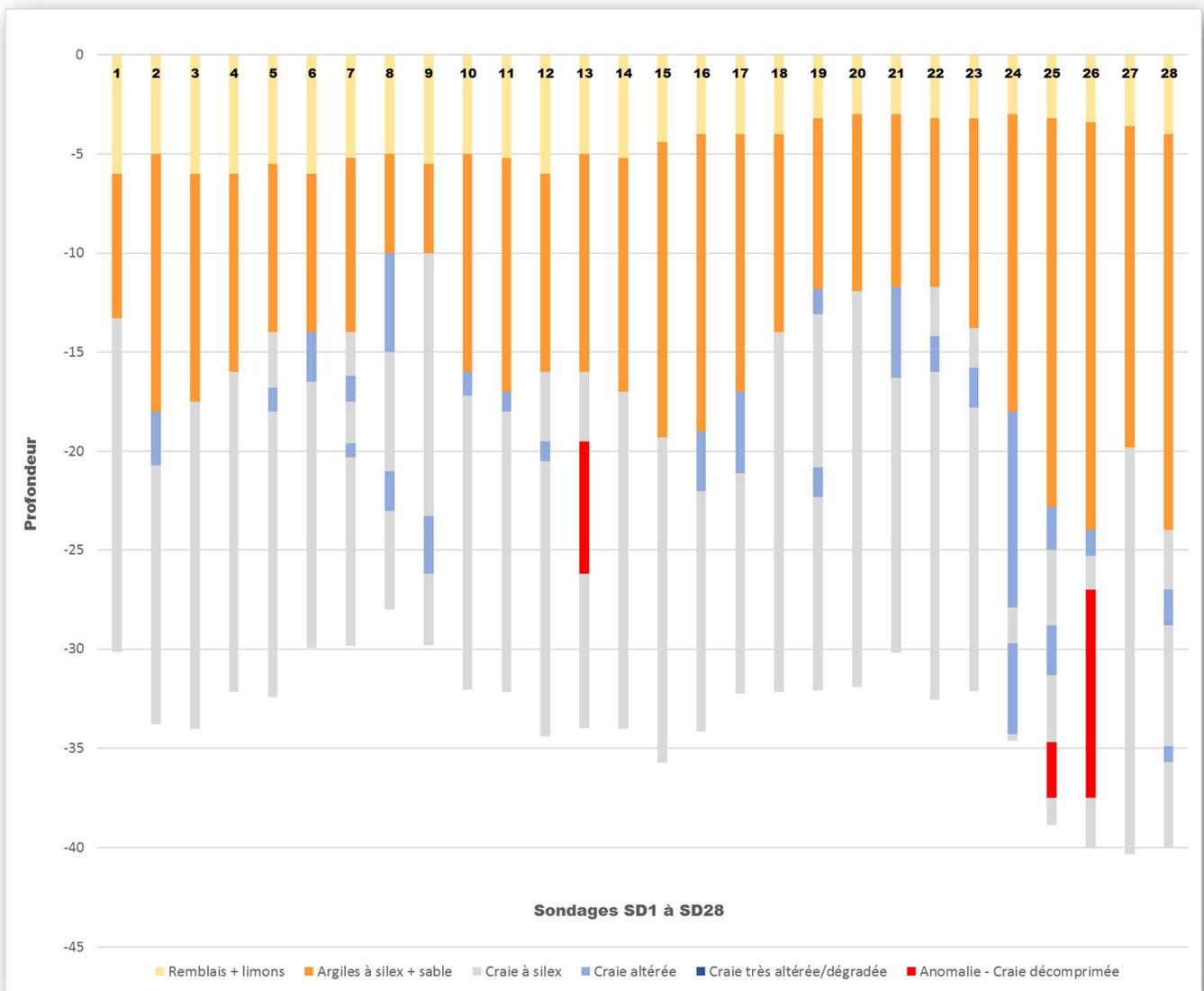
Les forages SD1 à SD54 ont été poursuivis jusqu'à des profondeurs comprises entre 28 et 40 mètres environ, en fonction de la profondeur du toit de la craie ou d'anomalies rencontrées (Cf. annexe 2).

Pour les 46 sondages destructifs initiaux, les formations en place dans le sous-sol sont conformes à celles que l'on rencontre sur les plateaux de Seine-Maritime, soit :

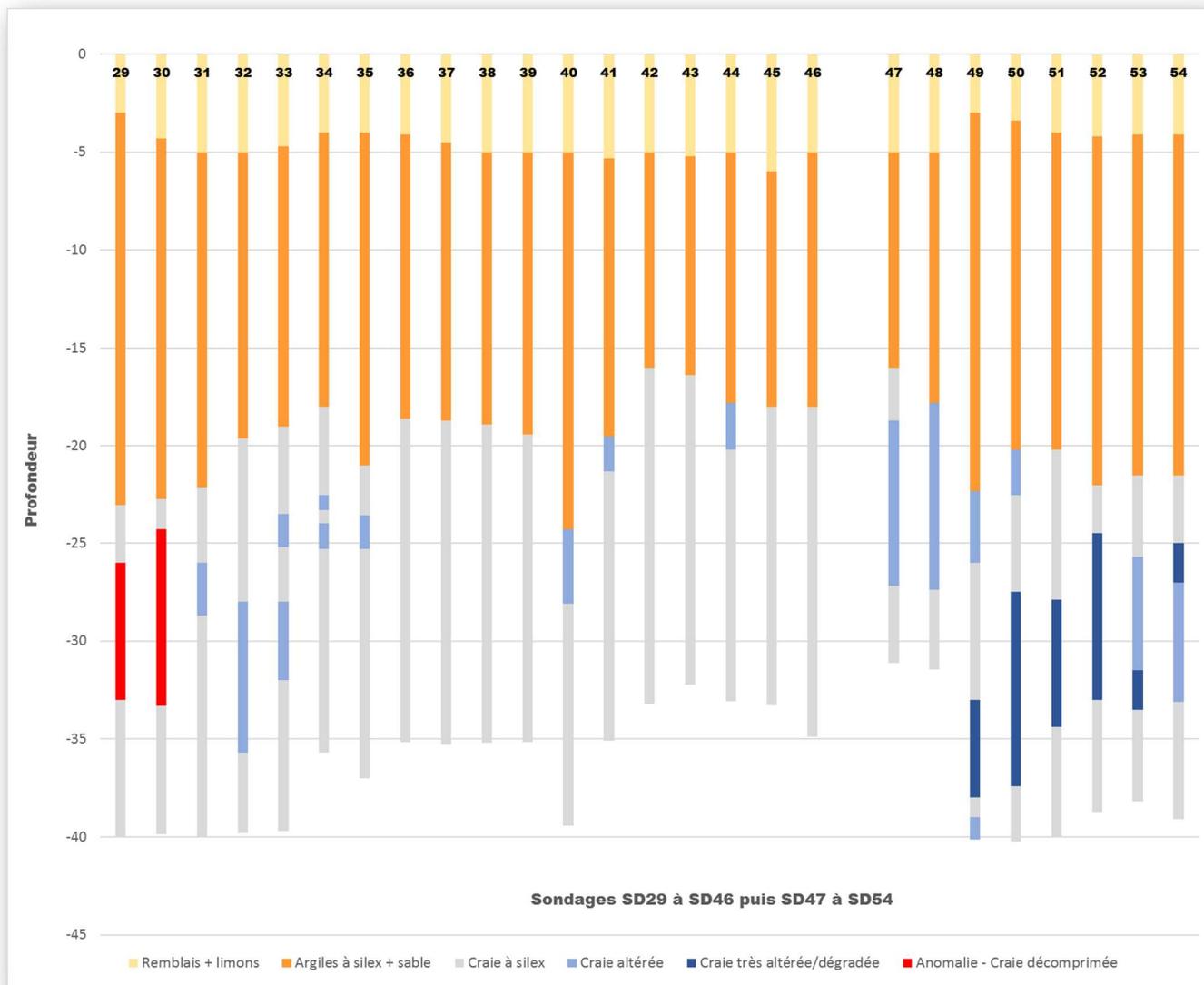
- des limons beiges de plateau très peu compacts sur 3 à 6 mètres d'épaisseur ;
- des formations argileuses résiduelles rouges à silex, avec présence de sable, jusqu'à des profondeurs comprises entre 10 et 24,3 mètres ;
- des assises crayeuses au-delà et jusqu'en fin de forages.

Pour les 8 sondages complémentaires, le toit de craie oscille entre 16 et 22,3 mètres de profondeur.

Annexe 2 : Coupes des sondages SD1 à SD54



Représentation schématique du sous-sol avec les anomalies (SD1 à SD28)



Représentation schématique du sous-sol avec les anomalies (SD29 à SD54)

La perte d'injection a été constatée sur 49 des 54 sondages. Quand il n'y a pas de perte d'injection (cas de SD34 et SD36 à SD39) ou lorsqu'elle s'effectue bien en dessous du toit de craie (comme sur SD2, SD15, SD27, SD42 et SD50), cela permet de visualiser par la remontée des boues, toutes les formations traversées avec les profondeurs exactes. Lorsqu'elle a lieu dans les formations superficielles (comme sur SD6) ou au niveau du toit de la craie (cas des autres sondages), l'altimétrie des interfaces entre les formations sous-jacentes est alors supposée (Cf. perte d'injection notée sur chaque coupe de forage en annexe 2).

Les limons sont plus ou moins compacts et sont d'épaisseurs assez variables ; ils sont sains et en place sur l'ensemble des forages.

Les argiles à silex sont beaucoup plus dures, très charpentées en silex et très riches en sable. Elles sont d'épaisseurs pouvant être très importantes et très variables : entre 4,5 mètres (pour SD9) et 20,6 mètres (pour SD26). Cette distribution met en évidence 4 racines d'argile qui pénètrent dans la craie sur le linéaire des 46 forages. On ne constate aucun niveau d'argile lâche ou décomprimée, ni aucun vide franc en lien avec une carrière souterraine de type cailloutière, argilière, ... Cette formation géologique n'a pas été déstabilisée au droit de chaque forage.

Le toit de la craie est très échanuré (environ 14,3 mètres d'amplitude). Ces variations sont naturelles puisque la transformation de la craie en argile (décalcification) sous climat humide en domaine continental, s'est effectuée suivant les infiltrations préférentielles des eaux pluviales.

Le toit de la craie est généralement altéré. Cette altération est d'origine naturelle. Elle est visible sur 15 des 46 forages (SD2 et SD6). Cette altération est plus ou moins marquée (craie altérée) et s'observe sur de faibles épaisseurs : entre 1 mètre (SD11) et 5 mètres (SD8) excepté sur SD24 où elle est très épaisse (environ 10 mètres). Leur distribution est aléatoire et leur base varie de 13,1 mètres de profondeur pour SD19 à 28,1 mètres de profondeur pour SD40. Elles ne sont pas en lien avec une carrière souterraine effondrée ; elles sont d'origine naturelle.

Dans l'ensemble, **la craie** est de très bonne qualité avec des vitesses d'avancement très faibles. On note la présence d'anomalies (avancements plus rapides du train de tiges de forage) au sein même de la craie pour 20 des 46 sondages (SD5, SD7 à SD9, SD12, SD13, SD19, SD22 à SD26, et SD28 à SD35). Ces anomalies sont modérément à très marquées (craie altérée) pour la plupart des forages excepté pour SD13, SD25, SD26, SD29 et SD30 et d'épaisseurs variables : entre 0,7 mètre de haut pour SD7 et 7,7 mètres de haut pour SD32. Les bases se trouvent à des profondeurs différentes : entre 16 mètres pour SD22 et 35,7 mètres pour SD28 et SD32. Ces anomalies n'ont pas la configuration d'une carrière souterraine saine ou effondrée, leur distribution est également aléatoire. Elles peuvent être en lien avec des réseaux karstiques présents au sein de la craie et à d'anciens points d'infiltrations préférentielles des eaux pluviales, favorisés par la présence de sable et soulignés par les racines d'argile plongeant dans la craie, faisant brutalement varier la profondeur du toit de craie. Aucune chute d'outil n'a été constatée. Ces anomalies sont d'origine naturelle.

Cependant, pour SD13, SD25, SD26, SD29 et SD30, les anomalies sont plus marquées, notamment au niveau des autres paramètres de forages enregistrés (craie décomprimée). C'est pourquoi 8 sondages complémentaires ont été effectués en arrière, en s'éloignant de l'ICS 2. Ces derniers ont à nouveau rencontré des anomalies mais moins marquées (craie très altérée voire dégradée), mais n'ont pas confirmé la poursuite des anomalies et illustrent une nouvelle fois les racines d'argile très riche en sable.

Pour l'ensemble des sondages, aucun vide franc ou zone de terrain décomprimé, caractéristique d'une exploitation souterraine de type marnière n'a été rencontré au droit des sondages. Les anomalies rencontrées ont été circonscrites.

Aucune anomalie n'a été relevée dans la couverture limoneuse.

Les argiles à silex sont très compactes, riches en sable et en place. Elles ne présentent pas de vide franc ou de zone décomprimée en lien avec une carrière souterraine de type cailloutière, sablière ou argillère.

La craie ne présente pas de vide franc ni de zone décomprimée, caractéristique d'une exploitation souterraine de type marnière pour l'ensemble des sondages.

Les anomalies rencontrées en profondeur au toit et au sein de la formation crayeuse sont vraisemblablement d'origine naturelle (points d'infiltrations préférentielles des eaux pluviales, favorisées par la présence de sable, avec réseau karstique possible).

Aucune cavité naturelle ou fontis n'a été rencontré.

4 - Conclusion & Recommandations

4.1 Conclusion

La S.C.I ASSOCIÉS 2021 est propriétaire des parcelles cadastrées AI 251 et 314 sur le territoire de la commune de VAL DE SAÂNE, rue de l'Ancien Château, qu'elle envisage d'aménager partiellement.

Cependant, ces parcelles sont impactées par les périmètres de sécurité de 60 mètres des indices de cavité souterraine n°2 et 4, recensés par la commune au droit de parcelles voisines, mais le périmètre de sécurité de l'ICS 4 ne contraint pas les projets de la S.C.I ASSOCIÉS 2021. L'ICS 2 correspond à la parcelle napoléonienne A 92 ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de carrière le 12 février 1890 (matériaux extraits : marne).

La S.C.I ASSOCIÉS 2021 souhaite que soit levé le périmètre de sécurité de l'ICS 2 au droit des parcelles cadastrées AI 251 et 314. A cette fin, FOR&TEC a réalisé une expertise géologique par 46 sondages destructifs profonds, entre l'ICS 2 et le projet, ainsi que 8 sondages complémentaires.

Aucune anomalie n'a été relevée dans la couverture limoneuse.

Les argiles sont très compactes et d'épaisseurs pouvant être très importantes. Les sondages ont révélé la présence importante de sable dans cette formation géologique. Les argiles à silex ne présentent pas d'anomalie caractéristique de la présence d'une exploitation souterraine de type cailloutière, sablière ou argilière.

La craie à silex est de très bonne qualité dans son ensemble malgré la présence de zones naturellement altérées au toit et au sein de la formation crayeuse, à des profondeurs différentes et sur des épaisseurs variables. Les sondages n'ont pas mis en évidence de vide franc, ni de zone de terrain décomprimé, caractéristique d'une exploitation souterraine de type marnière, au droit des sondages. Aucune cavité naturelle ou fontis n'a été rencontré.

Les anomalies rencontrées en profondeur au toit et au sein de la formation crayeuse sont vraisemblablement d'origine naturelle (points d'infiltrations préférentielles des eaux pluviales, favorisées par la présence de sable, avec réseau karstique possible). Les anomalies les plus marquées ont été contrôlées par des sondages complémentaires qui n'ont pas confirmé la présence d'une marnière saine ou effondrée.

4.2 Recommandations

Au regard de ses conclusions et des informations portées à sa connaissance (aucun vide franc non traité en lien avec une ancienne exploitation avérée, à moins de 60 mètres de la ligne de sondages), FOR&TEC propose la levée administrative partielle du périmètre de sécurité de l'indice de cavité souterraine n°2, en arrière des forages (cf. périmètre résiduel, page suivante).

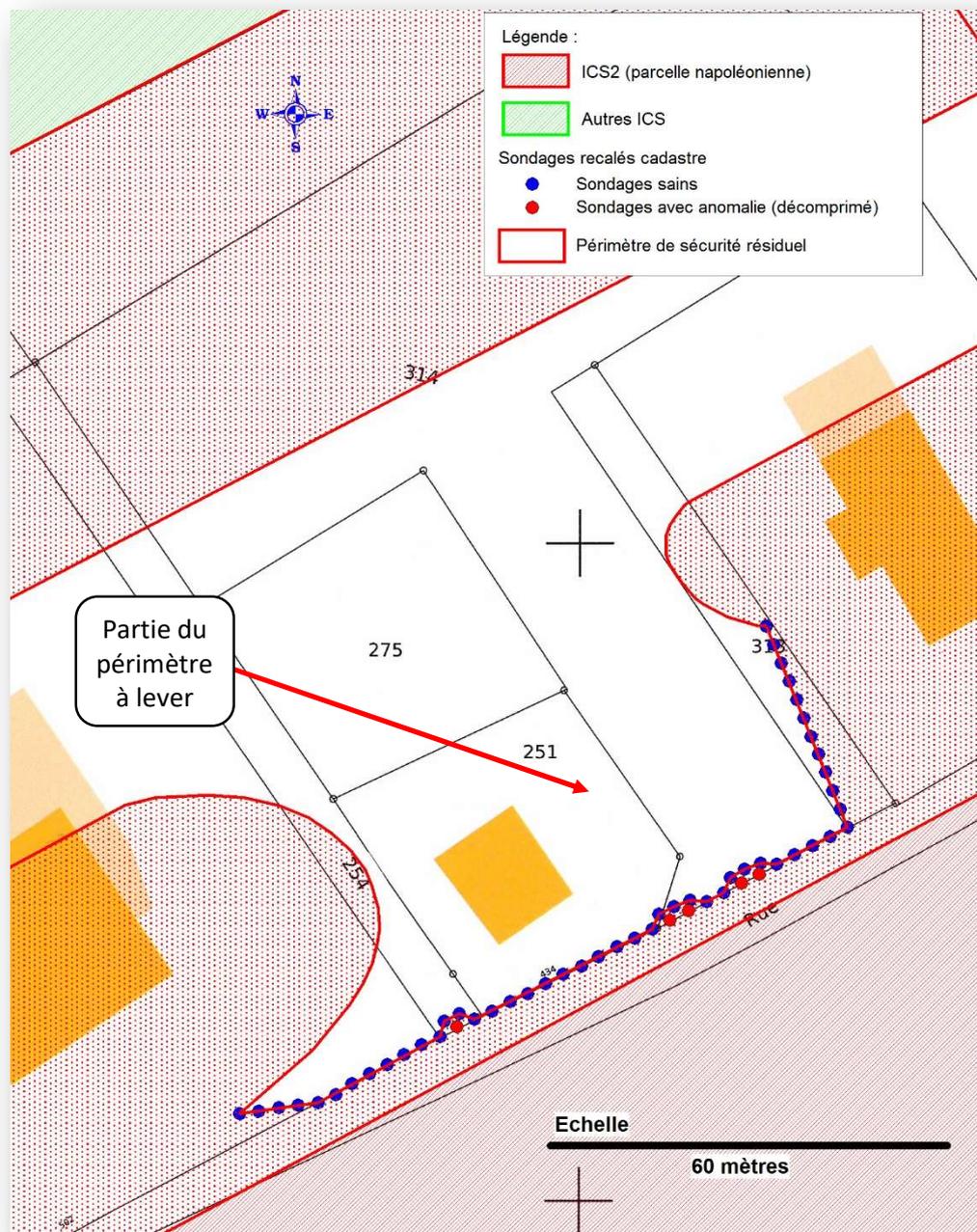
A noter cependant qu'en cas de découverte ultérieure d'un puits ou d'une ancienne exploitation souterraine à moins de 60 mètres de la ligne de sondages, un périmètre de sécurité correspondant au cône d'effondrement théorique de cette exploitation souterraine pourrait être appliqué au-delà de la ligne de sondages.

Ce cône d'effondrement correspond à la zone de déstabilisation possible des sols en surface consécutive à l'effondrement de l'ancienne exploitation souterraine, définie par la formule $P \times \tan 30^\circ$ (P = Profondeur du plancher de l'exploitation souterraine).

Le présent rapport conclut favorablement à l'objectif contractuel de levée administrative partielle du périmètre de sécurité de 60 mètres de l'indice n°2 sur le projet d'extension, sur la base des informations portées à notre connaissance.

Cependant, il ne peut constituer une garantie de l'absence de tout vice de sol pouvant affecter le reste de la propriété concernée qui pourra être apportée par une étude de sol spécifique.

Annexe 3 : Fiche de l'indice n°2 modifiée (proposition)



Périmètre de sécurité préconisé suite à notre étude

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÂNE

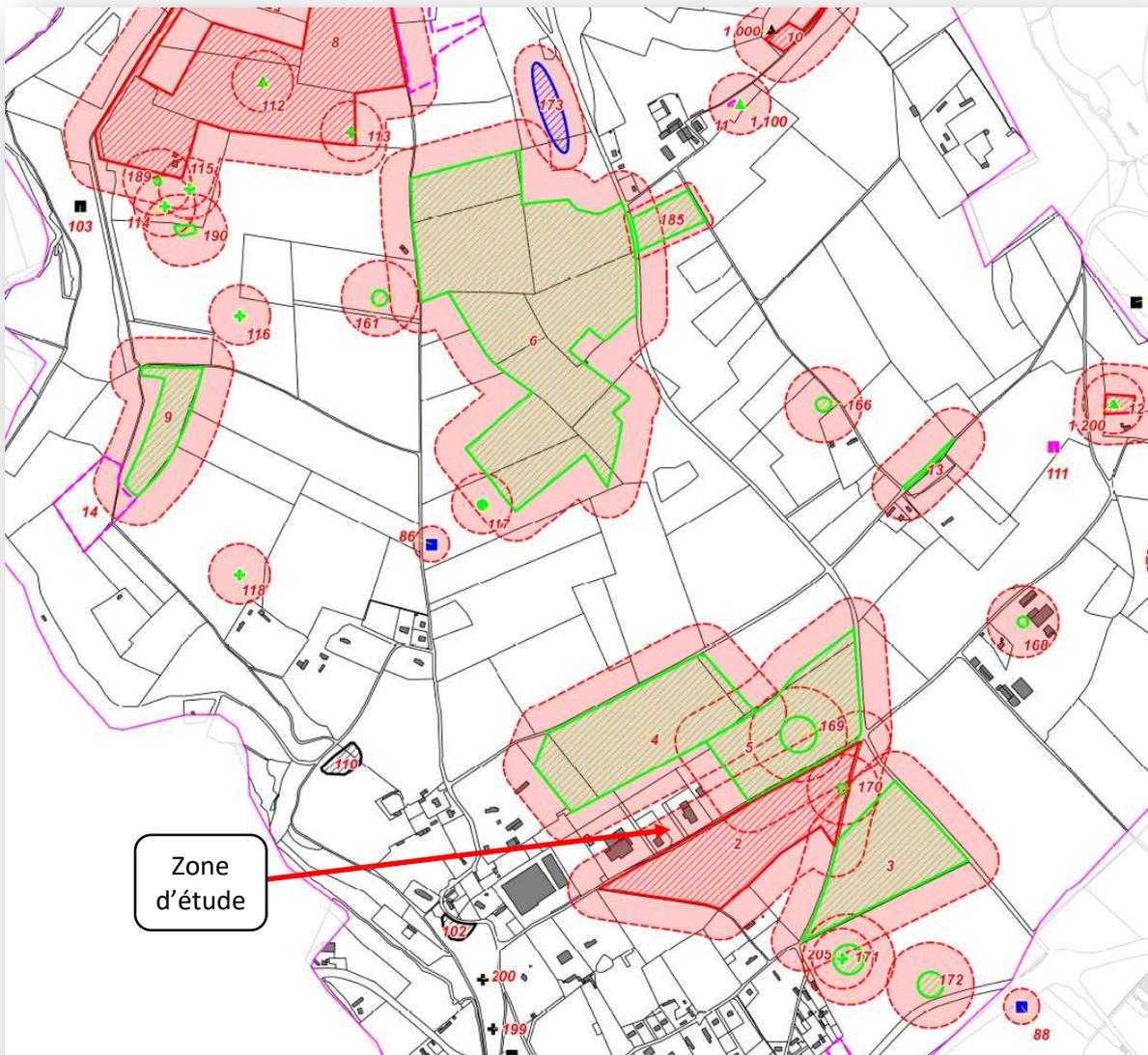
Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

Annexe 1

Indice n°2

Extrait du RICS et fiche descriptive

(source : Explor-e, mai 2024)



Extrait du RICS de VAL DE SAÛNE

Indice n° : 76018-002

Indice issu des archives - sans localisation précise (parcelle "napoléonienne")



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source :

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 8519-20 | Section: A | Parcelle: 92 | || Date: 12/02/1890 |
 Départementales || Réf.: 8516 | Section: A | Parcelle: 92 | || Date: 1890 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
 Affaissement-dépression
 Zone remblayée
 Puits
 Entrée à flanc de coteaux (cavage)
 Arbre isolé
 Autre :
 Aucun

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
 Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
 Carrière à ciel ouvert
 Carrière type inconnu
 Karstique (Naturel)
 Indéterminé
 Puits à eau

Matière extraite

- Marne Pierre de taille
 Cailloux Argile
 Sable

Commentaires

Explor-e 2024 : la présence d'informations dans la série 8516 des archives départementales confirme la nature souterraine de l'exploitation / Modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien

Indice 76018-002 / Détail document d'archives anciennes

Ref AD-A

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S19-20	
Elements extraits	Date du document :	12/02/1890	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	CAVELIER Louis	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :	Varvannes	
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 92
	Autre information :		
Elements de dimensionnement déclarés	Observations :	Déclaration d'ouverture de carrière // Numéro d'ordre : 695	
	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

Indice 76018-002 / Détail document d'archives anciennes

Ref AD-B

Origine du document	Archives départementales		
	Cote :	8S16	
Elements extraits	Date du document :	1890	
	Type ouvrage :		
	Déclarant :	CAVELIER Louis	
	Locataire ou fermier :		
	Propriétaire :		
Elements de localisation	Plan de localisation :	Echelle :	
	Lieu-dit :		
	Cadastre de référence :	Napoléonien	
	Référence parcelaire :	Section : A	Parcelle : 92
	Autre information :		
Elements de dimensionnement déclarés	Observations :	Liste des exploitations souterraines de petite dimension dispensées de délégué à la sécurité des ouvriers mineurs	
	Plan d'extension :	Echelle :	
	Caractéristiques puits :	Profondeur	/ Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :		
	Nombre d'étage(s) :		
	Chambres(s) :		
	Observations :		

S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÂNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

Annexe 2

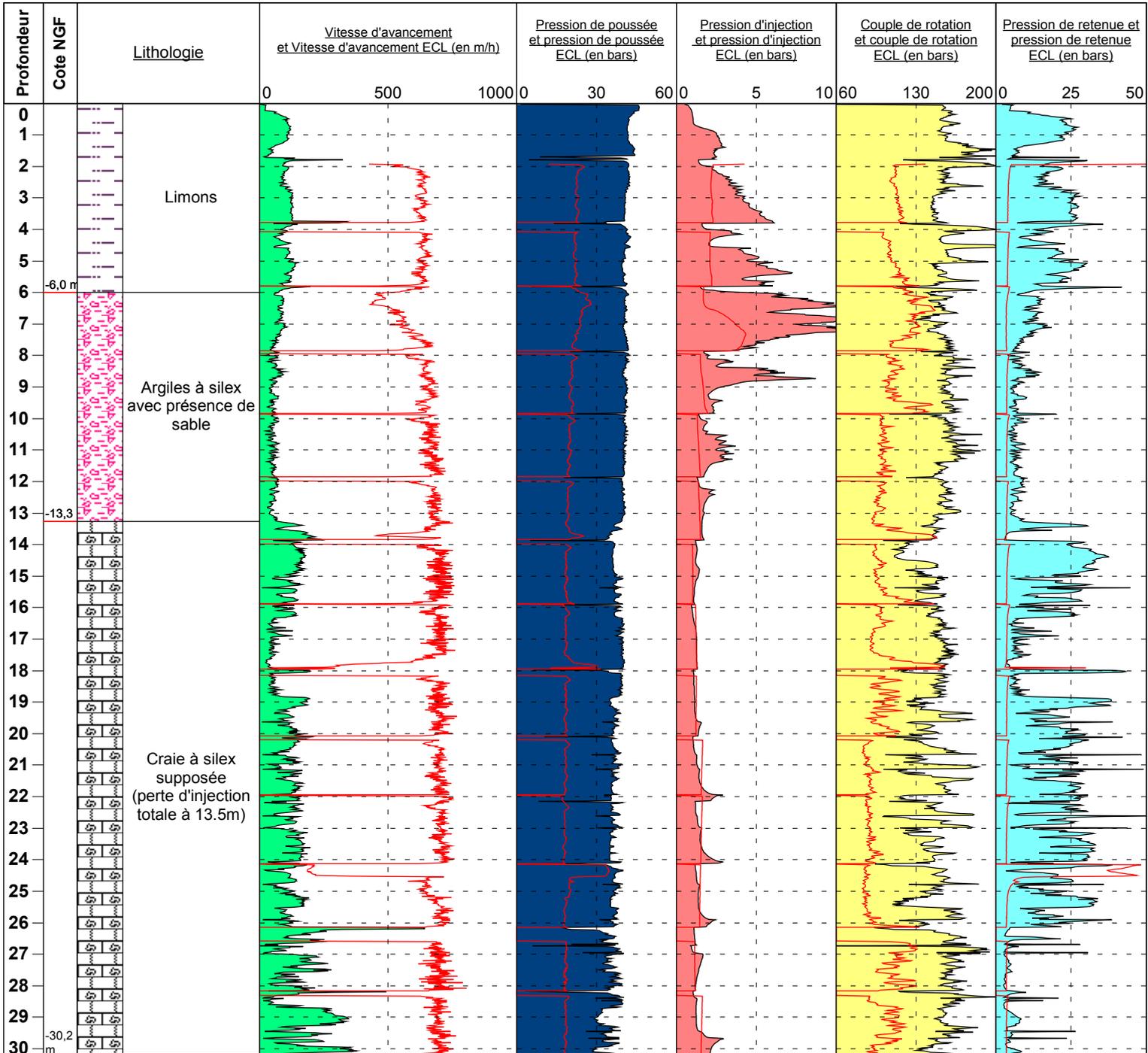
Coupes des sondages SD1 à SD54

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 25/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 30,16 m	
Heure début : 06:39	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:31	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD1

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



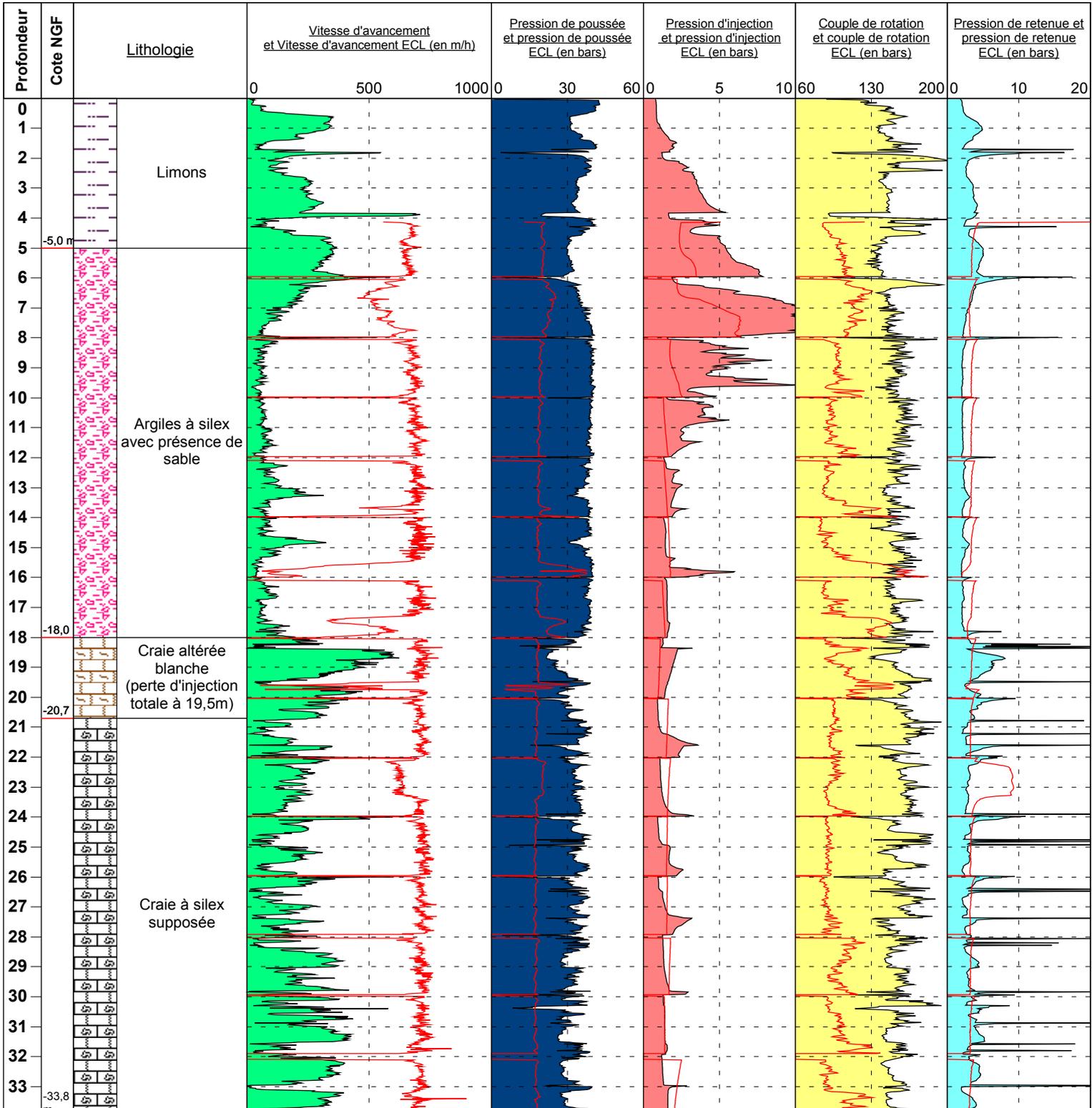
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 25/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 33,80 m	
Heure début : 08:35	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:36	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD2

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



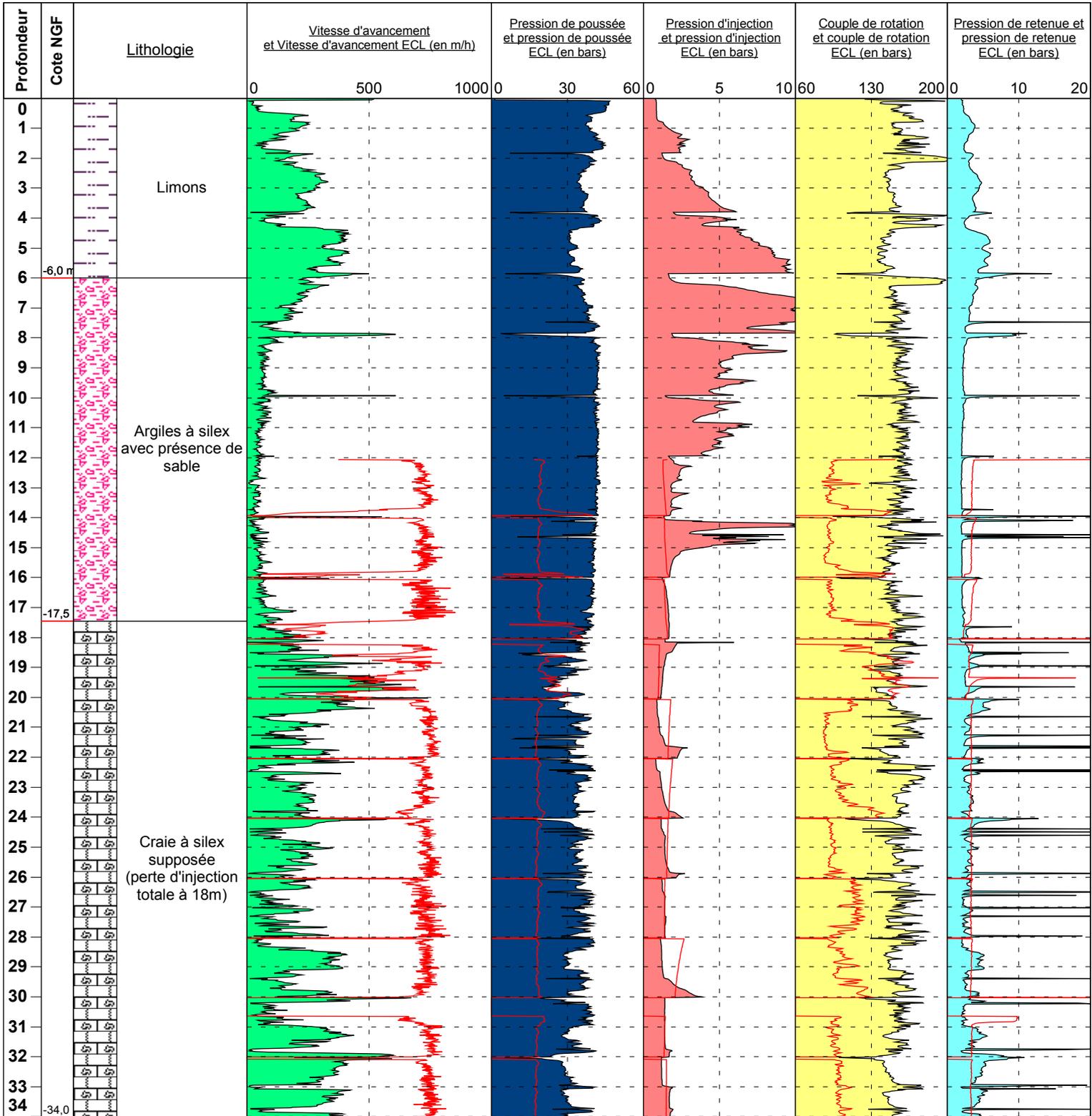
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 25/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,02 m	
Heure début : 09:51	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:02	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD3

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



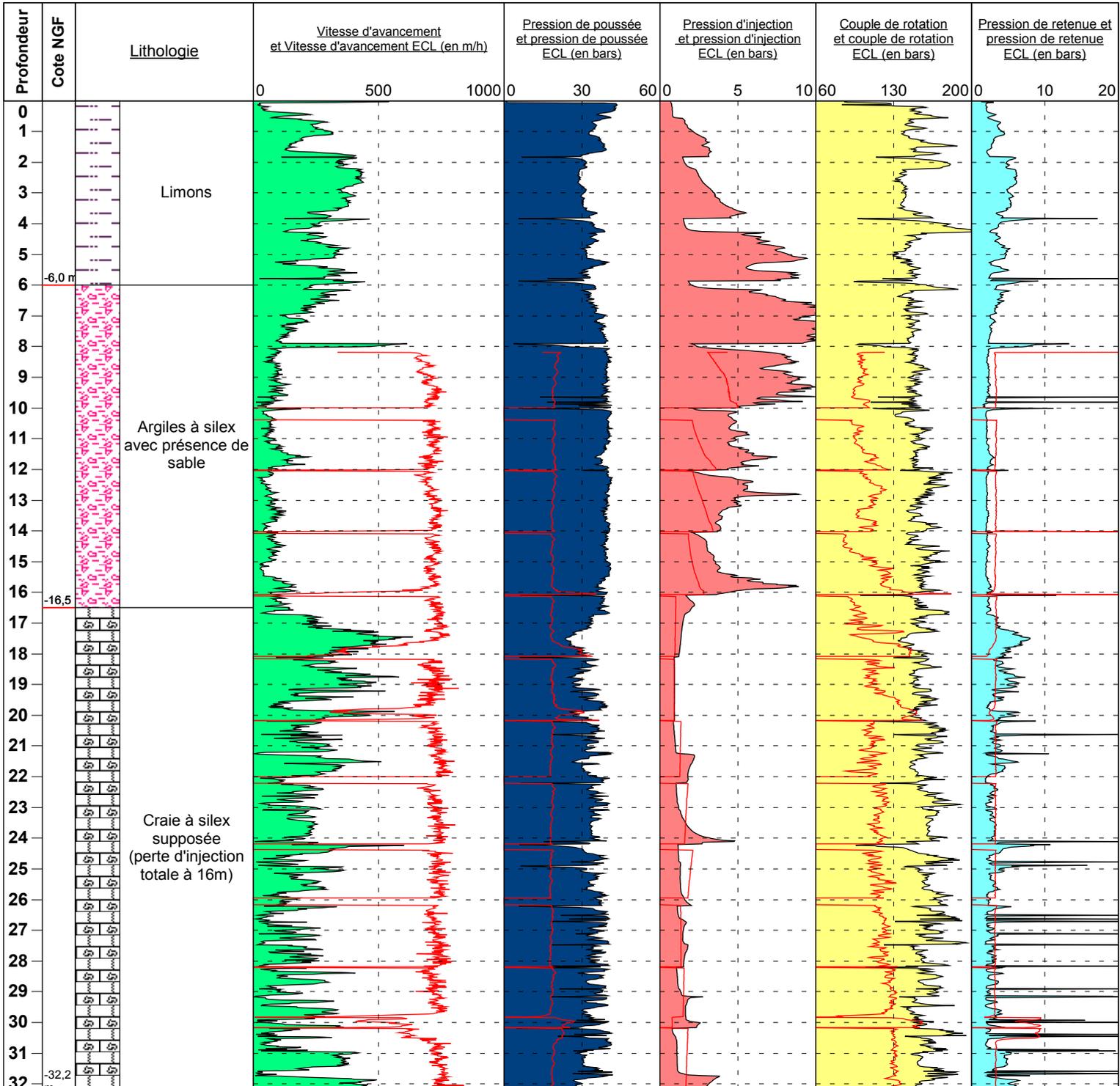
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 25/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,16 m	
Heure début : 11:08	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:02	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD4

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



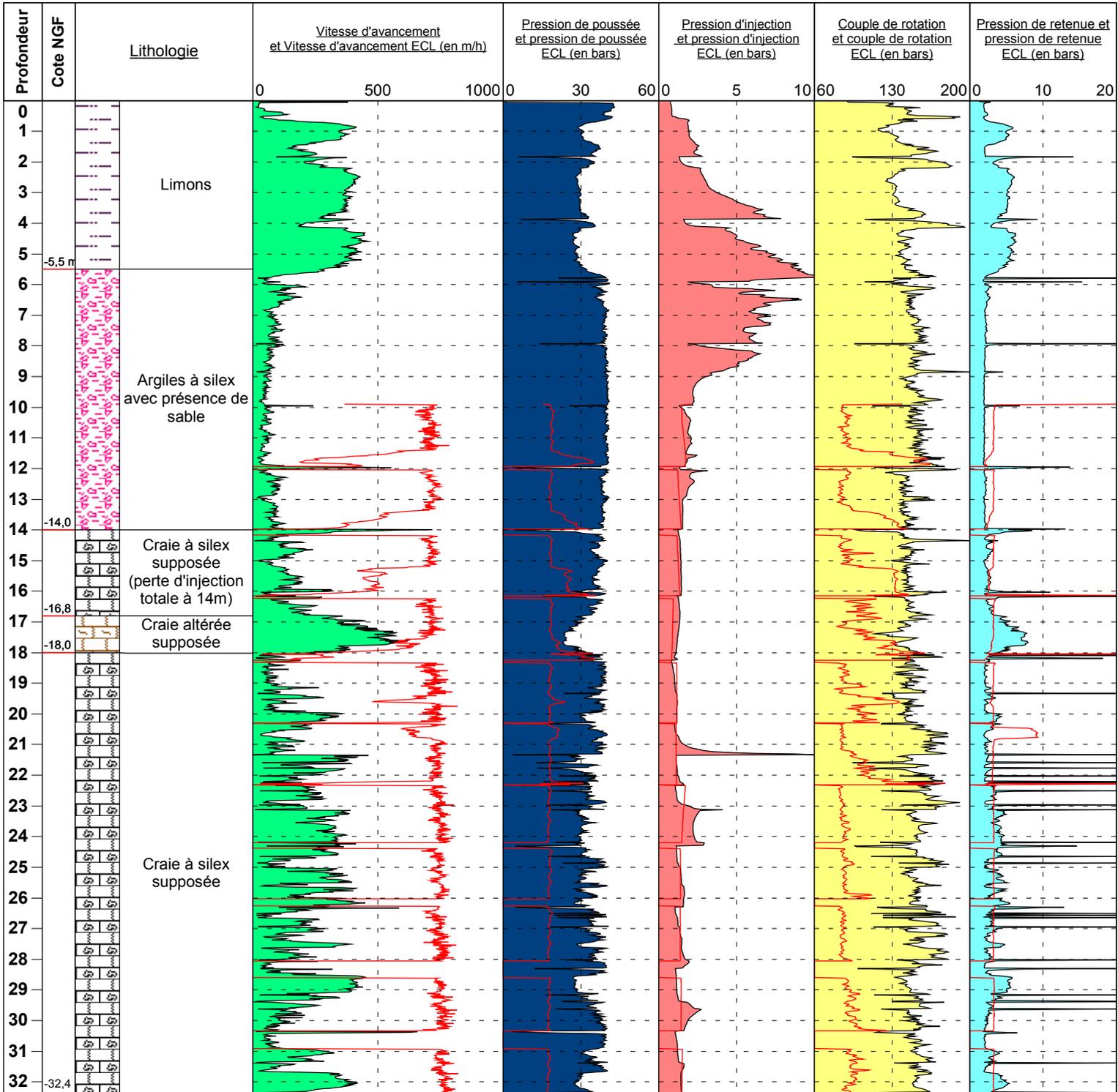
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 25/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,42 m	
Heure début : 12:12	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 13:07	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD5

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



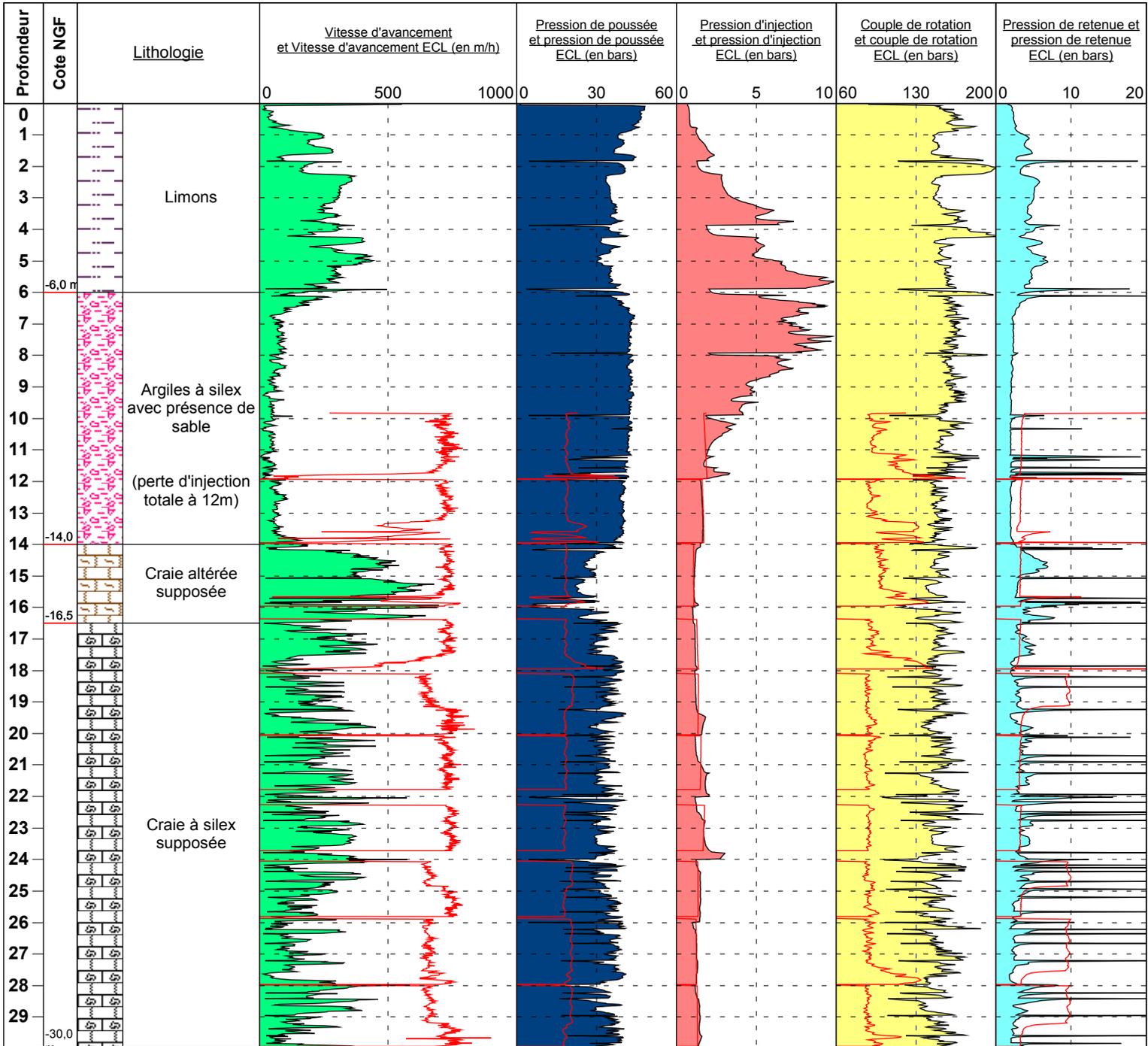
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 29/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 29,96 m	
Heure début : 08:11	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:07	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD6

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



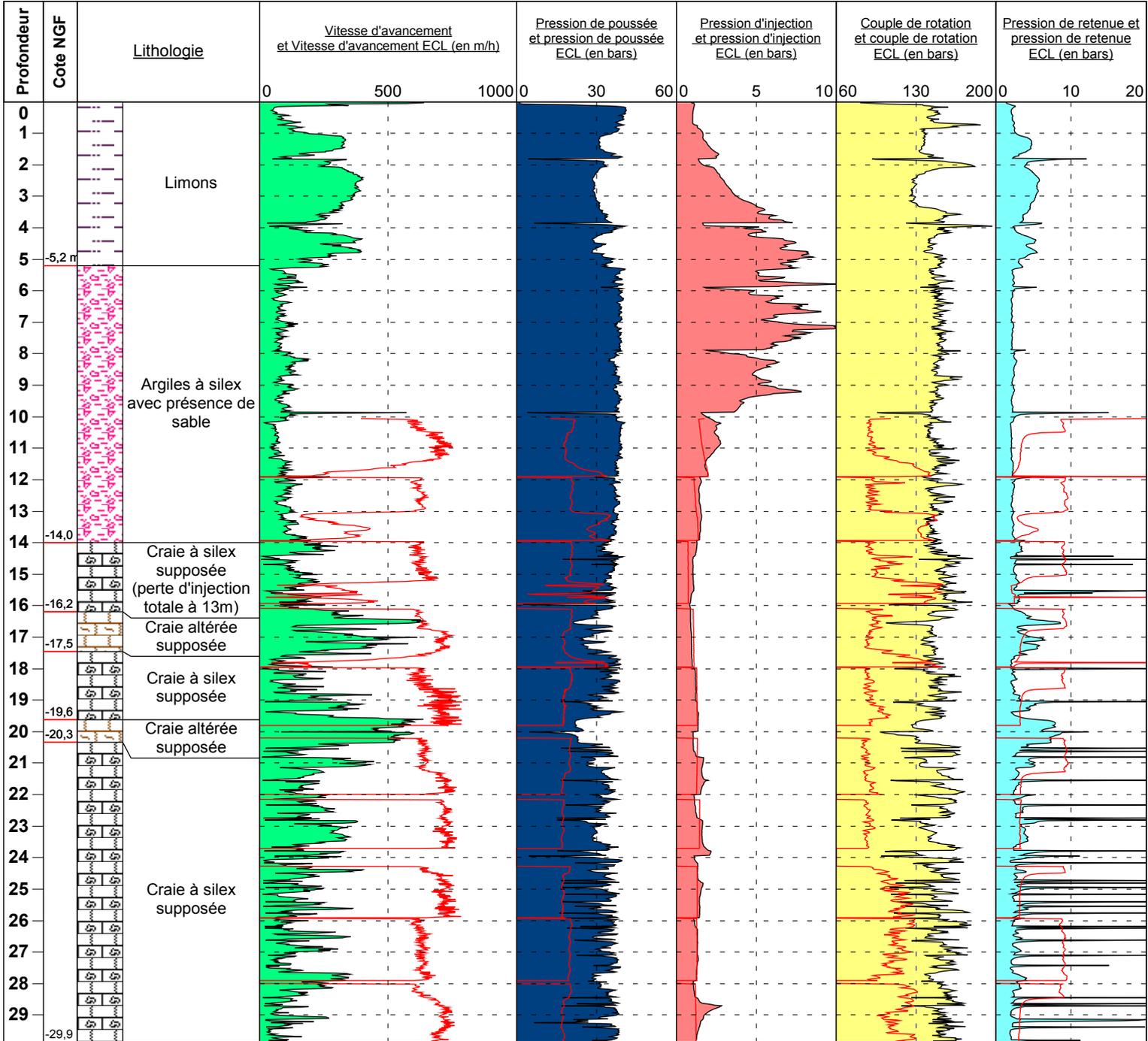
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 29/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 29,86 m	
Heure début : 09:09	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:01	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD7

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



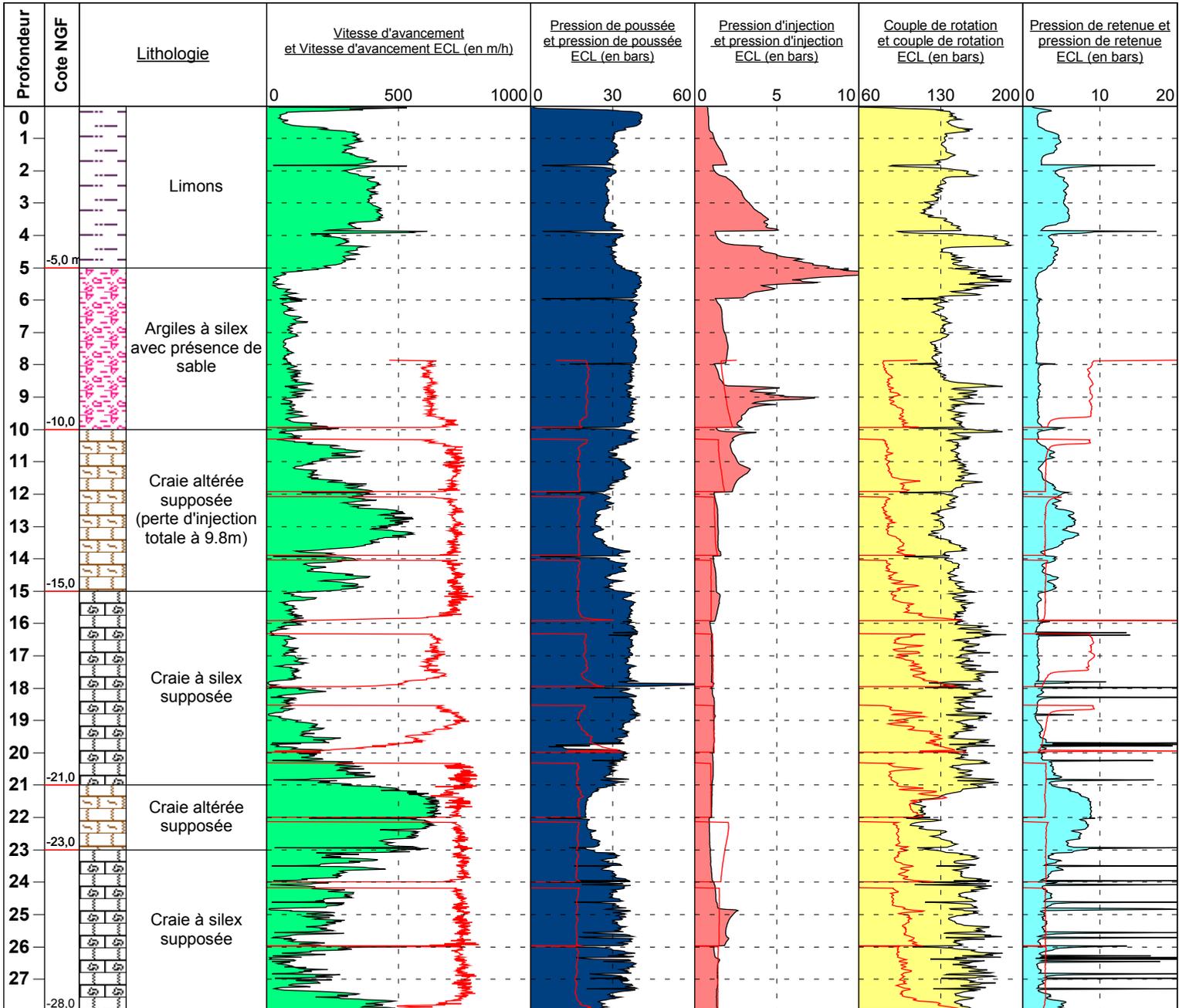
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 29/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 27,98 m	
Heure début : 10:11	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:54	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD8

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



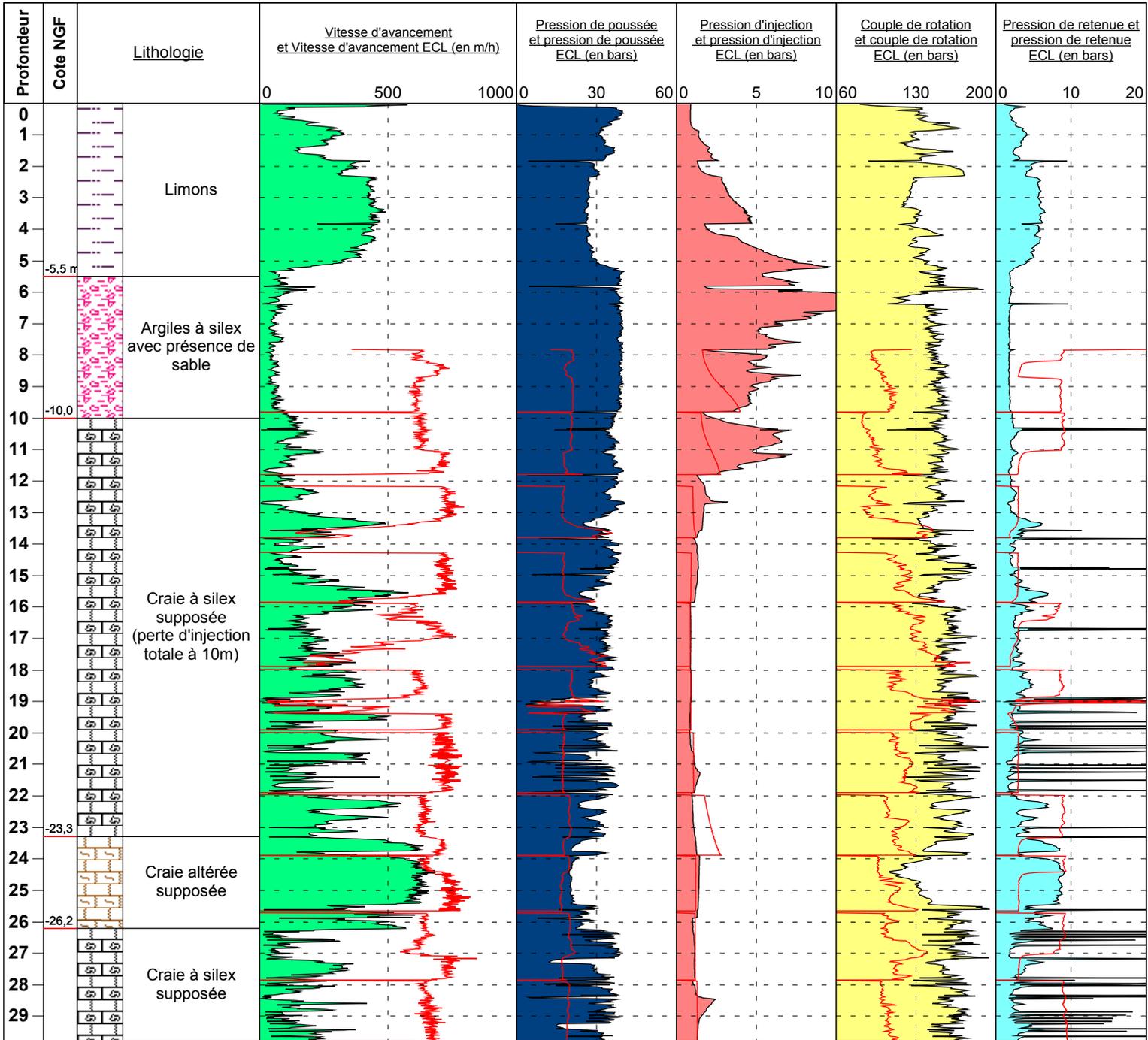
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 29/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 29,82 m	
Heure début : 10:58	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:40	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD9

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



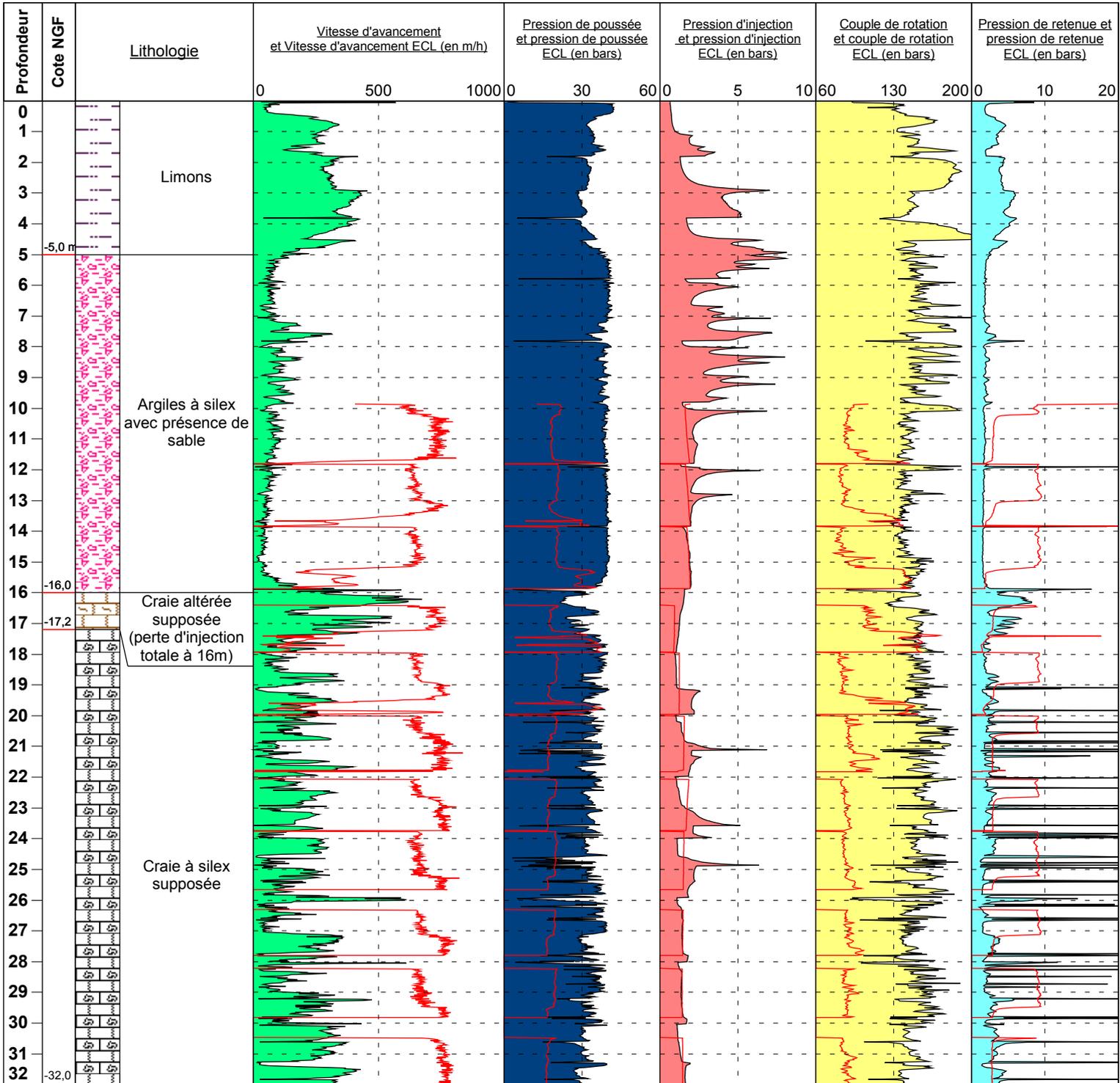
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 29/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,04 m	
Heure début : 11:51	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:50	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD10

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



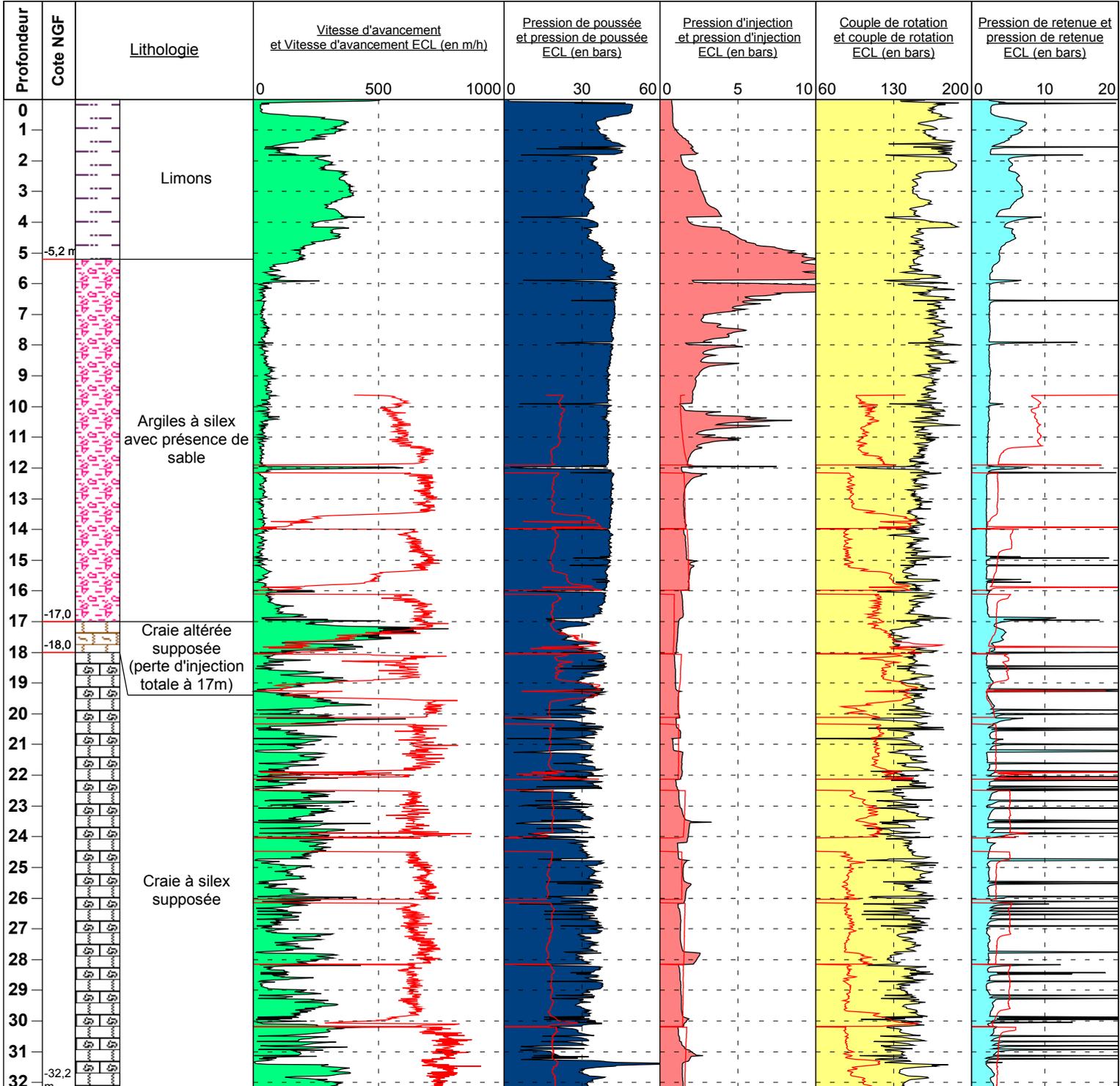
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 30/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,16 m	
Heure début : 05:23	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 07:29	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD11

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



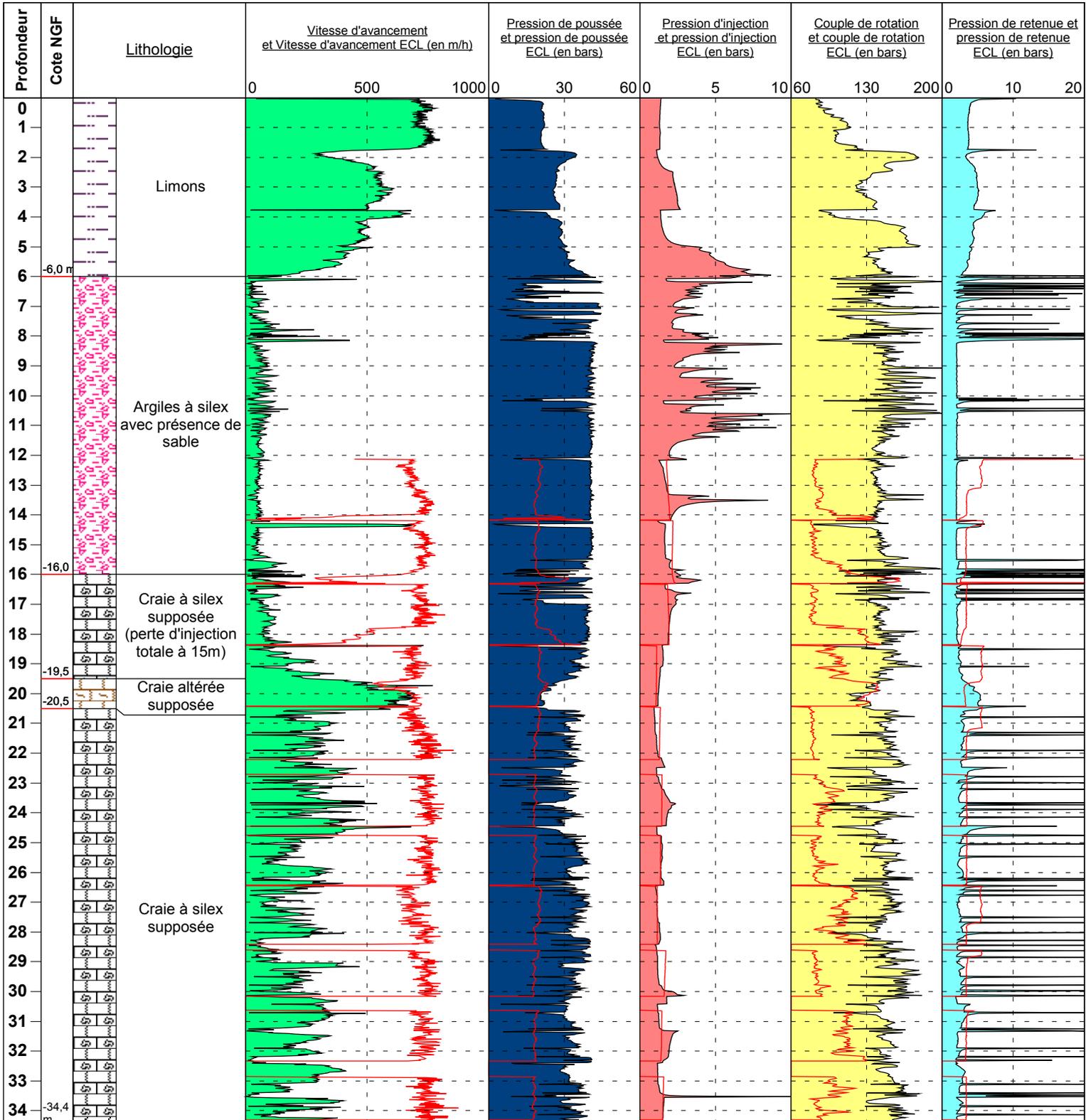
Logiciel JEAN LUTZ S.A. - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 30/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,40 m	
Heure début : 07:34	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:40	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD12

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



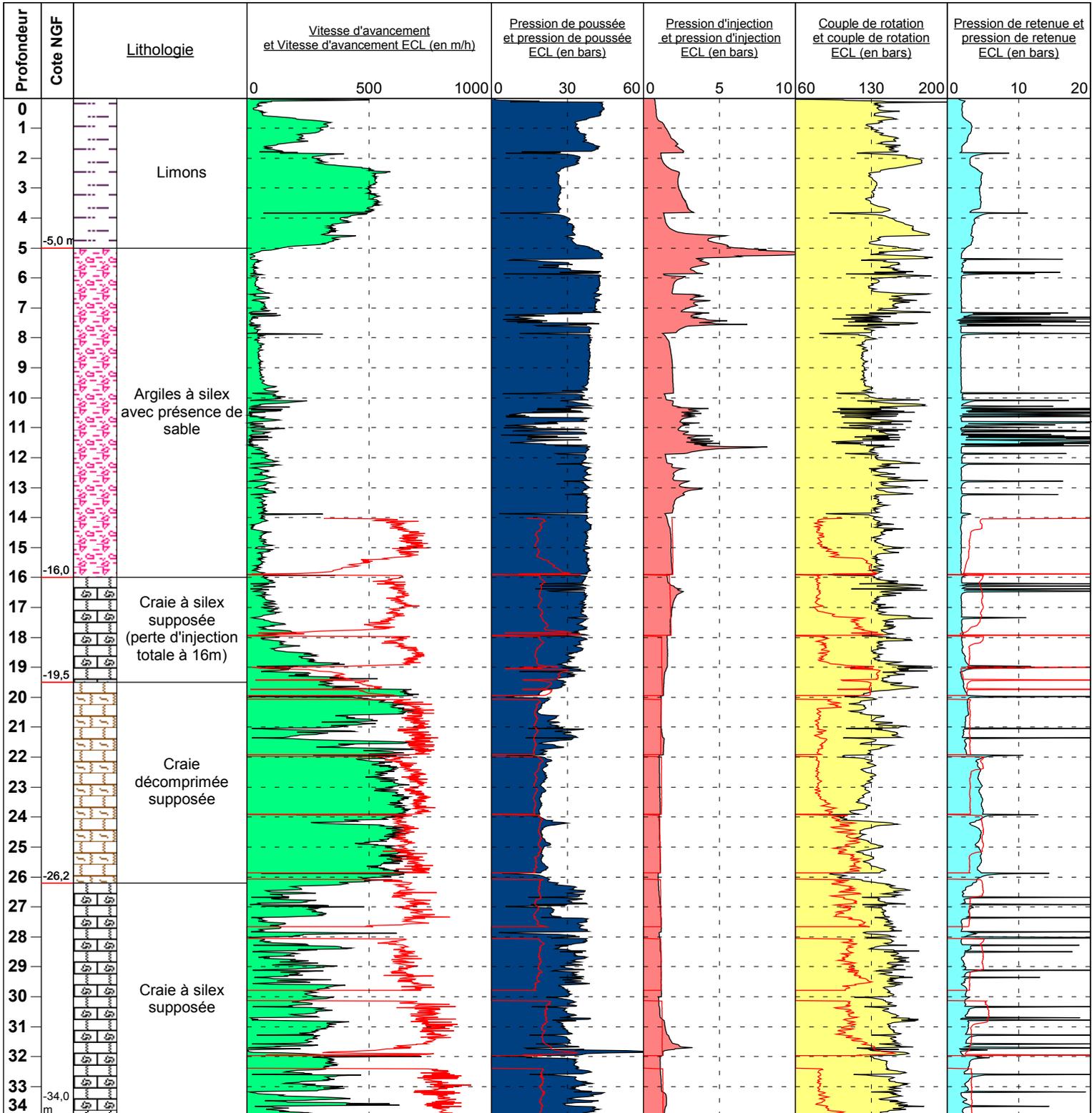
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 30/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,00 m	
Heure début : 08:43	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:46	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD13

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



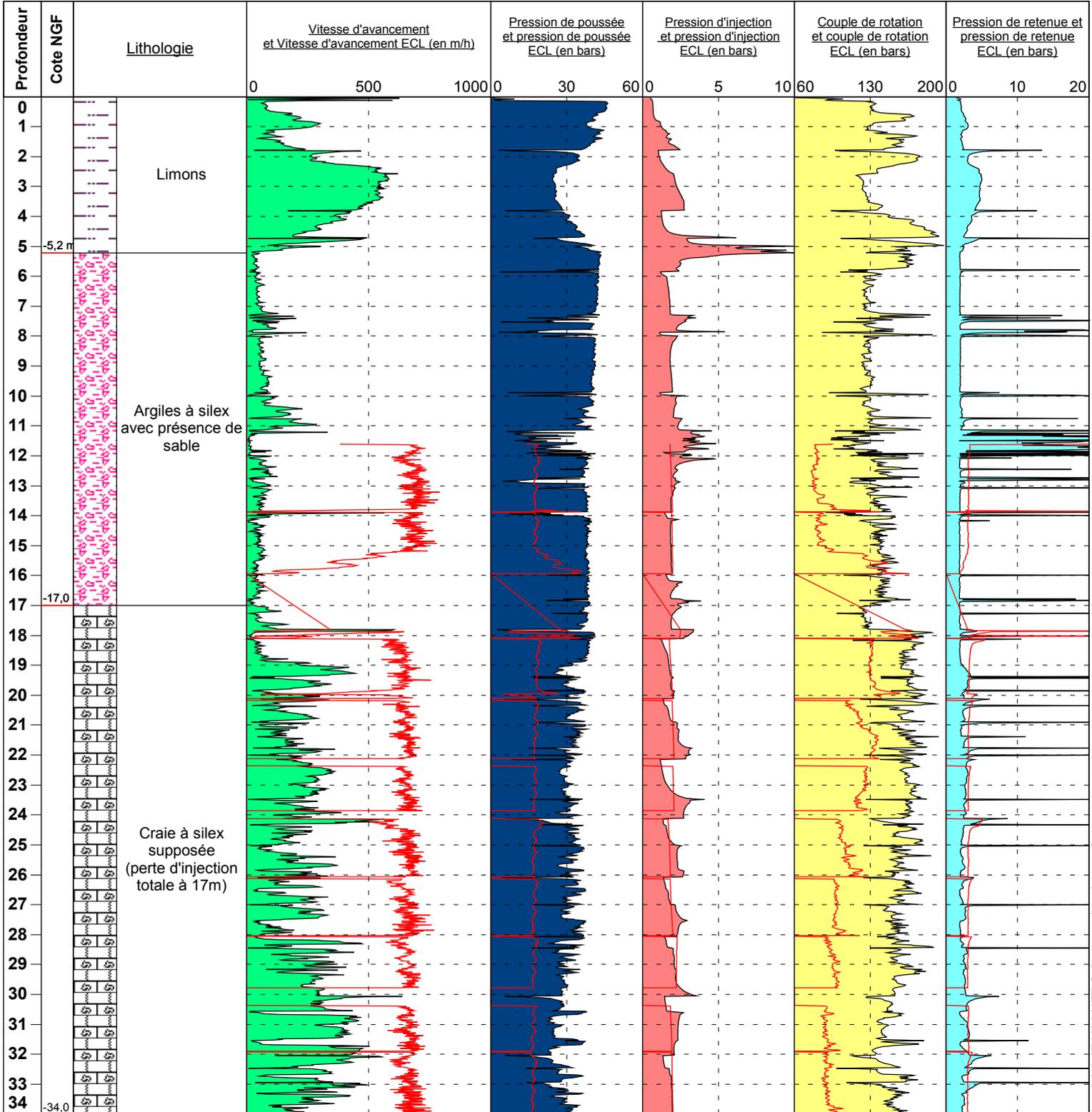
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 30/04/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,02 m	
Heure début : 09:47	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:02	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD14

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



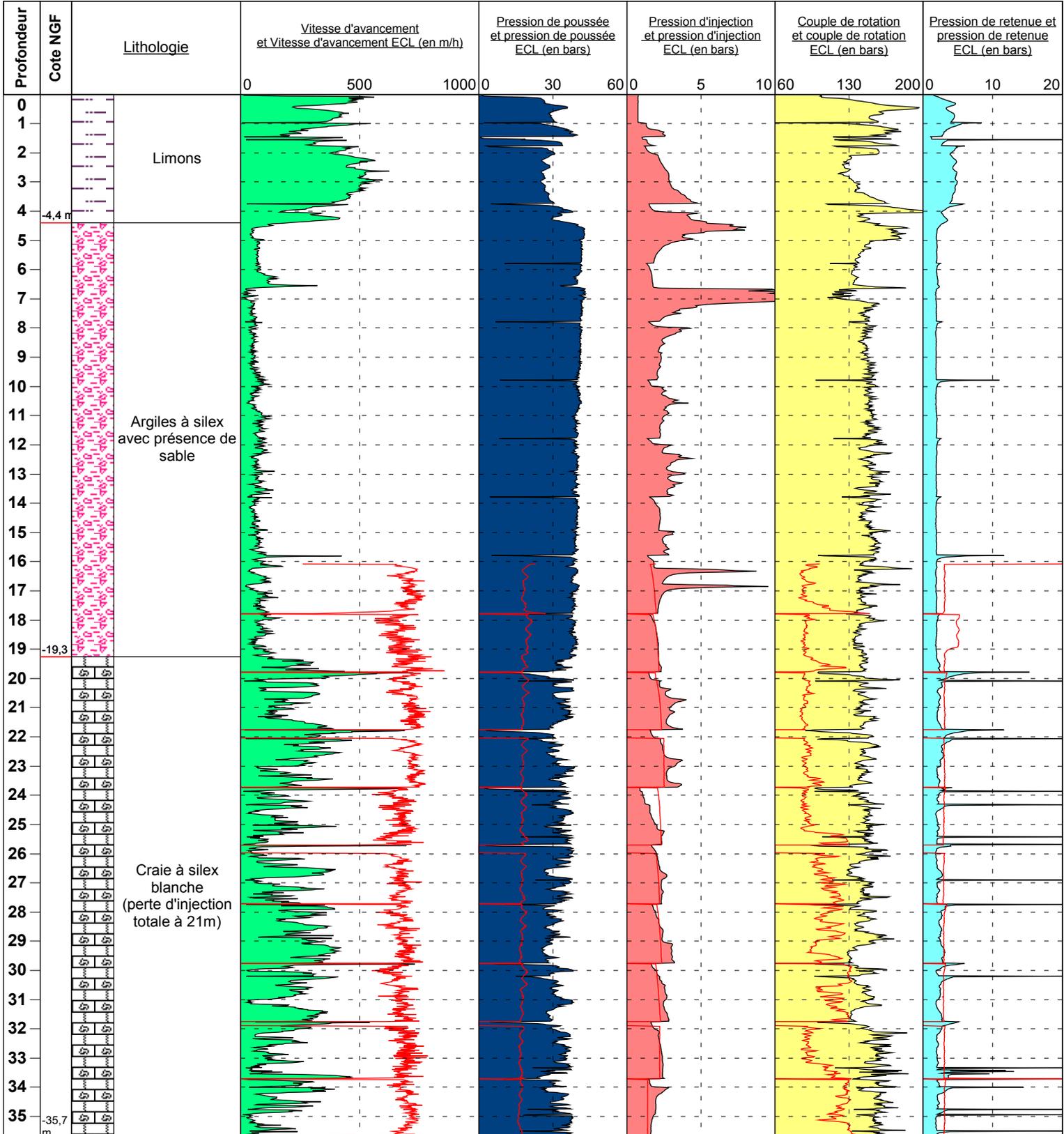
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 13/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,72 m	
Heure début : 07:31	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:59	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD15

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



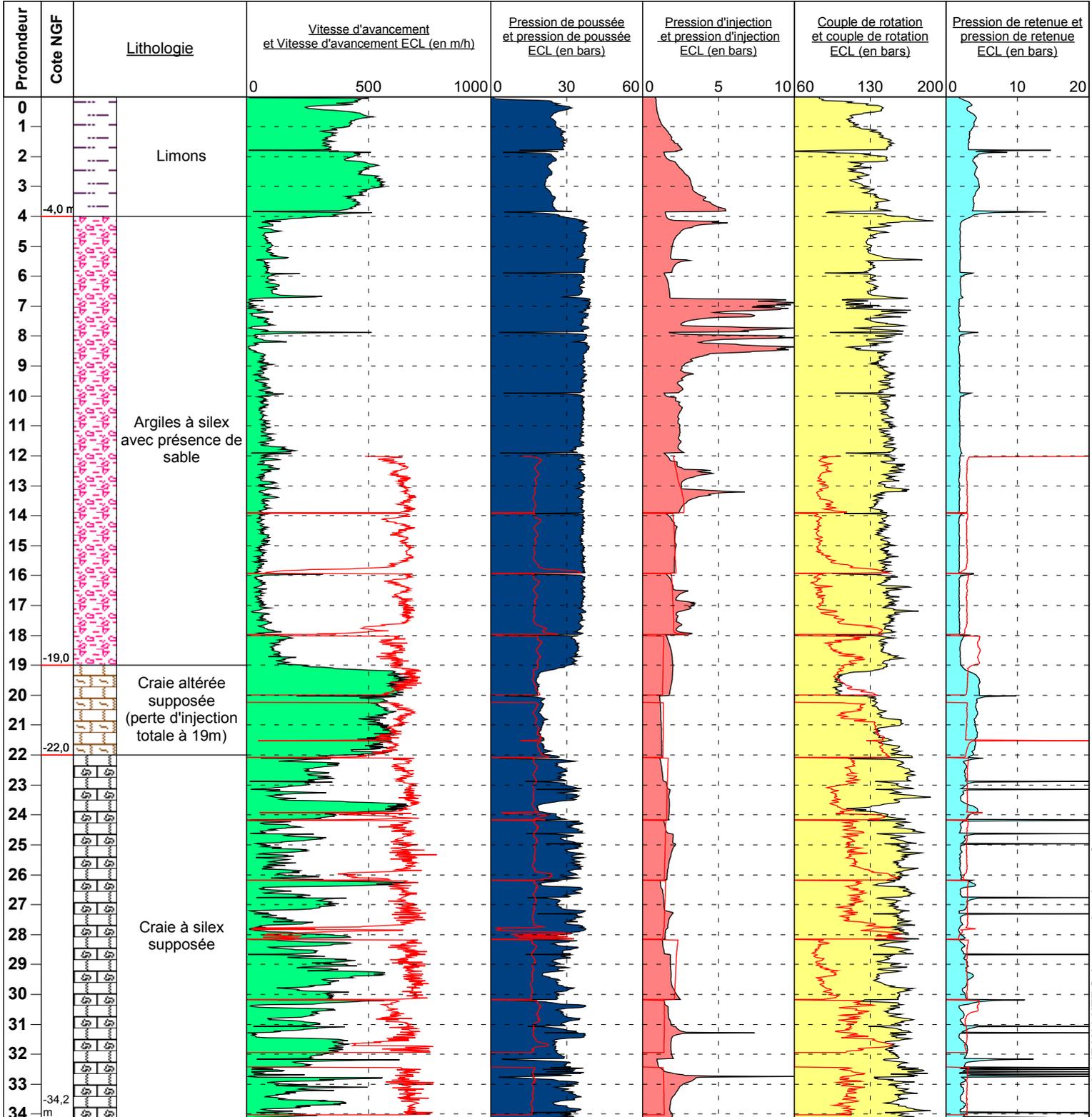
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 13/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,16 m	
Heure début : 09:08	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:00	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD16

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



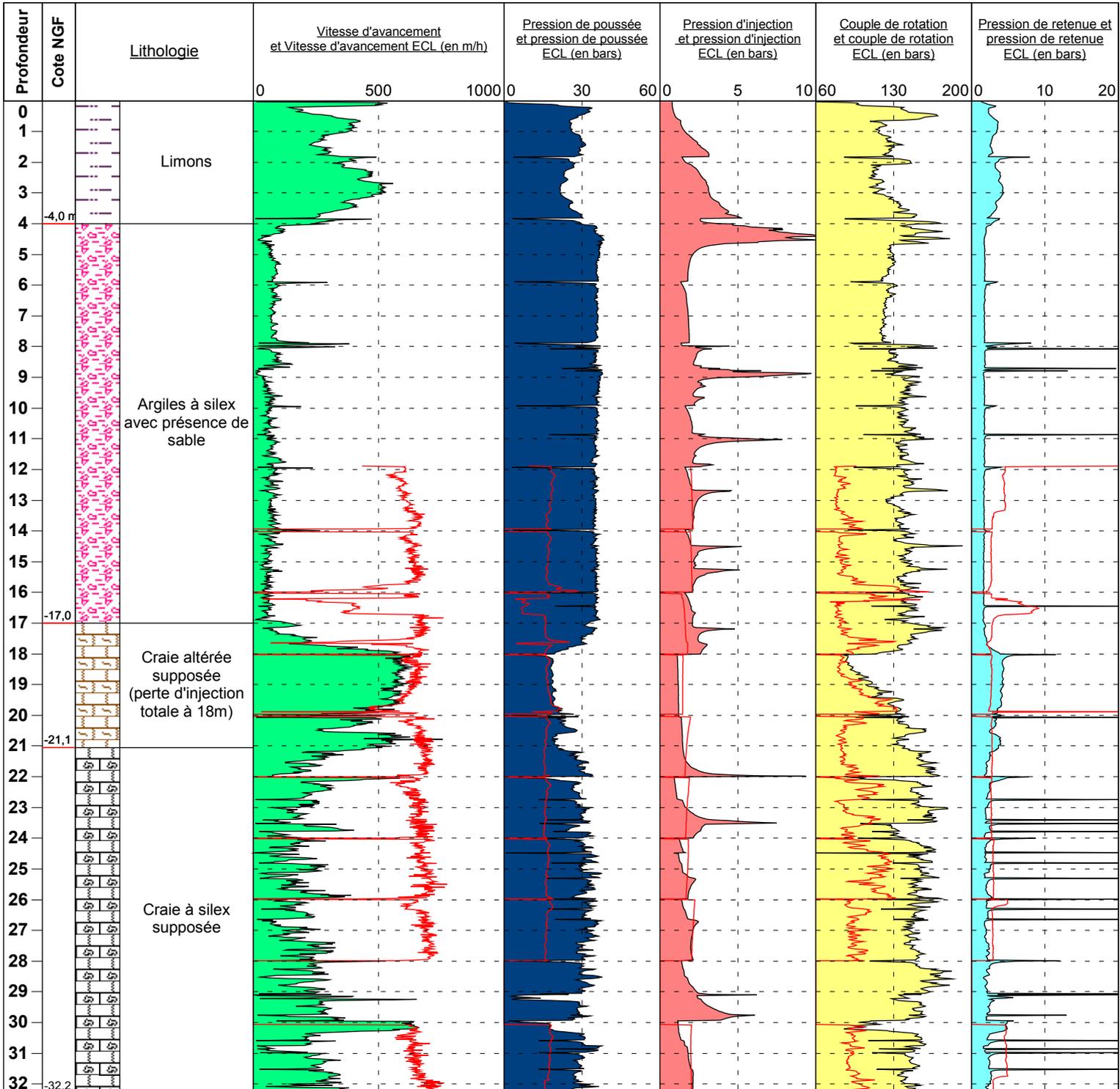
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 13/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,24 m	
Heure début : 10:04	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:18	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD17

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



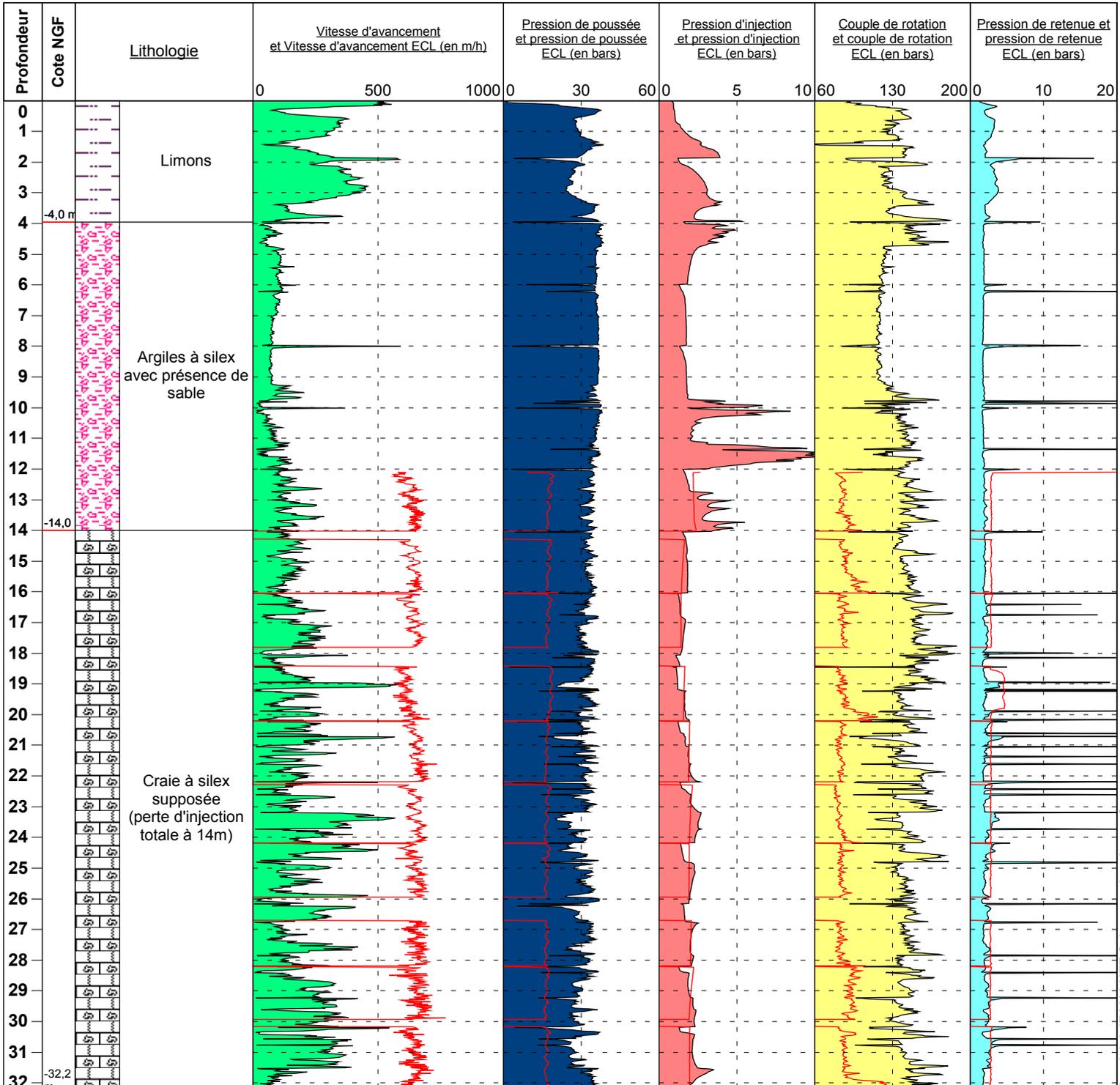
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 13/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,16 m	
Heure début : 11:37	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:20	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD18

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



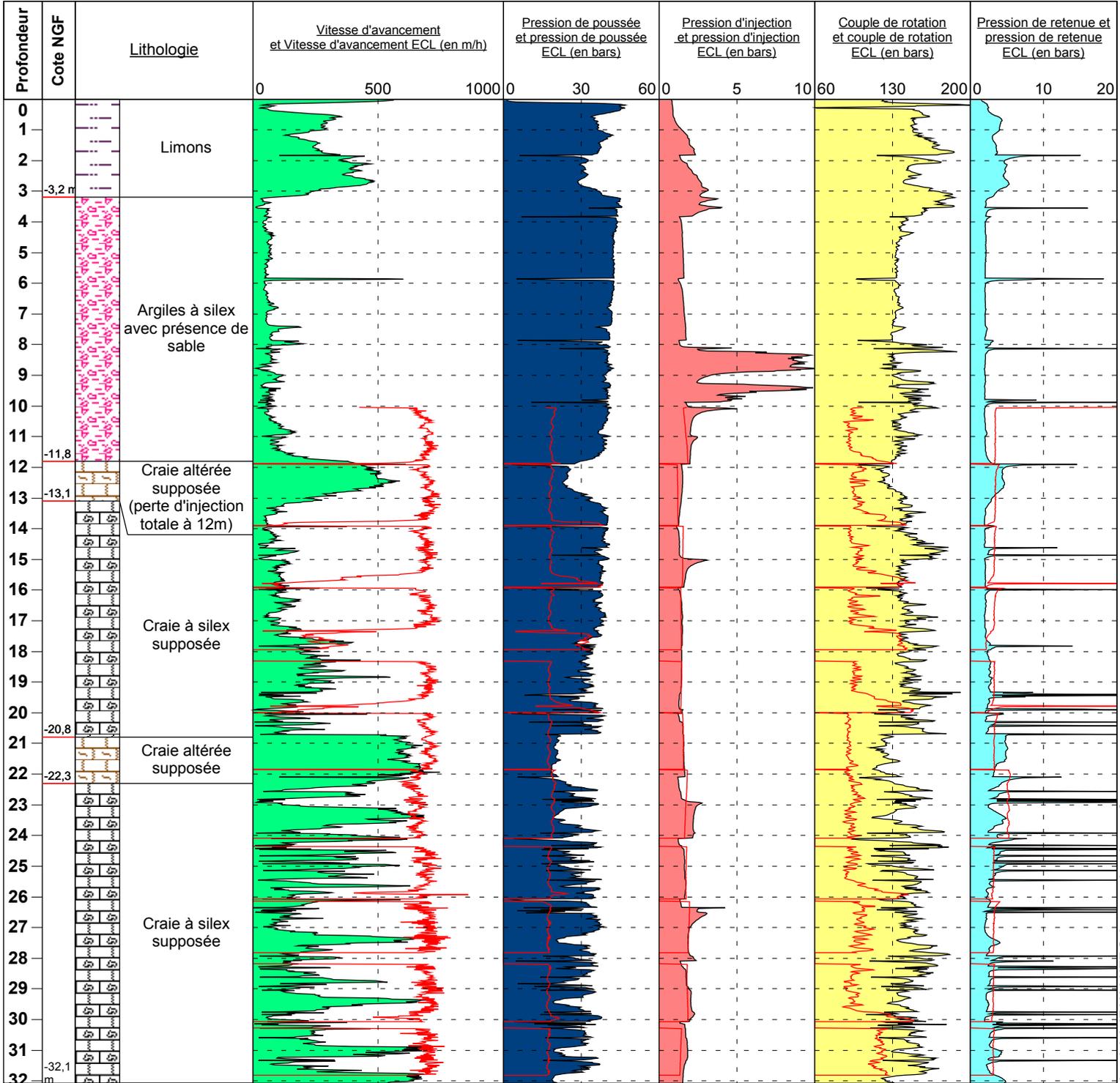
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 14/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,08 m	
Heure début : 07:45	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:44	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD19

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



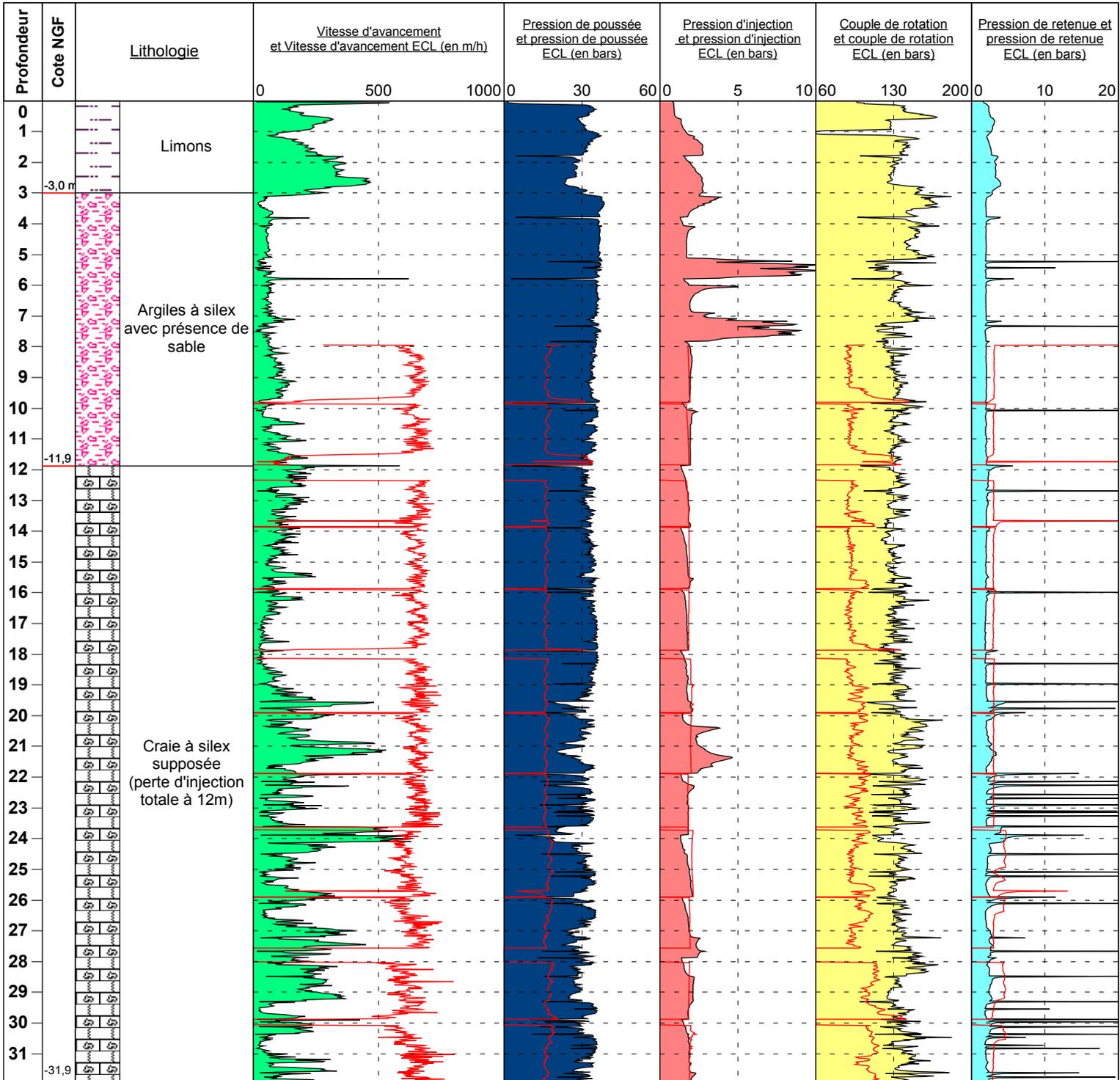
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 14/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 31,92 m	
Heure début : 08:45	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:42	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD20

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



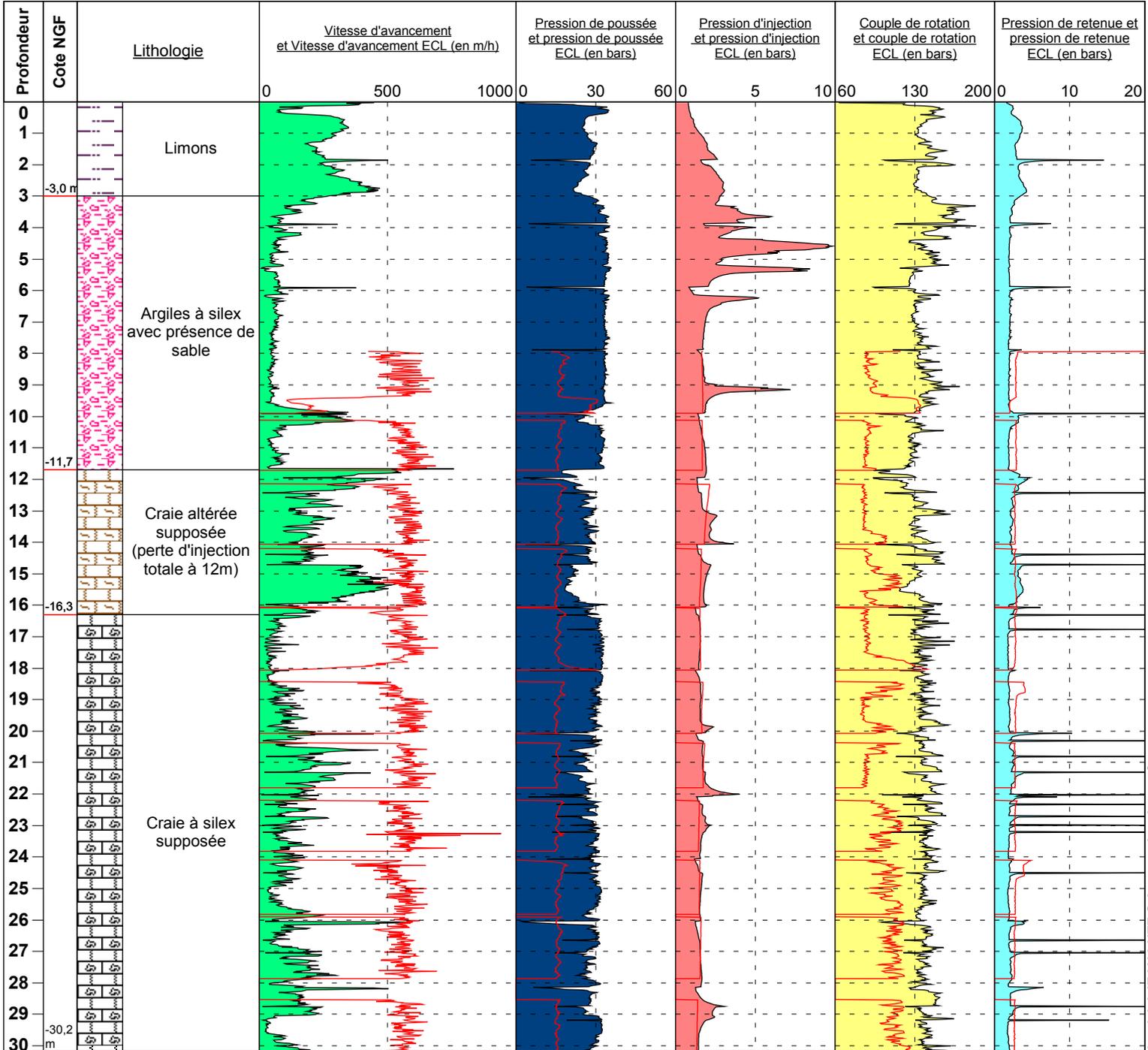
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 14/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 30,18 m	
Heure début : 11:03	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:43	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD21

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



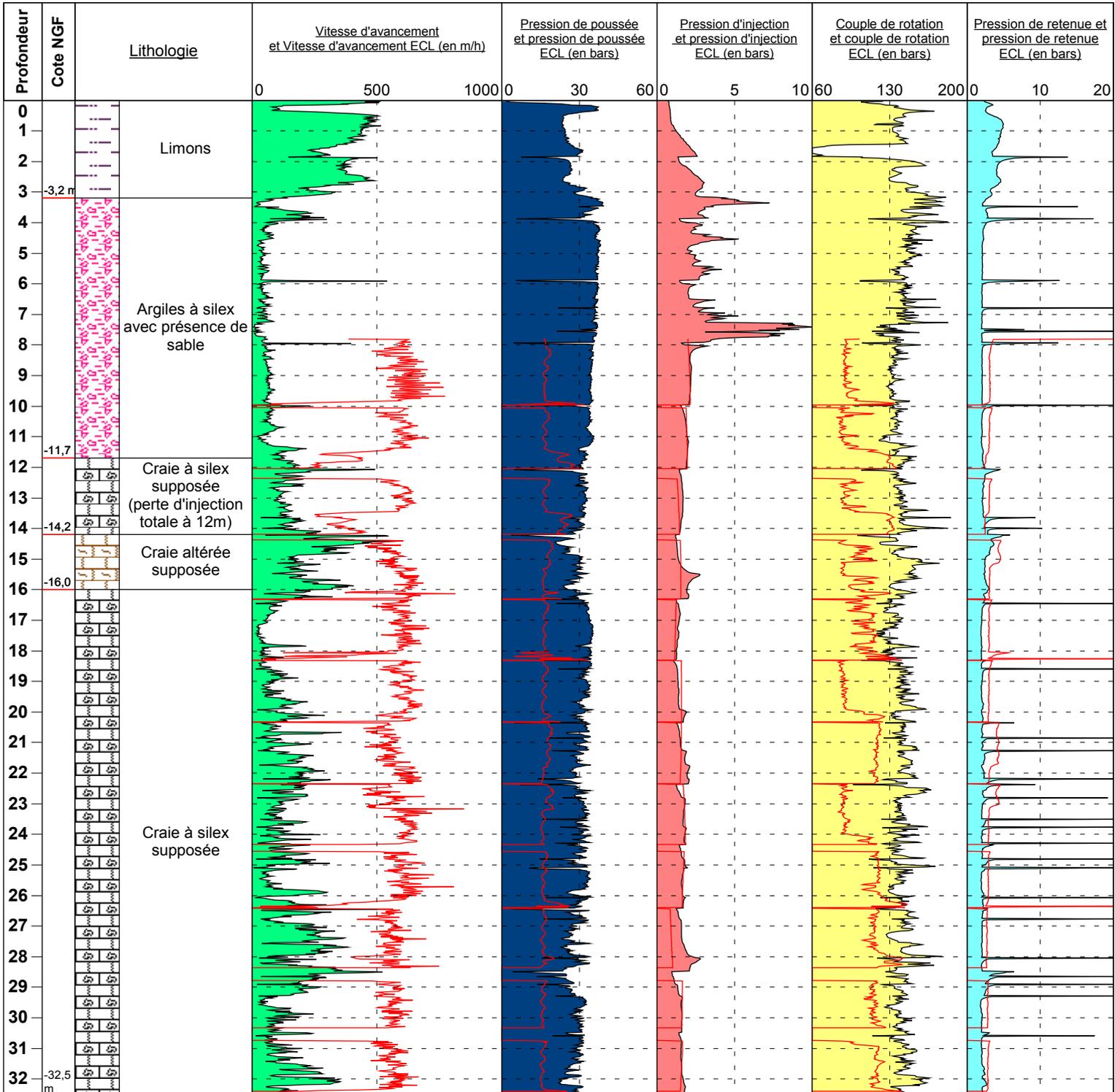
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 15/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,54 m	
Heure début : 06:35	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:24	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD22

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



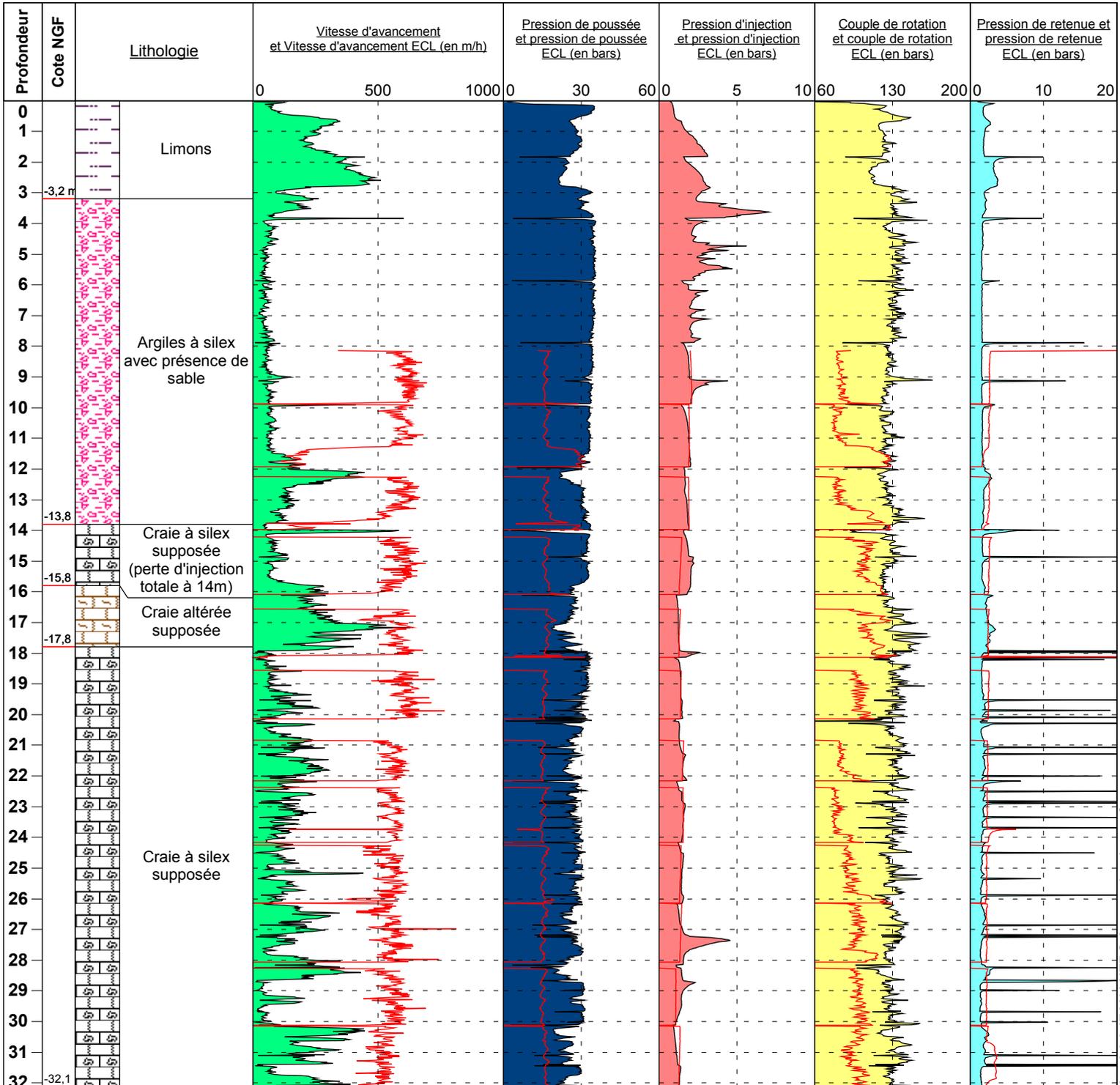
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 15/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 32,12 m	
Heure début : 12:03	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 13:00	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD23

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



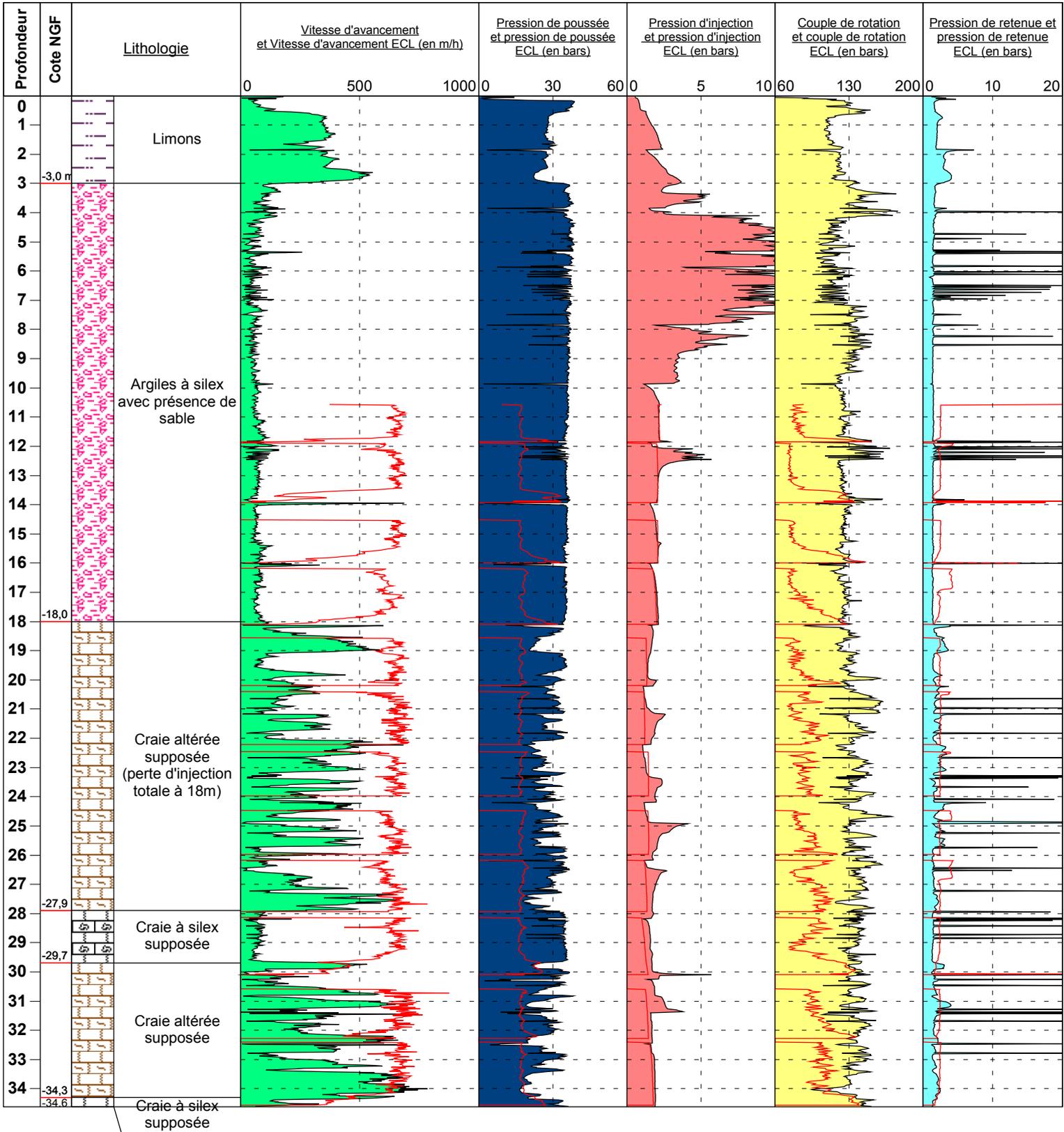
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 15/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,62 m	
Heure début : 13:20	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 14:14	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD24

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



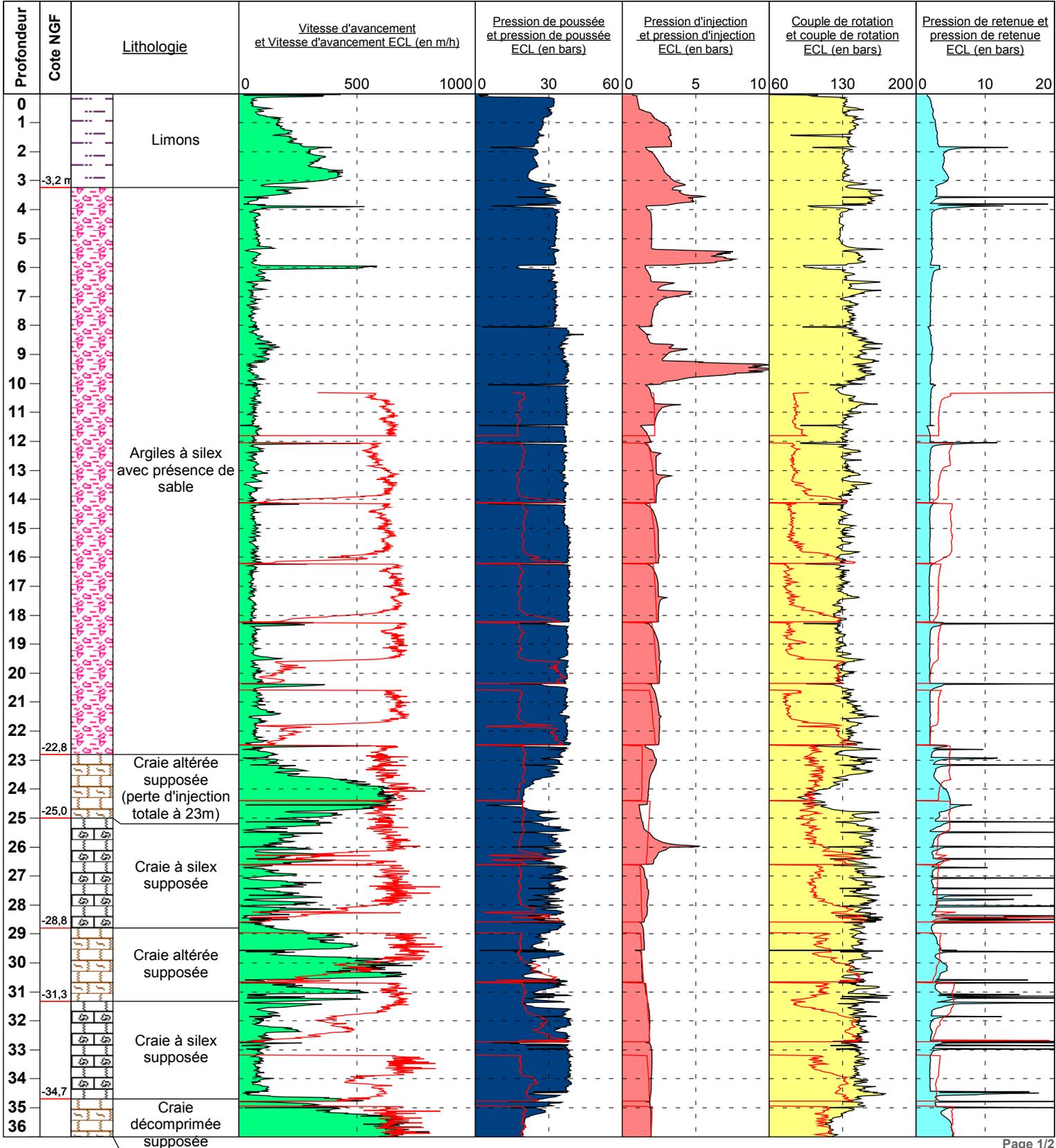
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 38,86 m	
Heure début : 06:15	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 07:19	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

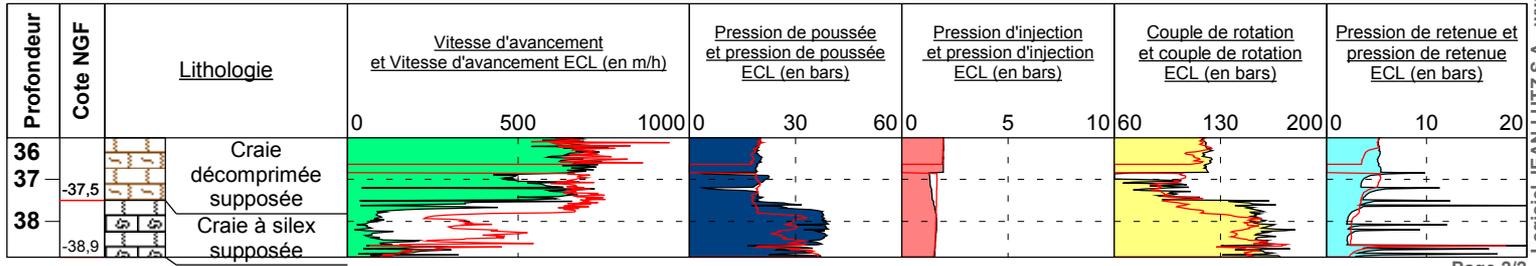
Forage : SD25

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD25

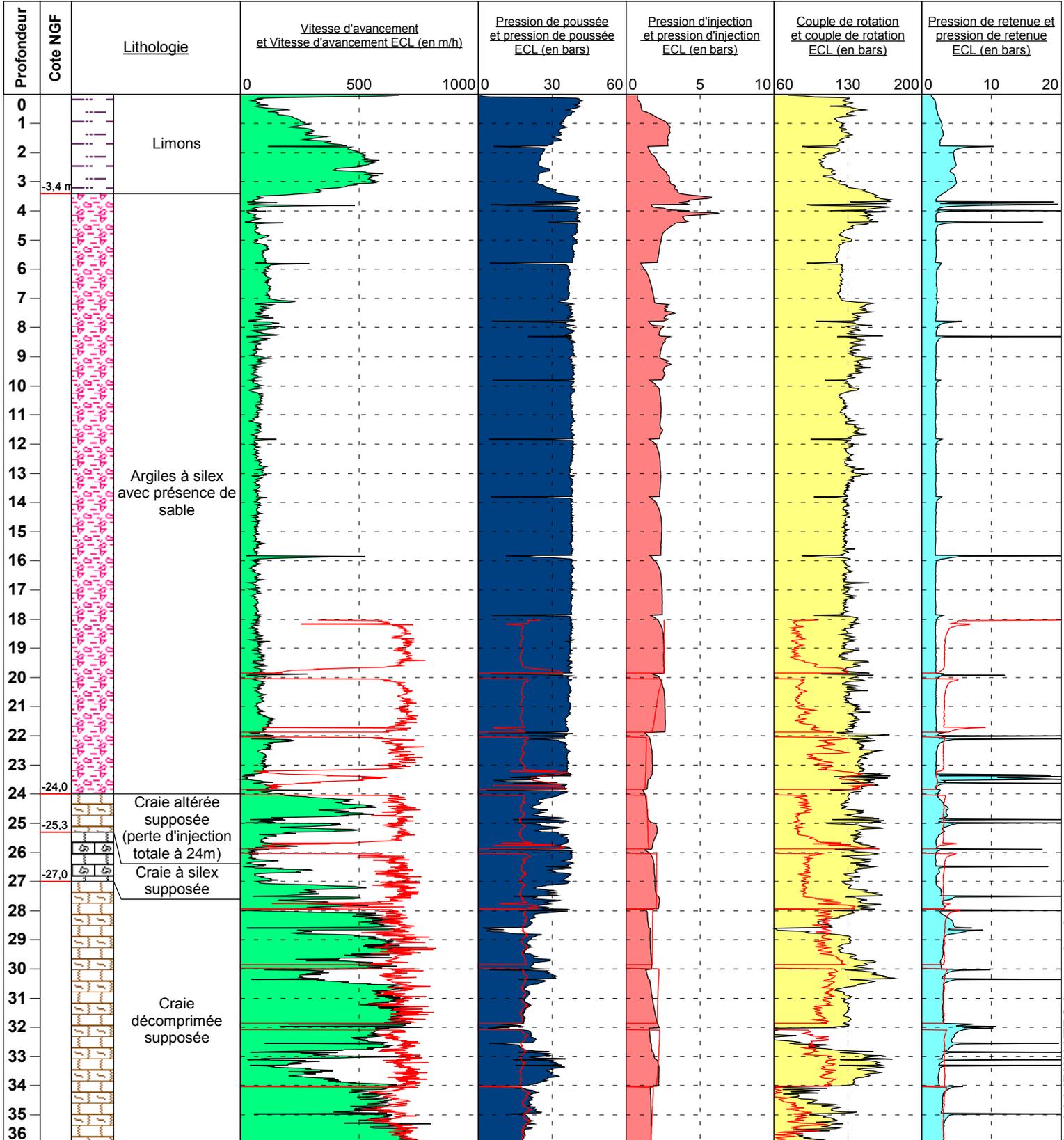


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,02 m	
Heure début : 07:28	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:29	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD26

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

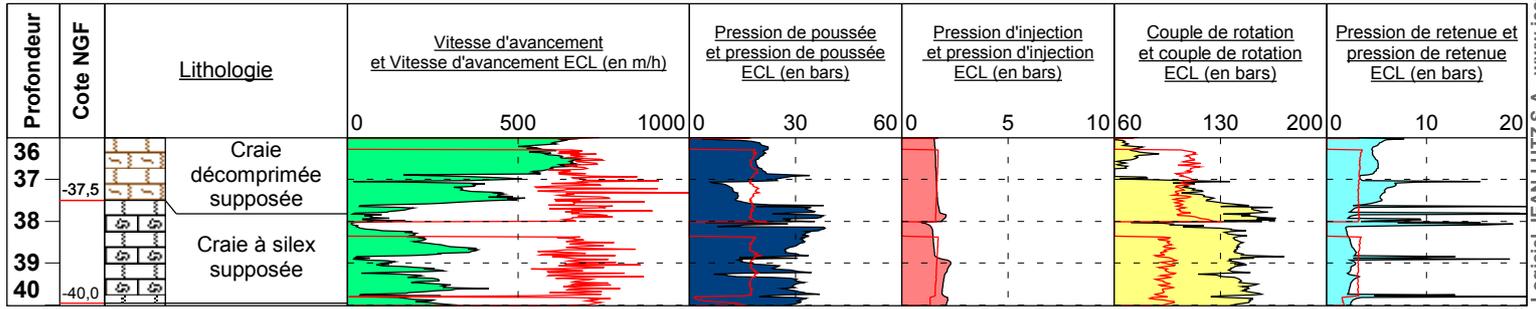


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD26



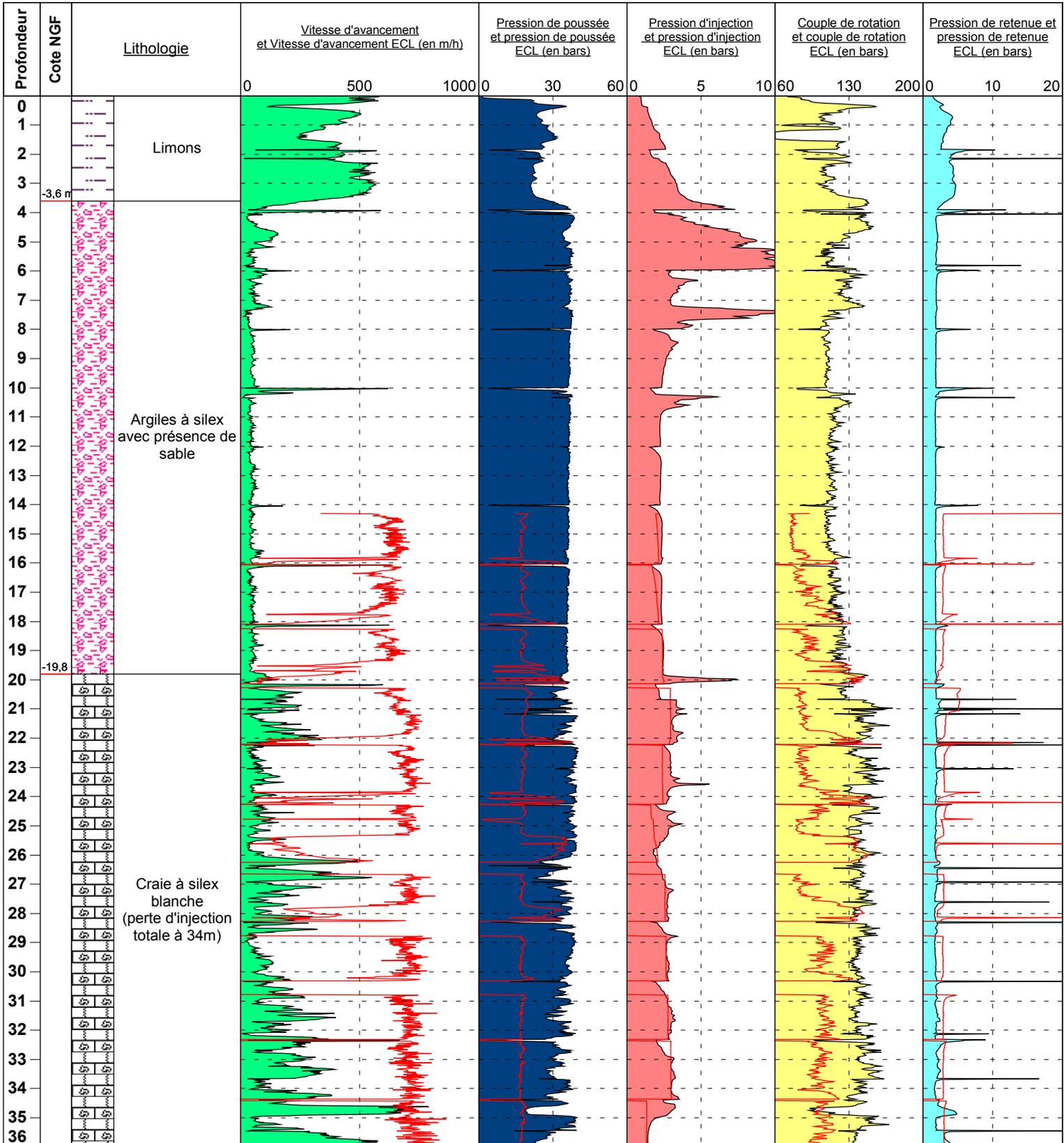
Page 2/2

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,34 m	
Heure début : 08:57	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:24	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD27

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

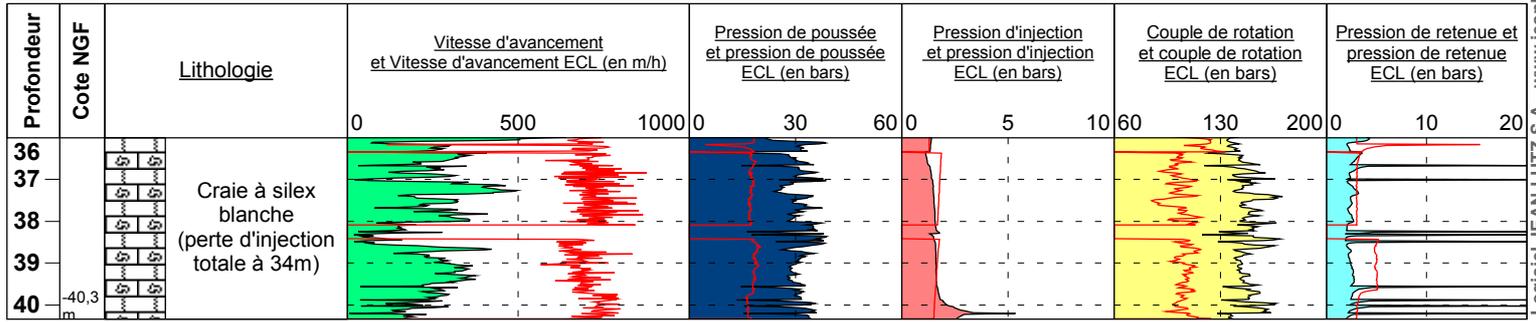


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD27

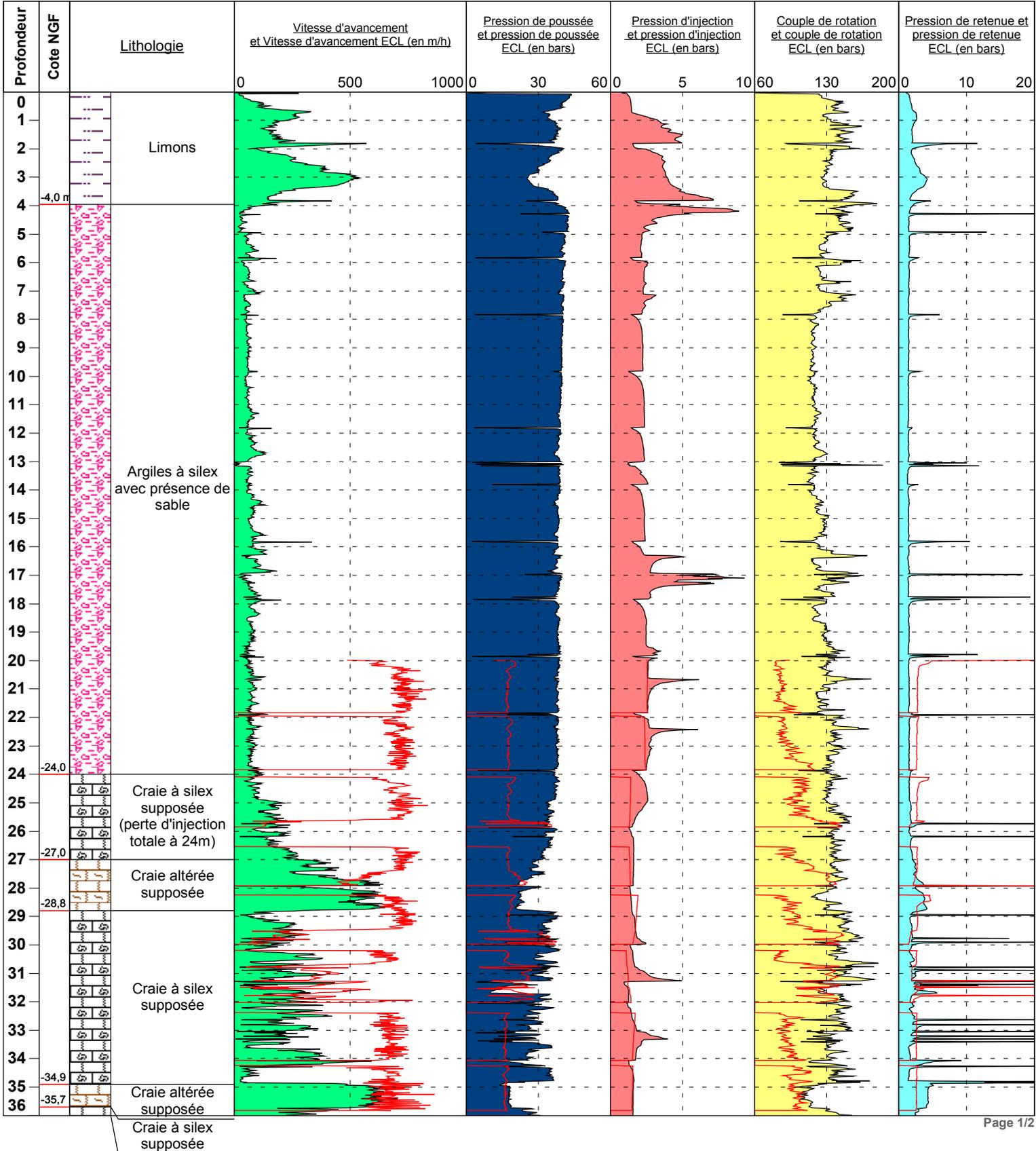


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,02 m	
Heure début : 10:34	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:10	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD28

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

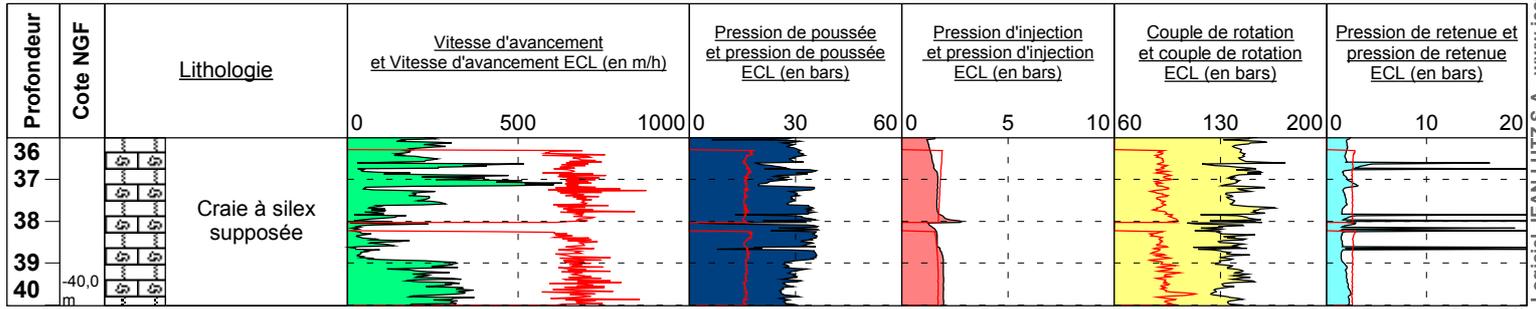


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD28

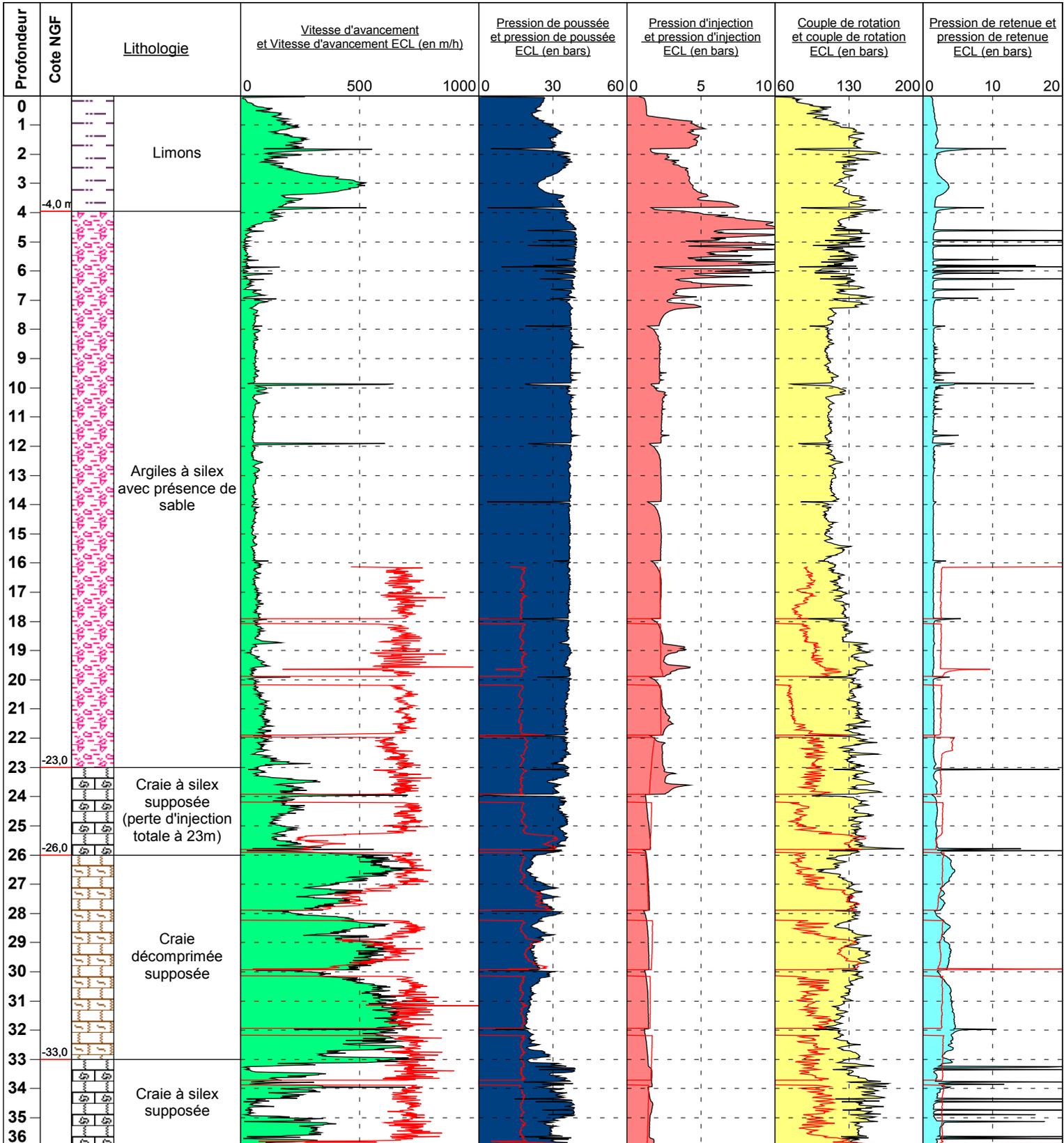


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,02 m	
Heure début : 12:11	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 13:14	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD29

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

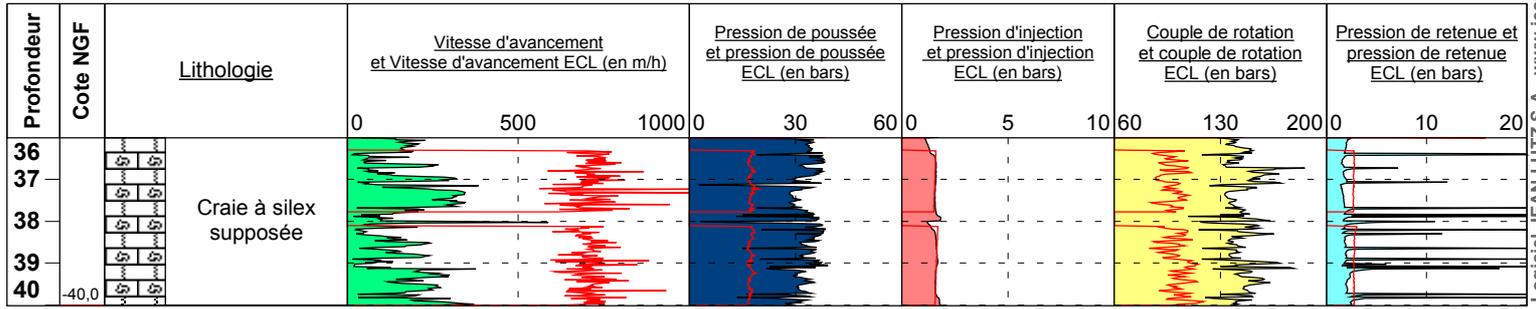


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD29

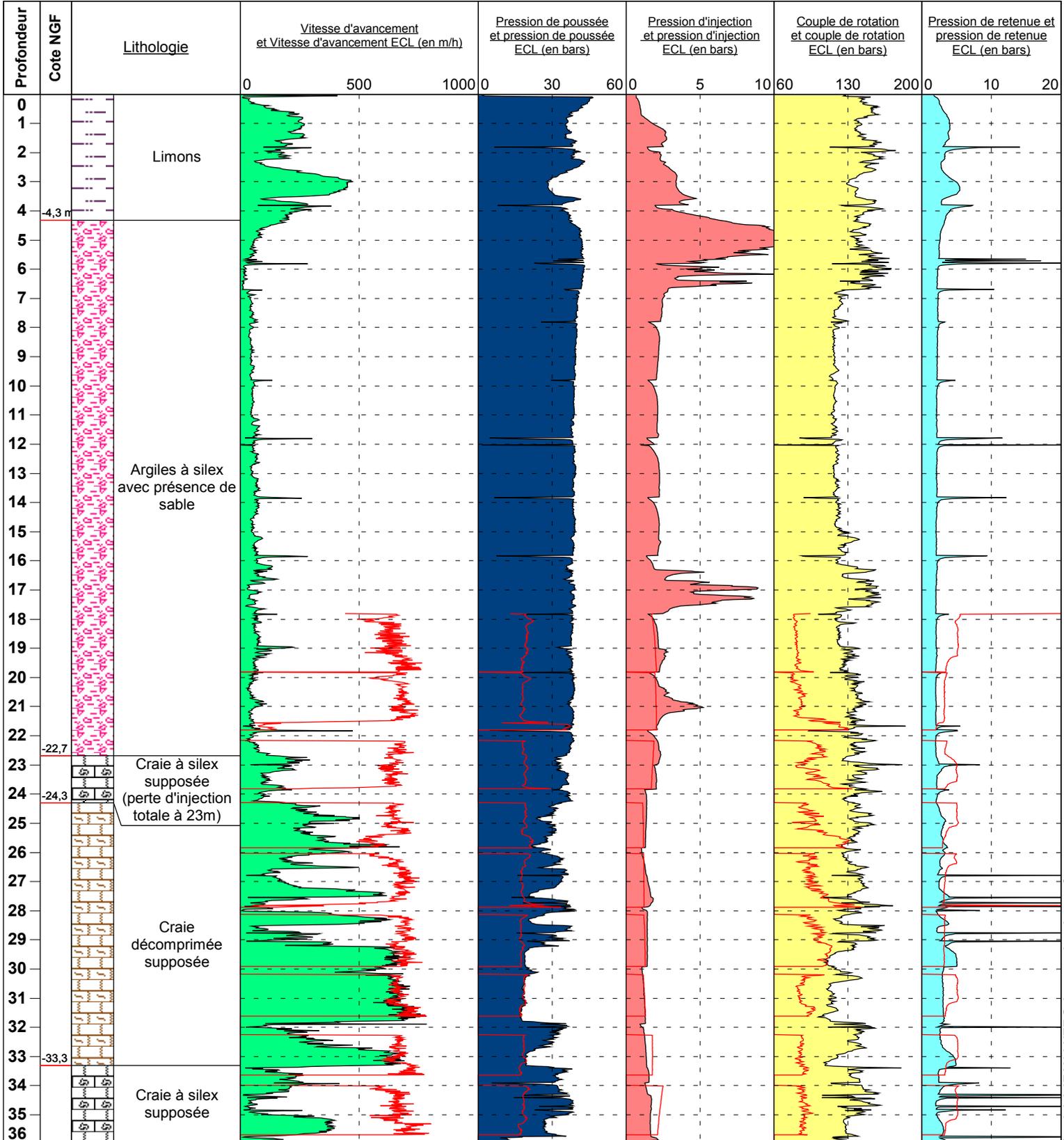


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 17/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,88 m	
Heure début : 06:34	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 07:41	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD30

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

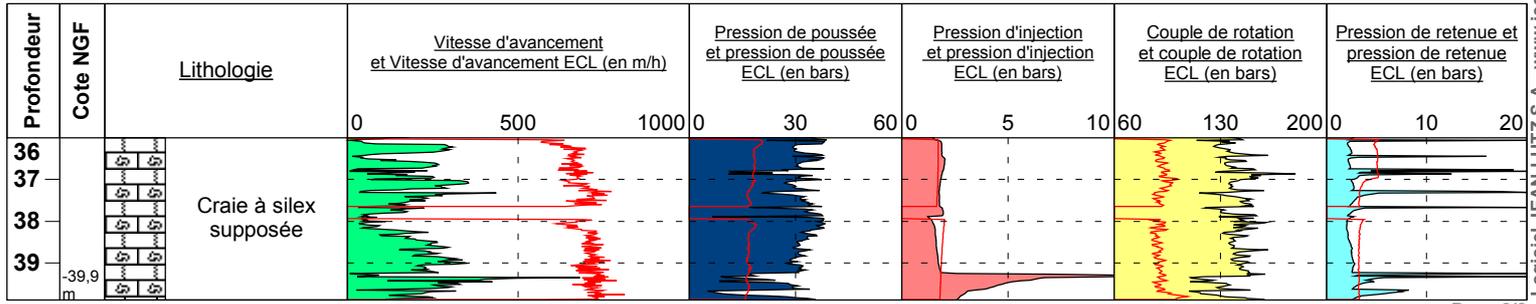


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD30

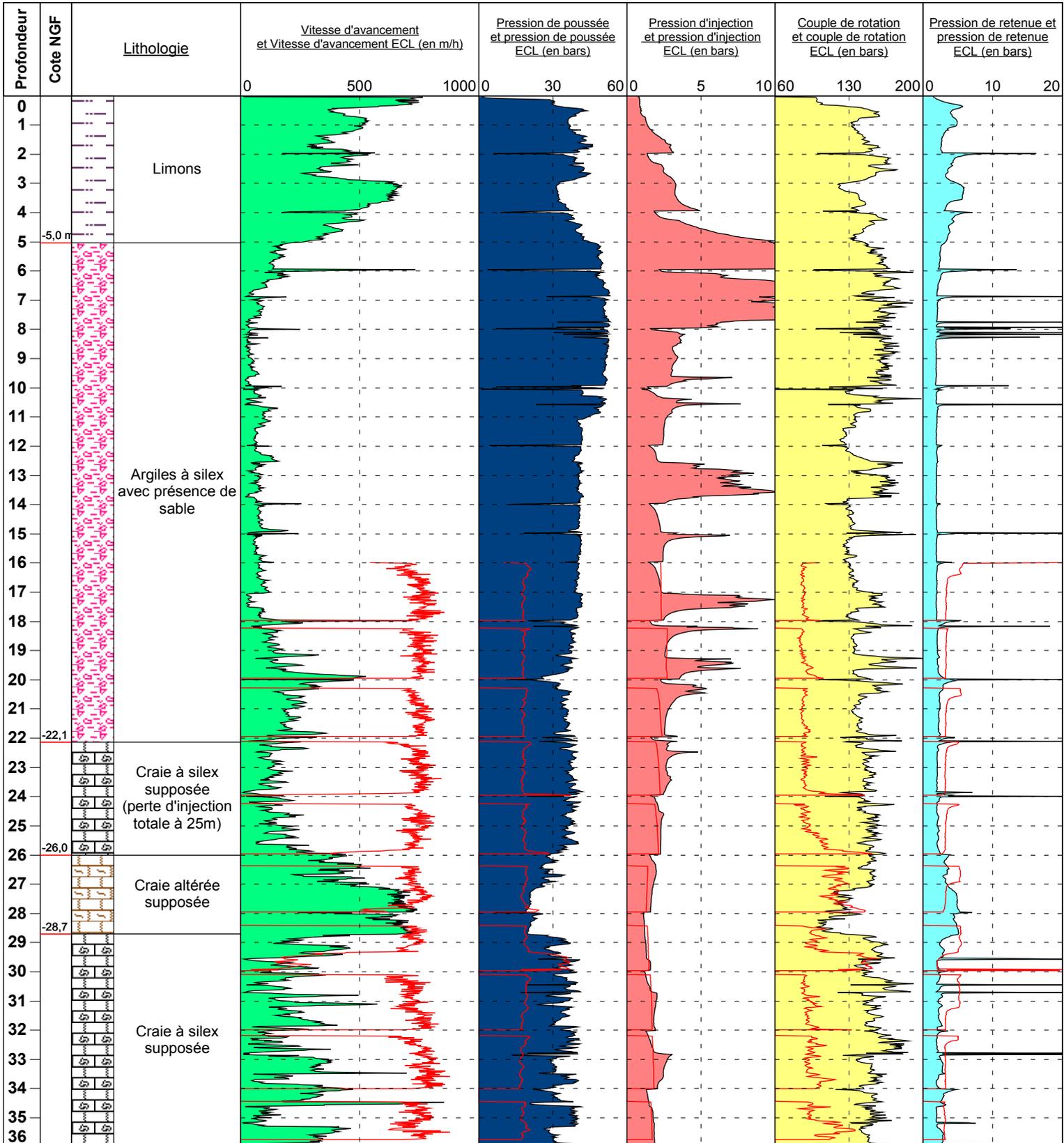


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 17/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,96 m	
Heure début : 07:52	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:56	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

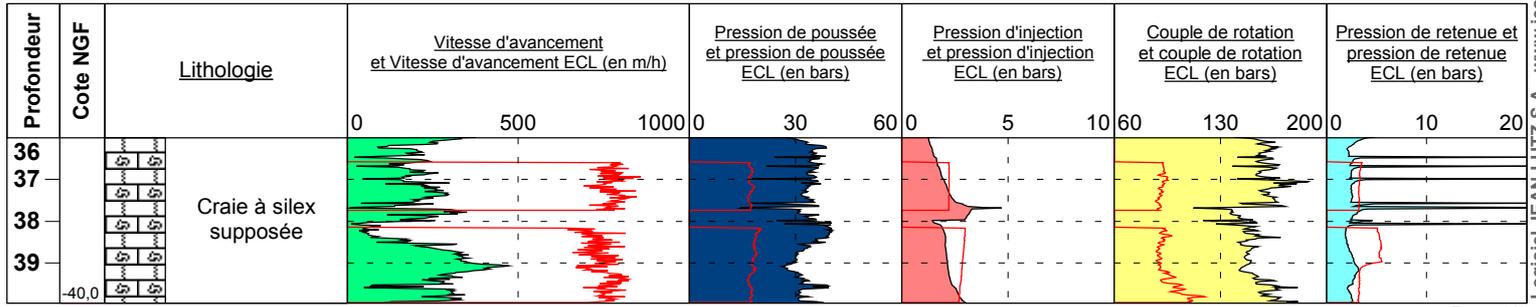
Forage : SD31

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD31

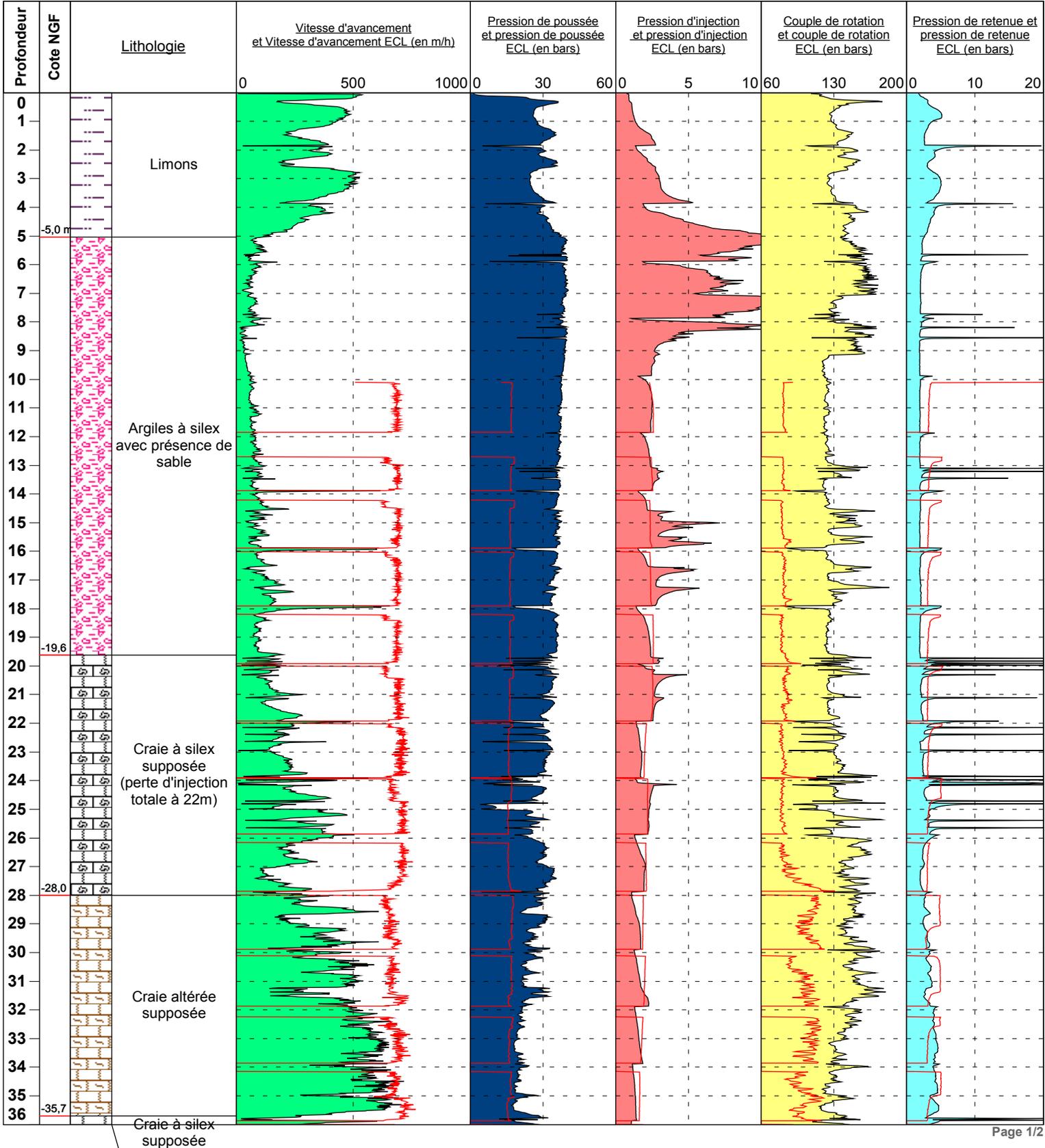


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 20/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,80 m	
Heure début : 06:57	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 07:44	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

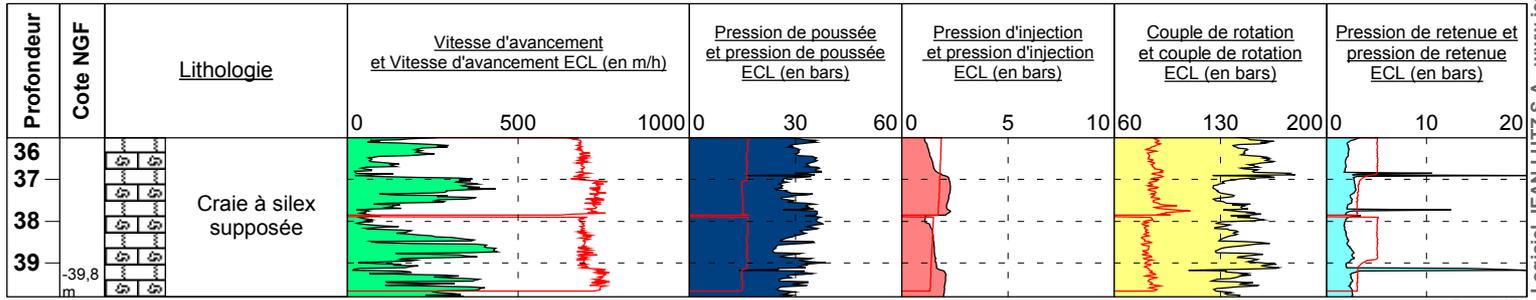
Forage : SD32

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD32

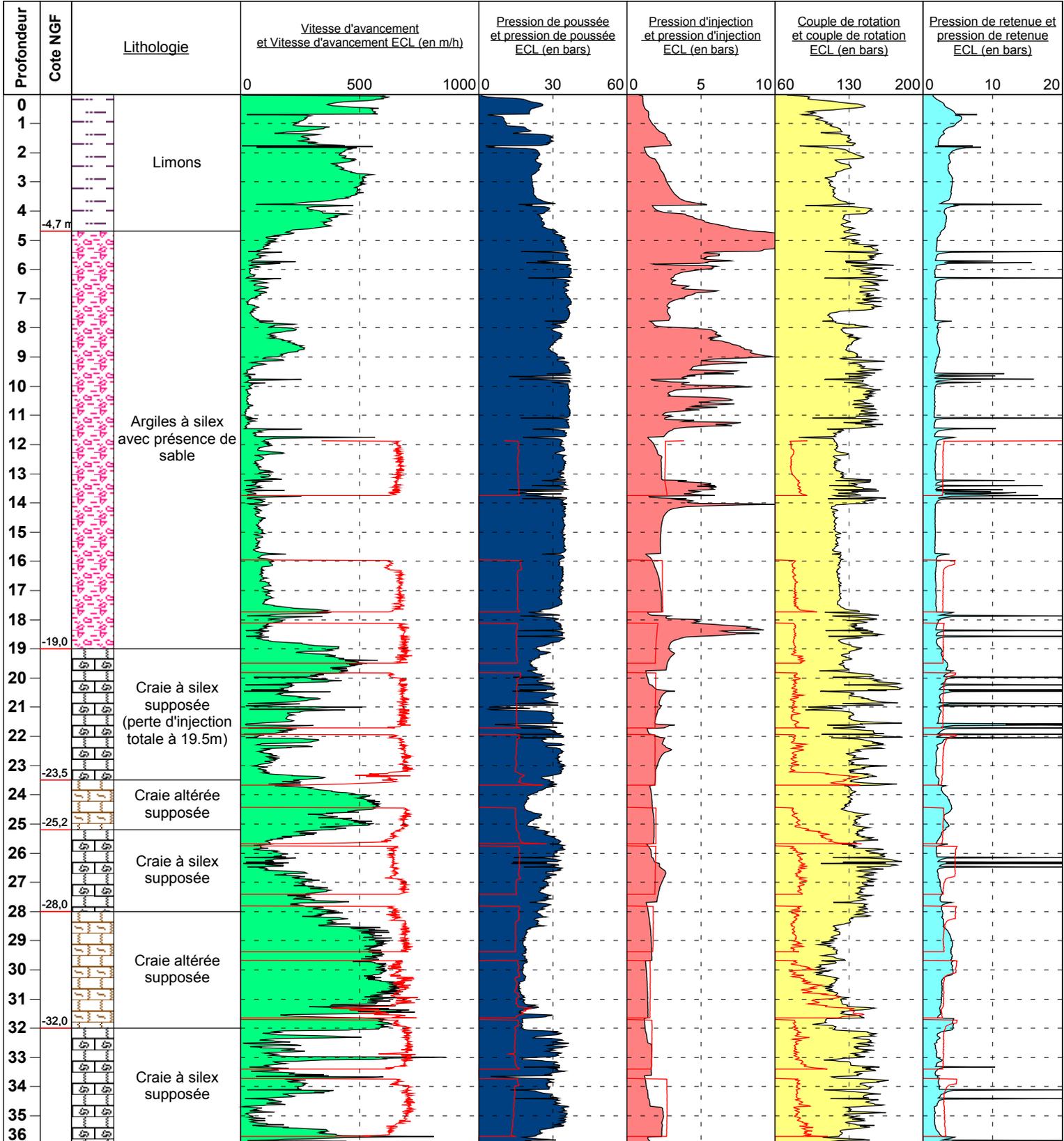


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 20/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,70 m	
Heure début : 07:58	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:09	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

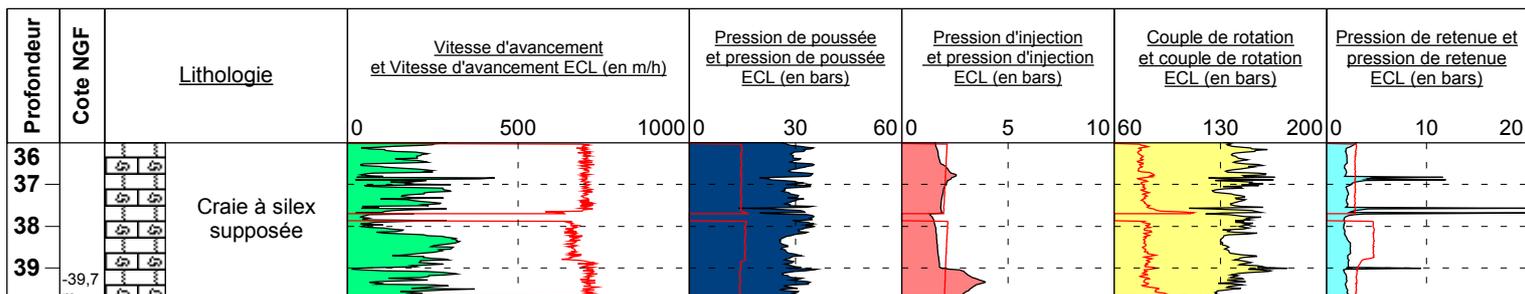
Forage : SD33

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD33

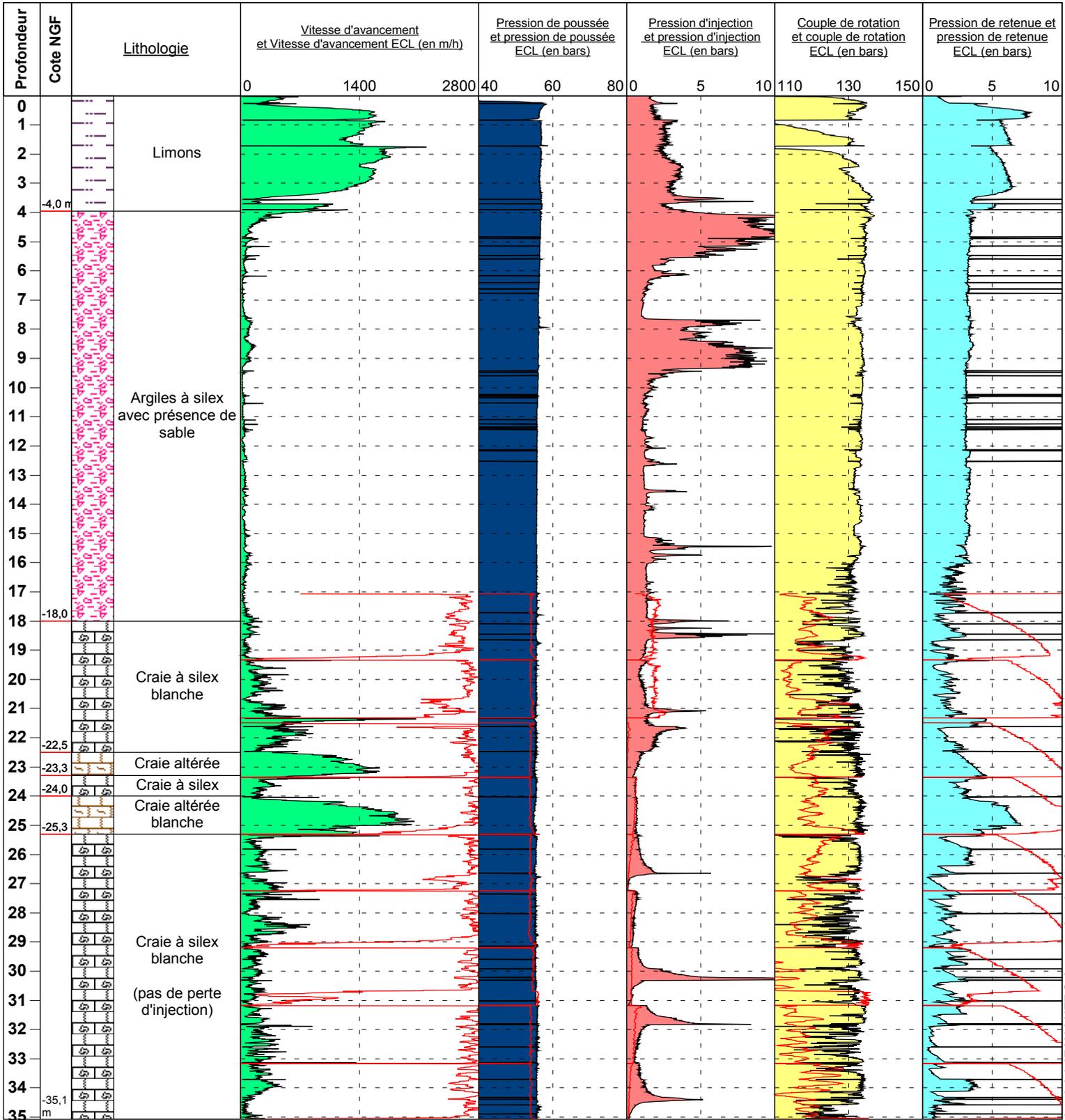


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,07 m	
Heure début : 08:43	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:45	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD34

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



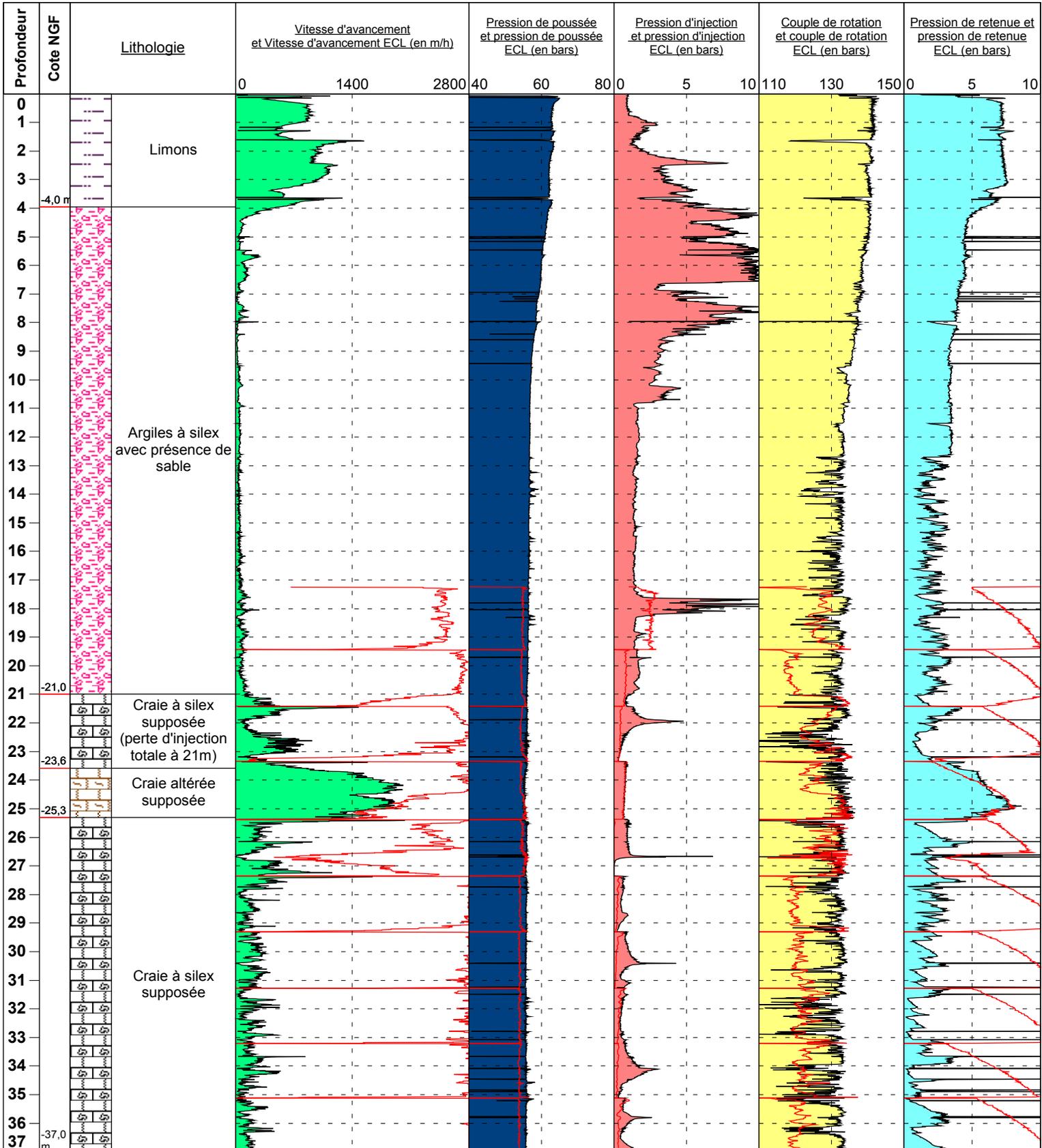
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 37,02 m	
Heure début : 07:32	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:33	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD35

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



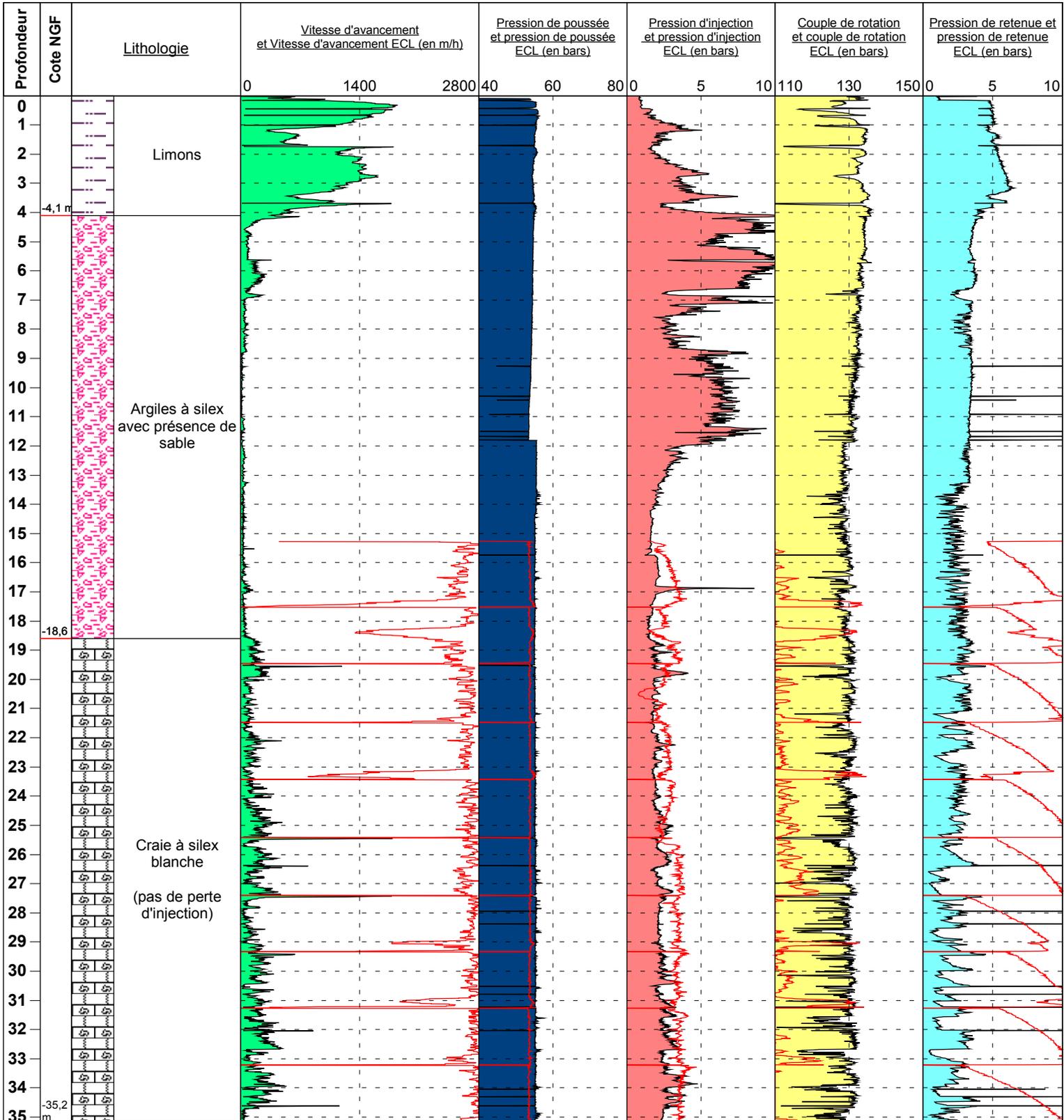
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 20/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,17 m	
Heure début : 12:05	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 13:25	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD36

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



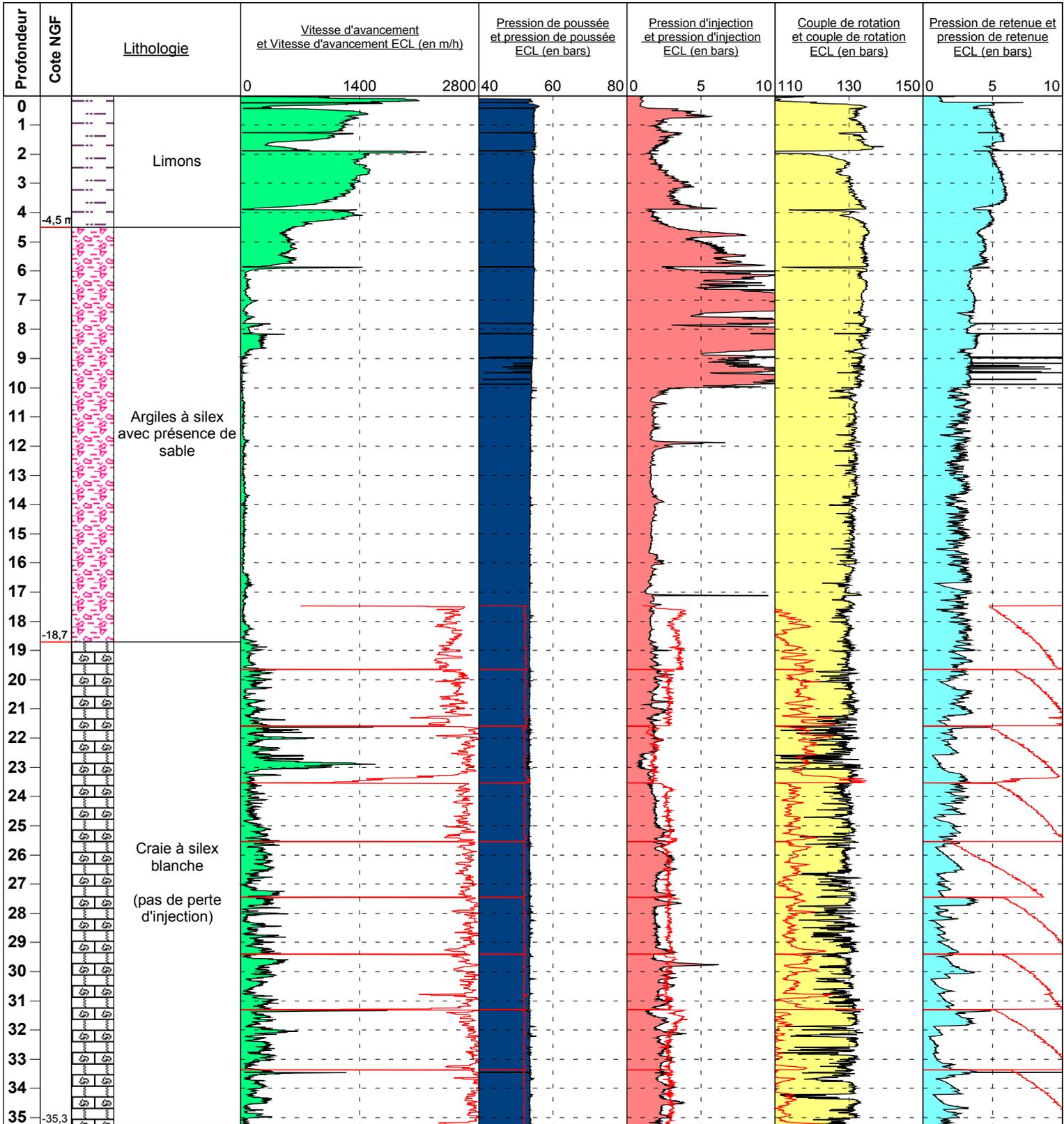
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 20/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,28 m	
Heure début : 11:08	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:57	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD37

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



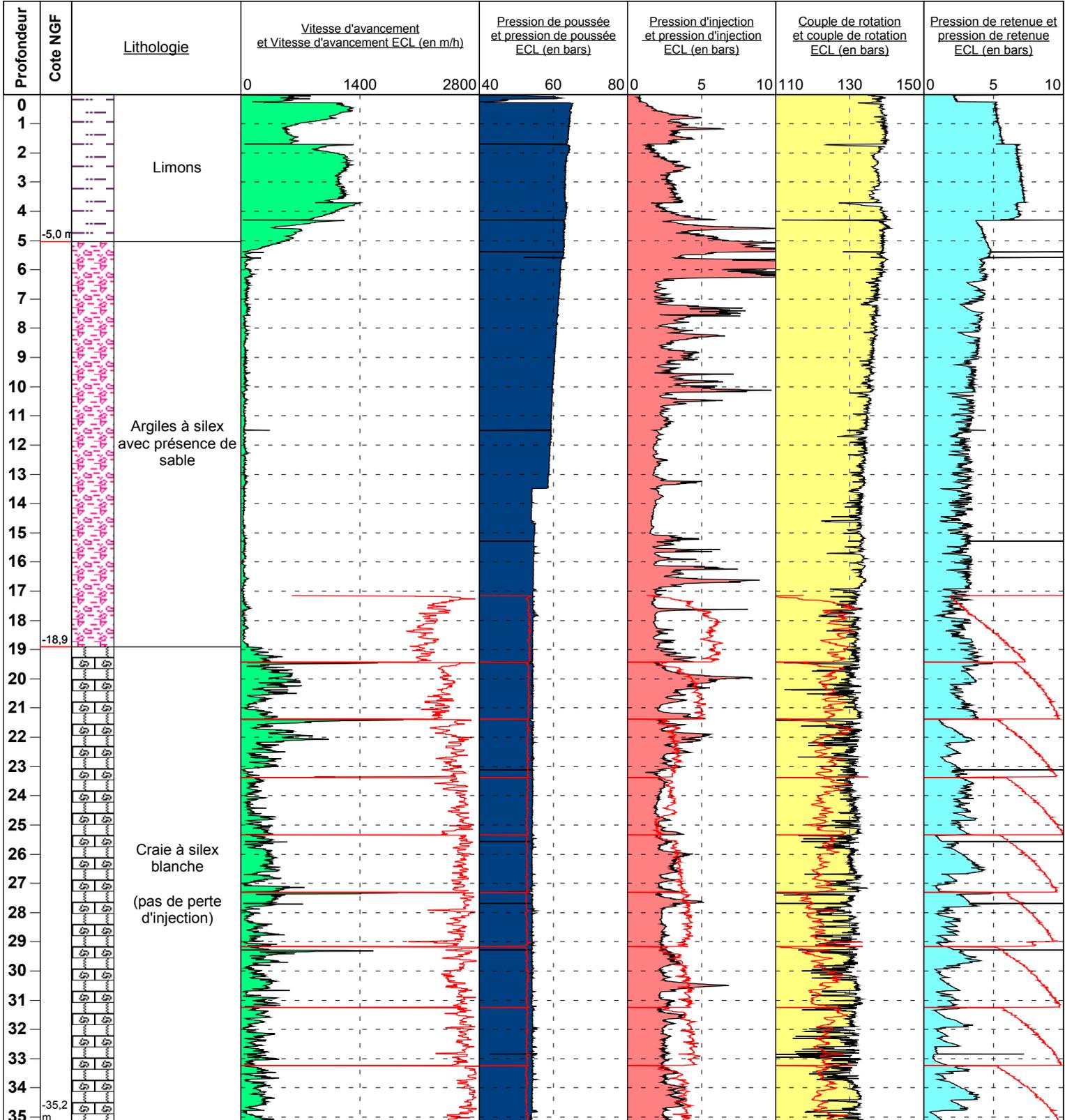
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 20/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,20 m	
Heure début : 10:20	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:08	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD38

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



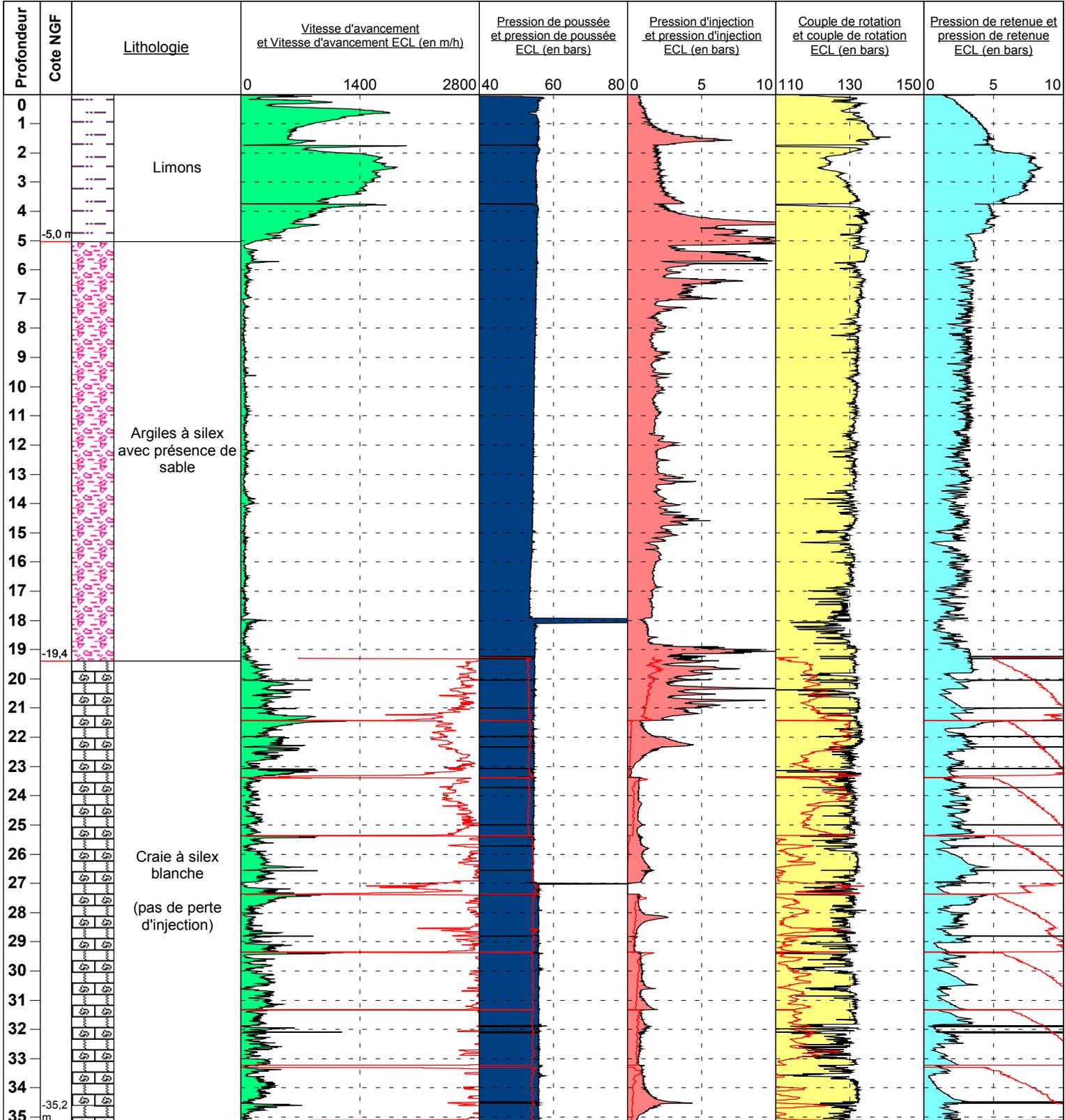
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 17/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,17 m	
Heure début : 09:43	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:26	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD39

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



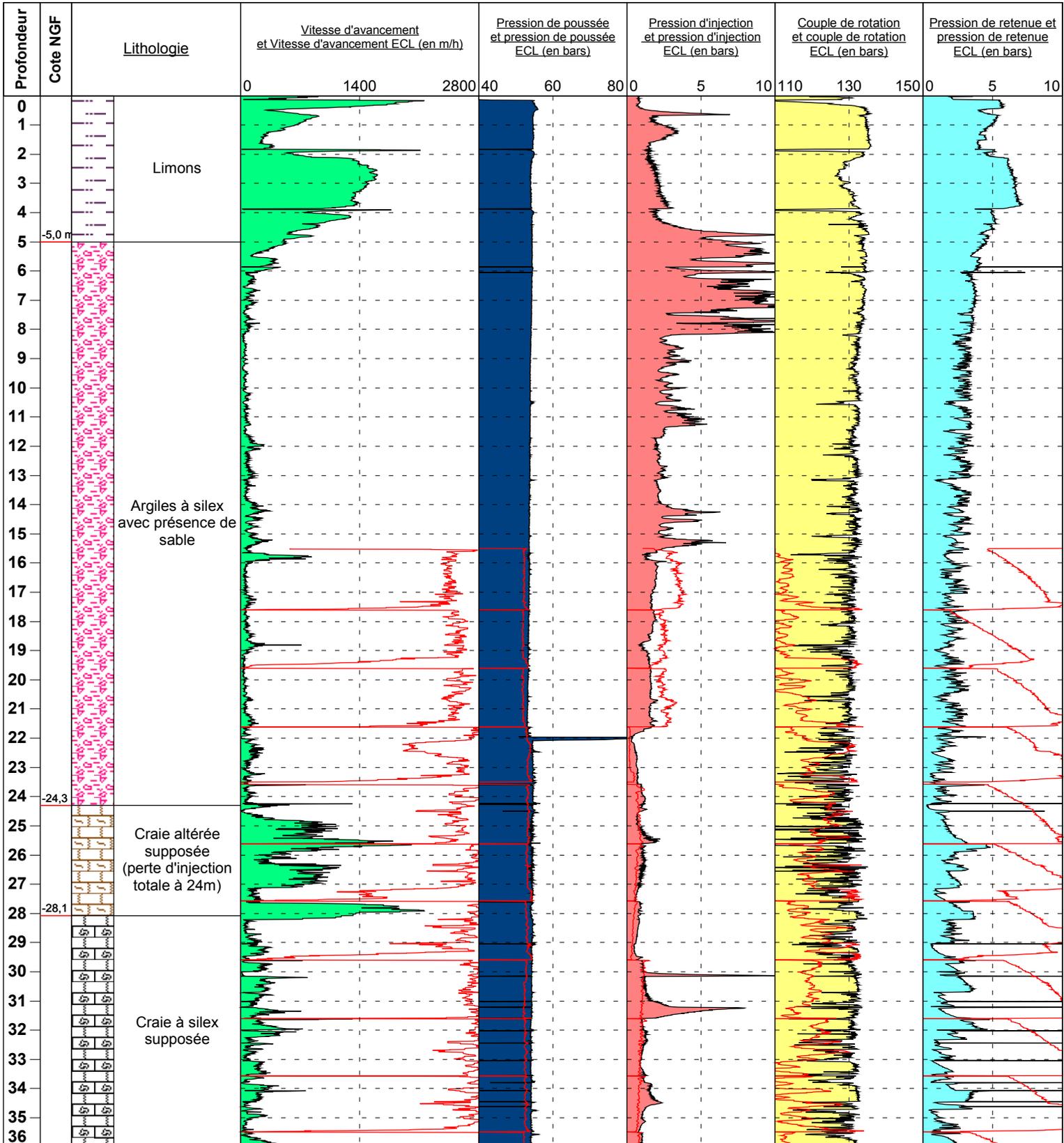
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 17/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,43 m	
Heure début : 08:30	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:27	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

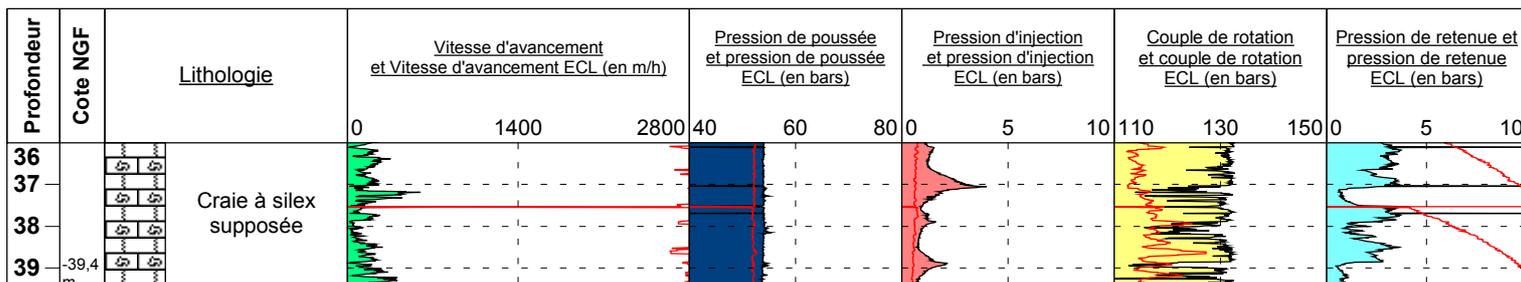
Forage : SD40

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD40

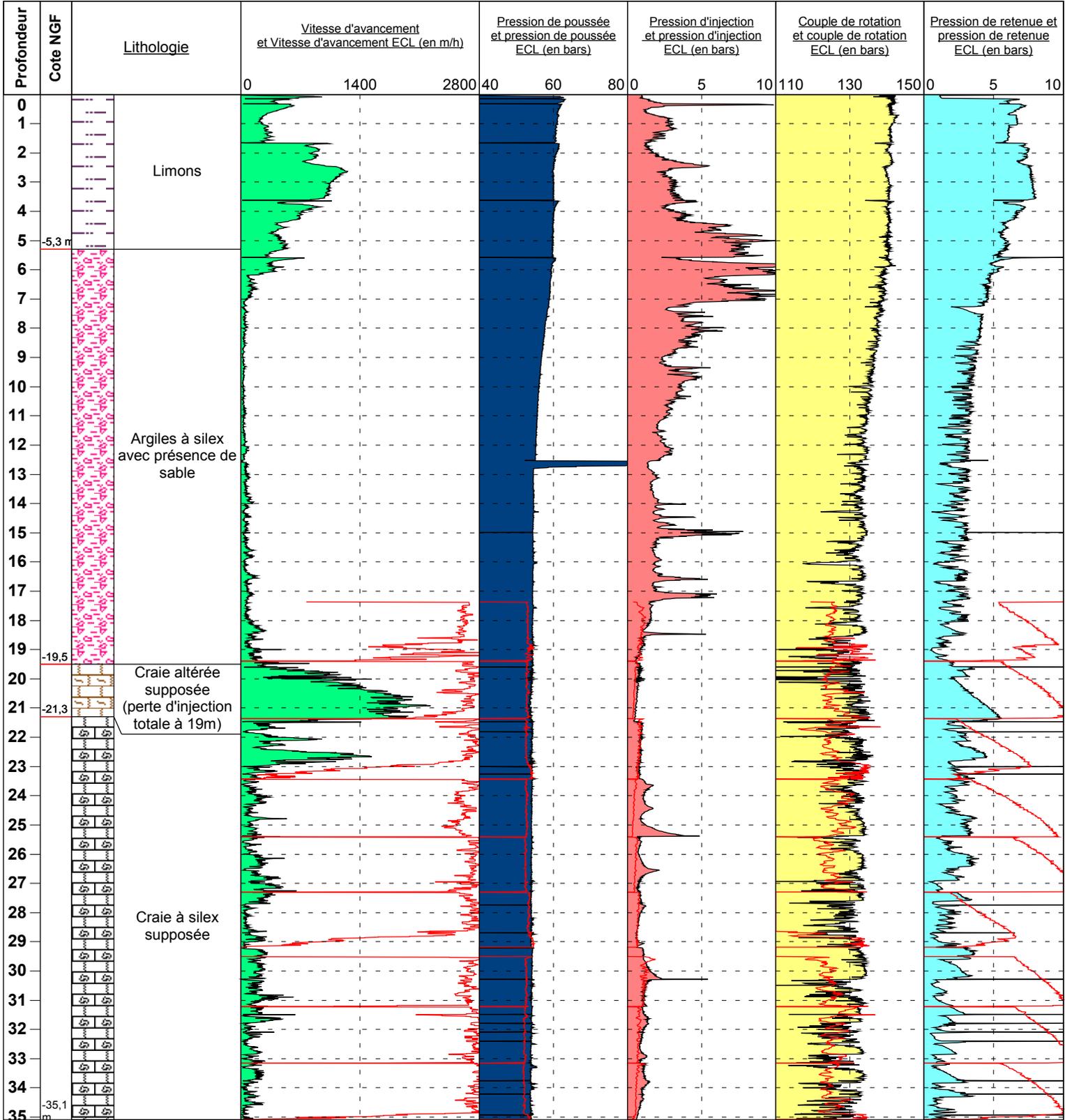


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 17/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 35,09 m	
Heure début : 07:27	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:29	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD41

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



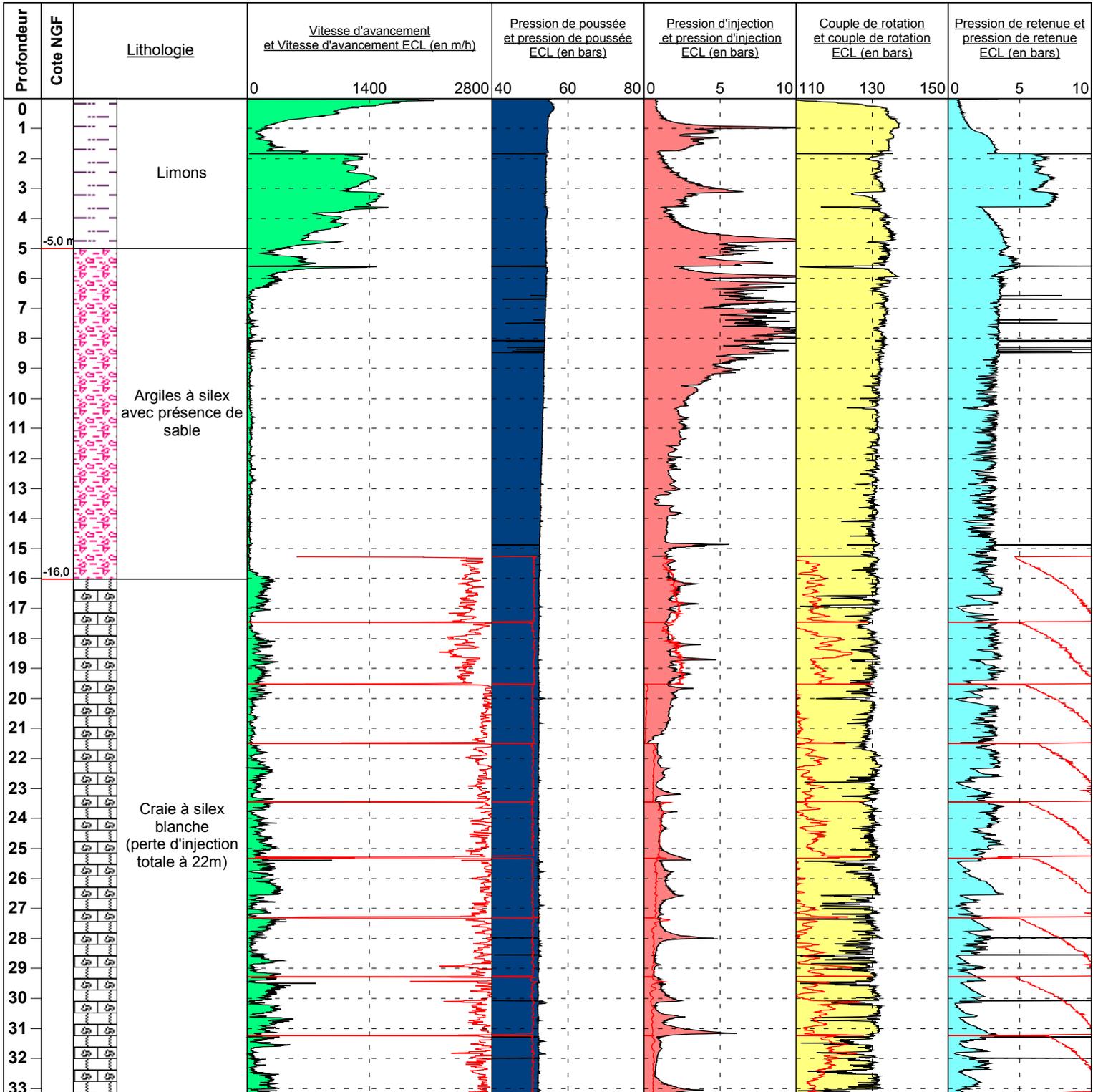
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 33,19 m	
Heure début : 13:00	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 13:55	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD42

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



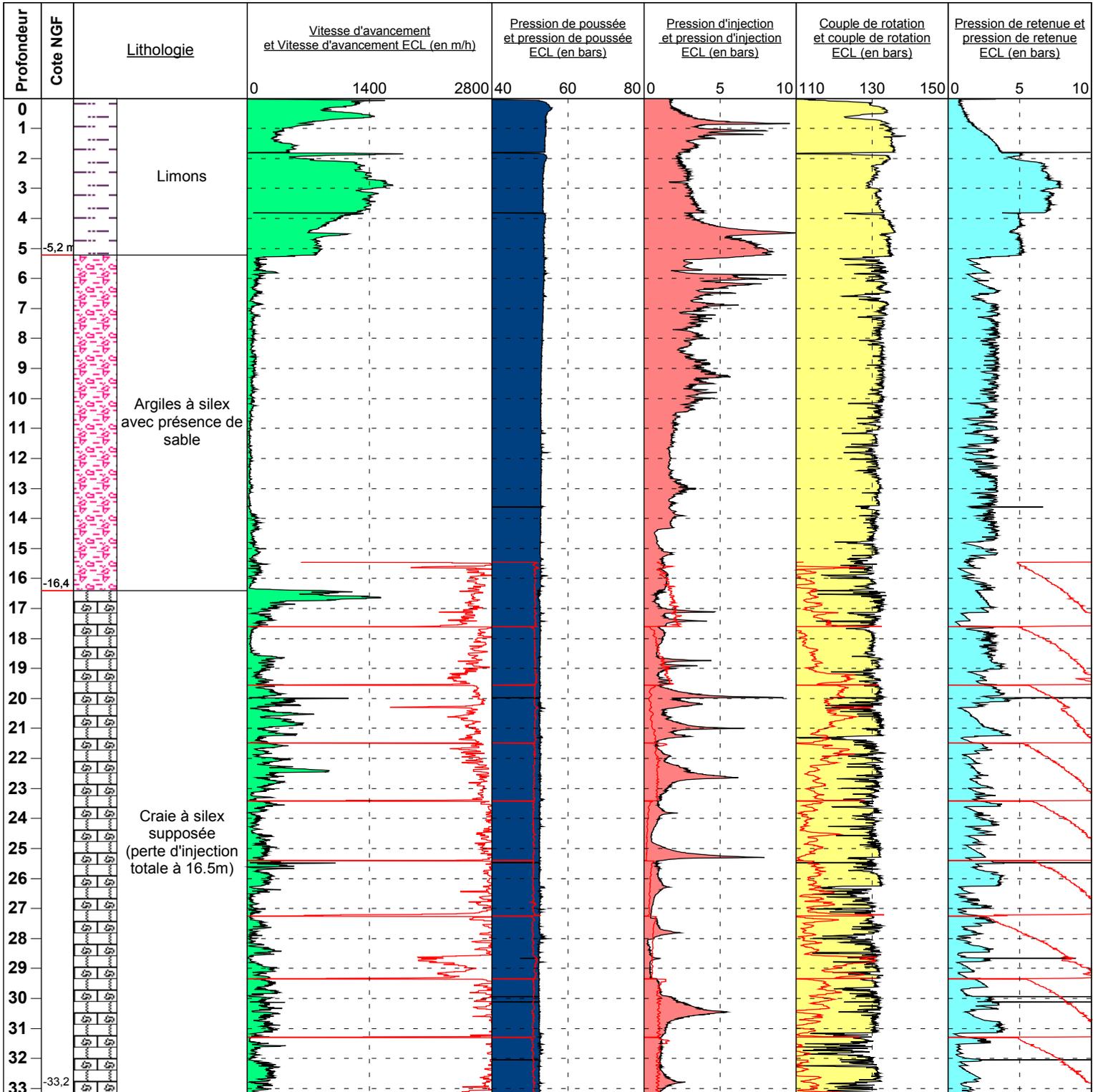
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 33,24 m	
Heure début : 12:02	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:48	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD43

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



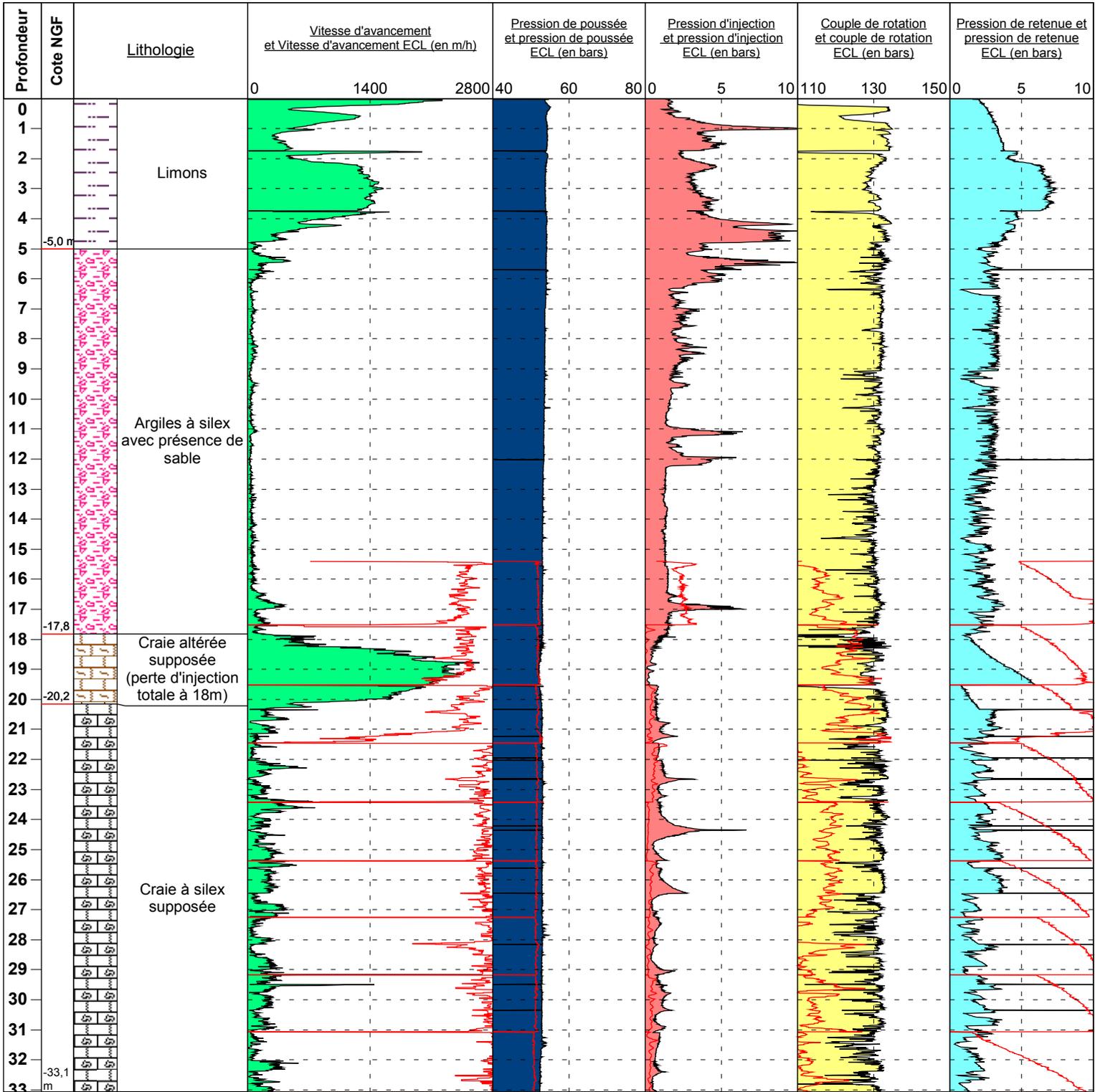
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 33,06 m	
Heure début : 10:53	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:42	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD44

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



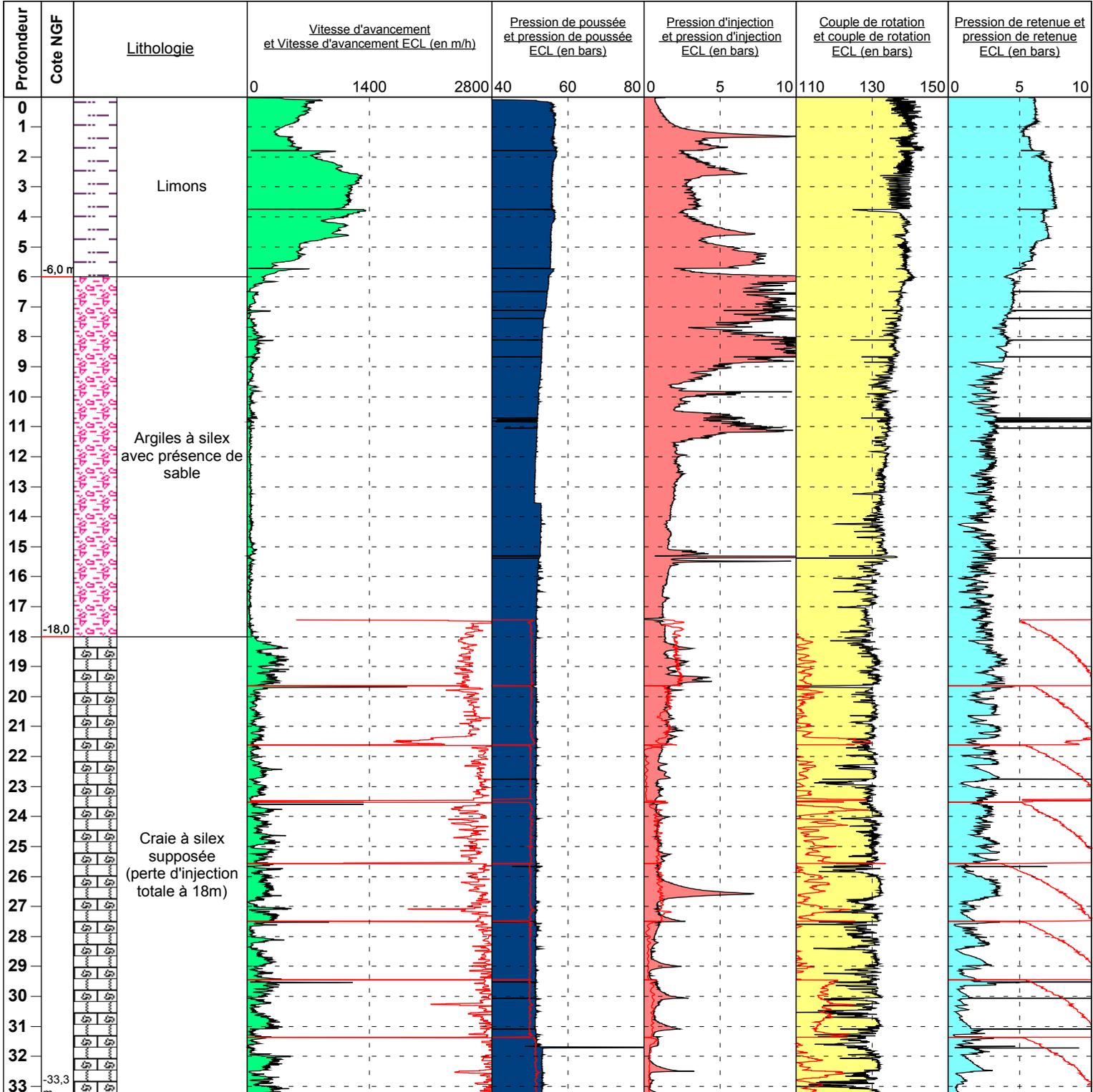
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantutza.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 16/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 33,28 m	
Heure début : 09:38	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:52	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD45

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



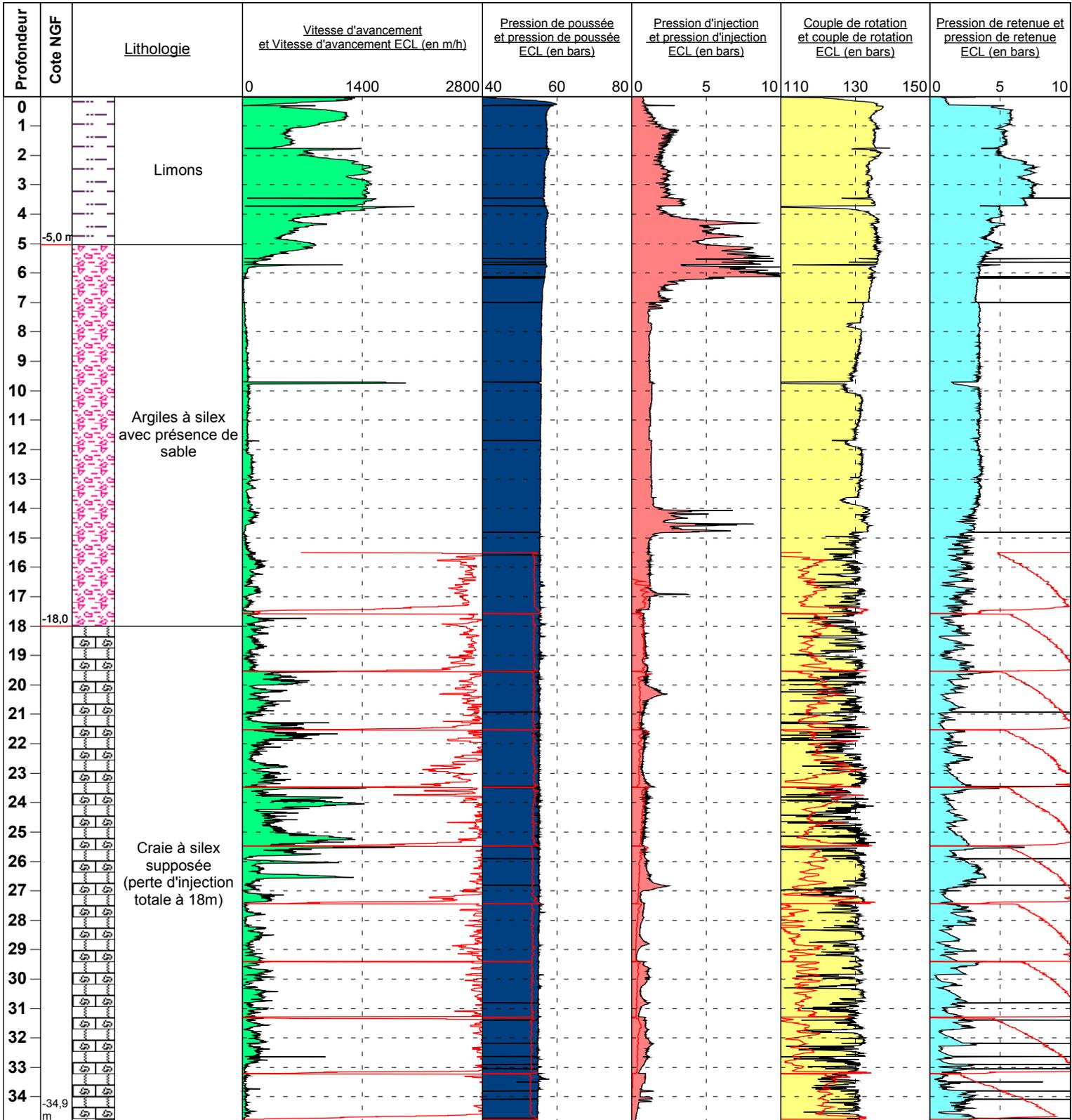
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 34,90 m	
Heure début : 09:46	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:58	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

Forage : SD46

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



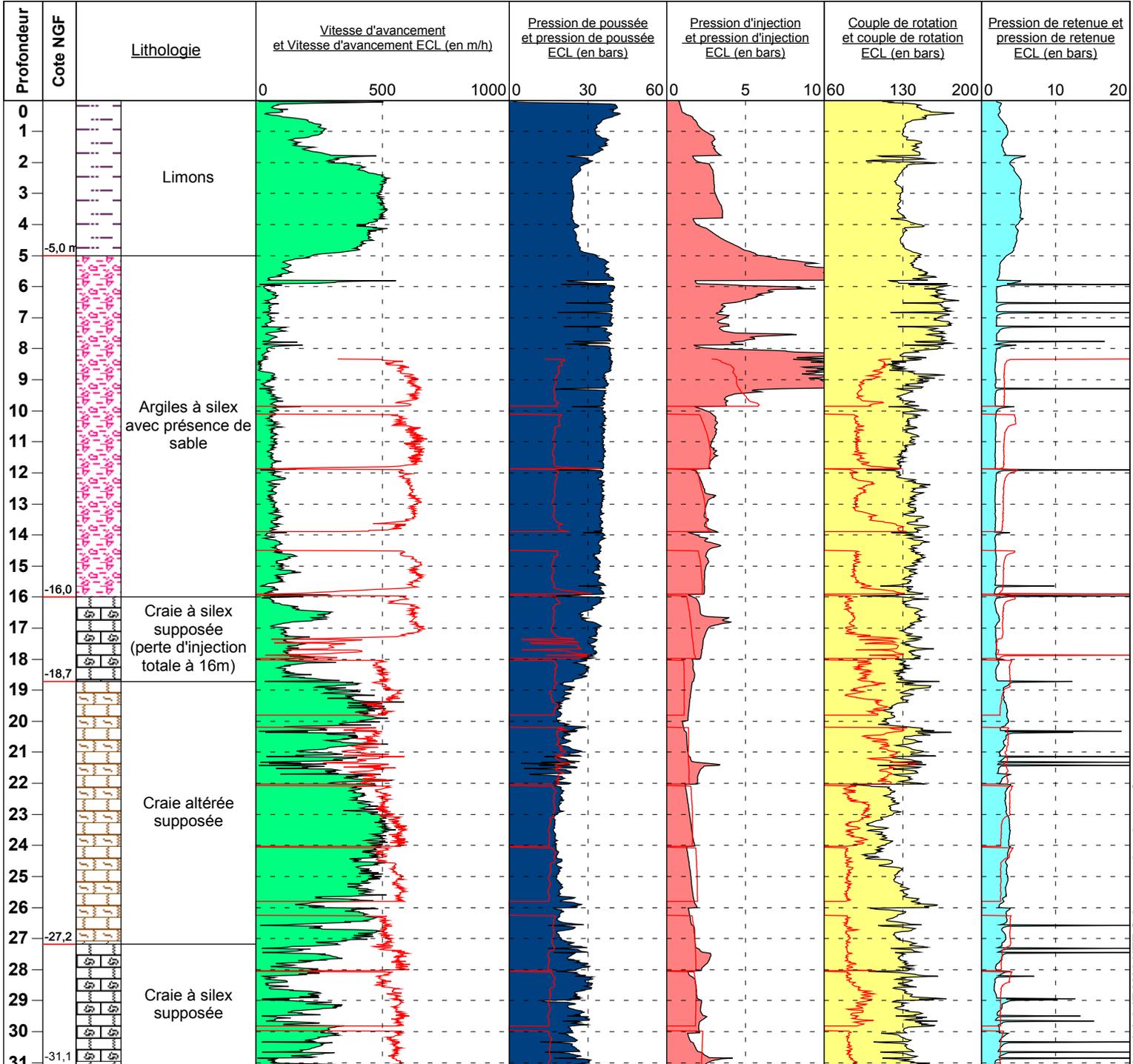
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 22/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 31,12 m	
Heure début : 07:29	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:13	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD47

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



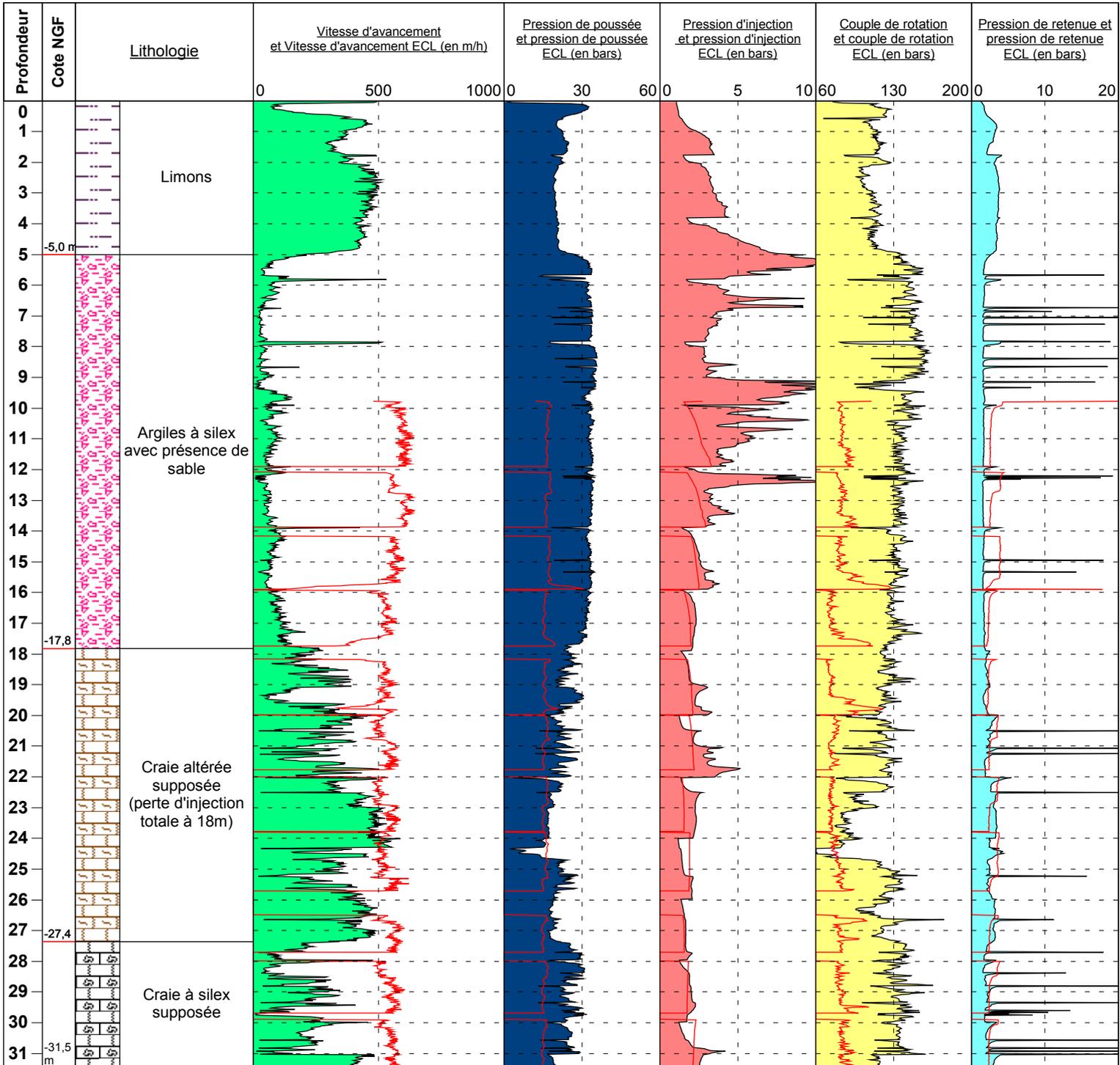
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 22/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 31,46 m	
Heure début : 08:14	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 08:57	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD48

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



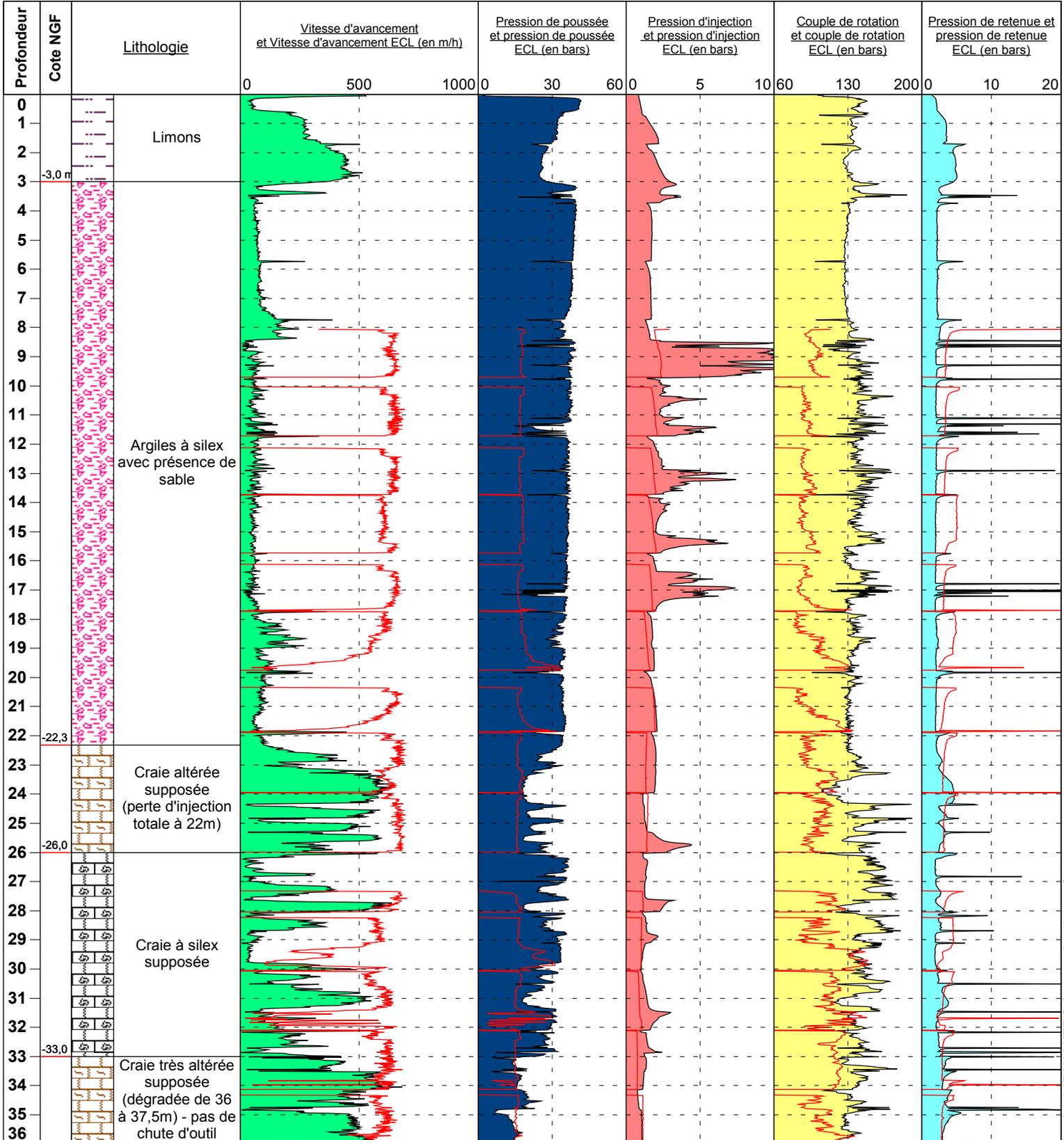
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,12 m	
Heure début : 06:38	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 07:56	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

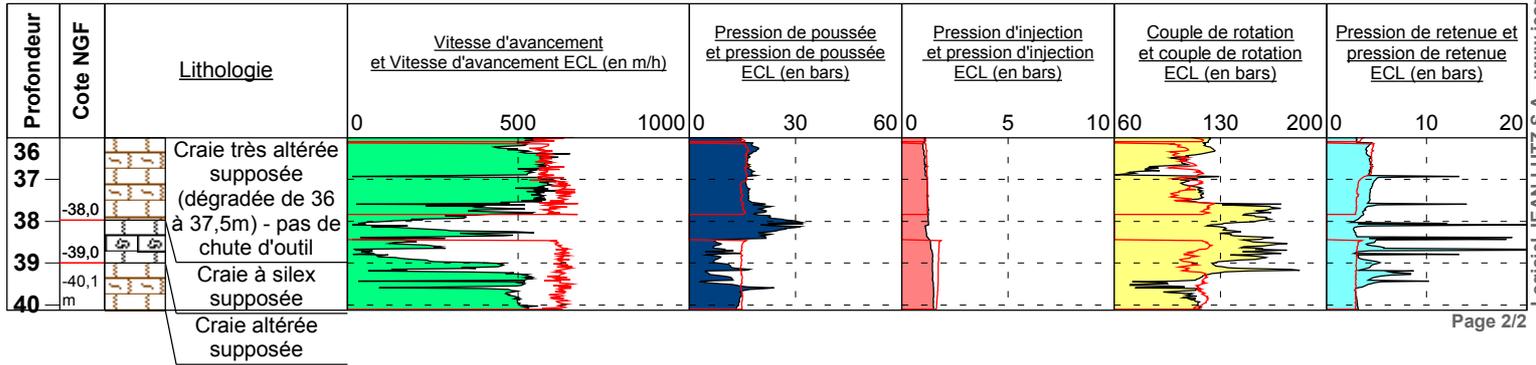
Forage : SD49

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD49

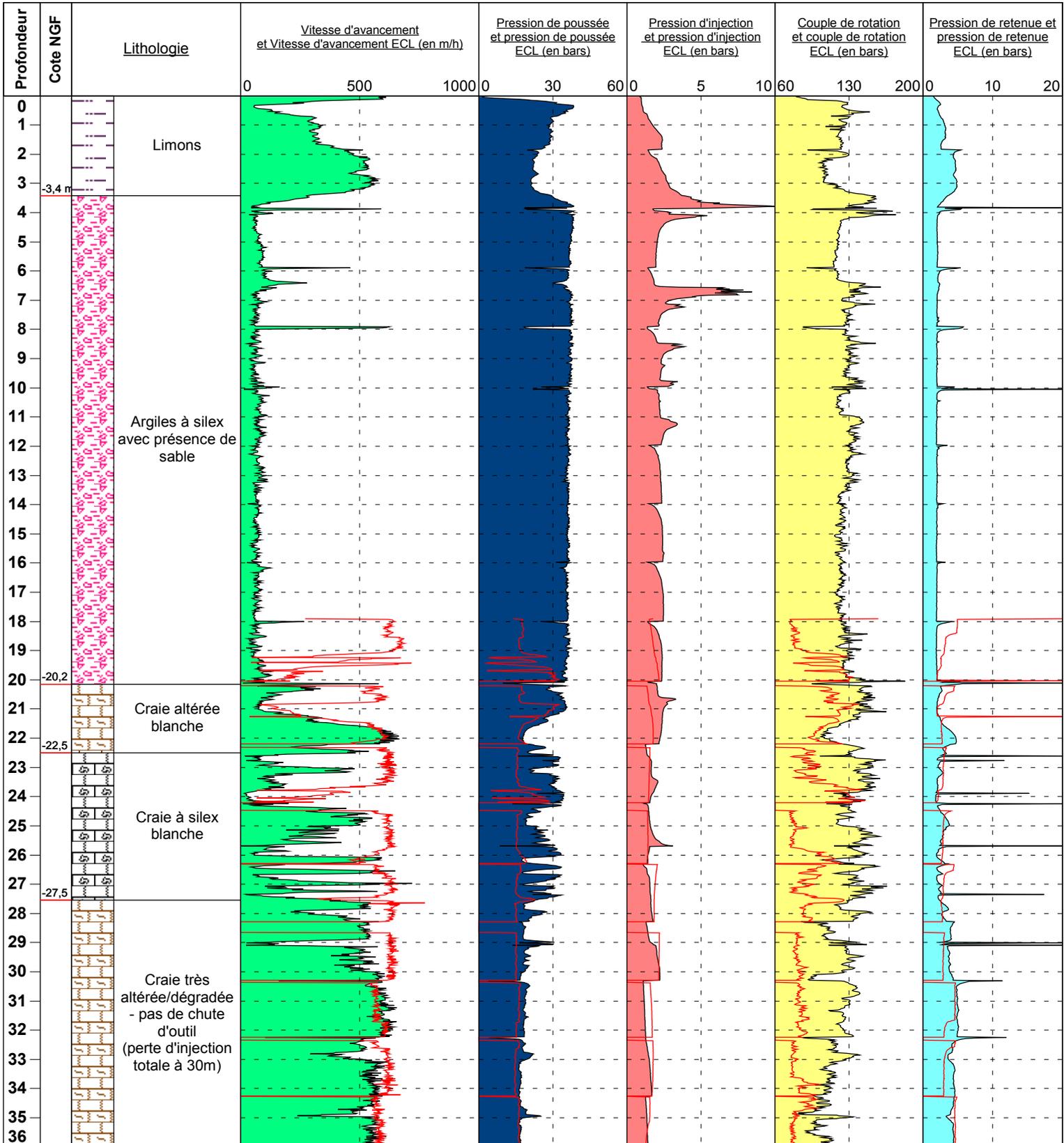


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 40,24 m	
Heure début : 08:06	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 09:22	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

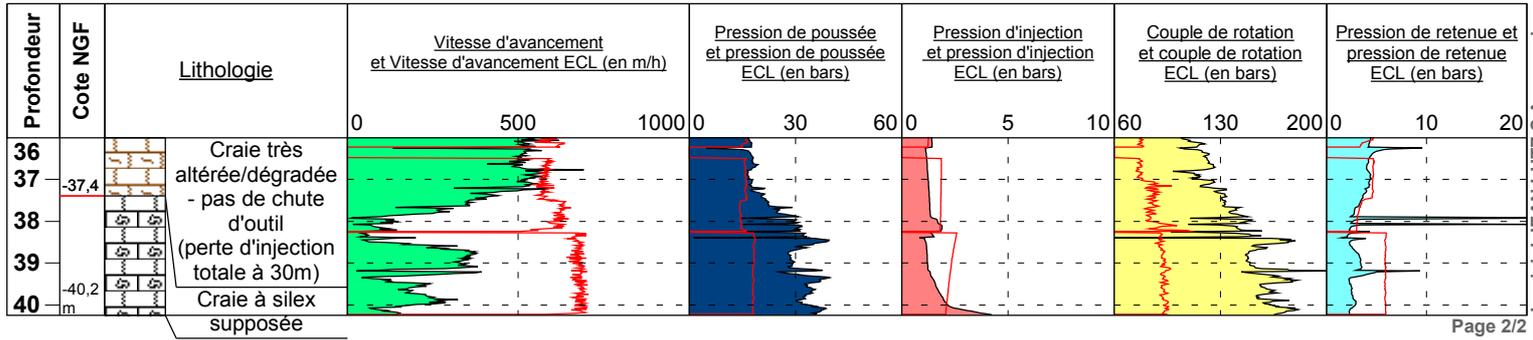
Forage : SD50

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD50

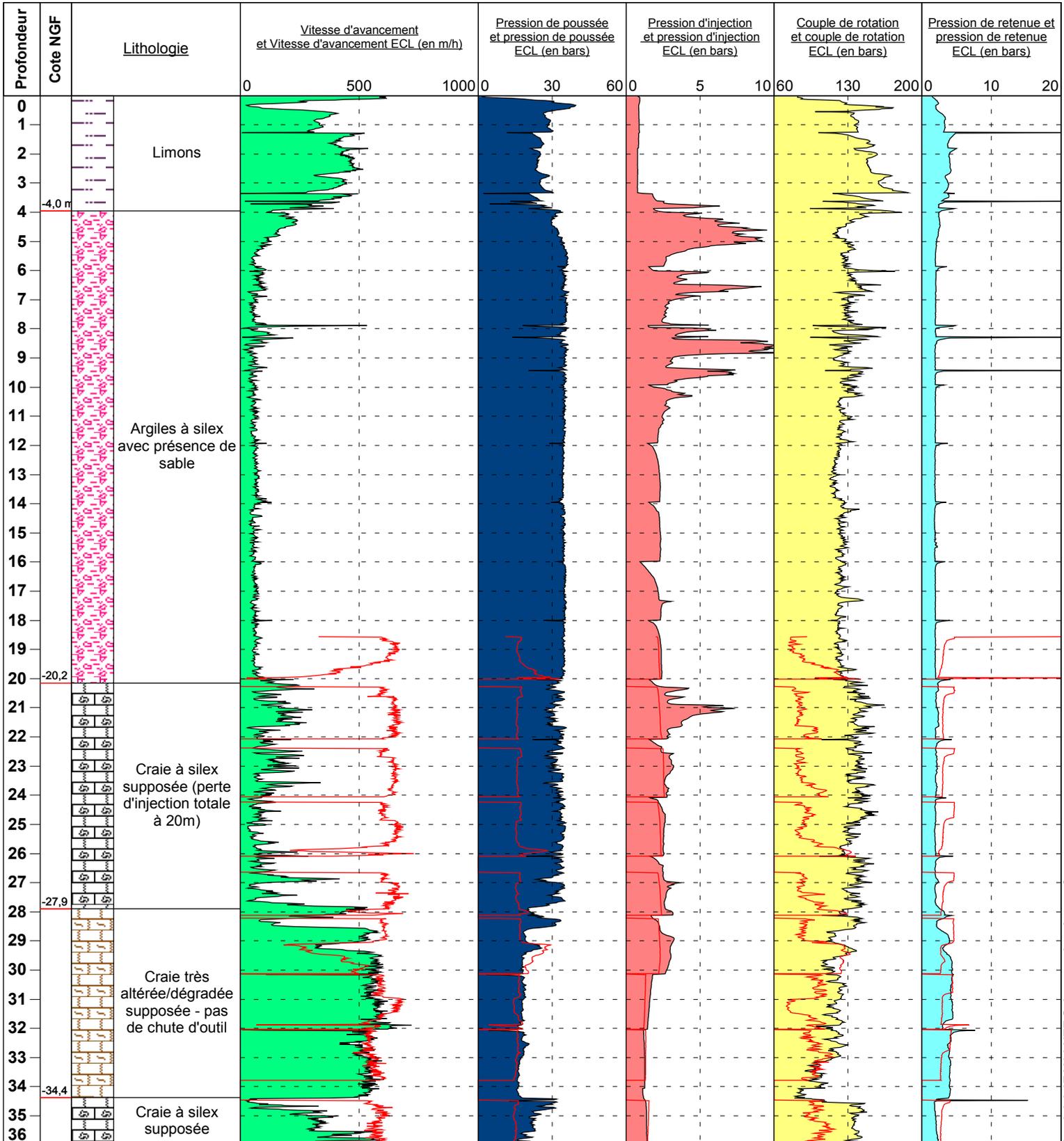


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,98 m	
Heure début : 09:28	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 10:28	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

Forage : SD51

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR

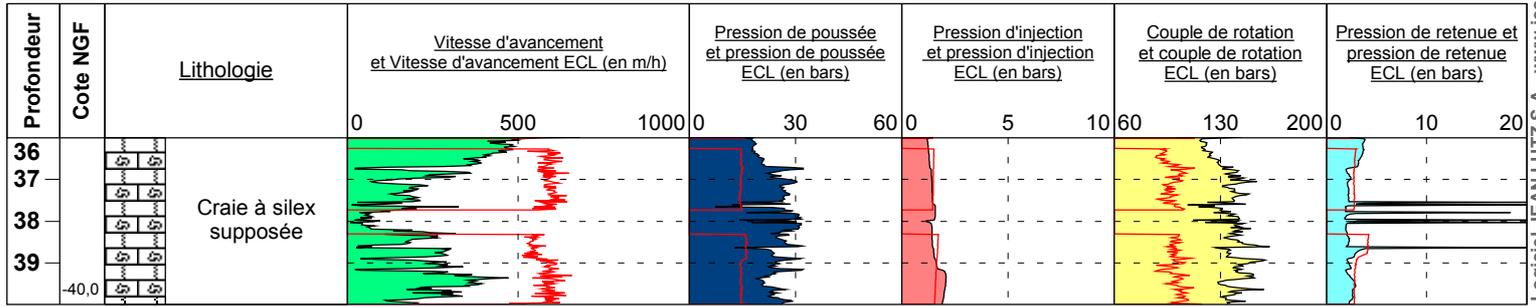


Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

VAL DE SAANE - ICS2 SCI associés 2021

1/180

SD51

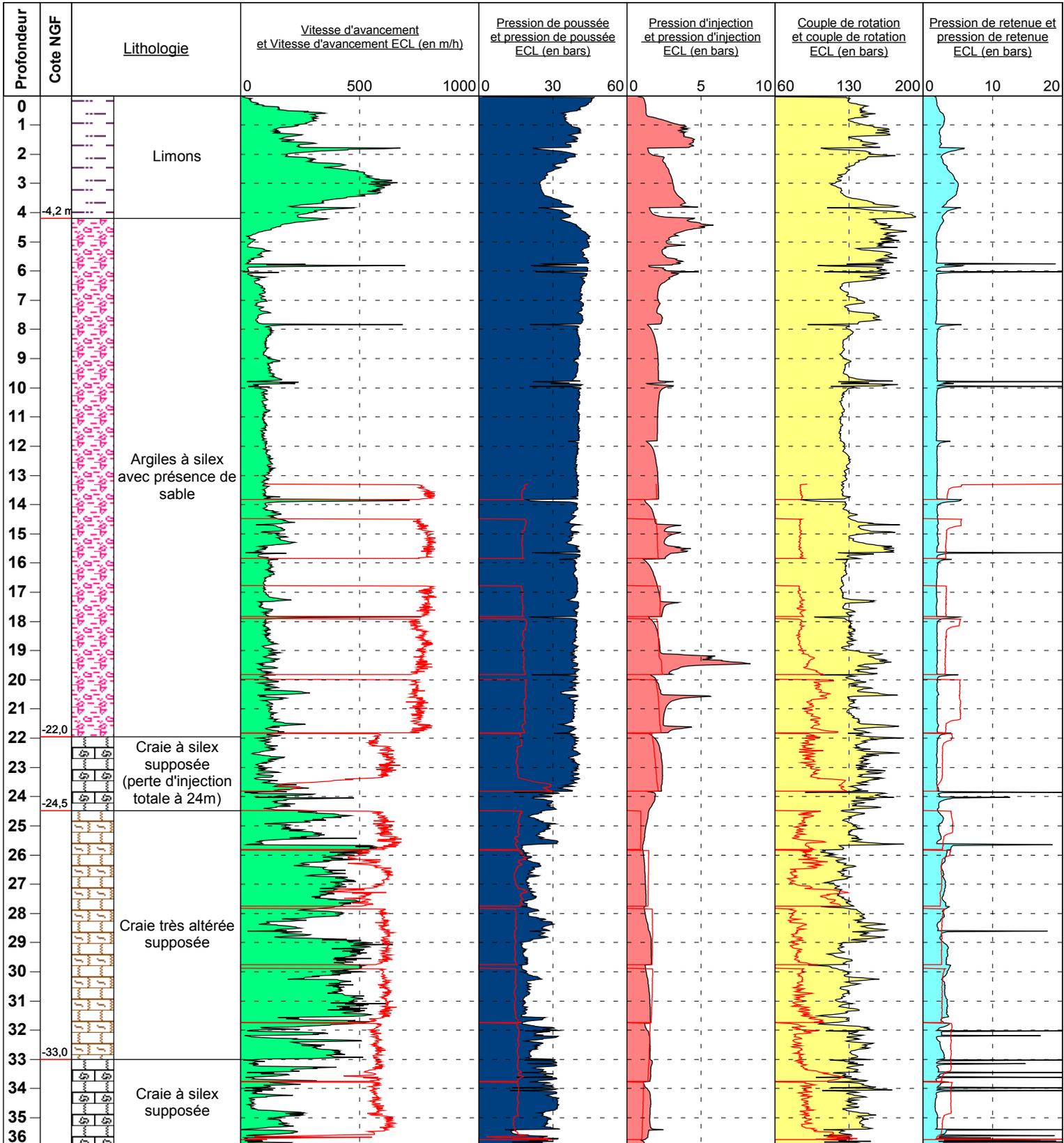


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 38,74 m	
Heure début : 10:37	Machine : SD120 / 120CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:42	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 120		

1/180

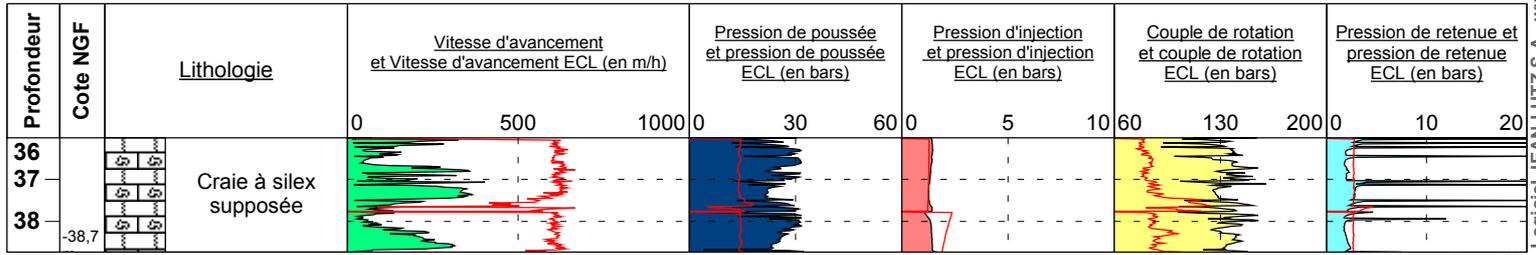
Forage : SD52

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD52

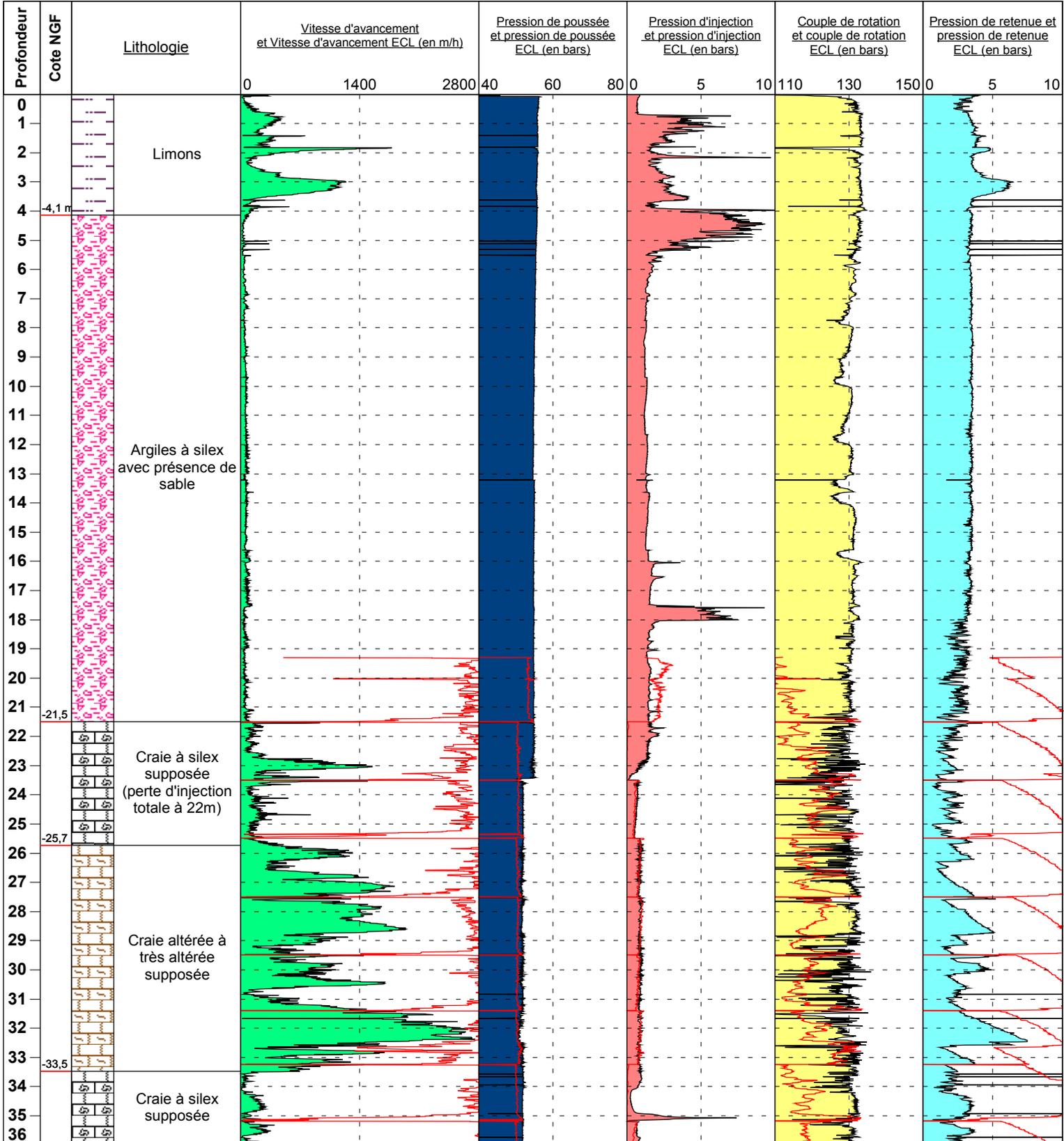


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 38,20 m	
Heure début : 12:04	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 12:49	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

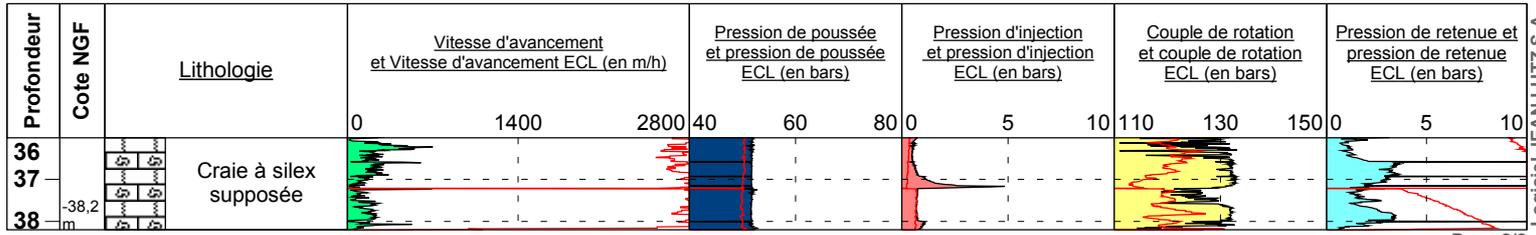
Forage : SD53

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD53

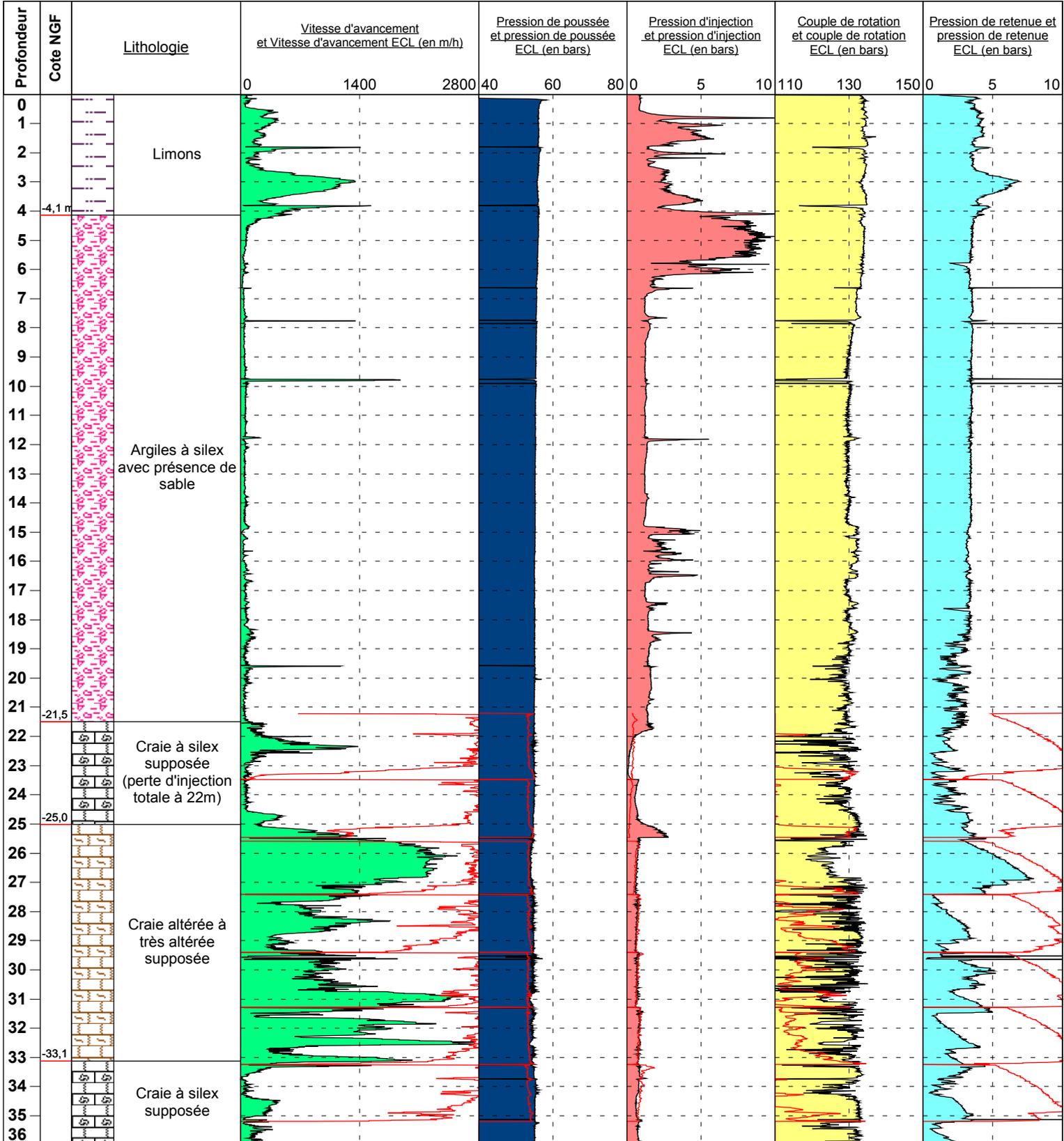


	VAL DE SAANE - ICS2			Contrat 76018/9
	SCI associés 2021			
	Date : 21/05/2024	Cote NGF : 0	Profondeur : 0,00 - 39,09 m	
Heure début : 10:58	Machine : ECO 402 70CV	Outils : Tricône picots		
Heure fin : 11:51	Angle : 0°	Diamètre (mm) : 114		

1/180

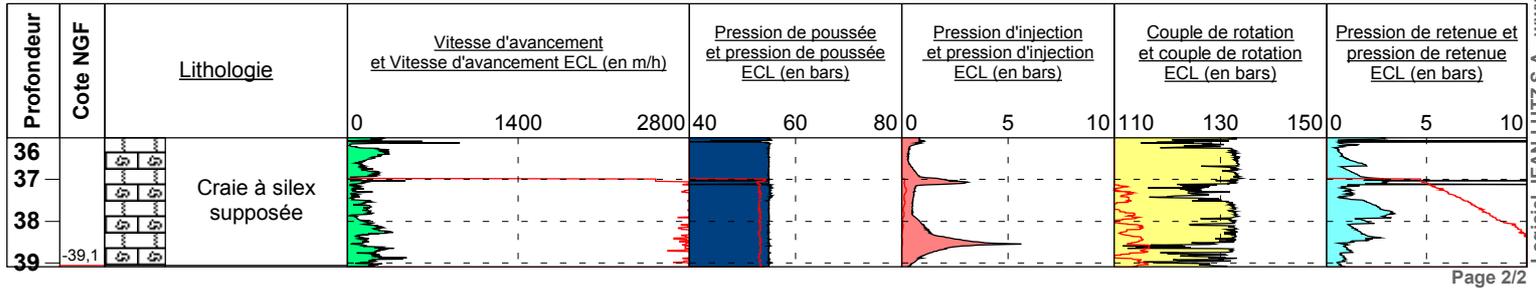
Forage : SD54

EXGTE 3.23.1/LB2EPF587FR



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

SD54



S.C.I Associés 2021

Commune de VAL DE SAÂNE

Indice de cavité souterraine n°2 - Expertise géologique par sondages destructifs profonds

Annexe 3

Fiche de l'indice n°2 modifiée (proposition)

CAVITES SOUTERRAINES**INDICE N° 76018-002**

LOCALISATION	
Département <input type="text" value="76 - Seine-Maritime"/>	Coordonnées
Commune <input type="text" value="VAL-DE-SAANE"/>	Origine <input type="text"/>
Repères locaux	x : <input type="text"/>
Hameau/Lieu-dit : <input type="text" value="Le Guide"/>	y : <input type="text"/>
Autre (route, chemin...) : <input type="text"/>	précision <input type="text"/>
Parcelle(s) cadastrale(s) : <input type="text" value="AI 6"/>	Type de Report
	<input type="text" value="Parcelle"/>
SOURCES	
Indices d'archives	
<p>RICS EXPLORE 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RICS IDDEA 2010 - Archives Départementales de Seine-Maritime, cote 8s19-20 : Déclaration d'ouverture de carrière dans la parcelle cadastrée A 92 (cadastre napoléonien) par Monsieur Louis Cavelier, enregistrée le 12/02/1890 (n° d'ordre : 695). - Archives Départementales de Seine-Maritime, cote 8s16 : Marnière de Monsieur Louis Cavelier dans la parcelle cadastrée A 92 (cadastre napoléonien), enregistrée en 1890 dans la liste des exploitations souterraines de petite dimension dispensées de délégué à la sécurité des ouvriers mineurs - Commentaires : << la présence d'informations dans la série 8S16 des archives départementales confirme la nature souterraine de l'exploitation / Modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien >> 	
enquête Publique	
indice photo	
Indice de terrain	Géométrie
<input type="checkbox"/> effondrement <input type="checkbox"/> affaissement-dépression <input type="checkbox"/> zone remblayée <input type="checkbox"/> puits <input type="checkbox"/> entrée à flanc de coteaux <input type="checkbox"/> arbre isolé <input type="checkbox"/> autre	<input type="checkbox"/> circulaire diamètre : profondeur maxi : <input type="checkbox"/> quelconque longueur min : longueur max : type d'effondrement : <input type="checkbox"/> cylindrique <input type="checkbox"/> conique <input type="checkbox"/> en entonnoir
	observations
	<input type="text"/>
CONTEXTE MORPHOLOGIQUE	HYDROGEOLOGIE
<input checked="" type="checkbox"/> plateau <input type="checkbox"/> talweg <input type="checkbox"/> flanc de coteau	profondeur de la nappe : <input type="text"/> <small>d'après Atlas Hydrogéologique</small>
ORIGINE PROBABLE DE L'INDICE	
Type Probable Indice	Matière Probablement Extraite
<input type="radio"/> Carrière à ciel Ouvert <input checked="" type="radio"/> Carrière Souterraine <input type="radio"/> Indéterminée <input type="radio"/> Karstique <input type="radio"/> Puisard	<input type="radio"/> Cailloux <input type="radio"/> Pierres de taille <input checked="" type="radio"/> Marne <input type="radio"/> Argile <input type="radio"/> Sable <input type="radio"/> Autre
	Commentaires: <input type="text" value="Levée partielle du périmètre de sécurité selon conclusion de l'étude FOR&TEC (cf page suivante)"/>

Investigations				
Type	But	Atteint	Date	Commentaires
Sondages Destructifs Profonds	Levée partielle du périmètre de sécurité	oui	24/05/2024	Rapport FOR&TEC F76018-9



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 85198 | Section: A | Parcelle: 90 | | Date: 07/04/1913 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun**

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu**
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Cailloux
- Sable
- Pierre de taille
- Argile

Commentaires

Explor-e 2024 : modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien

Indice 76018-003 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document

Archives départementales

Cote : **8S198**

Elements extraits

Date du document : **07/04/1913**

Type ouvrage :

Déclarant : **LEGENDRE Paul**

Locataire ou fermier :

Propriétaire :

Elements de localisation

Plan de localisation :

Echelle :

Lieu-dit : **Varvannes**

Cadastre de référence : **Napoléonien**

Référence parcellaire : Section : **A** Parcelle : **90**

Autre information :

Observations : **Déclaration d'ouverture de carrière // N° d'ordre : 3855**

Elements de dimensionnement déclarés

Plan d'extension :

Echelle :

Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné

Volume exploité :

Nombre d'étage(s) :

Chambres(s) :

Observations :

N° D'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIBU L'ÉPIGRAPHIE de la carrière.	SECTION NUMÉROS du cadastre	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
362	Péterge, Lucie	Biscornville, Cîteaux	B	14 mai 1913	1913
363	Mégnard	Saint-Amy	A	14	19
364	Levesque, Georges	La Roche-sur-Varde	E	16	19
365	Levesque, Jules	Arques	B	17	19
366	Levesque, Gabriel	Arques	C	17	19
367	Levesque, Louis	Arques	F	19	19
368	Levesque, Arthur	La Croix	B	21	19
369	Levesque, Louis	Arques	A	22	19
370	Levesque, François	Arques	B	23	19
371	Levesque, Louis	Arques	C	23	19
372	Levesque, Louis	Arques	A	24	19
373	Levesque, Louis	Arques	B	24	19
374	Levesque, Louis	Arques	C	25	19
375	Levesque, Louis	Arques	F	25	19
376	Levesque, Louis	Arques	A	27	19
377	Levesque, Louis	Arques	C	27	19
378	Levesque, Louis	Arques	E	27	19
379	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
380	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
381	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
382	Levesque, Louis	Arques	B	28	19
383	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
384	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
385	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
386	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
387	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
388	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
389	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
390	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
391	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
392	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
393	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
394	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
395	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
396	Levesque, Louis	Arques	A	28	19
397	Levesque, Louis	Arques	A	28	19

N° D'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIBU L'ÉPIGRAPHIE de la carrière.	SECTION NUMÉROS du cadastre	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
396	Levesque, Augustin	Arques	B	4 mars 1913	1913
397	Levesque, Gaston	Arques	A	20	19
398	Levesque, Louis	Arques	B	20	19
399	Levesque, Louis	Arques	B	20	19
400	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
401	Levesque, Louis	Arques	B	20	19
402	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
403	Levesque, Louis	Arques	C	20	19
404	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
405	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
406	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
407	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
408	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
409	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
410	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
411	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
412	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
413	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
414	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
415	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
416	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
417	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
418	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
419	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
420	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
421	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
422	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
423	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
424	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
425	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
426	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
427	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
428	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
429	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
430	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
431	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
432	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
433	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
434	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
435	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
436	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
437	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
438	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
439	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
440	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
441	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
442	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
443	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
444	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
445	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
446	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
447	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
448	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
449	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
450	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
451	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
452	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
453	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
454	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
455	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
456	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
457	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
458	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
459	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
460	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
461	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
462	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
463	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
464	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
465	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
466	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
467	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
468	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
469	Levesque, Louis	Arques	A	20	19
470	Levesque, Louis	Arques	A	20	19



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo non corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8S21 | Section: A | Parcelle: 111 | | Date: 09/12/1909 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun**

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu**
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

Commentaires

Explor-e 2024 : modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien

Indice 76018-004 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	Archives départementales
	Cote : 8S21
	Date du document : 09/12/1909
Elements extraits	Type ouvrage :
	Déclarant : PETIT Georges
	Locataire ou fermier :
	Propriétaire :
Elements de localisation	Plan de localisation : Echelle :
	Lieu-dit : Varvannes
	Cadastre de référence : Napoléonien
	Référence parcellaire : Section : A Parcelle : 111
	Autre information :
	Observations : Déclaration d'ouverture de carrière // N° d'ordre :
Elements de dimensionnement déclarés	Plan d'extension : Echelle :
	Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné
	Volume exploité :
	Nombre d'étage(s) :
	Chambres(s) :
	Observations :

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPORTATION de la entrée.	SECTION établie de CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
3744	Bouvier, Jean	Bacqueville	B	17.02	17.02
3745	Blangin, Gustave	Bacqueville	A	192	d.
3746	Leport, Louis	Marville Camp 2 mail	A	10	d.
3747	Vacaille, Raymond	Cartheux	-	-	d.
3748	Guarille, Ernest	Carville & Roguefort	B	37	18.02
3749	Guon, Henri	Beaugy	B	306 (1-1)	d.
3750	Levasseur, Com.	Beaugy	D	41	d.
3751	Agache, et Anselme	St. Martin de Rieux	-	-	20.02
3752	Demont, Augustin	Guicampont	D	40	d.
3753	Demillieux, Paul	Guicampont	C	290	d.
3754	Leves, François J.	Guicampont	A	312	d.
3755	Leves, Albert	St. Martin de Rieux	A	149	17.02
3756	Leves, Eugène	Marville	-	-	d.
3757	Leves, Louis	Beaugy	A	26	d.
3758	Blanc, Jules	St. Martin de Rieux	A	192	d.
3759	Blanc, Gustave	St. Martin de Rieux	B	203	d.
3760	Blanc, François	Beaugy	-	-	22.02
3761	Blanc, Ernest	Beaugy	A	16	d.
3762	Blanc, Jules	Beaugy	B	7	18.02
3763	Blanc, Jules	Beaugy	D	234	d.
3764	Blanc, Albert	Beaugy	B	99	24.02
3765	Blanc, Louis	Beaugy	B	76	d.
3766	Blanc, Gustave	Beaugy	B	167	d.
3767	Blanc, Ernest	Beaugy	-	-	27.02
3768	Blanc, M. Henri	Beaugy	-	-	d.
3769	Blanc, Eugène	Beaugy	A	133	27.02
3770	Blanc, Henri	Beaugy	A	131	27.02
3771	Blanc, Raymond	Beaugy	A	1	d.
3772	Blanc, Raymond	Beaugy	-	-	d.
3773	Blanc, Raymond	Beaugy	D	14.015	d.
3774	Blanc, Raymond	Beaugy	B	202.94	d.
3775	Blanc, Raymond	Beaugy	A	241	d.
3776	Blanc, Raymond	Beaugy	A	17	d.
3777	Blanc, Raymond	Beaugy	A	41	d.
3778	Blanc, Raymond	Beaugy	C	37	29.02
3779	Blanc, Raymond	Beaugy	B	35	d.
3780	Blanc, Raymond	Beaugy	B	34	d.

N° D'ORDRE.	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPORTATION de la entrée.	SECTION établie de CADASTRE.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
3668	Barry, Achille	Bacqueville	B	26.02	26.02
3669	Barry, Eugène	Carville 1 ^{er} lot	-	-	27.02
3670	Barry, Joseph	Guicampont	C	91	d.
3671	Barry, Jules	Beaugy	B	167	d.
3672	Barry, Henri	Beaugy	E	129	29.02
3673	Barry, Victor	St. Martin de Rieux	A	234	d.
3674	Barry, Victor	St. Martin de Rieux	C	149	30.02
3675	Barry, Amable	Beaugy	A	232	d.
3676	Barry, Louis	Beaugy	D	47	d.
3677	Barry, Joseph	Beaugy	A	339.2	1 ^{er} 02.
3678	Barry, Ernest	Beaugy	A	281+283	d.
3679	Barry, Jean	Beaugy	B	305	2 ^{de} 02.
3680	Barry, Pierre	St. Martin	A	11	3 ^{de} 02.
3681	Barry, Raymond	Beaugy	A	402	d.
3682	Barry, Pierre	Beaugy	A	13	4 ^{de} 02.
3683	Barry, Raymond	Beaugy	A	19	d.
3684	Barry, Raymond	Beaugy	A	259	6 ^{de} 02.
3685	Barry, Raymond	Beaugy	B	6	d.
3686	Barry, Raymond	Beaugy	A	116	7 ^{de} 02.
3687	Barry, Raymond	Beaugy	C	279	8 ^{de} 02.
3688	Barry, Raymond	Beaugy	A	111	9 ^{de} 02.
3689	Barry, Raymond	Beaugy	C	22	1 ^{er} 02.
3690	Barry, Raymond	Beaugy	A	145	d.
3691	Barry, Raymond	Beaugy	B	5	d.
3692	Barry, Raymond	Beaugy	C	104	11.02
3693	Barry, Raymond	Beaugy	B	26	d.
3694	Barry, Raymond	Beaugy	A	93.20+109	14.02
3695	Barry, Raymond	Beaugy	A	755	d.
3696	Barry, Raymond	Beaugy	B	158	d.
3697	Barry, Raymond	Beaugy	A	176	d.
3698	Barry, Raymond	Beaugy	B	85.133.137	d.
3699	Barry, Raymond	Beaugy	D	137	d.
3700	Barry, Raymond	Beaugy	A	137	d.
3701	Barry, Raymond	Beaugy	B	-	16.02
3702	Barry, Raymond	Beaugy	A	60	17.02
3703	Barry, Raymond	Beaugy	B	57.59	d.



Localisation

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Coordonnées

Système :

Orig. report carto : GPS

x :

y :

Précision :

Type de Report : Aire limitée

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 110 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Modification du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales || Réf.: 8521 | Section: A | Parcelle: 112 | | Date: 25/02/1903 |
 Récentes || Auteur: Alise | Réf.: Rapport 2403340 version 0 | | Date: 01/04/2024 |
 Récentes || Auteur: Alise | Réf.: Rapport 2404369 version 0 | | Date: Avril 2024 |
 Récentes || Auteur: DDTM76 | Réf.: Mail | | Date: 31/10/2024 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun**

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine**
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne**
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

Commentaires

Explor-e 2024 : modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien + rattachement de la parcelle napoléonienne à une marnière souterraine, suspectée lors d'un décapage et confirmée par forages et inspection vidéo par Alise / parcelle initiale laissée "pour mémoire, sans définition du périmètre de sécurité. - ATTENTION : prescriptions spécifiques de la DDTM plus contraignantes que celles de la conclusion d'Alise

Indice 76018-005 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document	<i>Archives départementales</i>		
	<i>Cote :</i>	8S21	
	<i>Date du document :</i>	25/02/1903	
Elements extraits	<i>Type ouvrage :</i>		
	<i>Déclarant :</i>	BONS Louis	
	<i>Locataire ou fermier :</i>		
	<i>Propriétaire :</i>		
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>	
	<i>Lieu-dit :</i>	Varvannes	
	<i>Cadastre de référence :</i>	Napoléonien	
	<i>Référence cadastrale :</i>	Section : A	Parcelle : 112
	<i>Autre information :</i>		
	<i>Observations :</i>	Déclaration d'ouverture de carrière // N° d'ordre : 3719	
Elements de dimensionnement déclarés	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>	
	<i>Caractéristiques puits :</i>	<i>Profondeur</i>	<i>/ Diamètre</i> / <i>Maçonné</i>
	<i>Volume exploité :</i>		
	<i>Nombre d'étage(s) :</i>		
	<i>Chambres(s) :</i>		
	<i>Observations :</i>		

Indice 76018-005 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i>	Alise	
	<i>Référence :</i>	Rapport 2403340 version 0	
	<i>Date :</i>	01/04/2024	
Informations extraites	<p>Gestion par décapage d'indice de cavités souterraines - Indice de cavité souterraine n°5 // Surface décapée 4 950 m² // Observation d'une anomalie irrégulière d'environ 3m de longueur pour 1,5m de largeur, composée principalement de limon brun et qqes traces de limon ocre et se poursuivant jusqu'à l'arrêt du décapage, à 3m de profondeur. // Sans travaux complémentaires, il nous est impossible de définir avec certitude l'origine de cet indice // Indice conservé en tant qu'indice d'origine indéterminée. // Propositions : Lever partiellement l'indice de cavité souterraine n°5 au droit de la zone décapée et de modifier son périmètre de sécurité depuis les limites de la zone non décapée + Référencer l'anomalie découverte en tant que nouvel indice d'origine indéterminée affecté d'un périmètre de sécurité de 60m de rayon.</p>		
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i>	<i>Echelle :</i>	
	<i>Lieu-dit :</i>		
	<i>Autre information :</i>		
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i>	<i>Echelle :</i>	
Remarques			

Indice 76018-005 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> Alise <i>Référence :</i> Rapport 2404369 version 0 <i>Date :</i> Avril 2024
Informations extraites	<p>Projet de transbordement – KALLISTA ENERGY - Investigation par forages - Nouvel indice // Suite à la découverte d'un indice d'origine indéterminée lors du décapage partiel de l'ICS005 initial (parcellaire) mise en œuvre d'un programme de reconnaissance par sondages destructifs // Réalisation de 20 sondages - 4 sondages ont mis en évidence un vide franc // Conclusion : les forages réalisés avec enregistrement de paramètres et les passages caméra ont permis de valider la présence d'une marnière située entre 9.5 et 11.2m de profondeur dont les limites n'ont été que partiellement reconnues en l'état actuel des investigations. Les effondrements et les blocs de craies observés au sol grâce aux passages caméra, témoignent d'un édifice en mauvais état.</p>
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> Echelle : <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i> Echelle :
Remarques	<p>Proposition d'Alise : De faire le lien entre la marnière et l'ICS005 + affecter un périmètre de sécurité de 7m en arrière des zones reconnues + conserver un périmètre de 60m de rayon en arrière des zones non investiguées.</p>

Indice 76018-005 / Détail document d'archives récentes

Origine du document	<i>Auteur :</i> DDTM76 <i>Référence :</i> Mail <i>Date :</i> 31/10/2024
Informations extraites	<p>... Vu que l'indice 5 correspond à une seule déclaration d'ouverture de carrière, la proposition de rattacher cette marnière 5bis à l'indice parcellaire 5 est recevable. Comme précisé par le bureau d'études, il convient de maintenir une partie du périmètre de sécurité de 60 mètres autour des zones non investiguées de l'indice 5 et de rattacher la marnière 5bis à l'indice 5. Il est également conseillé de procéder à un décapage préventif sur toute la zone pouvant faire l'objet de travaux au droit de la carrière d'origine. Toutefois, après analyse, il est envisageable que les anomalies situées entre 23 et 25 mètres de profondeur pourraient être liées à un deuxième étage de la marnière. Il est donc surprenant que le bureau d'études prenne uniquement la profondeur de l'étage à 11m pour calculer son cône d'effondrement (évalué à 7m, profondeur des anomalies x tan30°). Par conséquent, nous proposons de retenir un cône d'effondrement basé sur une profondeur de 25 mètres, soit 14,5 mètres (25m x tan 30°), à appliquer autour des forages sains (se référer au plan ci-joint). Enfin, si des études complémentaires sont menées sur cet indice 5bis, il sera essentiel de forer en-dessous du second plancher d'anomalie, c'est-à-dire à plus de 25 mètres de profondeur.</p>
Elements de localisation	<i>Plan de localisation :</i> Echelle : <i>Lieu-dit :</i> <i>Autre information :</i>
Elements de dimensionnement	<i>Plan d'extension :</i> Echelle :
Remarques	

N° FONDER.	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION catalographique	NUMÉROS du cadastre.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3731	Guillaume Sutar M. Schamel	Blattonville	B	87	5 Mars	903
9	Dubourg Joseph	Blattonville			3 Mars	5 Mars
40	Simon Bernard	Blattonville	B	134	8 Mars	10 Mars
42	Legras Adrien	Blattonville	A	53	7 Mars	10 Mars
43	Stouty Victor	Blattonville	B	33	9 Mars	10 Mars
44	Simon Eugène	Blattonville	A	833	11 Mars 1905	11 Mars 1905
45	Duway (G.)	Blattonville	B	487	11 Mars	11 Mars
46	Embach	Blattonville	B	523	11 Mars	11 Mars
47	Le Bédier Amédée	Blattonville	A	214	14 Mars	14 Mars
48	Legras (Amédée)	Blattonville	A	321	16 Mars	16 Mars
49	Legras (Victor)	Blattonville	A	266	17 Mars	17 Mars
50	Bellet	Blattonville	A	49	2 Mars 1905	23 Mars 1905
51	Stouty Victor	Blattonville	B	170	11 Mars 1905	23 Mars 1905
52	Bellemis Paul	Blattonville	B	103	24 Mars	24 Mars
53	Dubois Charles	Blattonville	A	616	24 Mars	24 Mars
54	Simon Charles	Blattonville	A	315 ²⁰	24 Mars	24 Mars
55	Legras Adrien	Blattonville	A	185	28 Mars	28 Mars
56	Blattonville	Blattonville	A	512	1 Mars	6 Mars
57	Simon Charles	Blattonville	A	135	30 Mars	1 Mars
58	Blattonville	Blattonville	A	44	2 Mars	6 Mars
59	Simon Eugène	Blattonville	A	303	2 Mars	11 Mars
60	Legras Charles Adrien	Blattonville	B	88	11 Mars	11 Mars
61	Simon François	Blattonville	A	15	15 Mars	16 Mars
62	Blattonville	Blattonville	A	147	15 Mars	16 Mars
63	Simon Eugène	Blattonville	A	147	22 Mars	22 Mars
64	Simon Charles	Blattonville	B	84	22 Mars	22 Mars
65	Simon Charles	Blattonville	B	172	23 Mars	23 Mars
66	Simon Paul	Blattonville	A	24	5 Mars	6 Mars
67	Blattonville Charles	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
68	Blattonville	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
69	Blattonville	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
70	Blattonville	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
71	Simon Eugène	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
72	Simon Eugène	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars
73	Simon Eugène	Blattonville	A	7	11 Mars	11 Mars

N° FONDER.	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE OU A LIEU L'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION catalographique	NUMÉROS du cadastre.	DATE DE LA COMMUNICATION	
					à la Préfecture.	au service des Mines.
3742	Nicot Louis	Crocy		414	9 Février	19 Février
3743	Picard Albert	Crocy	B	1574	19 Février	19 Février
4	Legras Adrien	Crocy	A	140	19 Février	19 Février
5	Simon Eugène	Crocy	B	122+134	19 Février	19 Février
6	Simon Eugène	Crocy	A	131	19 Février	19 Février
7	Simon Eugène	Crocy	D	70	19 Février	19 Février
8	Simon Eugène	Crocy	A	1505	19 Février	19 Février
9	Simon Eugène	Crocy	A	231	19 Février	19 Février
10	Simon Eugène	Crocy	B	20	19 Février	19 Février
11	Simon Eugène	Crocy	B	4	19 Février	19 Février
12	Simon Eugène	Crocy	B	147	19 Février	19 Février
13	Simon Eugène	Crocy	B	92	19 Février	19 Février
14	Simon Eugène	Crocy	B	303	19 Février	19 Février
15	Simon Eugène	Crocy	B	34	19 Février	19 Février
16	Simon Eugène	Crocy	B	247	19 Février	19 Février
17	Simon Eugène	Crocy	B	253	19 Février	19 Février
18	Simon Eugène	Crocy	B	412	19 Février	19 Février
19	Simon Eugène	Crocy	B	400	19 Février	19 Février
20	Simon Eugène	Crocy	B	395	19 Février	19 Février
21	Simon Eugène	Crocy	B	33	19 Février	19 Février
22	Simon Eugène	Crocy	B	142	19 Février	19 Février
23	Simon Eugène	Crocy	B	9	19 Février	19 Février
24	Simon Eugène	Crocy	B	314+474	19 Février	19 Février
25	Simon Eugène	Crocy	B	125	19 Février	19 Février
26	Simon Eugène	Crocy	B	379	19 Février	19 Février
27	Simon Eugène	Crocy	B	33	19 Février	19 Février
28	Simon Eugène	Crocy	B	40	19 Février	19 Février
29	Simon Eugène	Crocy	B	97	19 Février	19 Février
30	Simon Eugène	Crocy	B	185	19 Février	19 Février
31	Simon Eugène	Crocy	B	268	19 Février	19 Février
32	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février
33	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février
34	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février
35	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février
36	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février
37	Simon Eugène	Crocy	B	8	19 Février	19 Février



Gestion d'indices de cavités souterraines

Gestion par décapage d'indice de cavités souterraines

Indice de cavité souterraine n°5

Projet de transbordement – KALLISTA ENERGY

COMMUNE DE VAL-DE-SAANE

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Version 0 : Avril 2024

Aff. : ALI/DECAP/KALLISTA ENERGY/VAL DE SAANE/2403340

« Reproduction interdite sans accord d'ALISE.

En tout état de cause, cette reproduction ne pourra être qu'intégrale. »

102 RUE DU BOIS TISON

76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

TEL: 02 35 61 30 19

FAX: 02 35 66 30 47

www.alise-environnement.fr



**102 RUE DU BOIS TISON
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL**

TEL: 02 35 61 30 19

FAX: 02 35 66 30 47

www.alise-environnement.fr



SOMMAIRE

1 - PREAMBULE DE L'ETUDE.....	4
2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE	5
3 - SITUATION GEOLOGIQUE	8
4 - RESULTATS DES INVESTIGATIONS.....	9
5 - CONCLUSION.....	14



LISTE DES FIGURES ET DES PHOTOGRAPHIES

FIGURES

Figure 1 : Localisation du site d'étude	5
Figure 2 : Localisation de l'indice de cavité souterraine n°5.....	6
Figure 3 : Périmètre de sécurité de l'indice de cavité souterraine n°5 avant investigation par décapage	7
Figure 4 : Extrait issu de la carte géologique.....	8
Figure 5 : Coupe synthétique des formations rencontrées	12
Figure 6 : Schéma de la zone décapée	13
Figure 7 : Indices de cavités souterraines après investigation par décapage	15
Figure 8 : Périmètres de sécurité après investigation par décapage.....	16

PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Vue d'ensemble avant décapage	11
Photographie 2 : Décapage réalisé avec une pelleteuse munie d'un godet cureur	11
Photographie 3 : Décapage réalisé par bandes successives	11
Photographie 4 : Anomalie ovalique visible, composée de limon brun et ocre.....	11
Photographie 5 : Surcreusement et élargissement de la zone de fouille, anomalie toujours présente au sein du terrain naturel.....	11
Photographie 6 : Persistance de l'anomalie de forme irrégulière jusqu'à l'arrêt du décapage à 3m de profondeur.....	11



1 - PREAMBULE DE L'ETUDE

Le bureau d'études ALISE Environnement a été missionné par M. Dupuis pour le compte de la société Kallista Energy afin de l'assister dans la gestion de l'indice de cavité souterraine n°5 impactant son projet de plateforme de transbordement (environ 4 950 m²) située sur la parcelle AI 219 de la commune de Val de Saane.

Cet indice est issu du recensement des indices de cavités souterraines. Il s'agit d'un indice surfacique correspondant à une déclaration de carrière souterraine générant un périmètre de sécurité de 60m de rayon.

Notons que les périmètres de sécurité des indices de cavités souterraines n°2 et 4 impactent également le projet mais ne font pas partie de cette étude.

Dans ce contexte, nous proposons de réaliser un décapage destructif à la pelle mécanique au droit d'une partie de l'indice n°5, où est situé le projet de plateforme de transbordement, dans le but de détecter une anomalie pouvant correspondre à une tête de puits de cavité souterraine.

2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Val-de-Saane se situe en Seine-Maritime, sur le plateau crayeux au Nord-Est de la commune de Tôtes (cf. Figure 1).

Le plan de localisation des indices de cavités souterraines est présenté Figure 2 et leurs périmètres de sécurité Figure 3.

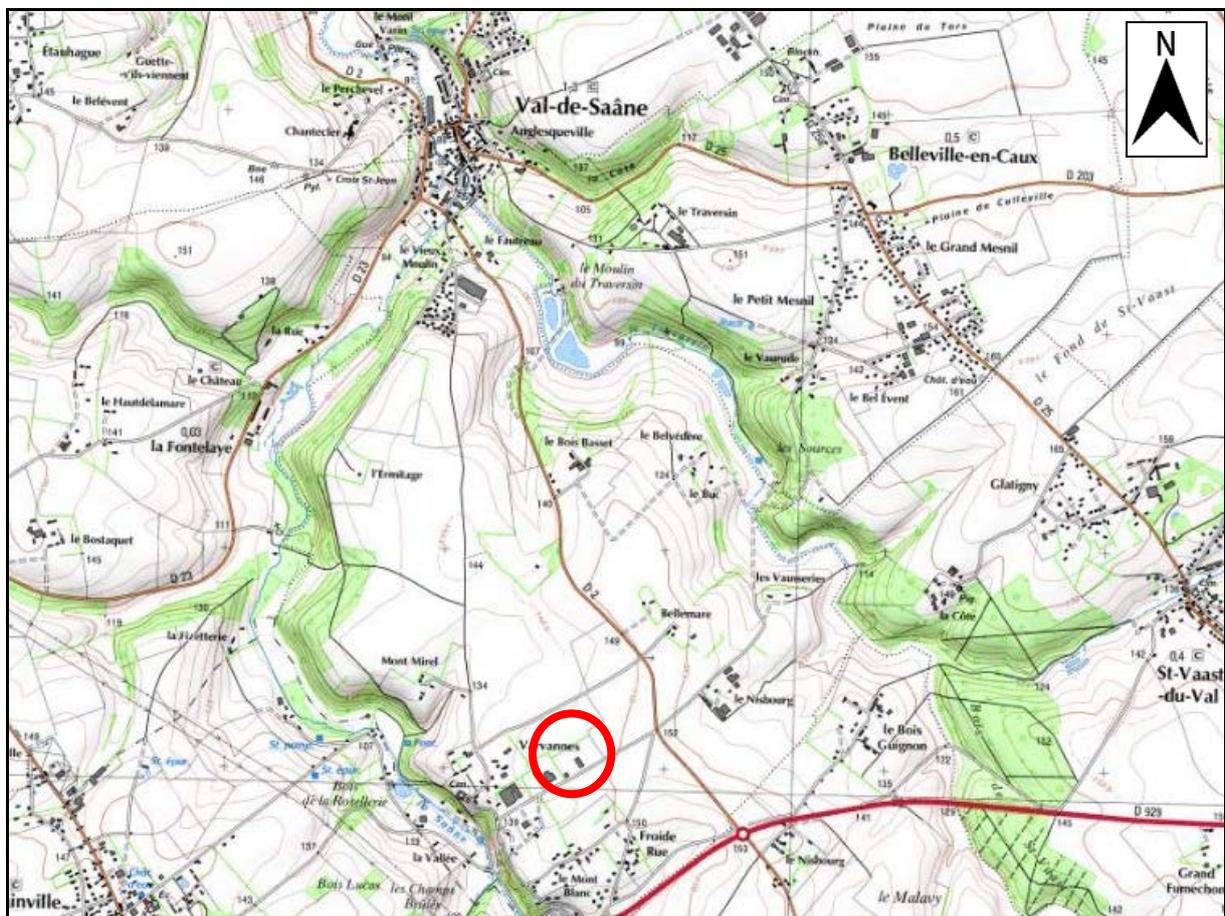


Figure 1 : Localisation du site d'étude

(Source : Cartes IGN Scan 25)

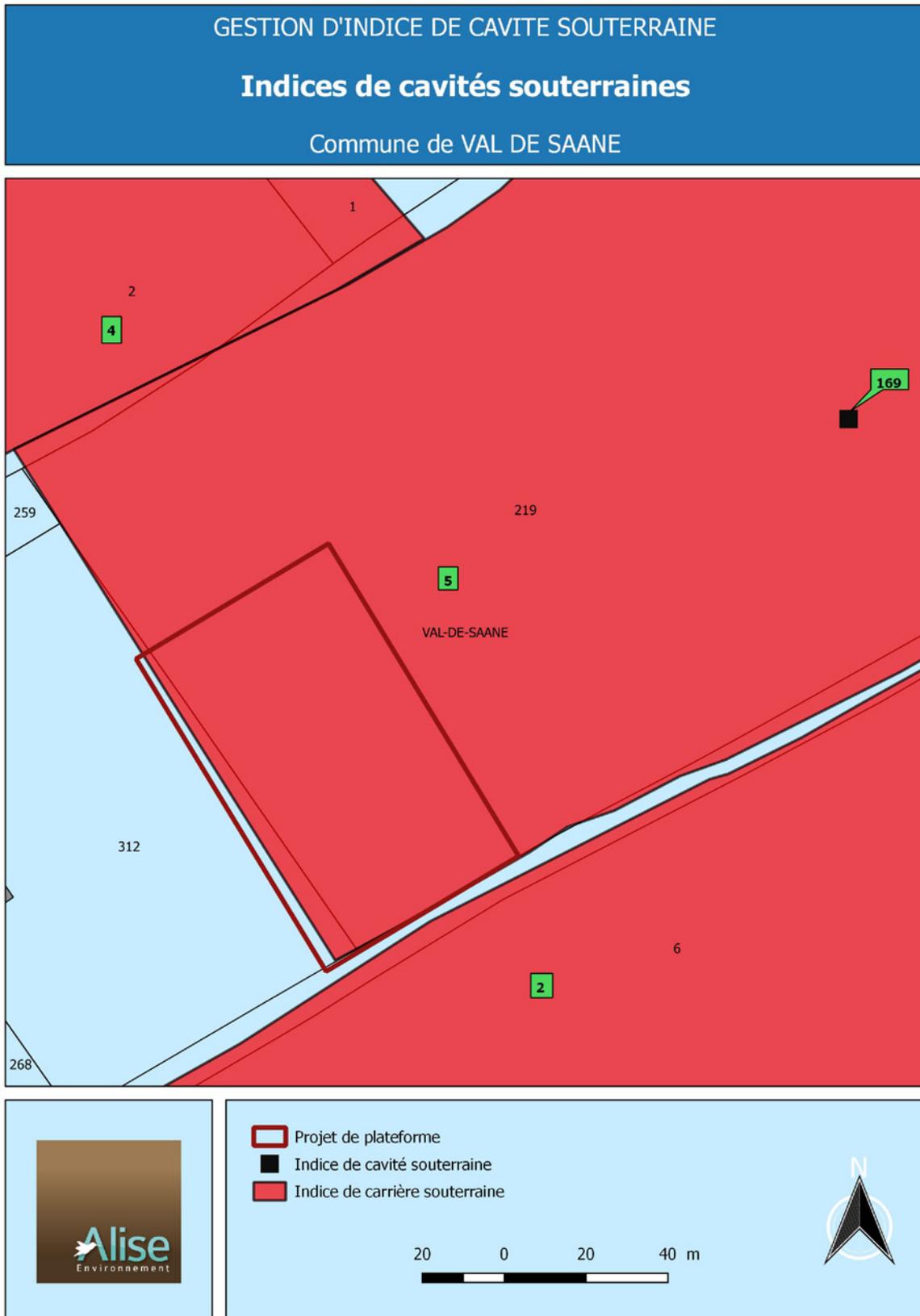


Figure 2 : Localisation de l'indice de cavité souterraine n°5



GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Périmètres de sécurité
Indices de cavités souterraines
 Commune de VAL DE SAANE





- Projet de plateforme
- Indice de cavité souterraine
- Indice de carrière souterraine
- Périmètre de sécurité





Figure 3 : Périmètre de sécurité de l'indice de cavité souterraine n°5 avant investigation par décapage

3 - SITUATION GEOLOGIQUE

A la lecture des cartes géologiques, les formations géologiques se trouvant sur cette commune depuis la profondeur vers la surface sont les suivantes (voir figure suivante):

- Des craies du Crétacé Supérieur (C, C³) ;
- Des formations à silex : Argile à silex (RS) ;
- Les limons (LP – C_{LP}) dont l'épaisseur varie de quelques décimètres à plusieurs mètres.



Figure 4 : Extrait issu de la carte géologique

(Source : Carte géologique n°58 de Doudeville à 1/50.000 - BRGM)



4 - RESULTATS DES INVESTIGATIONS

Lors du décapage de cet indice, étaient présents :

- M. BIARD, bureau d'études ALISE Environnement,
- Deux terrassiers, SARL POTHELET.

Les investigations ont eu lieu du 09/04/2024 au 10/04/2024.

Le décapage a été réalisé à l'aide d'une pelle munie d'un godet cureur. Les travaux ont consisté à affouiller le sol, par lames successives de 20 à 30 cm d'épaisseur. Il a concerné une surface de 4 950m² (voir Figure 6) au droit du projet de transbordement situé dans une partie de l'indice n°5. Signalons que la surface a fait l'objet d'un pré-décapage sur une épaisseur de 30cm.

Au décapage, nous avons pu observer un terrain naturel composé d'un dégradé de limon brun à ocre jusqu'à 0,8m de profondeur auquel succède une couche d'argile ocre à silex jusqu'à, au moins, 3m de profondeur, profondeur qui correspond à l'arrêt du décapage.

Lors de cette investigation, nous avons pu observer une anomalie de forme ovalique mesurant 3m de longueur pour 2m de largeur et constitué de limon brun. Au surcreusement, cette anomalie est irrégulière. Elle est constituée de limon brun et de quelques traces de limon ocre. Celle-ci se poursuit jusqu'à l'arrêt du décapage à 3m de profondeur où elle n'est composée seulement de limon brun dans un terrain naturel composé d'argile ocre à silex. L'anomalie de forme plus ou moins ovalique mesure 3m de longueur pour 1,5m de largeur.

Sans travaux complémentaires, il nous est impossible de définir avec certitude l'origine de cet indice. En conséquence, il sera donc conservé en tant que nouvel indice d'origine indéterminée.

Les coordonnées en Lambert 93 de cette anomalie pouvant correspondre à un puits d'accès à une cavité souterraine, sont :

X : 553760.95

Y : 695529.10

Des photographies rendent compte des investigations (page suivante).



Une coupe interprétative illustre les terrains observés (Figure 5)



Photographie 1 : Vue d'ensemble avant décapage



Photographie 2 : Décapage réalisé avec une pelleteuse munie d'un godet cureur



Photographie 3 : Décapage réalisé par bandes successives



Photographie 4 : Anomalie ovalique visible, composée de limon brun et ocre



Photographie 5 : Surcreusement et élargissement de la zone de fouille, anomalie toujours présente au sein du terrain naturel



Photographie 6 : Persistance de l'anomalie de forme irrégulière jusqu'à l'arrêt du décapage à 3m de profondeur

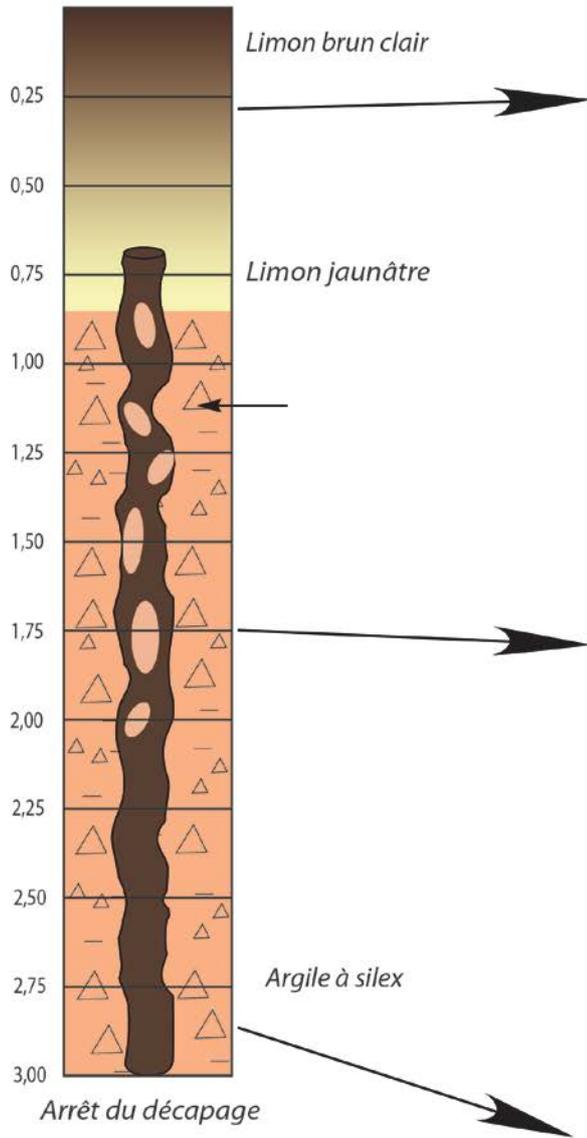
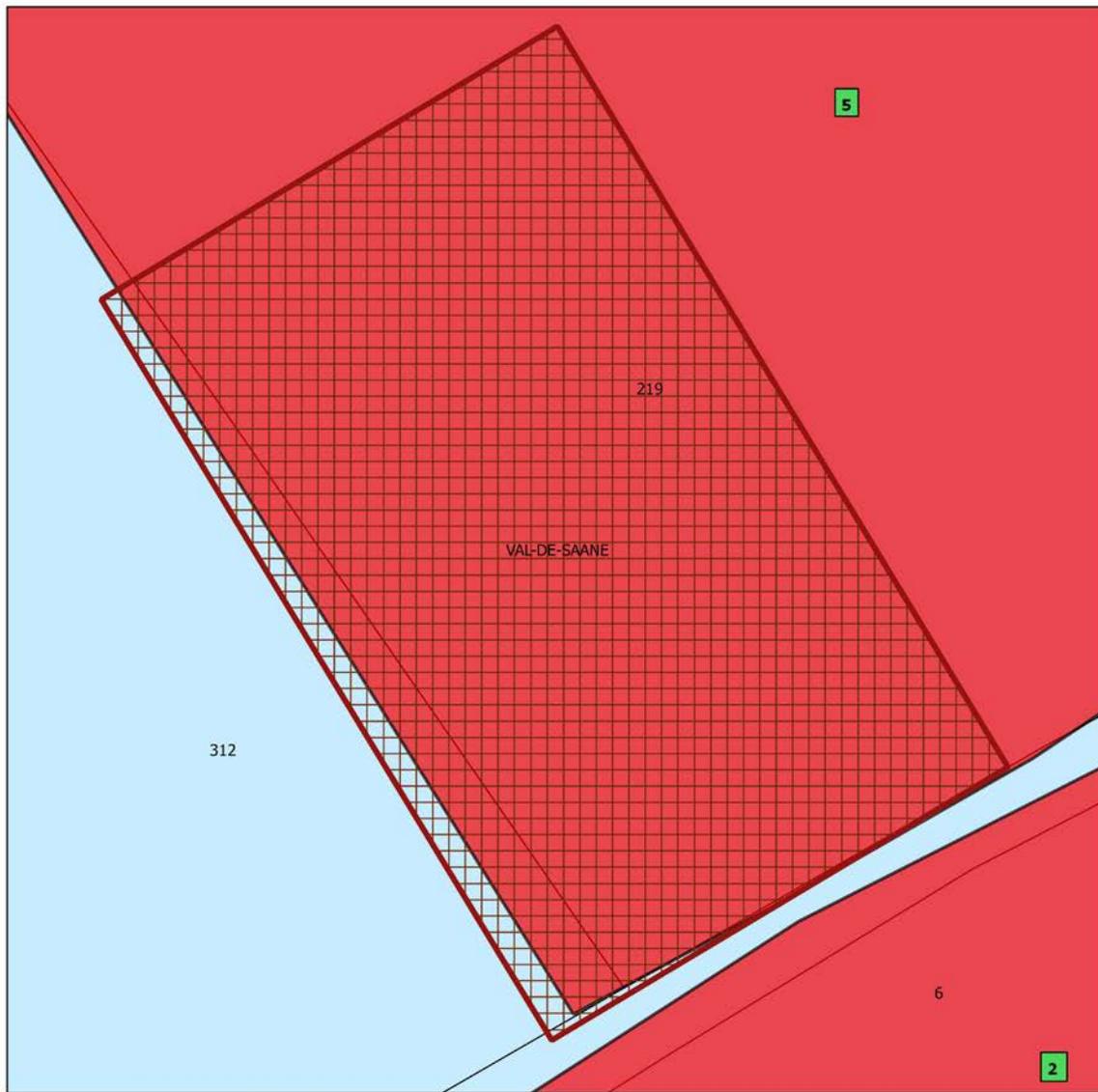


Figure 5 : Coupe synthétique des formations rencontrées



GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
**Investigation par décapage partiel
 de l'indice de cavité souterraine 5**
 Commune de VAL DE SAANE



- Projet de plateforme
- Indice de carrière souterraine
- Zone découpée

10 0 10 20 m

Figure 6 : Schéma de la zone découpée



5 - CONCLUSION

Le bureau d'études ALISE Environnement a été missionné par M. Dupuis pour le compte de la société Kallista Energy afin de l'assister dans la gestion de l'indice de cavité souterraine n°5 impactant son projet de plateforme de transbordement (environ 4 950 m²) située sur la parcelle AI 219 de la commune de Val-de-Saane.

Une investigation par décapage a permis d'observer une anomalie irrégulière d'environ 3 de longueur pour 1,5m de largeur, composée principalement de limon brun et quelques traces de limon ocre et se poursuivant jusqu'à l'arrêt du décapage, à 3m de profondeur.

Sans travaux complémentaires, il nous est impossible de définir avec certitude l'origine de cet indice. En conséquence, il sera donc conservé en tant qu'indice d'origine indéterminée.

En conséquence, suite au décapage, nous proposons :

- De lever partiellement l'indice de cavité souterraine n°5 au droit de la zone décapée et de modifier son périmètre de sécurité depuis les limites de la zone non décapée ;
- De référencer l'anomalie découverte en tant que nouvel indice d'origine indéterminée affecté d'un périmètre de sécurité de 60m de rayon.

Ces propositions sont illustrées Figure 7 et Figure 8.

Dans le cadre d'investigation complémentaire, pour déterminer sa typologie, nous préconisons de réaliser des sondages destructifs en gros diamètre et avec enregistrement de paramètres.

Précision : Cette étude correspond à une étude de type diagnostic de vide ; elle ne se substitue donc pas une étude géotechnique visant à définir la portance du sol. Les reconnaissances de sol établies par sondages ponctuels et les résultats obtenus ne sont pas extrapolables à l'ensemble du site. Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait en être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager ALISE.



GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Indice de cavité souterraine 5
 après investigation par décapage
 Commune de VAL DE SAANE

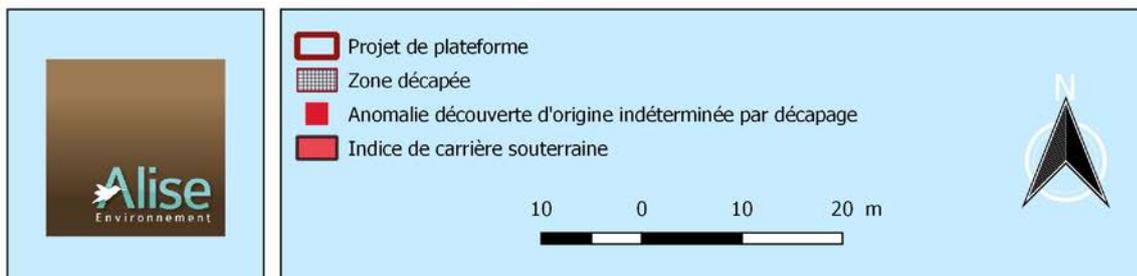
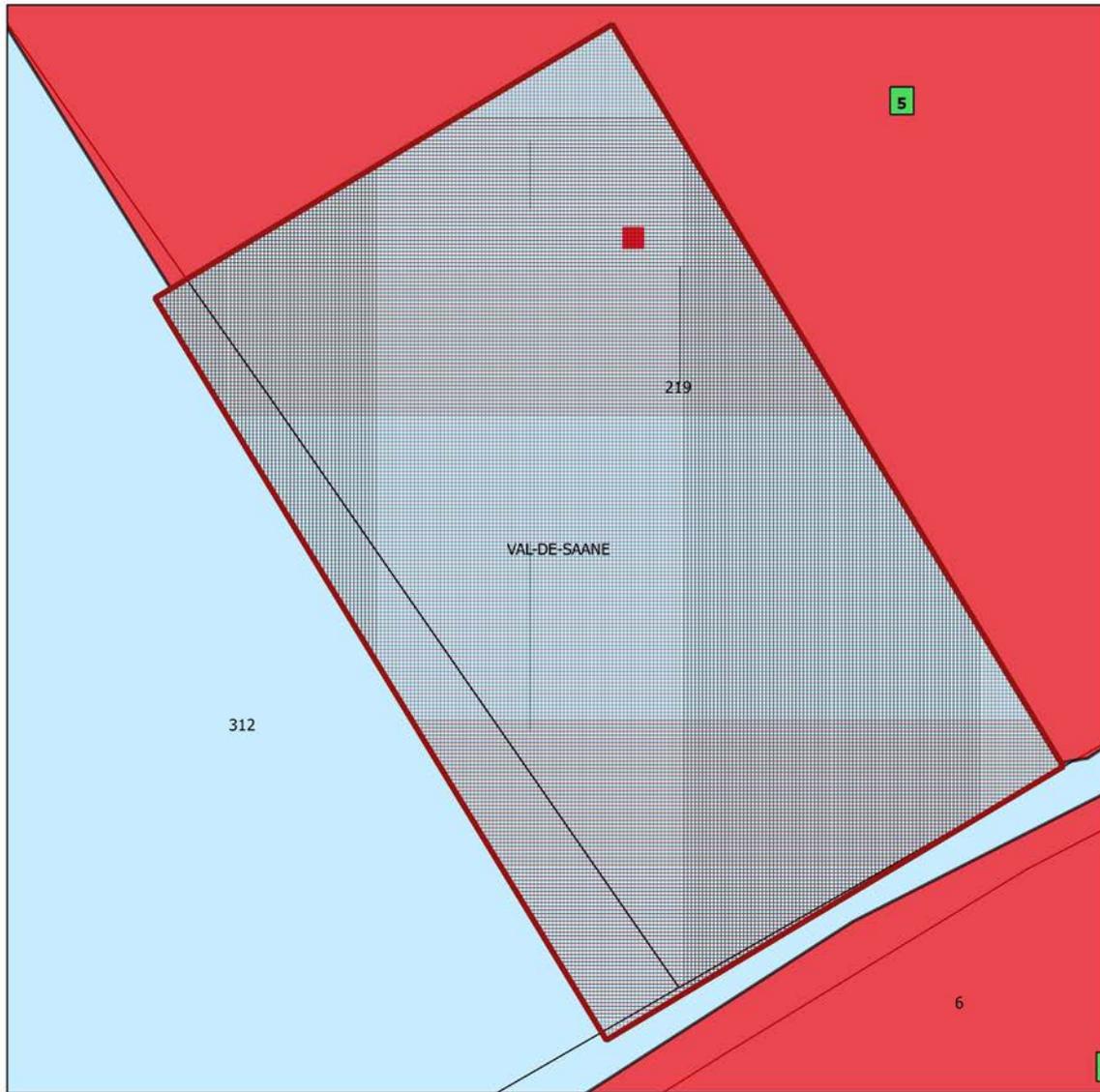


Figure 7 : Indices de cavités souterraines après investigation par décapage



GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Périmètre de sécurité après investigation par décapage partiel
de l'indice de cavité souterraine 5
 Commune de VAL DE SAANE

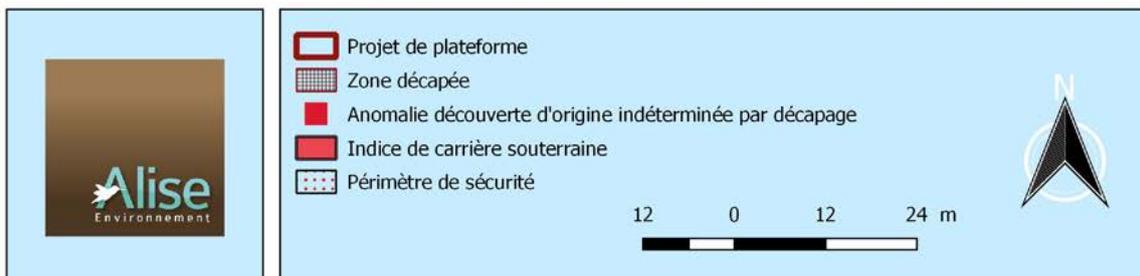
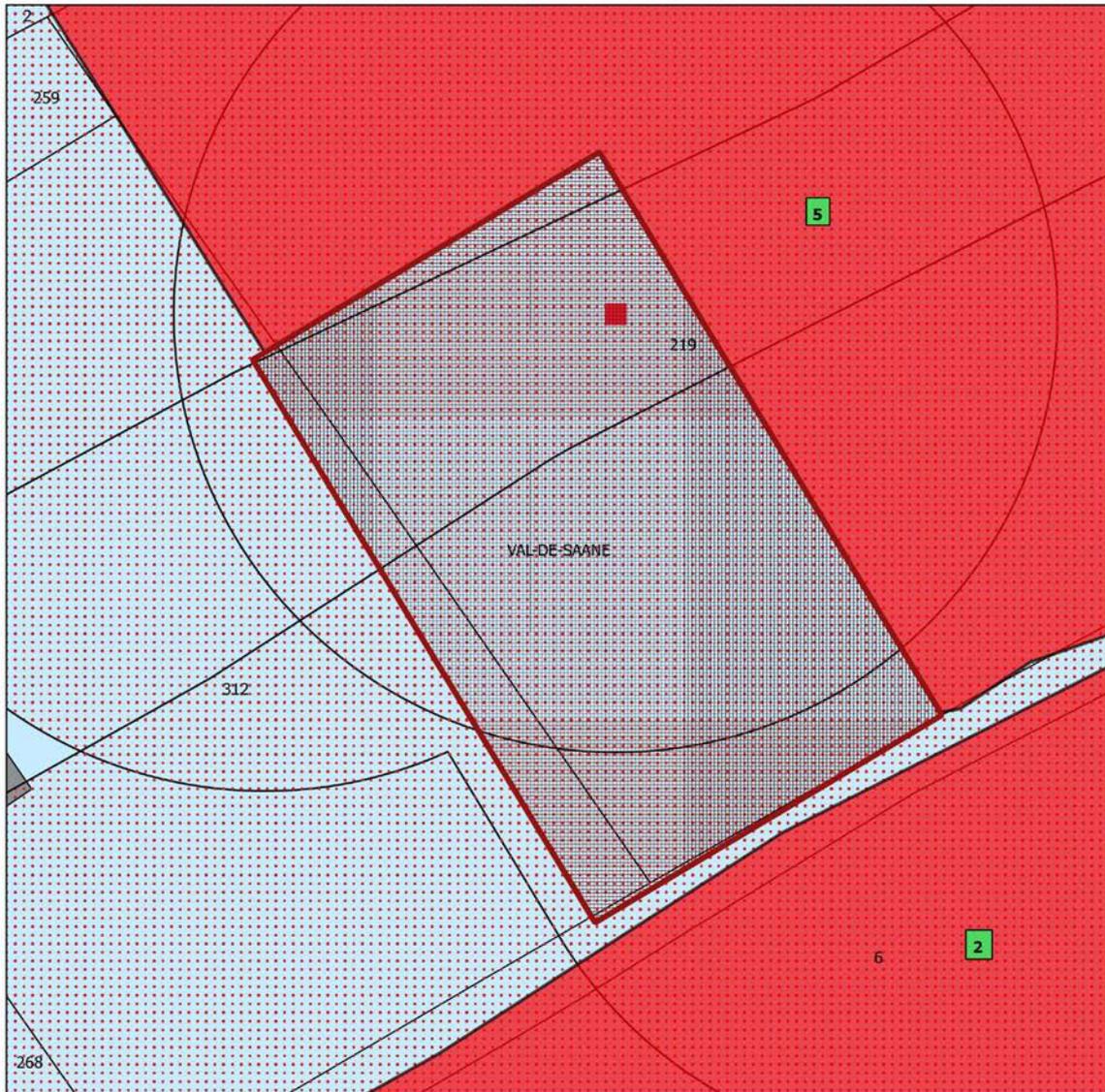


Figure 8 : Périmètres de sécurité après investigation par décapage



Gestion d'indices de cavités souterraines

Projet de transbordement – KALLISTA ENERGY

Investigation par forages

Nouvel indice

Commune de Val de Saane (76)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Version 0 : Avril 2024

Aff. : ALI/FOR/KALLISTA ENERGY/VAL DE SAANE/2404369

« Reproduction interdite sans accord d'ALISE.

En tout état de cause, cette reproduction ne pourra être qu'intégrale. »

102 RUE DU BOIS TISON

76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL

TEL : 02 35 61 30 19

FAX : 02 35 66 30 47

www.alise-environnement.fr



**102 RUE DU BOIS TISON
76160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL
TEL: 02 35 61 30 19
FAX: 02 35 66 30 47
www.alise-environnement.fr**



SOMMAIRE

1 - PREAMBULE DE L'ETUDE	1
1.1 - CONTEXTE.....	1
1.2 - LE CONTEXTE DES MARNIERES.....	2
1.3 - OBJECTIFS	3
2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	4
3 - CARACTÉRISTIQUES GÉOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES	7
3.1 - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES.....	7
3.2 - CARACTERISTIQUES HYDROGEOLOGIQUES.....	8
4 - RESULTATS DES INVESTIGATIONS	9
5 - PRESENTATION DES RESULTATS	10
5.1 - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES.....	10
5.2 - HYDROGEOLOGIE.....	13
5.3 - RESULTATS DES SONDAGES DESTRUCTIFS.....	13
5.1 - INSPECTIONS ENDOSCOPIQUES	17
6 - CONCLUSION & RECOMMANDATIONS.....	22
7 - ANNEXE : COUPES DES SONDAGES REALISES.....	26



LISTE DES FIGURES et PHOTOGRAPHIES

FIGURES

Figure 1 : Coupe géologique schématique montrant une exploitation souterraine de matériaux et une « bétoire »	3
Figure 2 : Localisation du site d'étude	4
Figure 3 : Localisation de l'indice de cavité souterraine après décapage	5
Figure 4 : Périmètre de sécurité de l'indice avant investigation par forages.....	6
Figure 5 : Extrait issu de la carte géologique	7
Figure 6 : Extrait issu de l'Atlas hydrogéologique de Seine Maritime (BRGM).....	8
Figure 7 : Implantation schématique des forages	12
Figure 8 : Schéma partiel de la cavité souterraine	21
Figure 9 : Proposition de relocaliser l'indice n°5 au droit de la cavité découverte	24
Figure 10 : Proposition d'affecter un périmètre de sécurité avéré après investigation ..	25

PHOTOGRAPHIES

Photographie 1 : Vue depuis SD12 sur la cavité souterraine avec un amas de craie (avec lampe SD13)	17
Photographie 2 : Vue depuis SD13 sur l'ouvrage souterrain (avec lampe SD12)	18
Photographie 3 : Vue depuis SD14 sur une galerie effondrée.....	18
Photographie 4 : Vue depuis SD14 sur l'ouvrage souterrain (avec lampe SD13)	19
Photographie 5 : Vue depuis SD14 sur un effondrement.....	19
Photographie 6 : Vue depuis SD12 sur la cavité (avec lampe SD17)	20
Photographie 7 : Vue depuis SD17 sur un amas de blocs de craie (avec lampe 13 à droite)	20



1 - PREAMBULE DE L'ETUDE

1.1 - CONTEXTE

Le bureau d'études ALISE Environnement a été missionné par M. Dupuis pour le compte de la société Kallista Energy pour étudier l'impact d'un nouvel indice de cavité souterraine sur un projet de plateforme de transbordement (d'environ 4950m²) située sur la parcelle AI 219 de la commune de Val de Saône.

Cet indice a été découvert lors d'une investigation par décapage au droit d'une partie de l'indice n°5 qui impactait également le projet de plateforme de transbordement : cf. rapport ALI/FOR/KALLISTA ENERGY/ VAL DE SAANE/2403340).

Lors de ce décapage, une anomalie d'origine indéterminée a été observée au sein du terrain naturel. Celle-ci a donc été référencée en tant que nouvel indice d'origine indéterminée affecté d'un périmètre de sécurité de 60 m de rayon.

Dans ce contexte, nous proposons de réaliser une investigation par forages avec enregistrements de paramètres centré sur l'anomalie nouvellement localisée afin d'en déterminer l'origine.

Notons que les périmètres de sécurité des indices de cavités souterraines n°2 et 4 impactent également le projet mais ne font pas partie de cette étude.



1.2 - LE CONTEXTE DES MARNIERES

Comme la plupart des communes situées sur les plateaux crayeux normands, la commune de Val-de-Saône est concernée par la problématique des cavités souterraines. Celles-ci se rencontrent dans la formation crayeuse constituant la base du plateau. Elles peuvent être d'origine naturelle ou anthropique (voir Figure 1).

Les cavités naturelles sont formées par l'action de l'eau circulant dans les fissures de la craie. Cette eau chargée en acide carbonique dissout le calcaire et agrandit les fissures jusqu'à former de véritables cavités pouvant communiquer entre elles et constituer un réseau karstique. Ces cavités, de tailles et de formes très diverses, se situent en général dans la partie active du réseau karstique c'est à dire dans la nappe phréatique.

Au-dessus de la nappe, le réseau karstique n'est à priori plus actif, les cavités naturelles étant toutes plus ou moins remplies de matériaux divers (argile, sable, silex, limon) provenant de l'infiltration des eaux de surface à travers les terrains superficiels recouvrant la craie. Ces eaux de surface cheminent préférentiellement par l'intermédiaire de poches de sable disséminées dans la formation argileuse, après avoir été récupérées en surface par des points d'infiltration : effondrements ou affaissements, localement appelés bétoires. A chaque période de précipitations, les remplissages des conduits karstiques fossiles sont remis en mouvement par l'apport de nouveaux matériaux provenant de la surface. Les bétoires sont alors fonctionnelles mais de nouveaux matériaux comblent les vides au fur et à mesure.

Les cavités artificielles ont été creusées par l'homme, principalement afin d'utiliser la craie pour l'amendement des champs. L'appellation locale de la craie (marne) explique le nom donné aux exploitations : les marnières. Celles-ci ont été ouvertes en majorité aux XVIIIème et XIXème siècles.

Sur le plateau, on accède à la marnière par un puits d'accès vertical, creusé manuellement. Ce puits traverse les formations superficielles et une certaine épaisseur de craie, afin d'assurer la solidité du toit de l'exploitation. A partir du puits, des chambres sont creusées, prenant des formes et des tailles diverses suivant les terrains rencontrés et le mode de travail de l'exploitant. D'autres matériaux tels que l'argile, le silex, voire parfois le sable, étaient également extraits en souterrain.

Gestion des risques liés aux cavités souterraines – Commune de Val-de-Saône

L'évolution dans le temps de ces cavités souterraines peut être à l'origine de désordres de surface, pouvant remettre en cause la stabilité d'infrastructures et de bâtiments et ainsi mettre en danger des vies. Les effondrements et affaissements de tailles diverses survenant périodiquement (en général après de fortes pluies), sont les manifestations visibles de ces cavités.

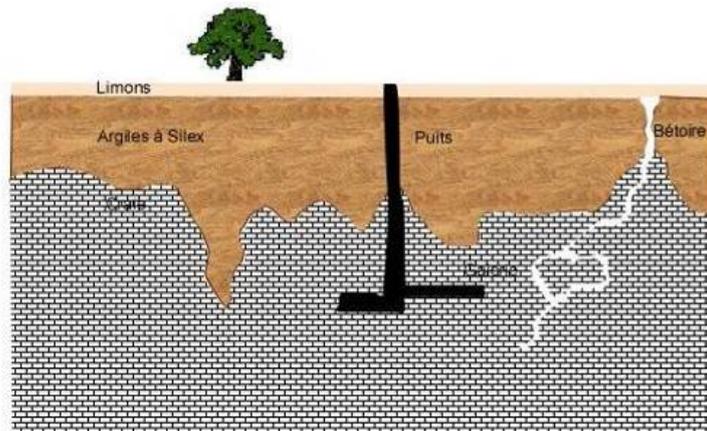


Figure 1 : Coupe géologique schématique montrant une exploitation souterraine de matériaux et une « bétouille »

1.3 - OBJECTIFS

L'objectif d'une investigation par forages avec enregistrements de paramètres est de localiser la présence éventuelle de vide. Dans le cas présent, il s'agit de savoir s'il existe du vide issu de l'anomalie et de déterminer son origine.

2 - SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Val-de-Saône se situe en Seine Maritime, sur le plateau crayeux au Nord-Est de la commune de Tôtes (cf. Figure 2).

Le plan de localisation de l'indice est présenté Figure 3 et son périmètre de sécurité Figure 4.



Figure 2 : Localisation du site d'étude
(Source : Cartes IGN 1/25000)

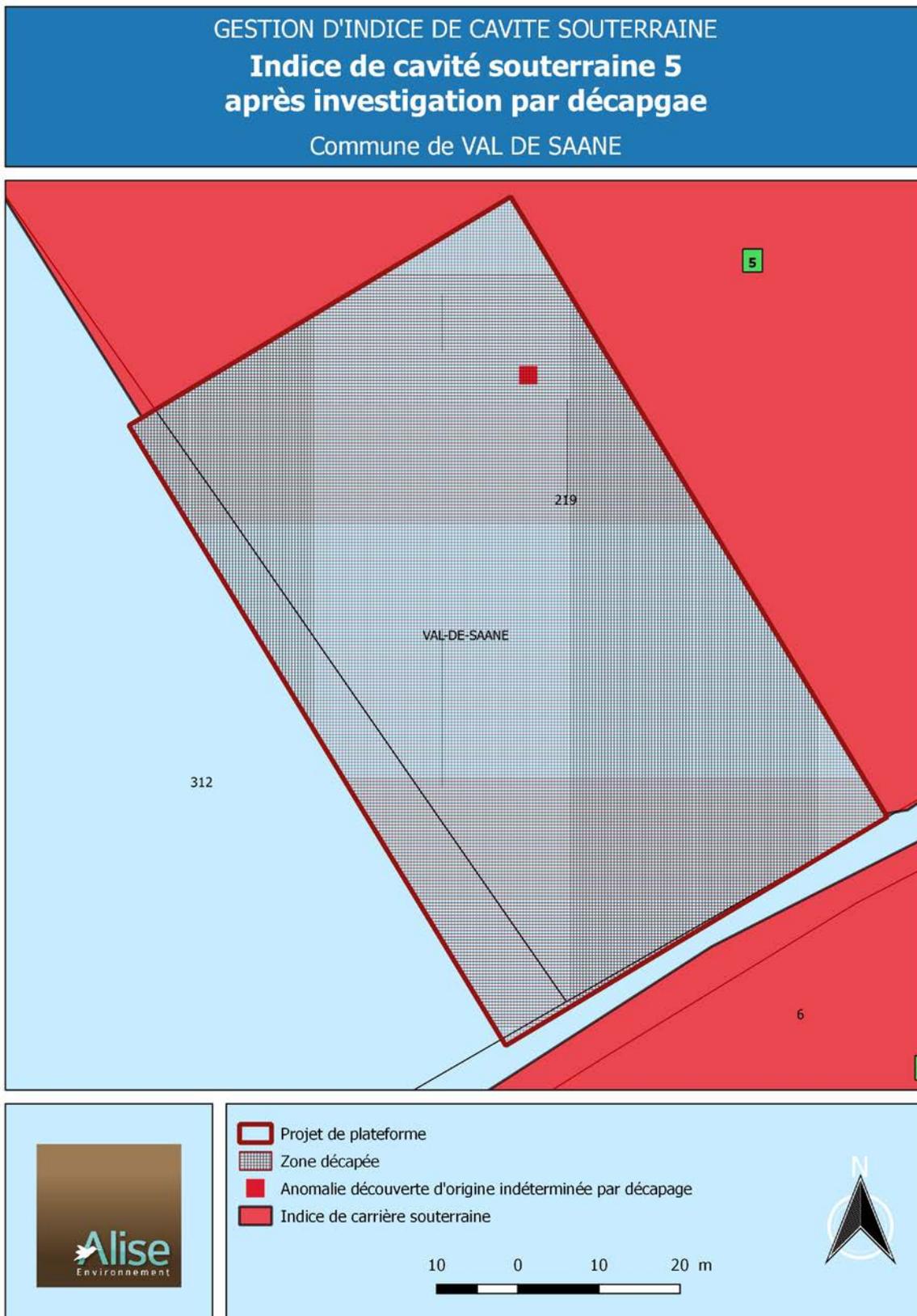


Figure 3 : Localisation de l'indice de cavité souterraine après décapage

GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Périmètre de sécurité après investigation par décapage partiel
de l'indice de cavité souterraine 5
 Commune de VAL DE SAANE

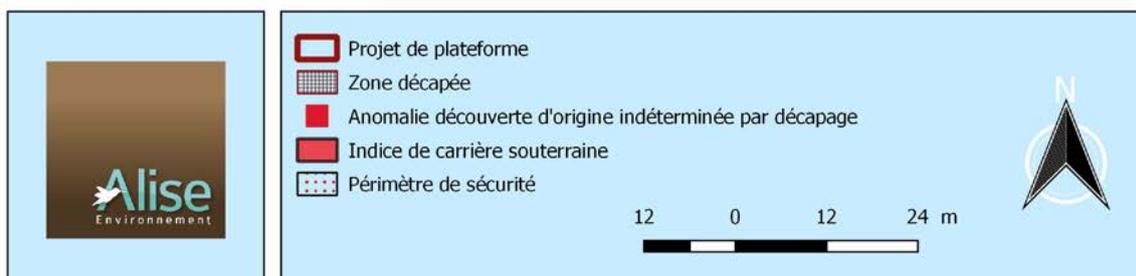
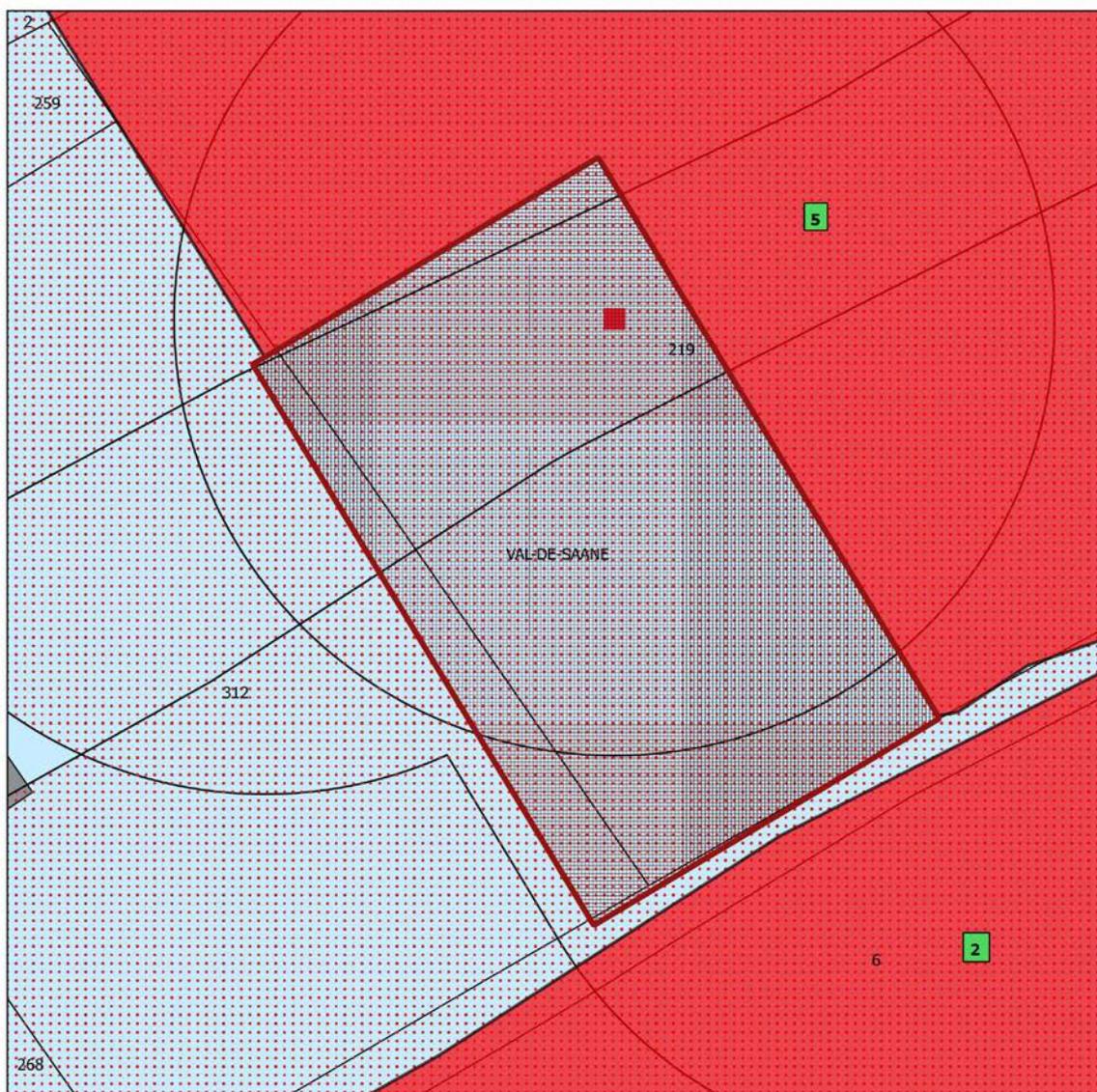


Figure 4 : Périmètre de sécurité de l'indice avant investigation par forages

3 - CARACTÉRISTIQUES GÉOLOGIQUES ET HYDROGÉOLOGIQUES

3.1 - CARACTÉRISTIQUES GÉOLOGIQUES

La commune de Val-de-Saône est localisée sur le plateau crayeux, composante du bassin parisien.

A la lecture des cartes géologiques (Figure 5), les formations géologiques se trouvant sur cette commune depuis la profondeur vers la surface sont les suivantes :

- Des craies du Crétacé Supérieur (C, C3) ;
- Des formations à silex : Argile à silex (RS) ;
- Des limons (LP) dont l'épaisseur varie de quelques décimètres à plusieurs mètres.

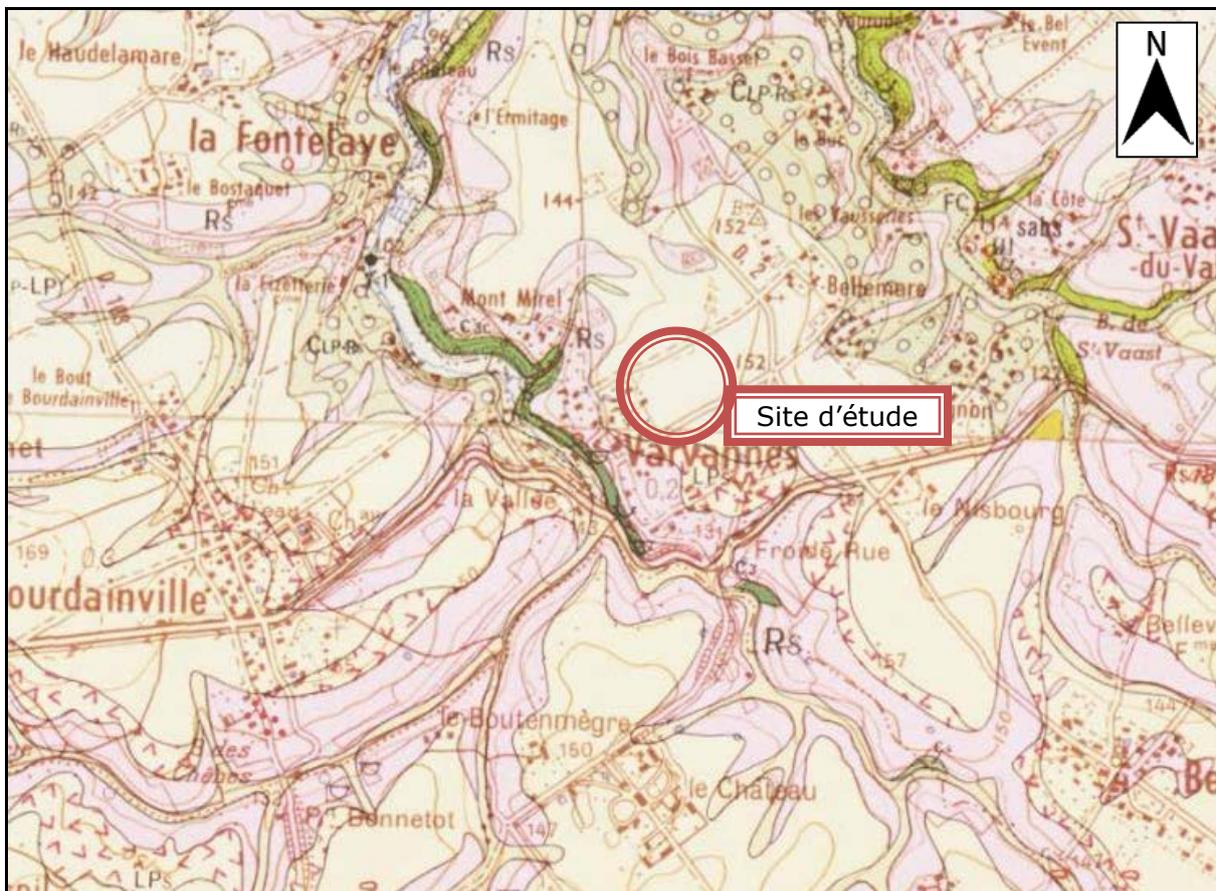


Figure 5 : Extrait issu de la carte géologique

(Source : Carte géologique n°76 de Yvetot à 1/50.000 - BRGM)

Gestion des risques liés aux cavités souterraines – Commune de Val-de-Saône

3.2 - CARACTERISTIQUES HYDROGEOLOGIQUES

Compte tenu de la suite lithologique décrite ci-dessus, il peut exister :

- Une nappe perchée au sein des limons (nappe parasite de stagnation),
- Une nappe en écoulement de versant dans les formations colluvionnées,
- Des circulations d'eau erratiques à la faveur de passées sableuses dans les formations résiduelles à silex.

Par ailleurs, précisons que la craie en présence est le berceau de la principale nappe de la région. L'aquifère en question est une formation fissurée et karstifiée. Le réseau de fracturation de la craie est connu pour être plus dense dans les thalwegs et en bordure de plateau. Cette fracturation conditionne la perméabilité.

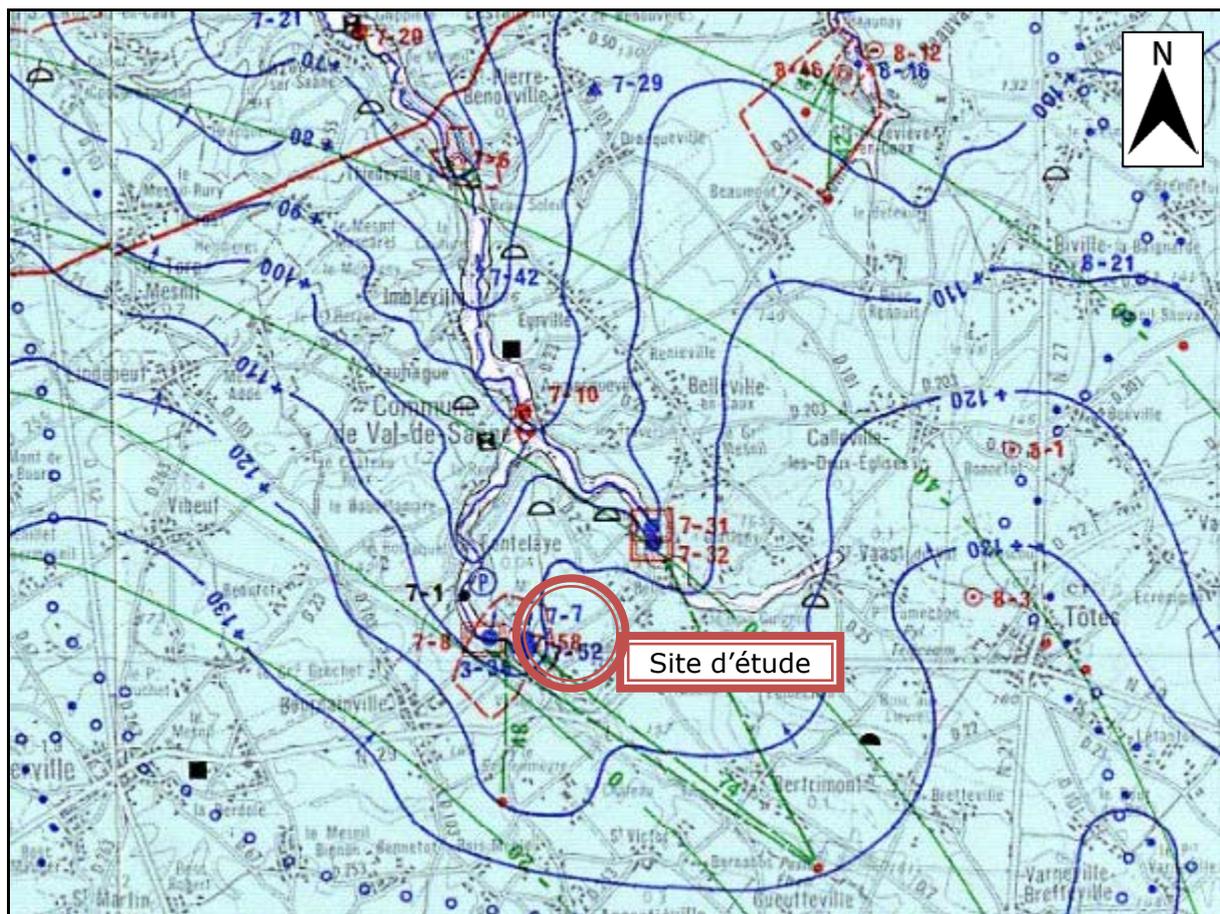


Figure 6 : Extrait issu de l'Atlas hydrogéologique de Seine Maritime (BRGM)

L'atlas hydrogéologique (Figure 6) indique que l'altimétrie de la nappe de la craie est située vers 120m NGF, soit à environ 30m sous le niveau du site d'étude.



4 - RESULTATS DES INVESTIGATIONS

10 forages destructifs, notés SD01 à SD10, ont été implantés en herse avec une interdistance n'excédant pas 1,5m. Ces forages ont été réalisés au taillant Ø 115mm à l'aide d'une foreuse de type SEDIDRILL S200RPVL. Ils ont été descendus à une profondeur minimum de 15m à partir du toit de la craie, soit à des profondeurs comprises entre 26.9 et 33m par rapport au niveau du sol.

La profondeur des forages dans la craie, l'interdistance entre les forages et les outils utilisés sont conformes à la doctrine des services de l'état.

10 forages complémentaires ont dû être réalisés suite à la découverte de plusieurs anomalies sur les forages SD02 à SD04. Ces forages ont été descendus entre 15 et 27m de profondeur, soit en dessous des anomalies observées.

L'implantation des forages est présentée Figure 7.

Nous avons procédé à l'enregistrement de 5 paramètres de forage à l'aide d'un système d'enregistrement de type LUTIN de marque LUTZ qui sont les suivants :

- Vitesse d'avancement (m/h),
- Pression de poussée (bar),
- Couple de rotation (bar),
- Pression d'injection (bar),
- Pression de retenue (bar).

5 - PRESENTATION DES RESULTATS

5.1 - CARACTERISTIQUES GEOLOGIQUES

La lithologie révélée par les sondages est synthétisée ci-après, par type de formation.

On gardera à l'esprit que ces coupes sont données à titre indicatif, la méthode de foration utilisée de type destructive à la boue ne permettant pas de définir des profondeurs précises, ni des lithologies rigoureuses.

D'autre part, la réalisation de forages en contexte d'anomalie et du substratum crayeux rendent encore plus difficile l'analyse des cuttings du fait de pertes importantes de fluide de forage (perte d'injection et donc d'absence de remontée de cuttings sur la majeure partie des forages).

- En tête, des **limons des plateaux** (couche 1) reconnus comme suit

Couche 1 : Limon

Sondages	SD01	SD02	SD03	SD04	SD05	SD06
Épaisseurs (m)	1,00	2,70	1,20	1,20	2,00	2,00
Sondages	SD07	SD08	SD09	SD10	SD11	SD12
Épaisseurs (m)	1,80	2,00	1,00	2,00	2,00	2,20
Sondages	SD13	SD14	SD15	SD16	SD17	SD18
Épaisseurs (m)	1,30	2,40	2,30	1,50	1,80	1,80
Sondages	SD19	SD20				
Épaisseurs (m)	1,00	1,50				



- Ensuite, des **formations résiduelles à silex** (couche 2) sur les profondeurs suivantes :

Couche 2 : Formations résiduelles à silex

Sondages	SD01	SD02	SD03	SD04	SD05	SD06
Profondeur du toit (m)	1,00	2,70	1,20	1,20	2,00	2,00
Profondeur du mur (m)	5,20	10,90	6,80	10,60	10,00	10,80
Epaisseur (m)	4,20	8,20	5,60	9,40	8,00	8,80
Sondages	SD07	SD08	SD09	SD10	SD11	SD12
Profondeur du toit (m)	1,80	2,00	1,00	2,00	2,00	2,20
Profondeur du mur (m)	12,00	12,00	14,40	12,40	9,00	7,30
Epaisseur (m)	10,20	10,00	13,40	10,40	7,00	5,10
Sondages	SD13	SD14	SD15	SD16	SD17	SD18
Profondeur du toit (m)	1,30	2,40	2,30	1,50	1,80	1,80
Profondeur du mur (m)	7,80	6,70	10,60	8,80	7,00	8,00
Epaisseur (m)	6,50	4,30	8,30	7,30	5,20	6,20
Sondages	SD19	SD20				
Profondeur du toit (m)	1,00	1,50				
Profondeur du mur (m)	8,10	8,00				
Epaisseur (m)	7,10	6,50				

- Et enfin une **craie blanche à silex** (couche 3) reconnue sur les épaisseurs suivantes :

Couche 3 : Craie

Sondages	SD01	SD02	SD03	SD04	SD05	SD06
Profondeur du toit (m)	5,20	10,90	6,80	10,60	10,00	10,80
Profondeur du mur (m)*	30,00	34,50	26,90	27,00	27,00	27,00
Epaisseur (m)**	24,80	23,60	20,10	16,40	17,00	16,20
Sondages	SD07	SD08	SD09	SD10	SD11	SD12
Profondeur du toit (m)	12,00	12,00	14,40	12,40	9,00	7,30
Profondeur du mur (m)*	28,50	27,50	33,00	29,90	27,00	27,00
Epaisseur (m)**	16,50	15,50	18,60	17,50	18,00	19,70
Sondages	SD13	SD14	SD15	SD16	SD17	SD18
Profondeur du toit (m)	7,80	6,70	10,60	8,80	7,00	8,00
Profondeur du mur (m)*	27,00	27,00	27,00	27,00	27,00	15,00
Epaisseur (m)**	19,20	20,30	16,40	18,20	20,00	7,00
Sondages	SD19	SD20				
Profondeur du toit (m)	8,10	8,00				
Profondeur du mur (m)*	15,00	15,00				
Epaisseur (m)**	6,90	7,00				

Vide
Remplissage partiel

* : fin du sondage ** : épaisseur totale ou partielle



GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Investigation par forages de l'anomalie découverte par décapage
 Commune de VAL DE SAANE

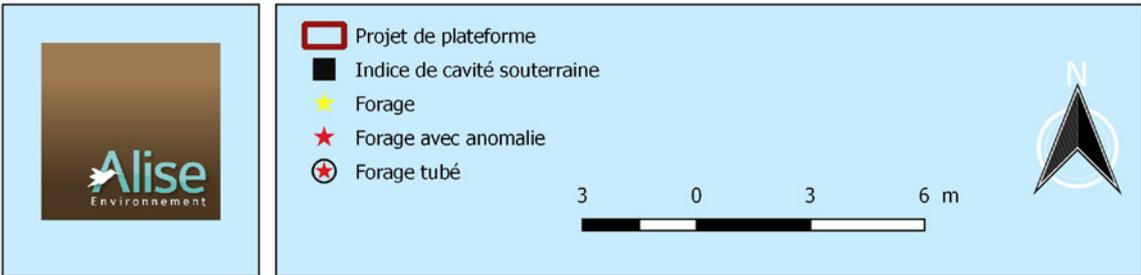
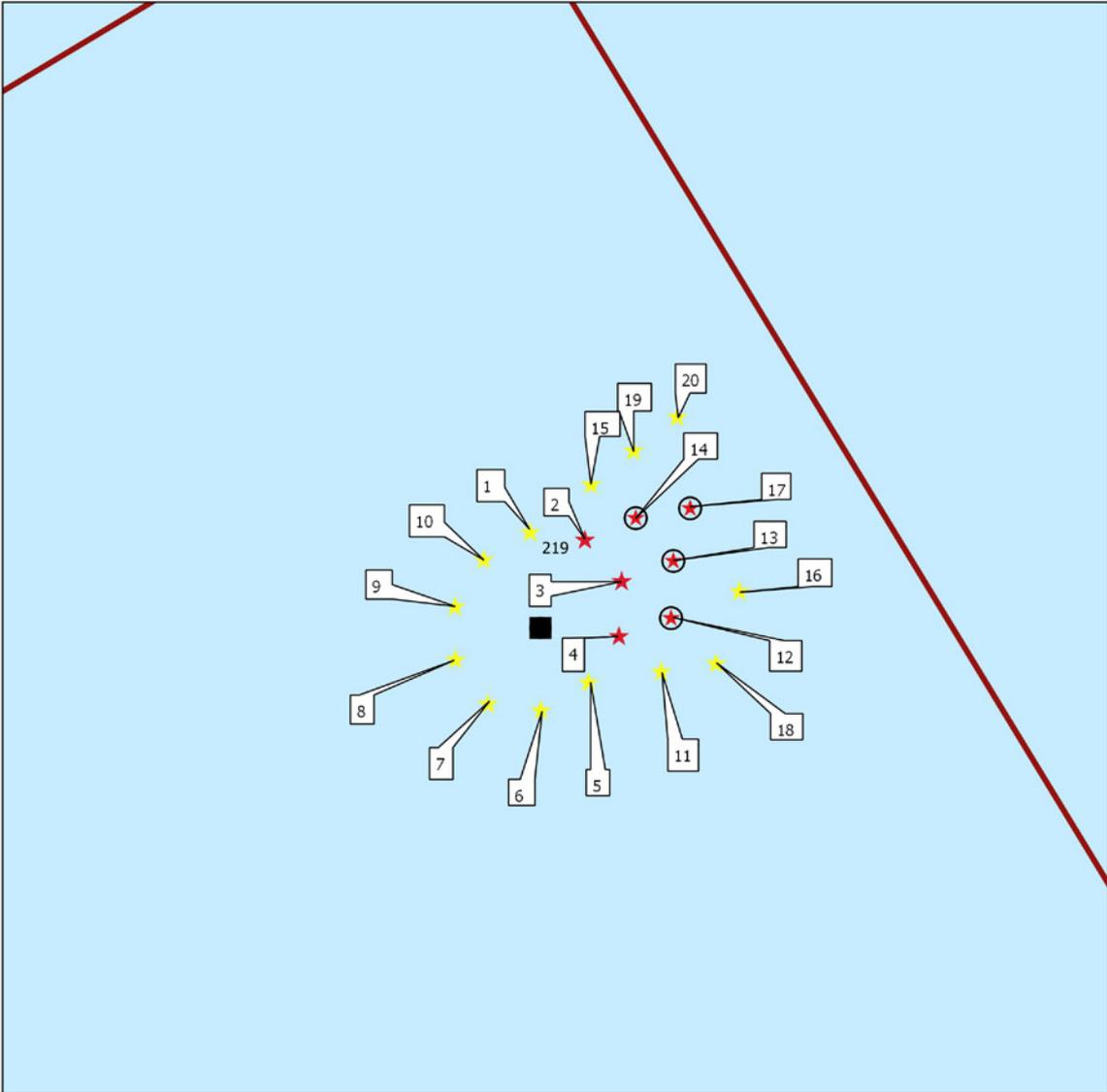


Figure 7 : Implantation schématique des forages



5.2 - HYDROGEOLOGIE

Les forages étant réalisés à l'aide d'une boue de forage, nous n'avons pas mis en évidence de nappe dans les différents horizons précités.

Cependant, on peut s'attendre à trouver une nappe de stagnation parasite et temporaire au sein de la couche 1 à la faveur d'épisodes pluvieux significatifs et/ou en période hivernale. Enfin, le substratum crayeux sous-jacent correspond à l'aquifère principal avec des circulations dans les zones de fractures.

De manière générale, on retiendra que des circulations erratiques et intermittentes sont toujours possibles dans toutes les couches et au niveau des interfaces, ces circulations étant fortement conditionnées par la pluviométrie, et par l'état des conduites enterrées environnantes en contexte urbanisé.

5.3 - RESULTATS DES SONDAGES DESTRUCTIFS

- Calage des enregistrements :

L'identification des zones décomprimées ou des vides se fait grâce à la confrontation de paramètres. Ces confrontations sont réalisées sur chaque forage (méthode ECL, matériel LUTZ, voir courbe rouge sur les diagraphies en annexe) lorsque le foreur note une augmentation anormale de la vitesse d'avancement et/ou en fin de forage (étalonnage à vide).

Cependant, nous pouvons donner les repères suivants :

- Pour la vitesse d'avancement :

- via < 400 m/h : terrain compact,
- 400 m/h < via < 900 m/h : terrain tendre à lâche,
- 900 m/h < via < 1350 m/h : terrain lâche à décomprimé,
- via > 1350 m/h : zone de remplissage partiel à vide franc.



- Pour la pression de retenue :

Un capteur réagit lorsque le poids de l'outil taillant et du train de tiges dépassent la capacité portante du sol situé sous la pointe de l'outil (l'ensemble est alors retenu par la machine). Ce paramètre permet de mettre en évidence des zones d'anomalies très significatives. Si le signal est proche de l'étalonnage, il s'agit de vide franc, si le capteur se déclenche au-delà de 50% de la valeur d'étalonnage, on peut considérer qu'il s'agit de remplissage partiel (matériaux éboulés et/ou effondrés, entrecoupés de petits vides).

- Présentation des résultats : *(Les coupes sont consultables en annexe)*

Compte tenu des résultats obtenus, il apparaît que :

- Les limons de la couche 1 sont globalement compacts à lâches, leur épaisseur est comprise entre 1 et 2.7m ;
- Les formations résiduelles à silex de la couche 2 sont très compactes, elles ont une épaisseur comprise entre 4.2 et 13.4m ;
- La craie sous-jacente (couche 3) est globalement compacte à tendre, avec des passages parfois plus lâches, notamment au niveau du passage argile à silex/craie, niveau normal de grande altération.

A la lecture des diagraphies, nous avons noté que :

- La principale accélération de la vitesse d'avancement se situait au niveau du toit de la craie, sur la zone de transition entre la couche d'argile à silex et la couche de craie. Cette zone correspondant à une zone normale de grande altération. Le toit de la craie est ici situé entre 5.2 et 14.4m de profondeur.
- Les sondages SD01 puis SD05 à SD10 se sont révélés sains ;
- Les sondages SD02, SD03 et SD04 ont révélé la présence d'anomalies au sein de la couche crayeuse :
 - SD02 a révélé une anomalie de compacité entre 23,7 et 24,7m de profondeur ;
 - SD03 a révélé une anomalie de compacité entre 23,6 et 24,5m de profondeur ;
 - SD04 a révélé une anomalie de compacité entre 23,4 et 25m de profondeur ;



Nous avons réalisé 4 contre forages, notés SD11 à SD14, en arrière des anomalies observées :

- Le sondage SD11 s'est révélé sain ;
- Le forage SD12 a révélé un vide franc située entre 10 et 10,6m de profondeur ainsi qu'une anomalie de compacité entre 20,8 et 21,6m de profondeur. Il a donc été tubé pour réaliser un passage caméra qui a permis d'observer la présence d'une marnière en mauvais état comme en témoigne les blocs de craie au sol, sans doute tombés de la voute de la cavité. La présence d'un effondrement au sein de la cavité, ne nous permet pas de distinguer les limites de l'ouvrage.
- Le sondage SD13 a révélé un vide franc située entre 9.7 et 10.4m de profondeur, suivi d'une anomalie de compacité jusqu'à 10,8m. Une seconde anomalie située entre 22,6 et 23.1 a été observée. Le sondage a donc été tubé pour réaliser un passage caméra. Les images obtenues ont mis en évidence que les sondages SD12 et SD13 communiquaient entre eux. De nouveau, la présence de blocs de craie au sol, ne nous permet pas de distinguer les limites de l'ouvrage.
- Le sondage SD14 a révélé un vide franc situé entre 9.5 à 10m de profondeur, suivi d'une anomalie de compacité jusqu'à 10,5m de profondeur. Le sondage a donc été tubé afin de réaliser un passage caméra qui a permis d'observer que nous étions dans la même marnière que celle observée précédemment puisque les sondages SD13 et SD14 communiquent entre eux. Le passage caméra a permis de constater que le sondage SD14 se situe en haut d'un éboulis, qui par ailleurs est visible lors du passage caméra en SD13. L'anomalie de compacité observée à la suite du vide franc, pourrait correspondre à cet éboulis.

4 forages de contrôle, notés SD15 à SD18, ont été réalisés en arrière des vides francs observés :

- Les sondages SD15, SD16 et SD18 se sont révélés sains ;
- Le sondage SD17 a révélé un vide franc entre 9.9 et 10.6 de profondeur, suivi d'une anomalie de compacité jusqu'à 11,2m de profondeur. Il a donc été tubé



pour réaliser un passage caméra qui a permis d'observer la même manière que celle repérée dans les sondages précédents puisque le SD13 et SD17 communiquent entre eux.

2 forages de contrôle, notés SD19 et SD20, ont été réalisés en arrière des vides francs observés sur SD14 et SD17, afin de vérifier si la cavité se dirigeait vers la zone de transbordement :

- Les forages SD19 et SD20 se sont révélés sains.

En conclusion, les forages réalisés avec enregistrement de paramètres et les passages caméra ont permis de valider la présence d'une manière située entre 9.5 et 11.2m de profondeur dont les limites n'ont été que partiellement reconnues en l'état actuel des investigations. Les effondrements et les blocs de craies observés au sol grâce aux passages caméra, témoignent d'un édifice en mauvais état.

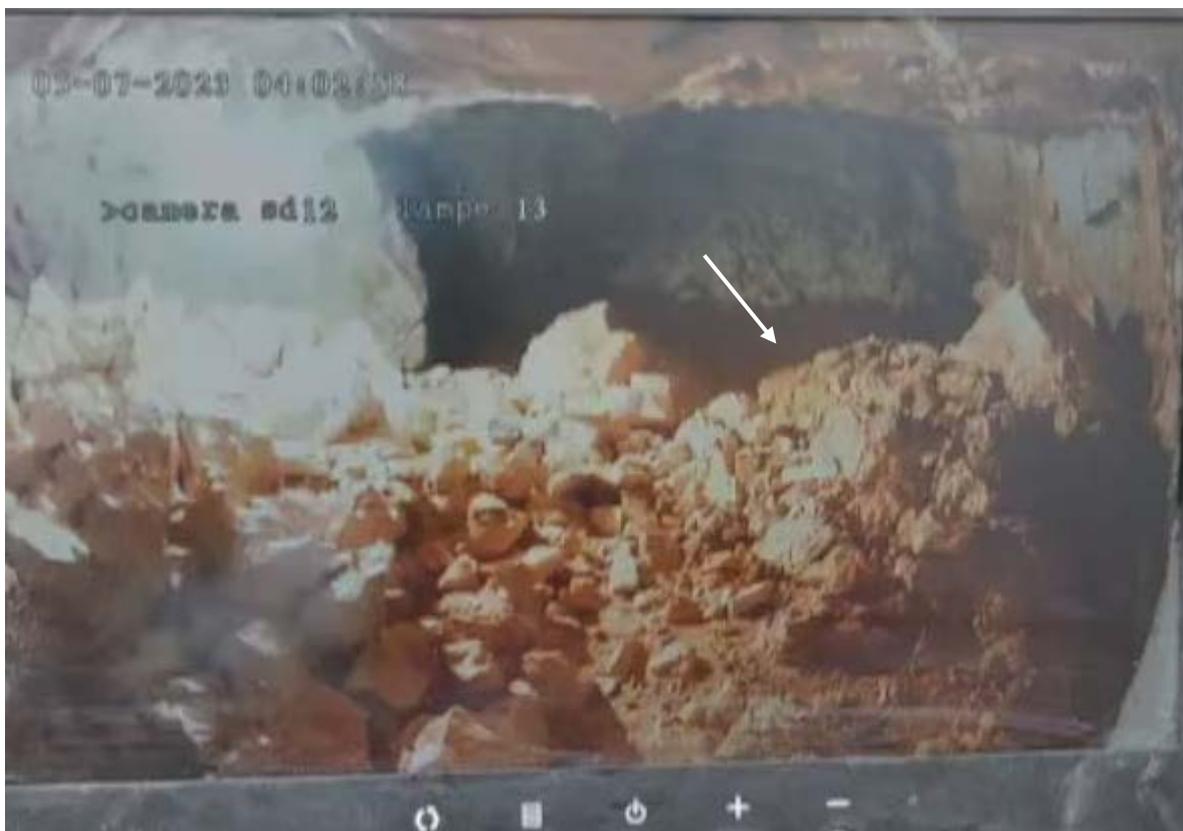
Les anomalies de compacité situées en arrière des vides francs sont sans doute en rapport avec les effondrements observés au sein de la cavité.

Les anomalies de compacité situées entre 20,8 et 25m ont été totalement circonscrites par des forages sains.

5.1 - INSPECTIONS ENDOSCOPIQUES

Des extraits de certains passages caméra effectués sont présentés pages suivantes, afin d'illustrer les conclusions du paragraphe précédent.

Un schéma partiel de la marnière a pu être établi suite aux investigations réalisées par forages et par passages caméra, il est présenté Figure 8.



Photographie 1 : Vue depuis SD12 sur la cavité souterraine avec un amas de craie (avec lampe SD13)



Photographie 2 : Vue depuis SD13 sur l'ouvrage souterrain (avec lampe SD12)



Photographie 3 : Vue depuis SD14 sur une galerie effondrée



Photographie 4 : Vue depuis SD14 sur l'ouvrage souterrain (avec lampe SD13)



Photographie 5 : Vue depuis SD14 sur un effondrement



Photographie 6 : Vue depuis SD12 sur la cavité (avec lampe SD17)



Photographie 7 : Vue depuis SD17 sur un amas de blocs de craie (avec lampe 13 à droite)

GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Schéma de la cavité après investigation par forages et inspections vidéoscopiques
 Commune de VAL DE SAANE

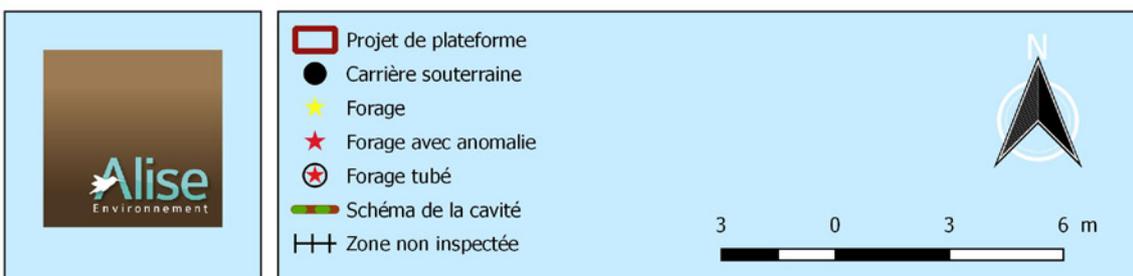
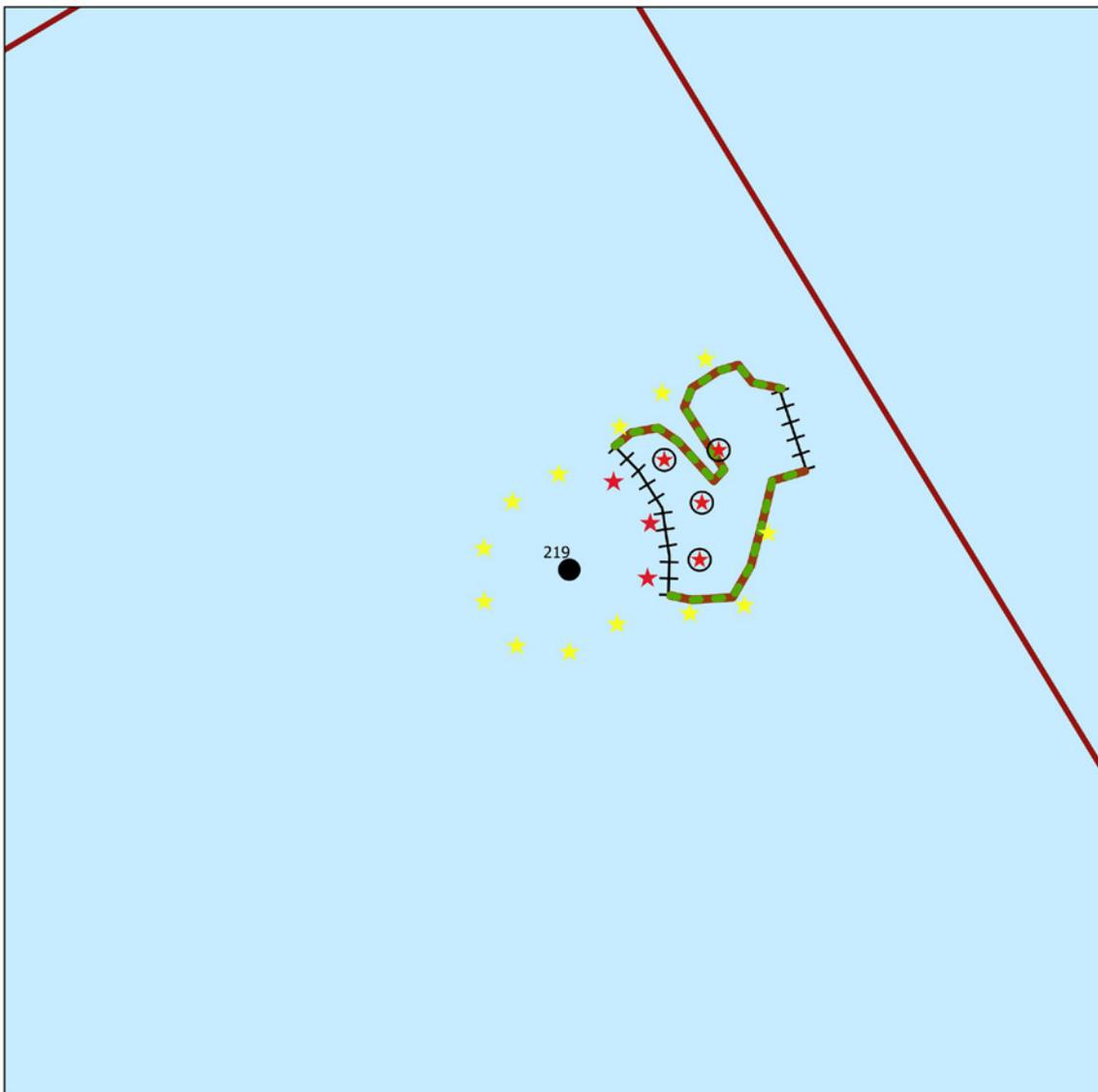


Figure 8 : Schéma partiel de la cavité souterraine



6 - CONCLUSION & RECOMMANDATIONS

Des anomalies de compacité aléatoirement dispersées peuvent être observées au sein des couches d'argile à silex et de craie. Celles-ci sont à mettre en relation avec la zone d'altération argile/craie où il existe des fissures et fractures au sein du substrat crayeux ainsi que des circulations erratiques dans les argiles à silex.

Le bureau d'études ALISE Environnement avait été missionné par M. Dupuis pour le compte de la société Kallista Energy pour étudier l'impact d'un nouvel indice de cavité souterraine sur leur projet de plateforme de transbordement (d'environ 4 950m²) située sur la parcelle AI 219 de la commune de Val-de-Saône.

Des investigations par forages avec enregistrements de paramètres et passages caméra ont permis d'identifier la présence d'une exploitation souterraine de type marnière située entre 9,5 et 11,2m de profondeur dont les limites n'ont pu être délimitées. La cavité est en mauvais état, caractérisée par plusieurs effondrements induisant des terrains fortement décomprimés ; son sol est jonché de blocs de craie.

En conséquence, nous proposons de :

- De faire le lien entre la cavité découverte que nous référencerons en tant qu'indice n°5bis et la déclaration d'ouverture de carrière correspondant à l'indice n°5 ;
- D'affecter un périmètre de sécurité avéré (cône d'effondrement) de 7m* en arrière de la zone effondrée depuis les forages sains réalisés ;
- De conserver un périmètre de 60m de rayon en arrière des zones non investiguées.

Nous conseillons :

- De conserver à titre indicatif la mémoire de l'indice n°5 ;
- De décaper préventivement toute zone pouvant faire l'objet de travaux au droit de la carrière d'origine. L'opération, si elle est réalisée, devra être supervisée par un géologue.



*Pour rappel, le périmètre de sécurité avéré (ou cône d'effondrement correspond à la surface impactée en cas d'effondrement total de l'ouvrage. Il est calculé en fonction d'un angle de 35° par rapport aux parois reconnues et en fonction de la profondeur de la cavité (ici vers 11m de profondeur). Ce périmètre est calculé conformément à la doctrine des services de l'état en charge du risque de cavité.

Ces propositions sont illustrées Figure 10 et Figure 10.

Précision : Cette étude correspond à une étude de type diagnostic de vide ; celle-ci ne se substitue donc pas une étude géotechnique visant à définir la portance du sol.

Les reconnaissances de sol établies par sondages ponctuels et les résultats obtenus ne sont pas extrapolables à l'ensemble du site.

Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait en être faite suite à une communication ou reproduction partielle ne saurait engager ALISE.

GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Indices de cavités 5 et 5bis après investigation
par forages et inspections vidéoscopiques
 Commune de VAL DE SAANE



Figure 9 : Proposition de relocaliser l'indice n°5 au droit de la cavité découverte

GESTION D'INDICE DE CAVITE SOUTERRAINE
Périmètres de sécurité après investigation par forages et inspections vidéoscopiques de la carrière souterraine 5bis
 Commune de VAL DE SAANE

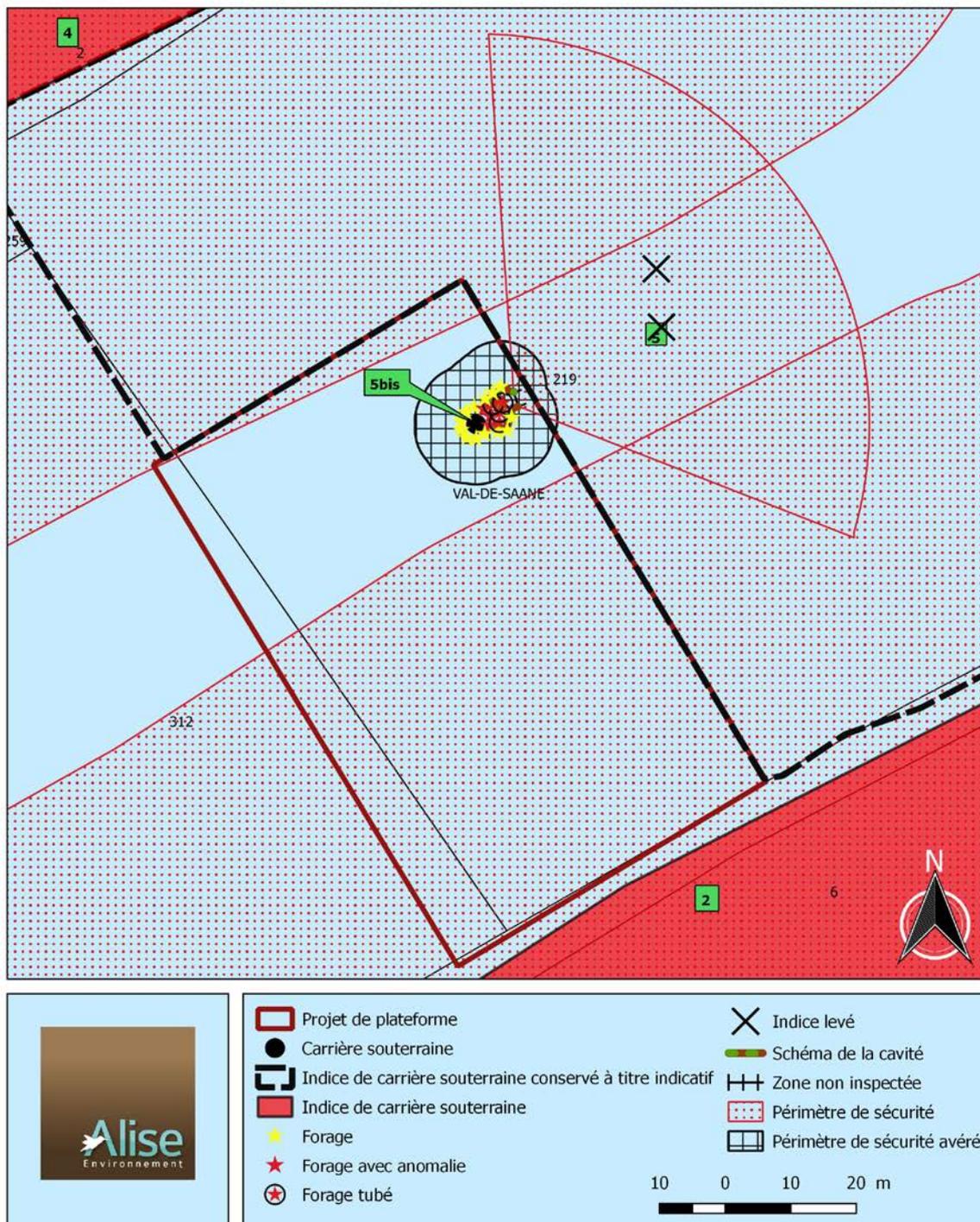


Figure 10 : Proposition d'affecter un périmètre de sécurité avéré après investigation



7 - ANNEXE : COUPES DES SONDAGES REALISES



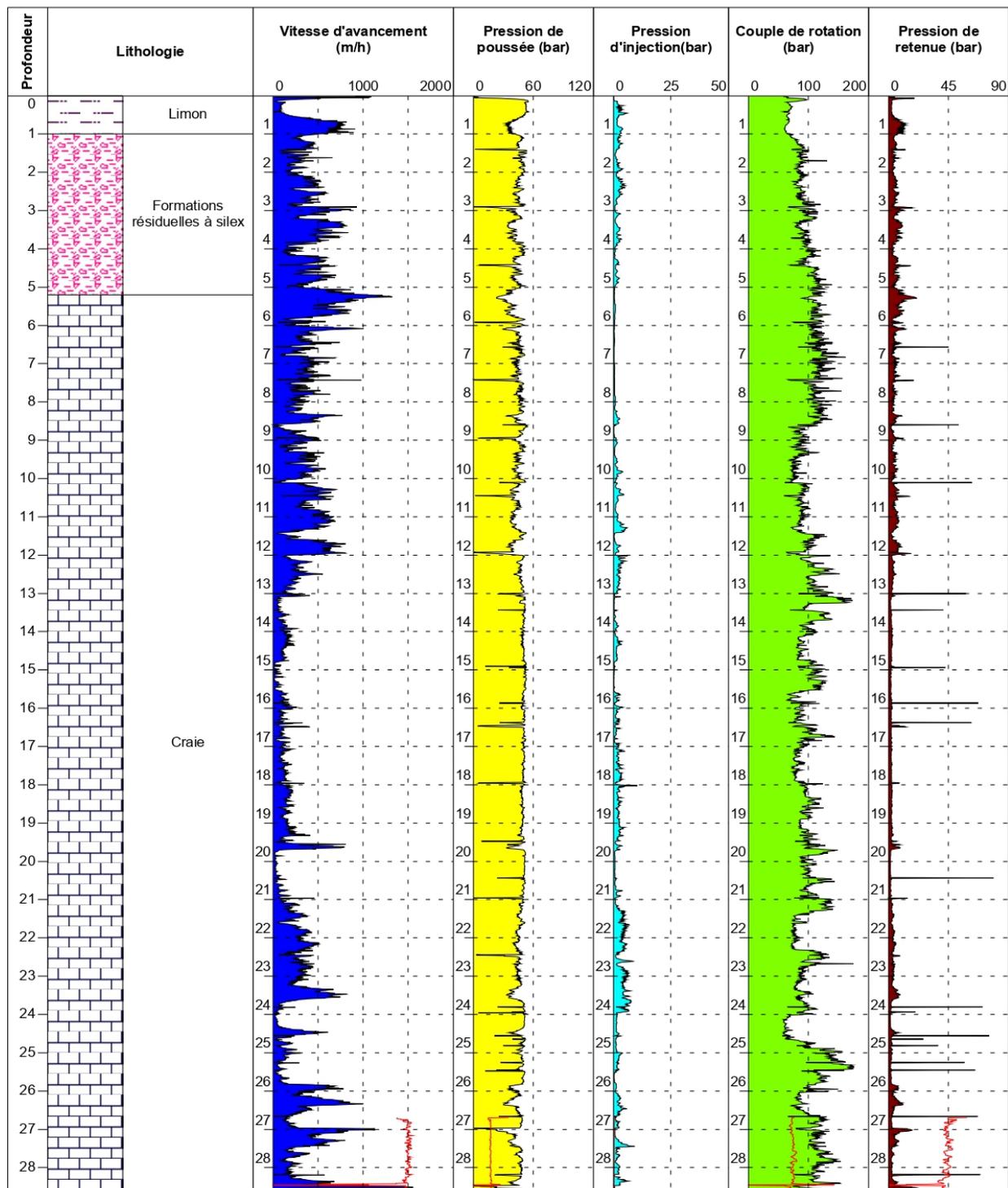
Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 10:01 Machine : S200RPVL Outil : Taillant Diamètre : 115
 Date fin : 23/04/2024 - 10:30 Angle : Tubage : Profondeur : 0,00 - 29,97 m

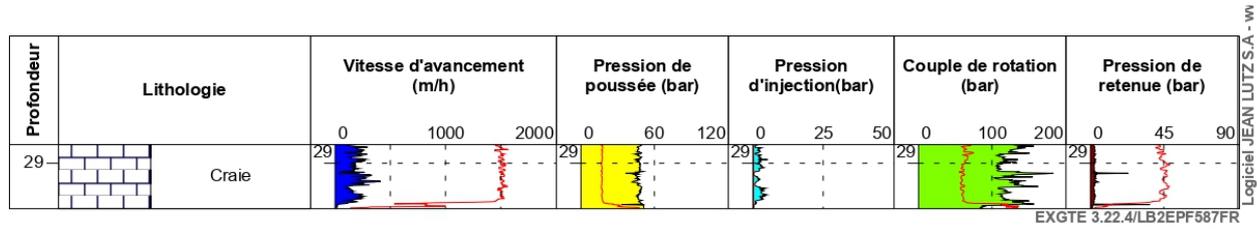
1/130

Forage : SD01



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





Projet de transbordement - Kallista Energy

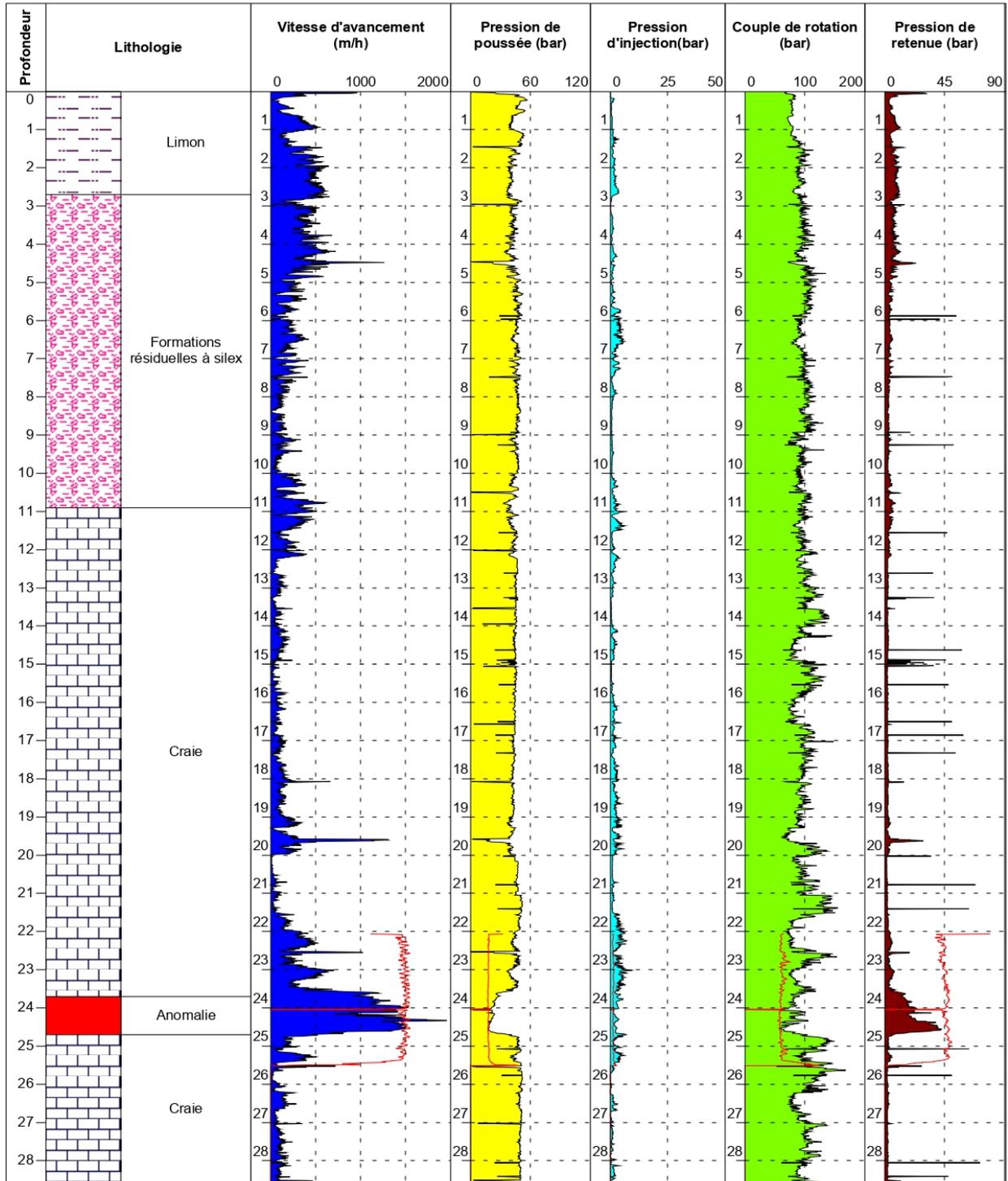
Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 19/04/2024 - 12:36	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115
Date fin : 19/04/2024 - 13:21	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 34,47 m

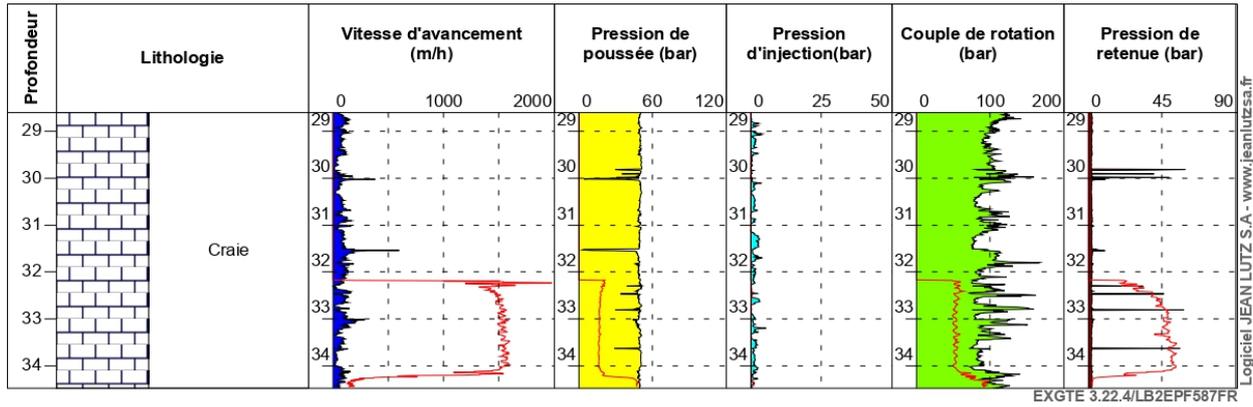
1/130

Forage : SD02



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





Projet de transbordement - Kallista Energy

Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 19/04/2024 - 13:39

Date fin : 19/04/2024 - 14:14

Machine : S200RPVL

Angle :

Outil : Taillant

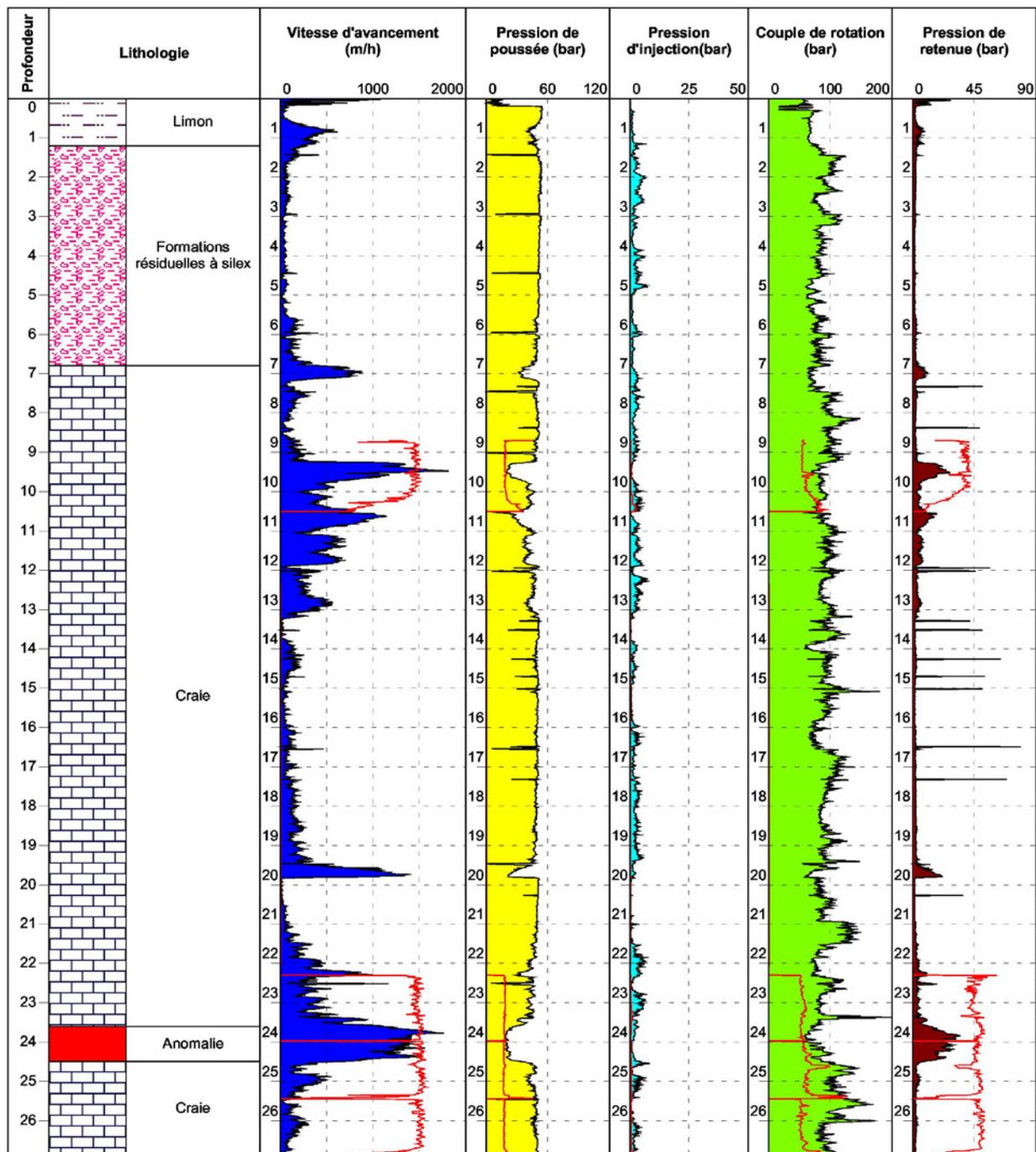
Tubage :

Diamètre : 115

Profondeur : 0,00 - 26,88 m

1/130

Forage : SD03





Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 22/04/2024 - 08:27
Date fin : 22/04/2024 - 09:03

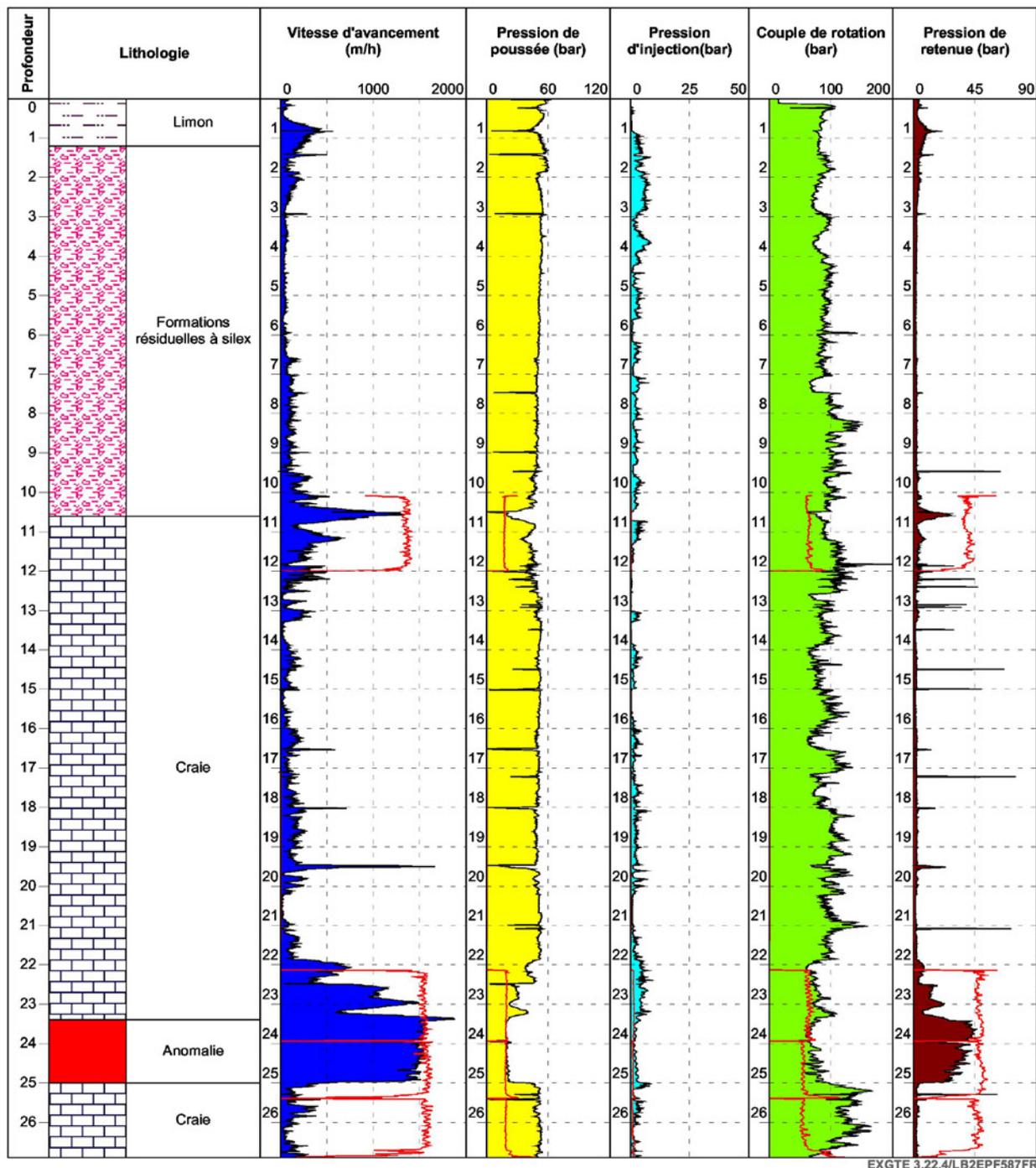
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage :

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 26,90 m

1/130

Forage : SD04



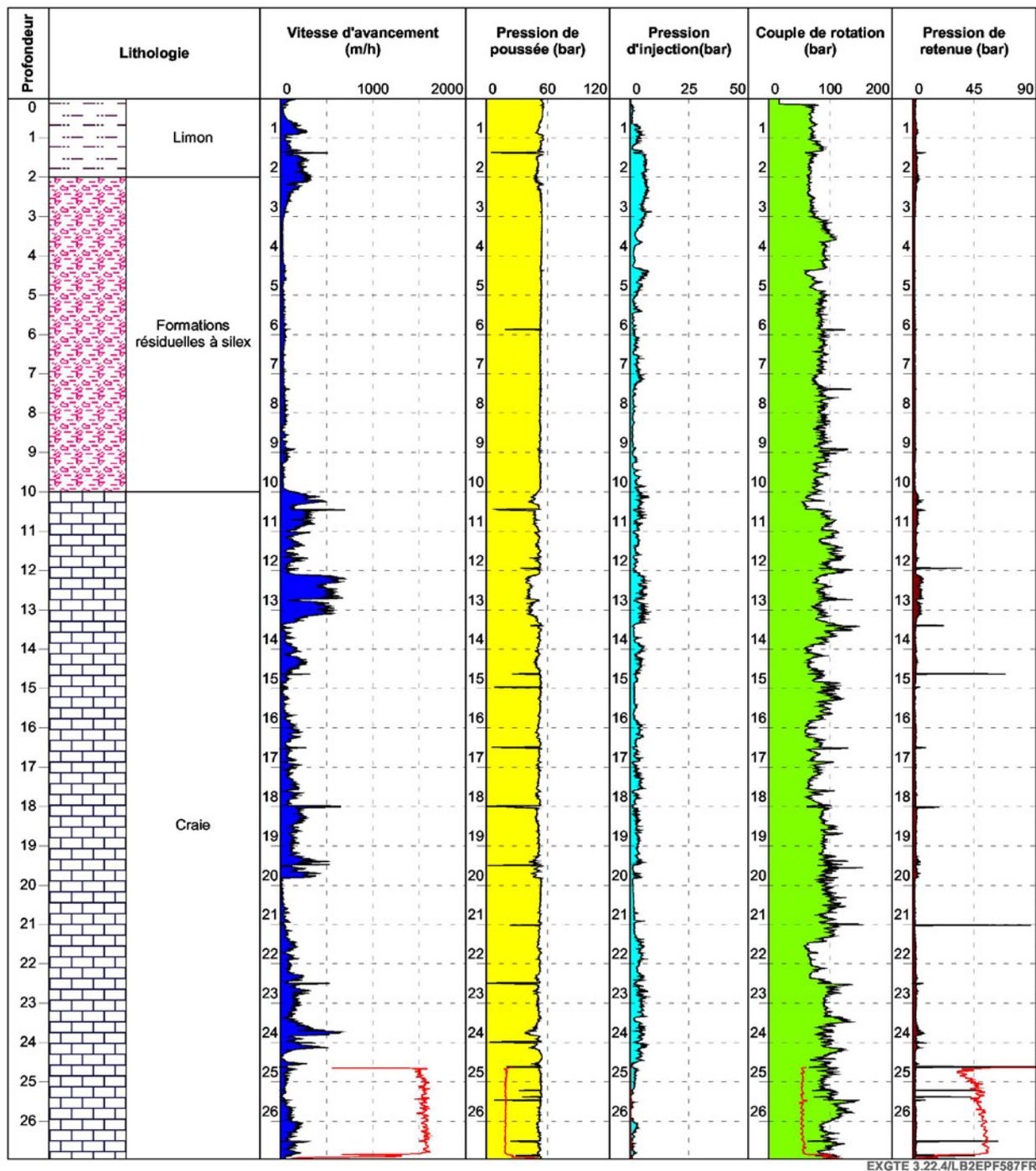
Logiciel JEAN LUTZ S.A. - www.jeanlutzsa.fr



	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 22/04/2024 - 09:13	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 22/04/2024 - 09:58	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 26,96 m	

1/130

Forage : SD05





Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 22/04/2024 - 10:07
Date fin : 22/04/2024 - 10:54

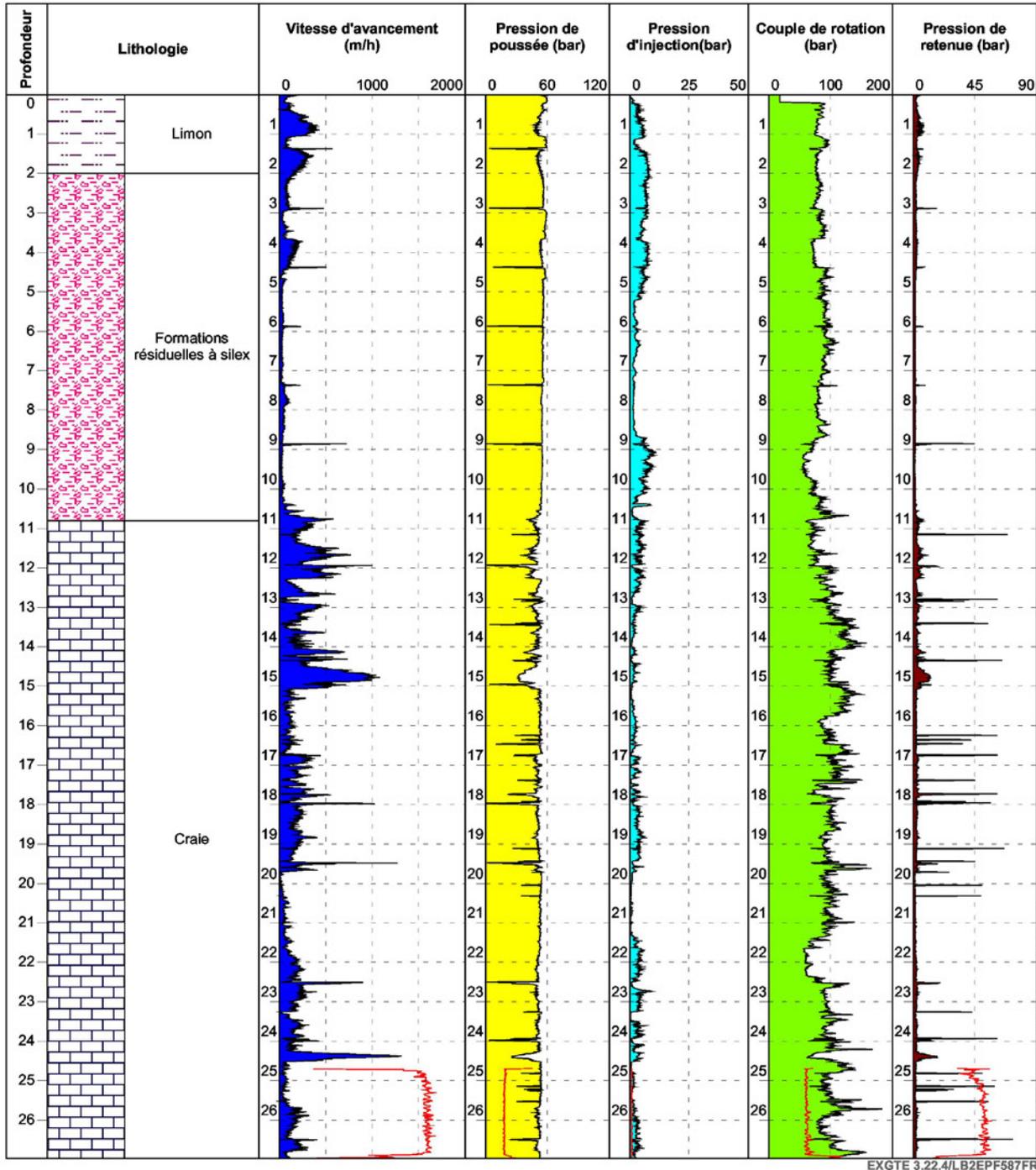
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage :

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 26,97 m

1/130

Forage : SD06





Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 22/04/2024 - 12:19
Date fin : 22/04/2024 - 13:11

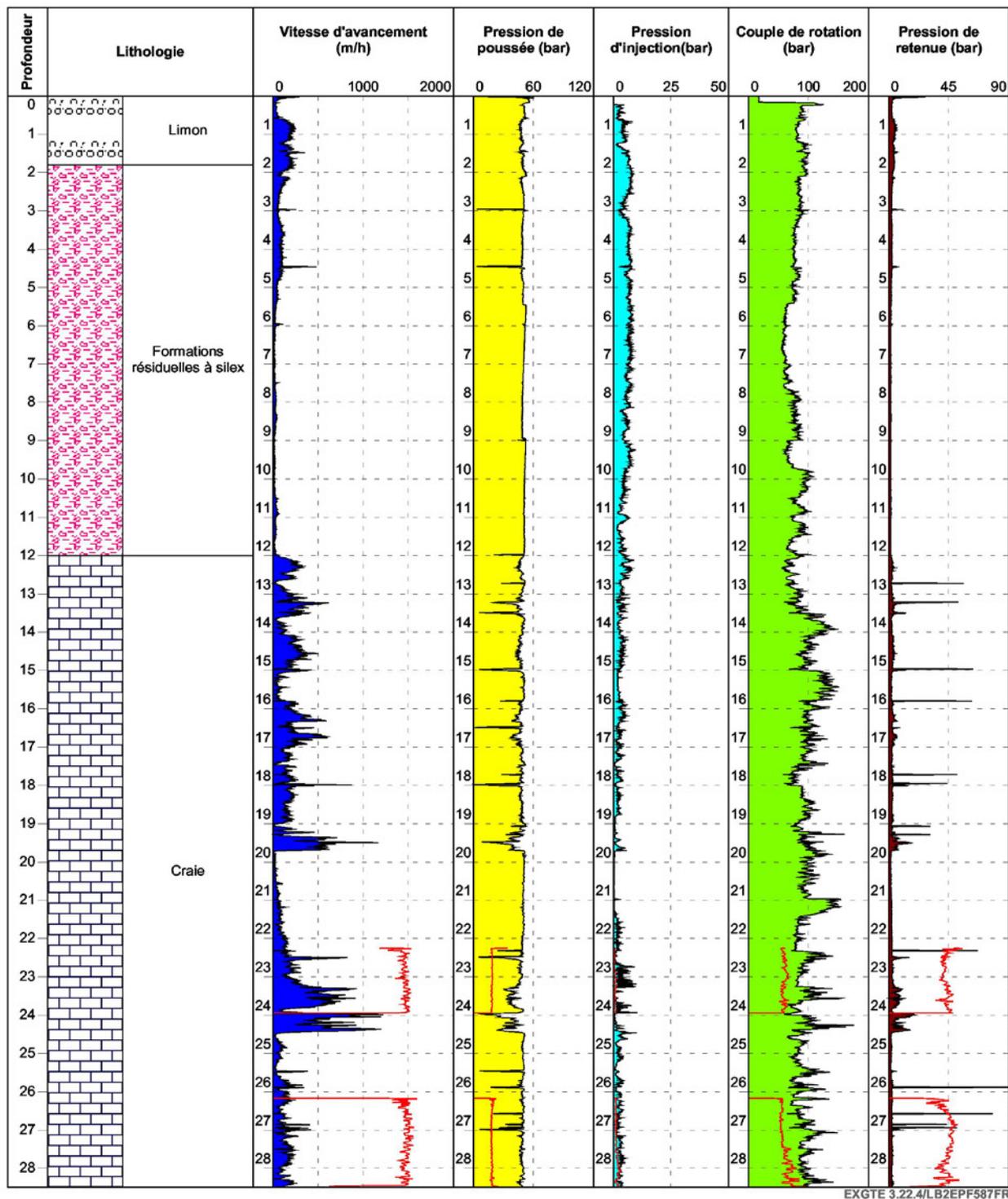
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage :

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 28,49 m

1/130

Forage : SD07



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

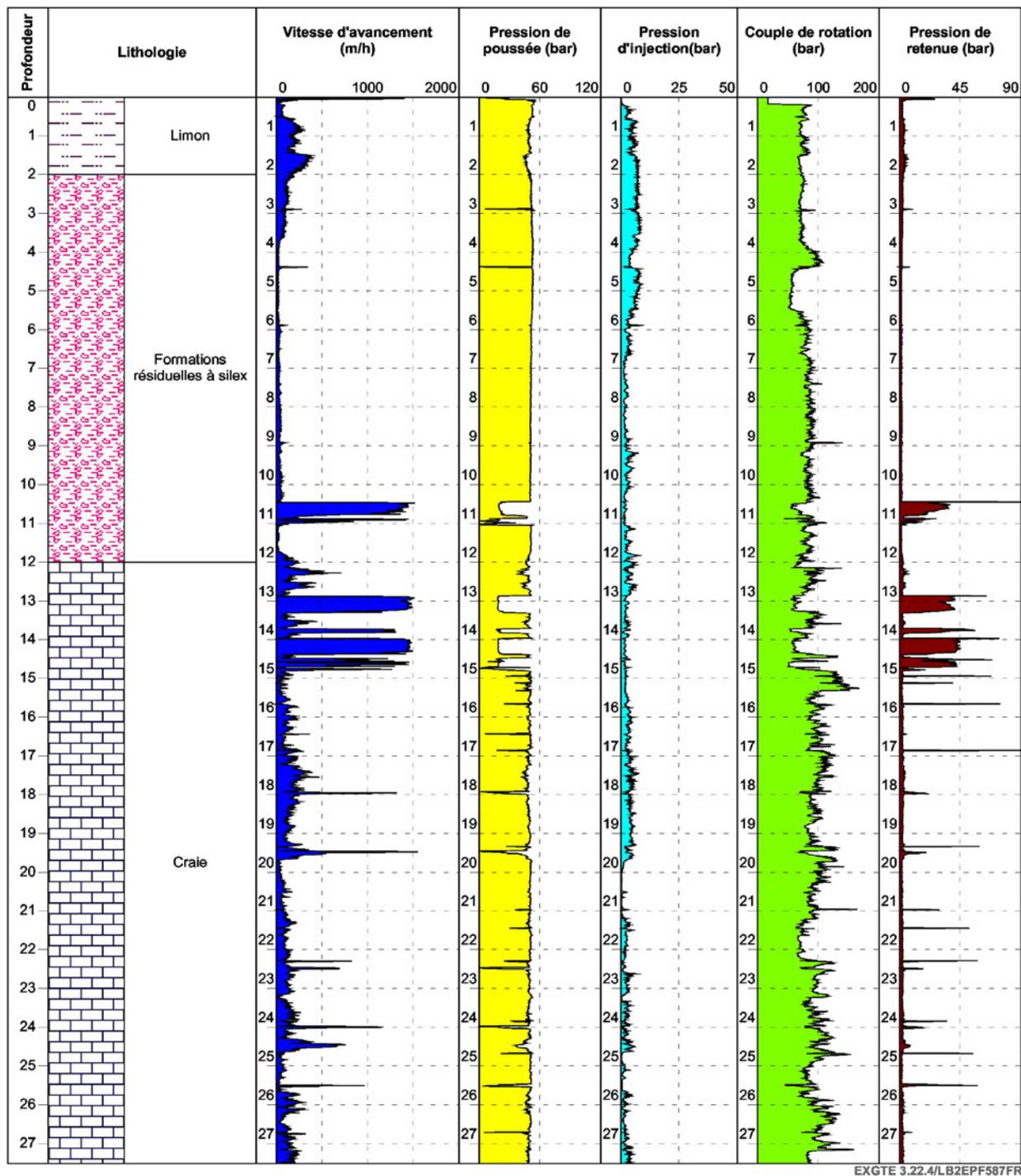
Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeantlutzsa.fr



	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 22/04/2024 - 13:24	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 22/04/2024 - 14:15	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 27,52 m	

1/130

Forage : SD08



Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr

EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR



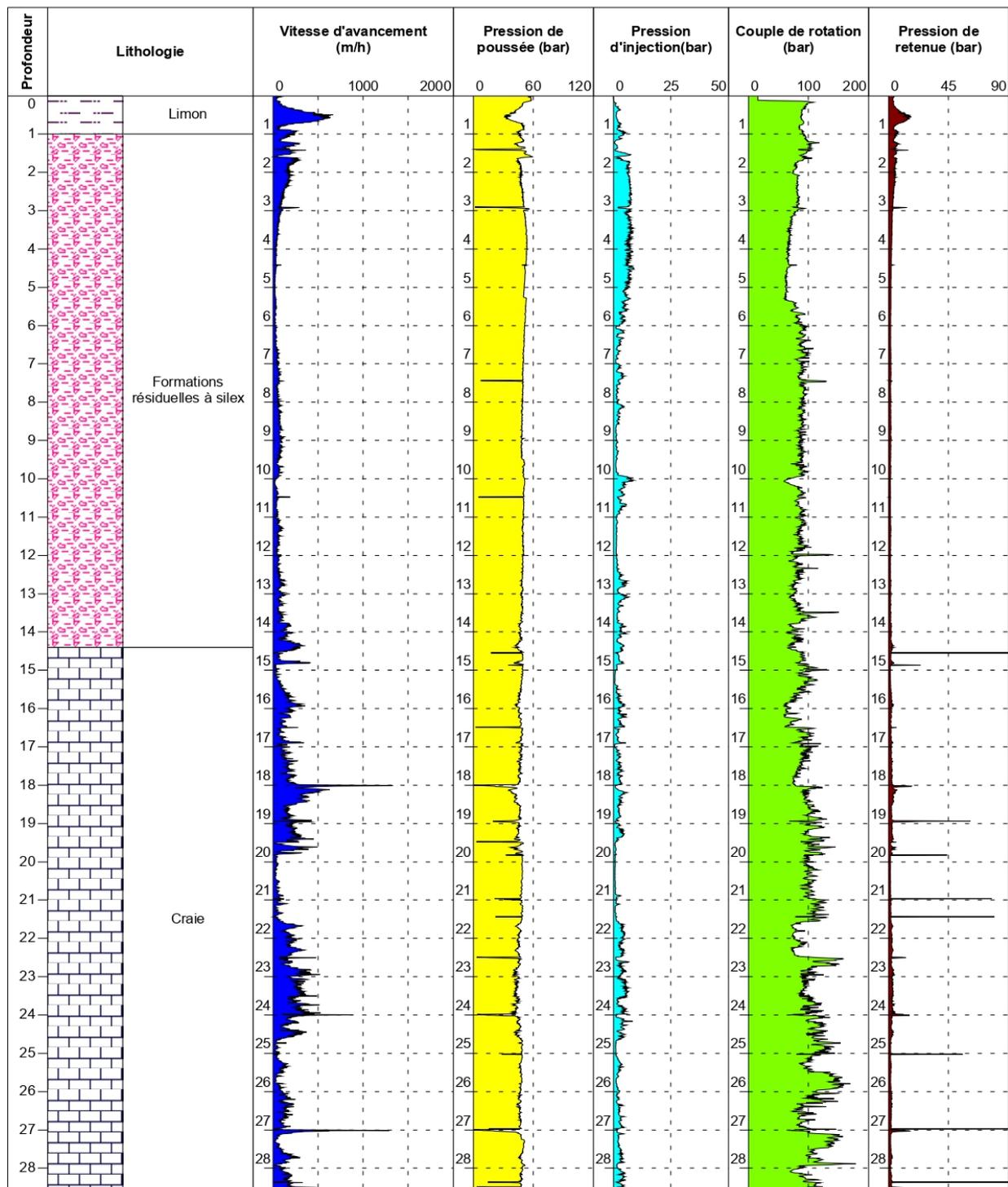
Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 08:21 Machine : S200RPVL Outil : Taillant Diamètre : 115
 Date fin : 23/04/2024 - 09:08 Angle : Tubage : Profondeur : 0,00 - 32,92 m

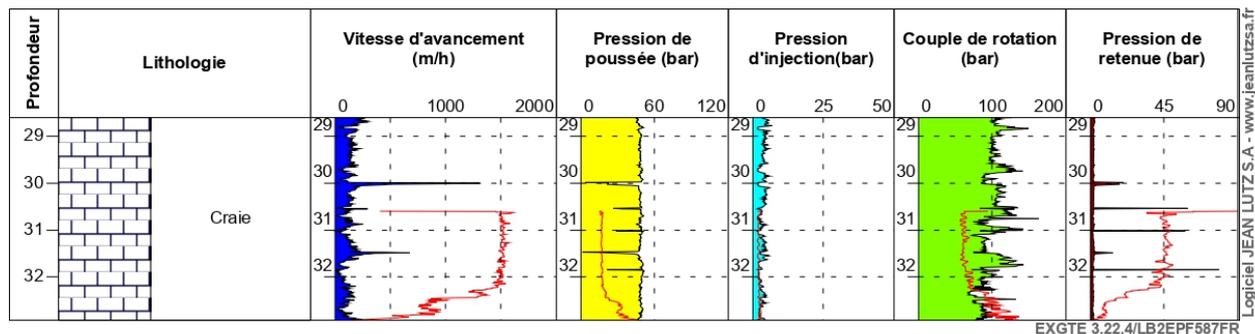
1/130

Forage : SD09



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr





Projet de transbordement - Kallista Energy

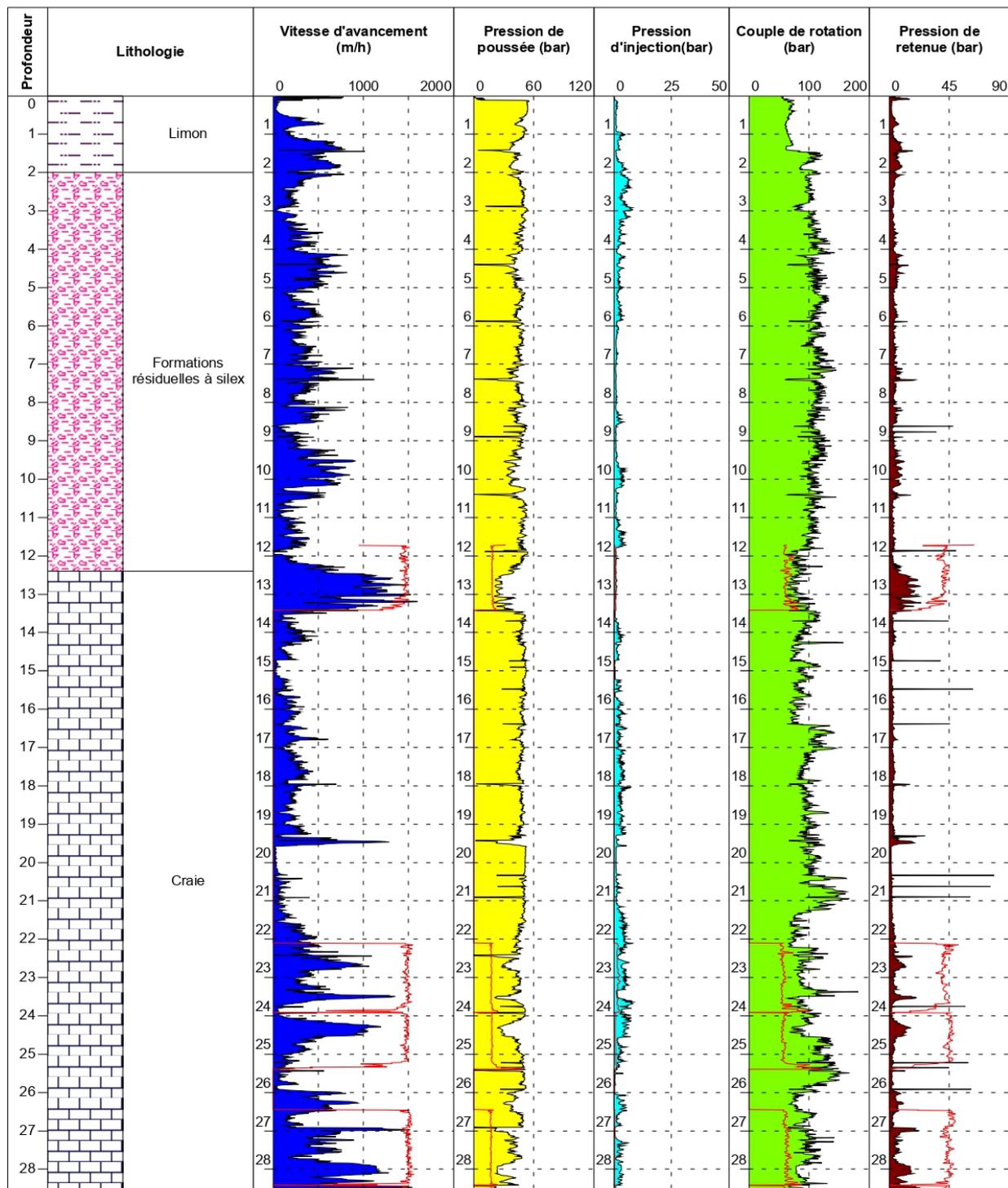
Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 09:23	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115
Date fin : 23/04/2024 - 09:50	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 29,91 m

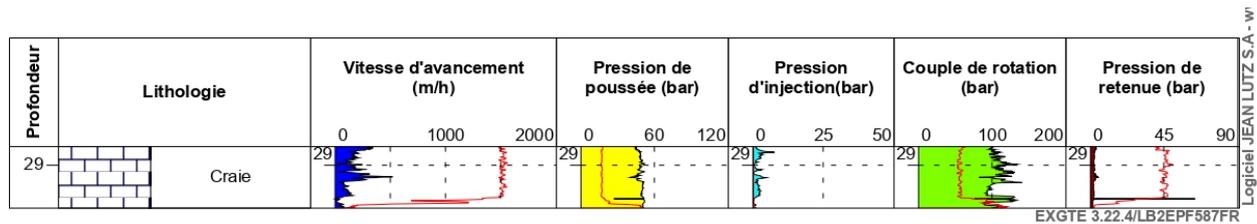
1/130

Forage : SD10



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A. - www.jeanlutzsa.fr

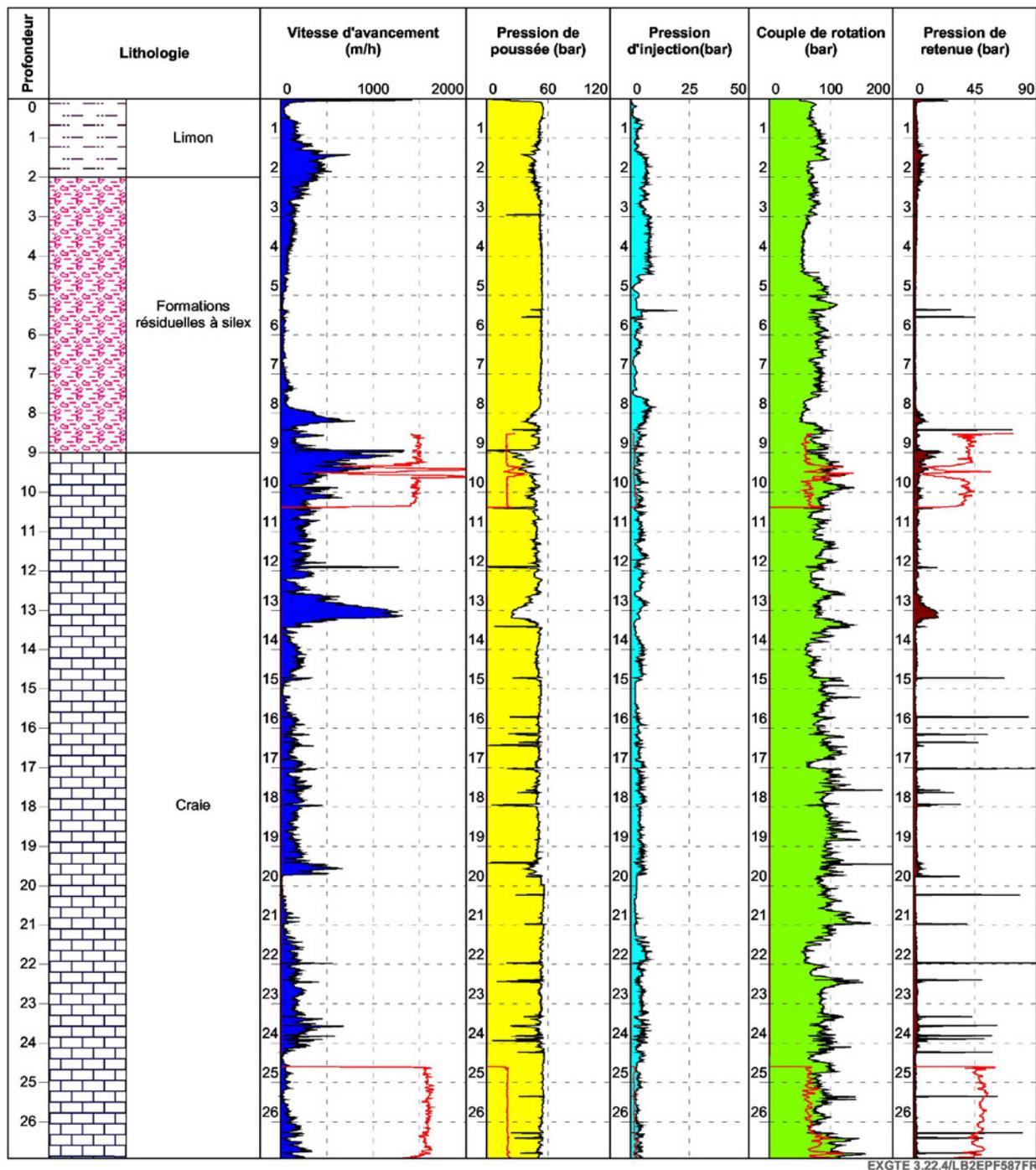




	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 23/04/2024 - 14:40	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 23/04/2024 - 15:15	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 26,93 m	

1/130

Forage : SD11



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 13:54
Date fin : 23/04/2024 - 14:23

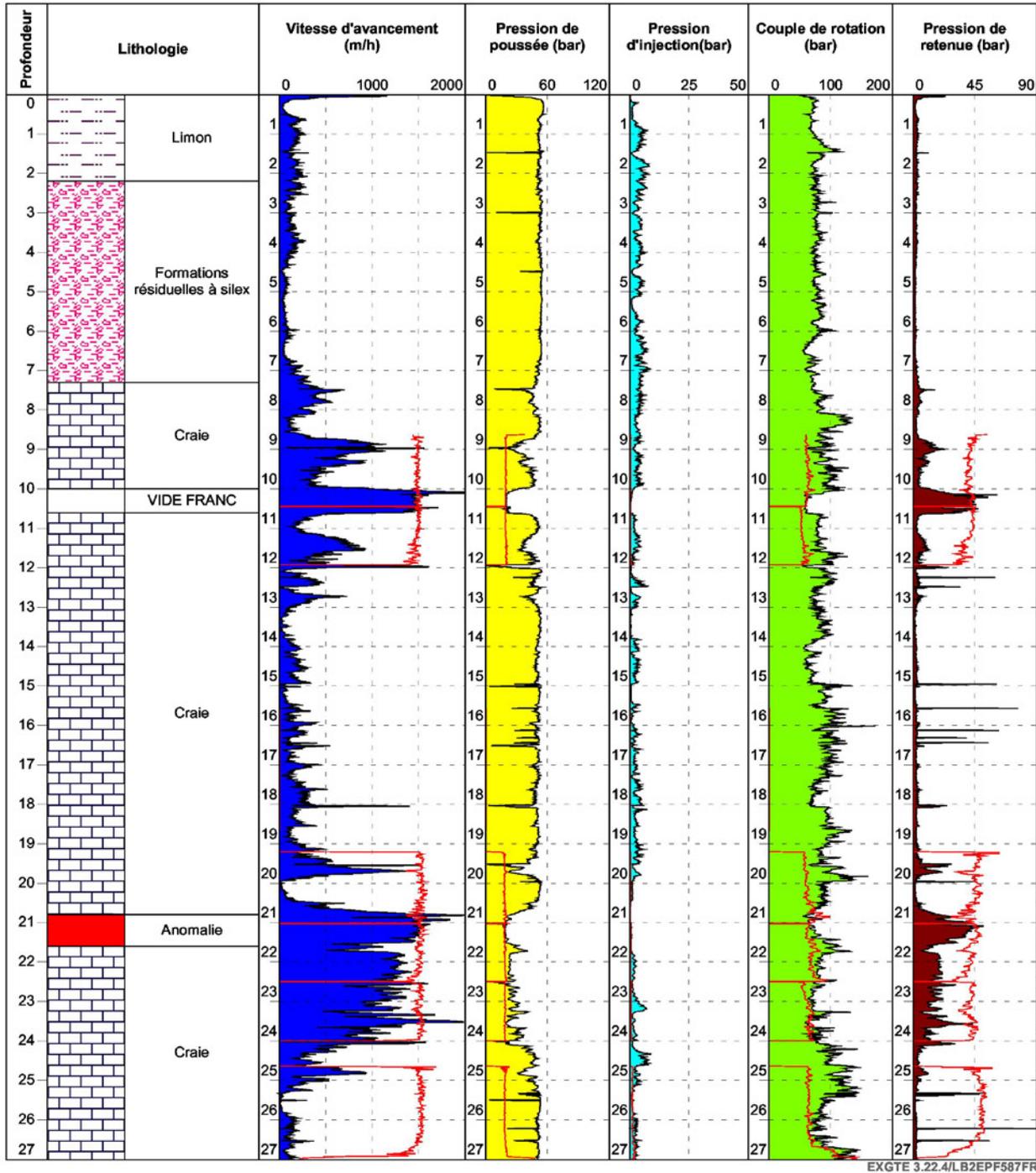
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage : Oui

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 27,02 m

1/130

Forage : SD12





Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 13:04
Date fin : 23/04/2024 - 13:34

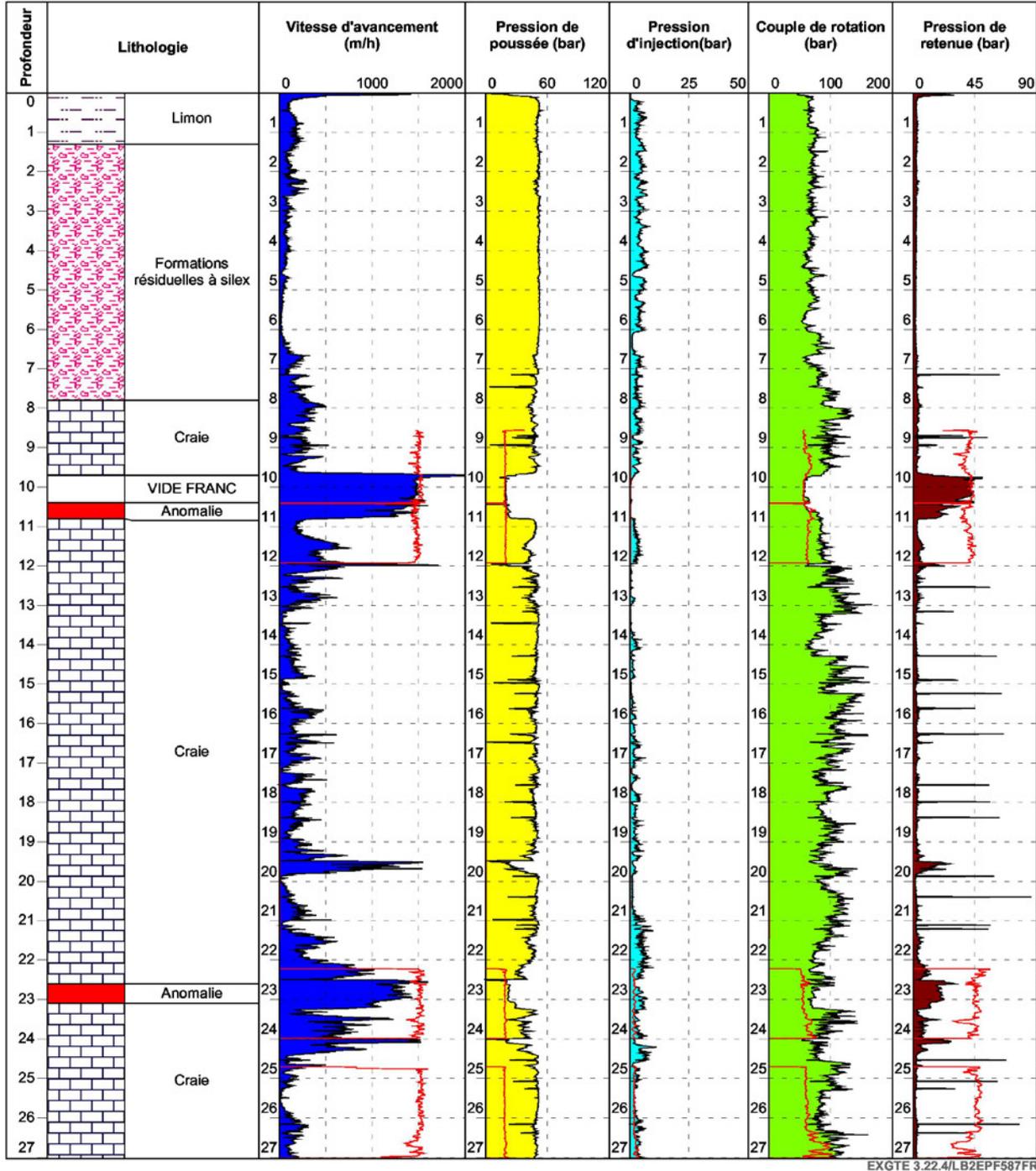
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage : Oui

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 27,04 m

1/130

Forage : SD13





Projet de transbordement - Kallista Energy

Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 23/04/2024 - 12:23

Date fin : 23/04/2024 - 12:55

Machine : S200RPVL

Angle :

Outil : Taillant

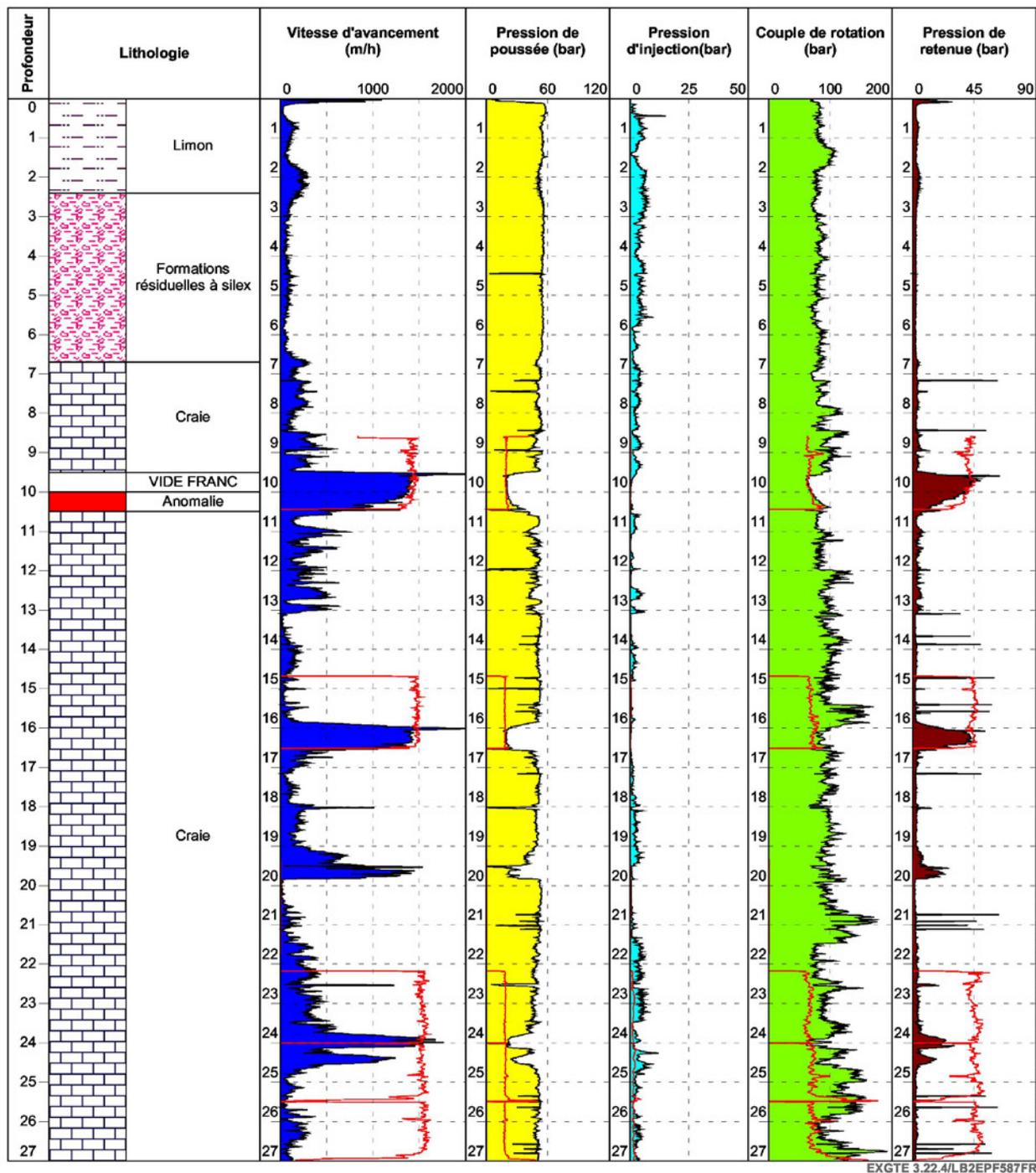
Tubage : Oui

Diamètre : 115

Profondeur : 0,00 - 27,01 m

1/130

Forage : SD14





Projet de transbordement - Kallista Energy

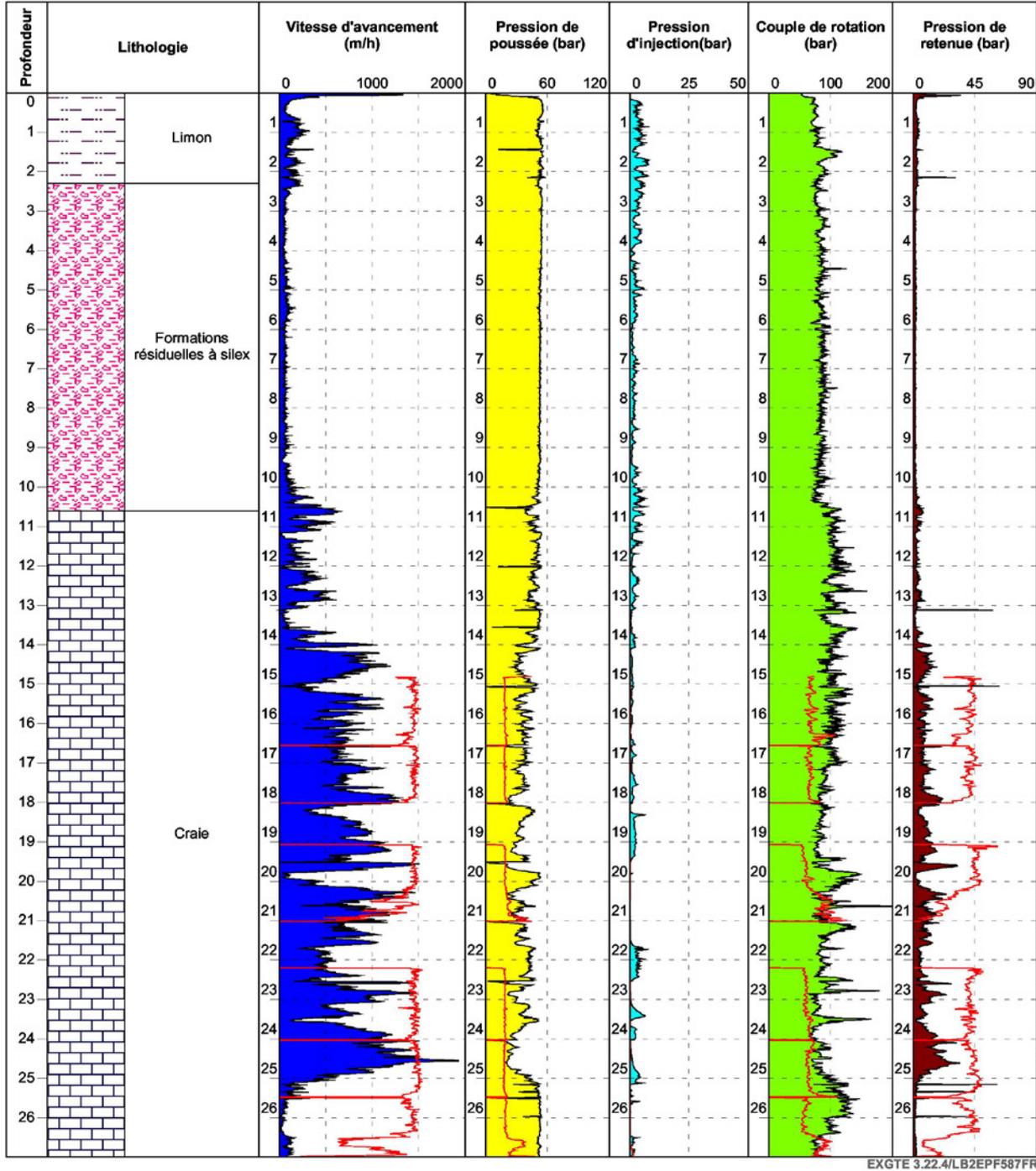
Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 24/04/2024 - 10:46	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115
Date fin : 24/04/2024 - 11:11	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 26,99 m

1/130

Forage : SD15





Projet de transbordement - Kallista Energy Commune de Val de Saône

(Contrat 2404369)

Date début : 24/04/2024 - 10:01
Date fin : 24/04/2024 - 10:26

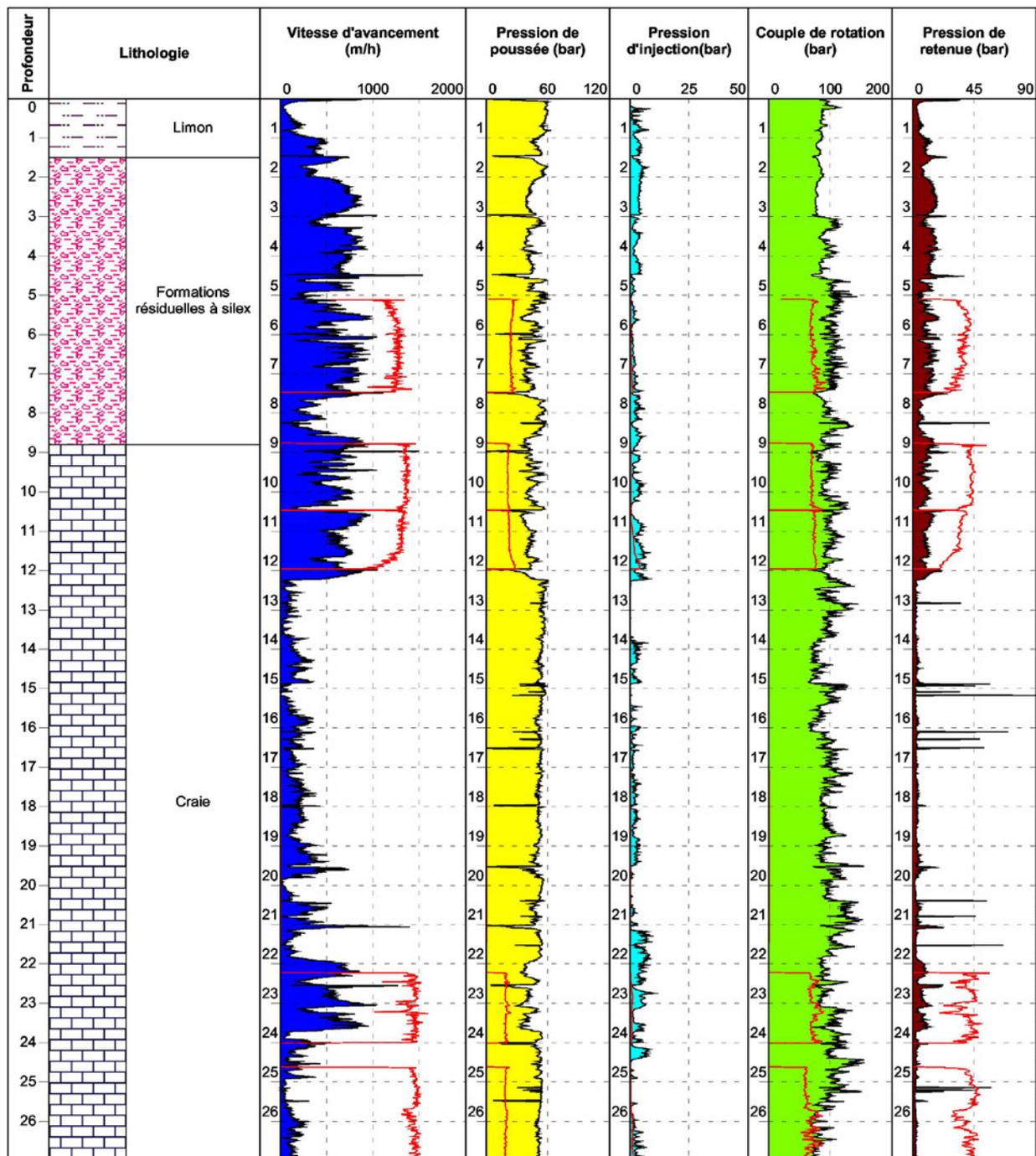
Machine : S200RPVL
Angle :

Outil : Taillant
Tubage :

Diamètre : 115
Profondeur : 0,00 - 26,98 m

1/130

Forage : SD16



EXGTE 3.22.4/LB2EPF587FR

Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



Projet de transbordement - Kallista Energy

Commune de Val de Saône

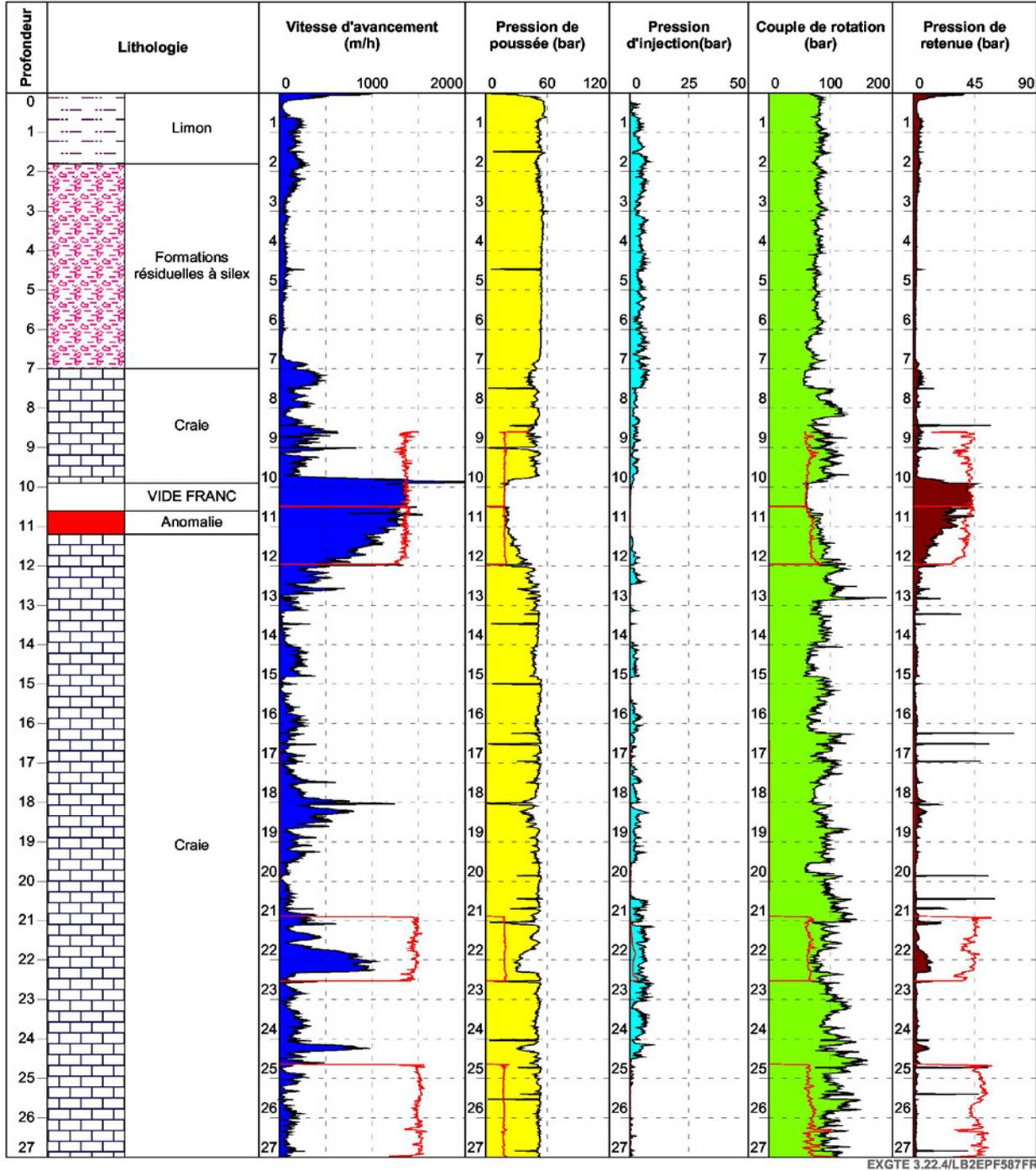
(Contrat 2404369)

Date début : 24/04/2024 - 13:11 Machine : S200RPVL Outil : Taillant Diamètre : 115

Date fin : 24/04/2024 - 13:40 Angle : Tubage : Oui Profondeur : 0,00 - 27,00 m

1/130

Forage : SD17

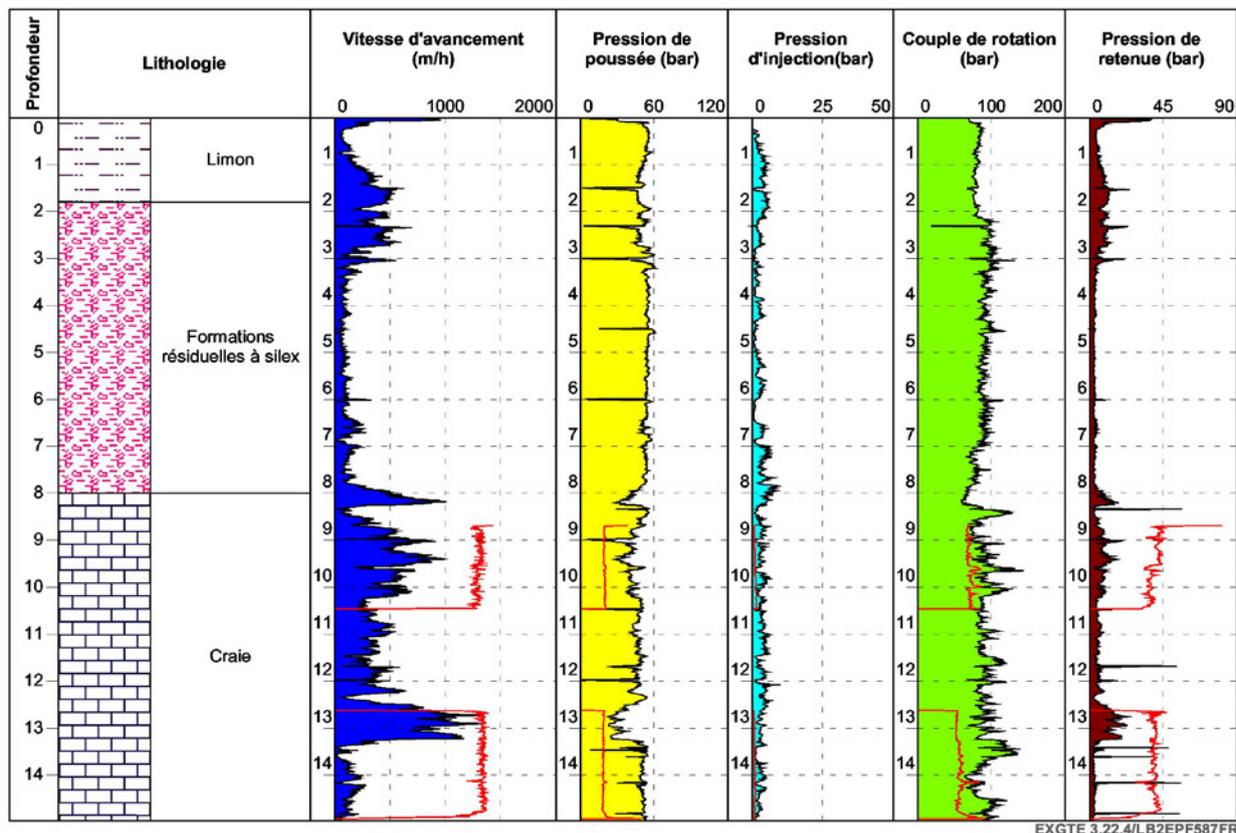




	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 25/04/2024 - 09:36	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 25/04/2024 - 09:53	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 14,97 m	

1/130

Forage : SD18

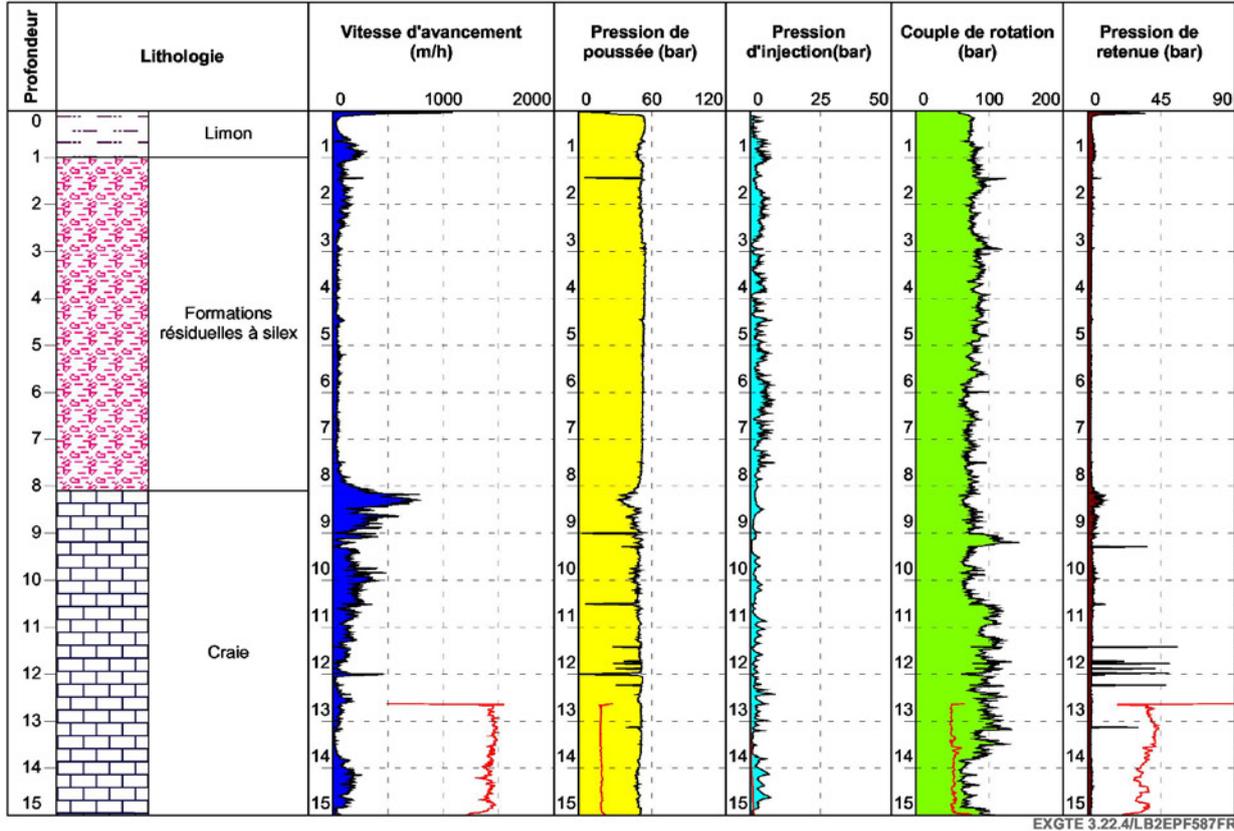




	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 25/04/2024 - 10:01	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 25/04/2024 - 10:29	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 15,01 m	

1/130

Forage : SD19

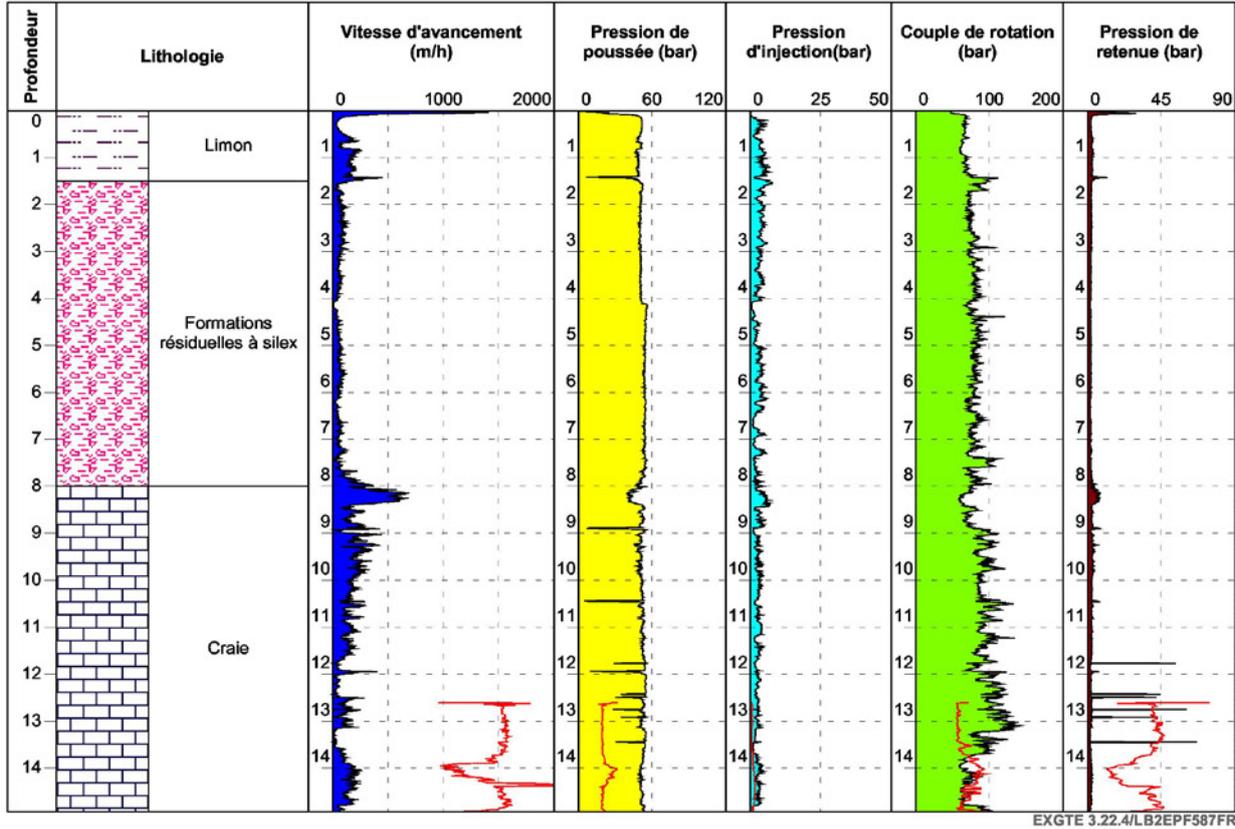




	Projet de transbordement - Kallista Energy				(Contrat 2404369)
	Commune de Val de Saône				
	Date début : 25/04/2024 - 10:34	Machine : S200RPVL	Outil : Taillant	Diamètre : 115	
	Date fin : 25/04/2024 - 10:57	Angle :	Tubage :	Profondeur : 0,00 - 14,93 m	

1/130

Forage : SD20





Localisation

Coordonnées

Département : 76 - Seine-Maritime

Commune : Val-de-Saône

Repères locaux

Hameau/Lieu-dit :

Autre (route, chemin...) :

Système :

Orig. report carto : Cadastre Napo corrigé

x :

y :

Précision :

Type de Report : Parcelle

Contexte

Geomorphologique : Plateau

Altitude de la nappe : 100 m

Source : Atlas BRGM 2012 - ME

Source(s) de l'information

Enrichissement du RICS initial : Iddea / Version B / mai 2010

Archives (Cf. fiche(s) détaillée(s) page(s) suivante(s))

Départementales | | Réf.: 8S21 | Section: A | Parcelle: 126 | | Date: 25/03/1911 |

Témoignages

Photo aérienne

Terrain

- Effondrement
- Affaissement-dépression
- Zone remblayée
- Puits
- Entrée à flanc de coteaux (cavage)
- Arbre isolé
- Autre :
- Aucun**

Géométrie :

- Circulaire Diamètre (m) # Profondeur max (m) #
- Quelconque Longueur min (m) # Longueur max (m) #

Observations

Iddea 04-05/05/2010 : indice non localisable (parcelle)

Origine probable de l'indice

Type

- Carrière souterraine
- Carrière à ciel ouvert
- Carrière type inconnu**
- Karstique (Naturel)
- Indéterminé
- Puits à eau

Matière extraite

- Marne
- Pierre de taille
- Cailloux
- Argile
- Sable

Commentaires

Explor-e 2024 : modification des limites de l'indice suite au recalage fin du cadastre napoléonien

Indice 76018-006 / Détail document d'archives anciennes

Origine du document

Archives départementales

Cote : **8S21**

Elements extraits

Date du document : **25/03/1911**

Type ouvrage :

Déclarant : **BENARD Armand**

Locataire ou fermier :

Propriétaire :

Elements de localisation

Plan de localisation :

Echelle :

Lieu-dit :

Cadastre de référence : **Napoléonien**

Référence parcellaire : Section : **A** Parcelle : **126**

Autre information :

Observations : **Déclaration d'ouverture de carrière // N° d'ordre : 3176**

Elements de dimensionnement déclarés

Plan d'extension :

Echelle :

Caractéristiques puits : Profondeur / Diamètre / Maçonné

Volume exploité :

Nombre d'étage(s) :

Chambres(s) :

Observations :

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION cadastrale du cadastre.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
377	Sautour et S. Ruffin	Écamps	C	20 mars 1911	20 mars 1911
378	Séverin Charde	Amancéville St-Victor	B	d°	d°
379	Briffaut Louis	Brametot	A	3 mars	3 mars
380	M. Joux, Léonard	St Pierre de Vigier	D	d°	d°
381	Stévenot, Pierre	Mommerville-la-Croix	B	25 mars	25 mars
382	Delvaux, Amasa	Harvancourt	A	d°	d°
383	Leg. Rauchon	Épervier	A	25 mars	25 mars
384	Trépoigt, Abel	Épervier	A	25 mars	25 mars
385	M. Joux, Joseph	St-Rémy	D	31 mars	31 mars
386	Lange, Alfred	Chimouille	B	10 avril 1911	10 avril 1911
387	Legros, François	Liéville St-Jacques	B	4 avril	4 avril
388	Comot, Emile	Épervier	B	d°	d°
389	M. Joux, ne Requinot.	Épervier	A	6 avril	6 avril
390	Delvaux, Pierre	Harvancourt	A	5	5
391	Houquet, Geoffroy	Épervier	C	10 avril	10 avril
392	Legros, Gustave	Épervier	C	12	12
393	Delvaux, Joseph	Épervier	C	19 avril	19 avril
394	Delvaux, Joseph	Épervier	C	24	24
395	Delvaux, Joseph	Épervier	C	26 avril	26 avril
396	Delvaux, Joseph	Épervier	C	28	28
397	Delvaux, Joseph	Épervier	C	28	28
398	Delvaux, Joseph	Épervier	C	29	29
399	Delvaux, Joseph	Épervier	C	d°	d°
400	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
401	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
402	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
403	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
404	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
405	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
406	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
407	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
408	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
409	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai
410	Delvaux, Joseph	Épervier	C	10 mai	10 mai

N° d'ordre	NOM ET PRÉNOMS DU DÉCLARANT.	COMMUNE ou A LIEU D'EXPLOITATION de la carrière.	SECTION cadastrale du cadastre.	DATE DE LA COMMUNICATION	
				à la Préfecture.	au service des Mines.
3100	Pinel, Olivier	Reville	C	4 mai	4 mai
3101	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3102	Blanchet	Reville	C	31 mai	31 mai
3103	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3104	Blanchet	Reville	C	3 juin	3 juin
3105	Blanchet	Reville	C	6 juin	6 juin
3106	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3107	Blanchet	Reville	C	7 juin	7 juin
3108	Blanchet	Reville	C	7 juin	7 juin
3109	Blanchet	Reville	C	12 juin	12 juin
3110	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3111	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3112	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3113	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3114	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3115	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3116	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3117	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3118	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3119	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3120	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3121	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3122	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3123	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3124	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3125	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3126	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3127	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3128	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3129	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3130	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3131	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3132	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3133	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3134	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3135	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3136	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3137	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin
3138	Blanchet	Reville	C	d°	d°
3139	Blanchet	Reville	C	15 juin	15 juin
3140	Blanchet	Reville	C	17 juin	17 juin
3141	Blanchet	Reville	C	19 juin	19 juin

